

INTRODUCTION

L'intitulé de notre étude *La plaine du Chélif en textes : mémoire et didactique : 1840-2006*, peut s'interpréter comme l'expression d'une volonté d'illustrer la mémoire d'une région spécifique de l'Algérie à partir de textes qu'elle a pu susciter au cours de plus de cent cinquante ans, depuis la conquête et la colonisation françaises jusqu'à nos jours. Cette dimension historique nous semble inséparable de la dimension géographique. En effet, le fil directeur de cette réalisation est le lieu géographique, son histoire et ses différentes représentations sur le plan de l'écriture et de l'imaginaire. Le recueil de textes que nous proposons n'est pas à proprement parler une anthologie d'extraits exclusivement littéraires mais s'en inspire pour présenter un choix de textes divers qui ont pour thème commun l'histoire et la représentation d'une région d'Algérie qui reste assez méconnue : la plaine du Chélif. Elle porte sur la conquête d'un espace géographique précis, sur la création de villes ou leur reconstruction et de leur évolution à travers l'écriture et ce en sollicitant tous les types de textes. Il s'agit de montrer comment la géographie investit l'espace littéraire, et inversement de voir comment cette plaine du Chélif s'inscrit, au fil de ce recueil, dans l'espace de l'écriture en tentant de dégager la spécificité et l'apport de chacun des textes à la construction d'un imaginaire sur un lieu donné, à défaut de parler d'une littérature régionale.

Le discours d'accompagnement critique de ce recueil est certes, enrichi par une connaissance du terrain. Et si cette recherche convoque des champs disciplinaires multiples par la recension de plus d'une cinquantaine de documents, elle a une visée au moins triple : il s'agit d'abord de réfléchir aux liens entre littérature, géographie et histoire ; il s'agit ensuite d'exploiter ce recueil de textes à des fins didactiques en élaborant à partir de cette étude une anthologie de textes (à la fois thématique et historique) et en donnant des pistes

pour l'enseignement du français en Algérie. Elle a enfin un enjeu politique et mémoriel important : il s'agit de lutter contre l'oubli, de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de cette région qui a connu tant d'événements tragiques.

On peut certes, nous objecter qu'«une anthologie est par nature un classement et un traitement du littéraire»¹. De fait, si pour la composition de ce recueil, le cadre socioculturel est historiquement daté -1840 à 2006- et géographiquement défini par le titre : *la plaine du Chélif en textes*, le choix de textes semble contestable au regard de cette définition. En effet, notre corpus étant constitué d'extraits littéraires et de productions en marge du texte littéraire, se posent non seulement le problème de la forme de notre étude : une forme culturelle qui ne serait pas littéraire au sens strict du terme mais également celui du statut de cette paralittérature et des littératures d'expression française dans les champs littéraires et institutionnels. Aussi il convient de préciser d'abord les raisons de ce choix pour cette forme puis quelques éléments de réflexion autour de la définition formelle des anthologies.

Le titre attribué à notre recherche : *la plaine du Chélif en textes : mémoire et didactique 1840-2006* peut surprendre les partisans d'une littérature classique, tout comme peut étonner l'anthologie qui l'accompagne. Quel est l'intérêt d'intégrer la géographie et l'histoire dans une recherche qui se veut d'abord littéraire et pourquoi y greffer un recueil de textes dont le dénominateur commun est l'évocation de lieux situés dans cette plaine du Chélif ?

Ce sujet de recherche est en quelque sorte un prolongement oblique de notre thèse de magister qui était consacrée au quatuor d'Assia Djebar, *L'amour la fantasia*, *Ombre sultane*, *Vaste est la prison* et *Ces voix qui m'assiègent*. Plus précisément le texte en prose poétique *Biffure* nous avait fortement impressionnée et interpellée. Il introduisait le chapitre intitulé « Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes... » qui relate un événement tragique, lié à l'histoire de la conquête, l'enfumage par l'armée coloniale, de toute une tribu qui s'était retranchée dans les grottes du Dahra. C'est donc par le biais de la littérature que notre intérêt pour l'histoire de la région du Chélif s'est éveillé.

¹ E. Fraisse, *Les anthologies en France*, Paris, PUF, 1997, p. 129.

Lorsqu'il s'est agi de s'inscrire en doctorat, travailler uniquement sur l'œuvre de Assia Djebar n'était plus stimulant mais l'intérêt pour l'histoire de la région était resté toujours aussi vif. Au fil de nos lectures, nous nous apercevions qu'elle est évoquée dans des ouvrages de tous genres mais n'en constituait pas le thème majeur. Aussi ce travail a pour origine une question récurrente voire obsédante, pour la native de la région que je suis : pourquoi cette plaine du Chéelif, riche et fertile est-elle si peu présente dans les œuvres littéraires ?

Un autre phénomène lié à cet espace géographique nous a interpellée, à savoir la forte sismicité de la région qui génère la destruction et la reconstruction de lieux, qui modifie notre rapport aux lieux et qui joue donc un rôle non négligeable sur le plan de l'imaginaire. Préoccupée de ce que la littérature pouvait dire de la nature, de l'espace géographique qui nous concerne, la lecture des divers ouvrages y référant nous donne l'idée de collecter les textes qui racontent l'émergence des lieux sur le plan de l'écriture et de les exploiter sur le plan didactique. En fait, de par notre formation d'enseignante, l'idée, en élaborant ce recueil, était de ne retenir que des textes littéraires mais en étant consciente qu'il fallait ouvrir la réflexion à un plus vaste ensemble. Il nous semblait à cet effet, intéressant d'y adjoindre des extraits de culture populaire orale pour permettre de mieux cerner la spécificité de cette région. Du même coup l'anthologie proposée dans notre 2^e tome comprend 60% de textes littéraires et 40% de textes documentaires avec une focalisation sur une région et quelques unes de ses villes. Peut-on justifier le terme d'anthologie ? Car si de fait, le choix du corpus est déterminant dans la construction de l'objet de recherche, les actes de sélection, d'extraction, de rassemblement qui président à son élaboration impliquent la définition d'une forme au sein d'un nouvel environnement. Nous parlerons plutôt de construction d'un objet d'étude sous forme anthologique². Mais qu'entend-on d'abord par anthologie ?

Si l'on se réfère, à l'histoire de l'évolution du terme « anthologie » proposée par Emmanuel Fraisse dans son ouvrage intitulé *Les Anthologies en France*, « l'extension du sens d'anthologie concerne avant tout le passage d'un modèle historiquement reconnu - l'*Anthologie grecque* - à un recueil de pièces poétiques brèves, puis à tout recueil de prose

² El Djamhouria Slimani, « Corpus hétérogène sur un mode anthologique » in *Objectif: thèse*, Amiens, Encrage édition et CTRH-Université de Cergy-Pontoise, 2004, p. 131-140.

ou de vers ». La plupart des définitions se limitant à une conception exclusivement littéraire, la seule différence notable concerne l'élargissement de l'anthologie aux pièces en prose. C'est au cours du XIX^e siècle notamment, que l'anthologie paraît trouver son expansion et ses caractéristiques principales. Cette expansion du terme qui va prendre une valeur générique est confirmée par la définition de *La Grande Encyclopédie* :

« Anthologie I. Littérature – On désigne sous ce nom tout recueil de morceaux choisis de prose ou de vers, dus à des auteurs différents. La première que nous connaissions est celle de Méléagre [...]. Mais l'idée a fait fortune [...] nous avons aujourd'hui un grand nombre d'anthologies ou de recueils de morceaux choisis de prose ou de poésie destinés principalement à l'éducation. »³

Or, selon Emmanuel. Fraisse, cette définition « en liant anthologie », « morceaux choisis » et « éducation », soulève une série de problèmes face auxquels il reste délicat, aujourd'hui encore, de donner une réponse tranchée ». Il rappelle que c'est au cours du XIX^e siècle également, que « morceaux choisis » et « anthologie » entrent en concurrence et que la distribution entre les deux termes va, dès cette période, tendre à s'opérer en fonction du degré de pédagogisation du recueil. Cela s'explique par le fait qu'à cette époque, la scolarisation, l'étude des textes en langue nationale et l'histoire littéraire se développent parallèlement. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'aux yeux de nombreux spécialistes, « le caractère scolaire des morceaux choisis suffit à les exclure de l'anthologie *stricto sensu* »⁴.

Pour Emmanuel Fraisse c'est probablement dans l'organisation de l'anthologie, dans la manière dont elle agence et accompagne les extraits proposés, que la question de l'appartenance des morceaux choisis à l'anthologie peut être en partie éclaircie. En fait, pour qu'il y ait véritablement anthologie, il faut un fil conducteur affirmé ou identifiable, une chronologie ou une thématique explicite, des notices biographiques et des références bibliographiques. En somme, son organisation doit être décelable comme l'explique cet auteur :

³ Camille-Ferdinand Dreyfus (dir.), *La Grande Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une société de savants et de gens de lettres*, Paris, H. Lamirault & Cie, s.d. [1886-1891], 9 vol., t. 3, p. 154-156, p. 154, cité par E. Fraisse, in *Les Anthologies en France, op. cit.*, p. 92.

⁴ E. Fraisse, *Les Anthologies en France, op. cit.*, p. 96.

« En l'absence d'un regard organisateur lisible dans l'appareil critique, préface ou postface, notices bio-bibliographiques, notes explicatives, sans mise en ordre immédiatement perceptible des textes retenus, il ne saurait y avoir anthologie véritable mais seulement forme anthologique. »⁵

Sachant ainsi, qu'une anthologie est le résultat d'un choix et d'un classement du littéraire, notre projet n'est pas de fournir une anthologie au sens littéral du terme mais de contribuer à l'expression d'une littérature propre à notre région et sur notre région, d'une part. D'autre part, comme l'ampleur de la production peut rendre malaisé la sélection et que la forme fragmentaire se prête bien à un regard d'ensemble, nous avons opté pour la construction d'un recueil de textes susceptible d'être exploité sur le plan pédagogique. Une «anthologie de lectures»⁶ en quelque sorte qui pourrait effectivement être utilisée comme outil didactique dans l'approche des textes en classe de français langue étrangère. On pourrait y adjoindre ultérieurement en annexe un fascicule pédagogique proposant à titre indicatif des pistes d'exploitation de quelques-uns de ces textes. Ce sera un «recueil mixte» dans le sens où l'entend Emmanuel Fraisse :

« Quant aux recueils mixtes, ils concernent les « écrivains » ou affichent une orientation scolaire. Ils sont également fréquents dans le recueil de littérature étrangère qui entendent proposer un panorama complet de la production littéraire d'une aire culturelle donnée. »⁷

La nature de cette anthologie est donc mixte : composée d'extraits littéraires et non littéraires, elle se veut à la fois thématique et historique. Notre objectif premier étant de raconter l'histoire de cette portion de la plaine du Chélif à travers les textes pris dans un ordre chronologique, nous avons donc privilégié l'histoire et le descriptif des villes de Miliana, de Chlef, ex- El-Asnam, ex- Orléansville et de Ténès. Puis nous avons cherché – parfois à la loupe – des textes littéraires sur le même référent c'est-à-dire des textes où il est ferment de l'imaginaire et de l'écriture.

Ce choix peut sembler arbitraire mais il est commandé par un souci de rigueur pratique qui demande de délimiter notre champ d'intervention, et par la nature et le nombre de documents collectés relatifs à la création d'Orléansville, création, elle-même, déterminée

⁵ E. Fraisse, *Les anthologies en France*, *op.cit.*, p. 96.

⁶ *Ibid.*, p. 108.

⁷ *Ibid.*

par des faits historiques cela va sans dire mais surtout par sa position stratégique. Ce n'est qu'après la pacification de Miliana que le maréchal Bugeaud décide l'implantation de ce centre de colonisation proche de la mer, qu'est au départ, Orléansville :

« El-Asnam a pour origine un camp permanent, créé par Bugeaud en 1843, pour surveiller les montagnards du Nord et du Sud, à mi-chemin de Miliana et de Mostaganem et en rapport facile avec la mer par la trouée de Ténès: « c'est la position de Ténès qui a fixé celle de la future Orléansville » (Yacono). »⁸.

Mais l'ordre chronologique fréquemment adopté, pour se présenter comme « l'expression explicite d'une conscience du devenir littéraire », ne peut être retenu comme le caractère unique de l'anthologie. L'appareil critique qui accompagne les textes, ou périphrase, est aussi une caractéristique essentielle de l'anthologie au sens classique du terme. Il faut cependant, éviter un double écueil car le plus souvent, « soit le propos théorique réduit les textes cités à n'être que des illustrations, soit les informations diverses marquent le caractère secondaire du recours aux textes mis à leur service en l'absence d'indications propres à saisir un développement littéraire »⁹. Emmanuel Fraisse rejoint le point de vue de Dieter Pforte et Johann Bark¹⁰ quand ils estiment que le périphrase ne doit pas constituer plus de 25% du total du texte. Le troisième critère qui doit être également retenu dans la définition de l'anthologie est le nombre d'auteurs proposés. « Il y a anthologie si les textes d'au moins cinq auteurs sont représentés ». Ainsi pour cet auteur :

« Une telle définition - organisation, appareil critique, multiplicité des textes et des auteurs – qui correspond en grande partie à l'anthologie moderne [...] a le mérite d'être rigoureuse et de borner clairement le champ d'investigation. »¹¹

En fait ce qui explique notre choix pour le point de vue anthologique, c'est qu'il permet de définir son objet non par sa nature compilatoire, mais par ses critères d'organisation et la nature du périphrase. Œuvre de lecture ou plutôt de relecture, l'anthologie permet d'abord de réécrire le passé au prisme d'un regard présent. Or notre travail se voulant contribution à la reconstruction de notre histoire, l'anthologie constitue les cadres de la mémoire plus sûrement que toute théorie littéraire en organisant en réseau

⁸ Jean Despoix et René Raynal, *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Paris, 1975, p. 99.

⁹ E. Fraisse, *Les anthologies en France*, op. cit., p. 96.

¹⁰ E. Fraisse, *Les anthologies en France*, op. cit., p. 96, citant J. Bark et D. Pforte, *Die deutschsprachige Anthologie*, Vittorio Klostermann, Frankfurt, 1969.

¹¹ *Ibid.*, il s'agit de « l'anthologie telle qu'elle se développe dans l'Europe du XIX^e siècle » p. 98.

des textes associés. Elle permet enfin de construire un lieu imaginaire d'existence «régionale», une représentation de soi :

« Ainsi miroir de l'identité ou de l'altérité, rêvée, espérée, proclamée, l'anthologie peut être définition d'un «chez soi», construit pour être présenté aux «autres» (les étrangers, les anciens colons, les oppresseurs inconscients d'aujourd'hui), ou bien présentation des autres aux siens (par la médiation d'un passeur qui se sent des deux mondes). »¹²

L'anthologie proposée ne sera pas littéraire, au sens strict du terme, mais plus ouverte sur des textes variés, le texte étant considéré comme un énoncé qui renvoie essentiellement à une situation d'énonciation, situation qu'il nous faut donc déterminer et que nous nous proposons d'analyser au fur et à mesure de notre étude. Jean-Marc Moura dans le chapitre intitulé « l'effet anthologique », écrit :

« L'anthologie est un moyen dynamique de construire le lieu d'énonciation d'une œuvre. Elle invite à la découverte d'un mouvement littéraire et culturel qu'on présente dans sa cohérence jusqu'alors négligée. [...] Ces anthologies représentatives de toutes les régions francophones, ne ressemblent en général pas à « ce cimetière où l'espace est mesuré, et où il faut à chaque instant, trouver de la place pour de nouvelles tombes. »¹³ Il s'agit de montrer qu'existe une littérature. La composition est créatrice d'un double sens : on crée un bouquet littéraire et une littérature (jusque-là non reconnue comme telle)... Elle relie en même temps la création littéraire à une communauté de culture ou de race, engageant dès lors une certaine lecture des textes qui influencera la scénographie des œuvres à venir. »¹⁴

De fait, si le rôle de l'écriture n'est pas anodin, toute réflexion sur la littérature s'efforce de prendre en compte deux réalités : le texte, et celui qui est à son origine, l'écrivain. Toute étude littéraire implique donc la prise en compte de la réalité du texte, ou de la réalité de l'écrivain. Différentes questions peuvent être posées, plusieurs approches ou perspectives d'étude sont ainsi ouvertes. Notre corpus hétérogène composé de textes nombreux, 60 au total, nécessitera des angles d'analyses différents puisque par définition la méthode est tributaire de l'objet. Pour notre part, nous souhaitons nous appuyer sur l'apport de la sociocritique et de la géocritique pour délimiter notre cadre théorique et analytique, enrichi sur le plan méthodologique de l'apport de la linguistique dont la théorie de

¹² Anne-Marie Chartier, «Les anthologies, histoire des lectures traversières», article paru dans *Le Français aujourd'hui*, n° 119, p.107-114.

¹³ E. Fraisse, *Les anthologies en France*, PUF, 1997, p. 274-275, citation empruntée à M. Halbwachs, reprise par J.-M. Mourra.

¹⁴ Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie post-coloniale*, Paris, PUF, 1999, p. 115.

l'énonciation pour l'approche de textes et plus précisément du fait littéraire. Comme le précise Dominique Maingueneau :

« L'approche strictement « grammaticale » ne peut plus suffire : l'analyste est désormais contraint de s'appuyer sur une théorie de l'énonciation littéraire dont les catégories ne sont réductibles ni à celles de la grammaire, ni à celles de la rhétorique traditionnelle. »¹⁵

De plus dans un contexte plurilingue la notion de culture littéraire doit être redéfinie. De fait, toute culture étant rencontrée avec la culture de l'autre, l'éducation interculturelle suppose une autre approche de la littérature. Et l'apport de la linguistique n'est pas négligeable dans l'enseignement de la littérature dans ce contexte, ainsi que l'explique Didier Coste :

« La linguistique est revendiquée comme apport nécessaire à l'enseignement de la littérature, en particulier dans une situation pluri- ou multilingue, parce qu'elle constitue un appareil scientifique de description indifférent aux compétences culturelles spécifiques constitutives de la littérarité, parce qu'elle interroge des capacités humaines innées et non pas une sensibilité acquise, parce qu'elle devrait permettre - en constatant et interrogeant la différence de ses fondements avec ceux des études littéraires — de poser à nouveau des questions « naïves » sur les textes, de recontextualiser et de repolitiser leur interprétation. »¹⁶

La question des langues et le bien-fondé de notre choix

Les anthologies classiques tendent à présenter de manière rationnelle et chronologique la littérature, laissant souvent croire que leur objet d'étude est un ensemble ordonné et réfléchi à l'intérieur de frontières stables et mûrement réfléchies. Or lorsque nous quittons le cadre strict du champ littéraire classique français pour aborder les paralittératures et les littératures francophones, le point d'ancrage du discours scientifique nécessite d'être reconsidéré. En effet, l'évolution actuelle consiste à intégrer dans le champ littéraire des littératures jugées marginales ou secondaires : écrits pour la jeunesse, science-fiction, littérature enfantine ou populaire ou régionale, elle consiste aussi à importer dans le champ littéraire des objets de référence étrangers à l'institution : des littératures composées dans d'autres aires culturelles - ainsi les littératures d'expression française -, ce qui

¹⁵ Dominique Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003 4^e édition, p. 6.

¹⁶ Didier Coste, article publié par l'auteur sur *Acta* le 30 août 2005, <<http://www.fabula.org/revue/document964.php>> consulté le 13/06/07.

contribue à reformer l'ensemble de la création littéraire. Notre recueil composé de textes appartenant à des genres divers que nous avons classé en deux grands ensembles, littérature à fonction testimoniale et textes proprement littéraires, ne correspond ni aux canons d'une recherche littéraire, ni à ceux de l'anthologie. Dans notre cas c'est encore opposer littérature française aux littératures d'expression française et mettre l'accent sur le problème de la légitimation de ces « littératures francophones » définies comme suit par G. Hargreaves :

« Les littératures que l'on qualifie de francophones se distinguent de celle de la France par des critères qui sont en partie culturels (sans être essentiellement linguistiques) mais aussi doublement politiques. Il s'agit d'une part de littératures d'expression française enracinées dans les territoires où s'exerce une souveraineté autre que celle de la France (les frontières étatiques du monde contemporain sont ainsi directement constitutives de la distinction entre les littératures francophones et la littérature française, la ligne de partage entre celles-ci correspondant à la démarcation territoriale de l'Hexagone). D'autre part la majorité de ces pays ont subi dans le passé la domination coloniale de la France. Cette deuxième dimension politique, qui est antérieure à la première, a profondément marqué la production culturelle de ces pays. »¹⁷

Cette littérature qui n'a pas reçu de reconnaissance institutionnelle ne pourrait-elle pas se définir comme la frontière de la littérature, « l'autre » indispensable dans le domaine des « Belles-Lettres » ? Pour Christiane Chaulet Achour il s'agit plutôt d'« écrire une histoire littéraire de la langue française » car les œuvres issues d'aires géographiques différentes ayant pour point commun la langue française ont introduit « "l'étranger" dans la littérature, par la grande porte, celle de la langue littéraire »¹⁸. Elles obligent à reconsidérer les champs littéraires français et francophone autrement, car précise-t-elle :

« On se heurte là à l'habitude d'une construction littéraire basée sur la superposition des centralismes linguistique et territorial. C'est un double champ littéraire institutionnel qu'il faut prendre en considération que l'écrivain ait choisi ou non la nationalité française mais encore plus lorsqu'il a une autre nationalité. »¹⁹

Elle ajoute encore : « pour que ces histoires littéraires produisent des effets hors des cercles consacrés des Salons du livre et des plateaux de télévision, il est nécessaire que les formateurs aient à leur disposition des outils : ouvrages pédagogiques avec aussi

¹⁷ Alec G. Hargreaves, « La littérature « beur » : approches comparatives et didactiques » in *Littérature comparée & didactique du texte francophone*, Paris, L'Harmattan, coll. « Itinéraires et contacts de cultures », volume 26, 2^e semestre 1998, p. 74-75.

¹⁸ Christiane Chaulet Achour, « Qu'entend-on par « francophonies littéraires ? » in *Convergences francophones*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 2006, p. 25-26.

¹⁹ *Ibid.*, p. 27.

anthologies et dictionnaires littéraires » entre autres, des ouvrages « accessibles » qui rendraient accessibles les recherches universitaires aux enseignants et au grand public.

Il existe certes des textes dans la littérature de langue arabe écrite comme il existe des textes dans la littérature orale qui évoquent la région et que nous pouvons goûter en tant que locutrice de la langue. Aussi avons-nous choisi de les inclure dans notre anthologie uniquement comme illustration. Car notre spécialité n'est pas suffisante pour les traiter scientifiquement. Même s'il est indéniable que cette littérature orale est souvent incluse par les auteurs de langue française dans la texture de leurs textes. L'écrivain francophone étant le plus souvent « écrivain co-traducteur ».

Anthologie et imaginaire

Cet ensemble que nous constituons sous forme d'anthologie répond à des besoins culturels et mémoriels spécifiques : il s'agit de réécrire l'histoire de notre région à travers les textes afin de cerner les éléments qui ont contribué à la construction d'un imaginaire austère sur la région, d'appréhender l'émergence de lieux en littérature. Les villes de Miliana, de Ténès dont les positions ont déterminé la création de Chlef, seront les principaux lieux que nous nous proposons d'interroger.

Ces lieux chargés d'histoire, détruits et reconstruits lors de la guerre de conquête coloniale ou créés par la colonisation comme Orléansville (aujourd'hui Chlef) maintes fois détruite et reconstruite suite à des cataclysmes, font que les textes qui rapportent les conditions de leur reconstruction ou de leur création dévoilent nécessairement le discours idéologique fondant l'espace représenté. En effet, le référent spatial d'un texte linguistique nous amène à examiner les rapports qu'entretient l'espace représenté dans un texte quel qu'il soit avec le concept *espace* tel qu'il se dégage du discours général d'une civilisation ou du pouvoir colonial. Espace, géographie, histoire sont les principales notions qui ont informé notre recherche littéraire et mémorielle.

Les rapports que l'homme entretient avec l'espace qui l'entourne sont complexes et les interactions de l'homme et du milieu géographique peuvent se lire sur site. En effet, si l'homme peut enlaidir et détruire son environnement, il peut aussi l'exalter et le porter à une dimension supérieure par les constructions, les cultures, les ouvrages d'art qu'il lui impose. Ces interactions peuvent également se lire en texte car dans une région à forte

activité sismique comme la plaine du Chéelif, il est intéressant de voir la perception que l'homme livre de son immersion dans la nature en furie, à travers les romans et les poèmes. Nous évoquerons aussi le climat, la forte chaleur qui caractérise cette plaine, caractère qui est souligné de manière récurrente par les différents auteurs. Selon l'expression des géographes, « Orléansville est un petit Sahara perdu dans le Tell ». Or, la remarque qui s'impose, si nous comparons les représentations de quelques auteurs, est de savoir pourquoi la chaleur de la plaine du Chéelif, est dévalorisée alors que le climat saharien est valorisé. La chaleur du désert notée par de nombreux écrivains, et des peintres, l'immensité et la solitude liées à cet espace leur ont fait choisir ce lieu comme terre d'élection pour leur inspiration. La plaine du Chéelif peut-elle prétendre, à un moindre degré, à émerger sur le plan littéraire ?

L'ambition de cette anthologie serait de dégager les modifications du regard que les auteurs portent sur les milieux où ils situent leurs fictions ou leurs écrits, en l'occurrence l'espace chéelifien. Quels sont les modes de représentation propre à chaque auteur et à chaque genre et par-delà les différences, peut-on repérer des constantes, une topique qui traverseraient ces textes sur une durée aussi brève (un siècle et demi) ?

Sachant que l'anthologie a une fonction de restitution de l'histoire littéraire ou du moins de sa perception, elle peut être un facteur de compréhension de l'avènement des œuvres et des auteurs dans l'histoire de la littérature

Le texte et ses références en géographie et histoire

Situé au point de convergence de plusieurs champs de recherche qu'il tente d'articuler, notre travail sur la plaine du Chéelif à travers les textes, cherche à voir comment se construit la représentation d'une région, comment la géographie, l'histoire et la littérature contribuent à l'évocation d'un lieu. Or, qui dit lieu, réfère automatiquement à un point de l'espace sur Terre et donc à la géographie.

Le terme d'origine grecque, signifiant Terre (Géo) et description (graphie), la géographie s'intéresse au rapport de l'homme à l'étendue en général, donc à l'espace. Pour connaître et comprendre le fonctionnement de la Terre, les hommes ont appris à évaluer sa forme, sa rotation et ont appris à la décrire et à la cartographier. Ils ont dressé des listes de ses ressources et de ses populations et expliqué les relations entre milieux physiques et

humains. La géographie est une discipline scientifique ouverte sur l'analyse des pratiques spatiales qui s'interroge sur leurs causes et leurs conséquences. Elle étudie la façon dont les hommes aménagent l'espace pour créer des territoires avec leurs paysages, leurs genres de vie, leurs activités. Elle en tire des conséquences pour mieux expliquer les pratiques actuelles et futures et élabore des modèles pour anticiper l'avenir et prévoir un aménagement durable de nos espaces de vie. Elle essaye d'expliquer les processus spatiaux, en posant les questions suivantes : comment se localisent les hommes et leurs activités dans le milieu ? Pourquoi s'y sont-ils implantés ? Qui s'y est installé au cours de l'Histoire ? Jusqu'où ont-ils pu étendre leur territoire de vie ? Comment vivent-ils dans ces milieux ? À partir des réponses à ces questions, les géographes interprètent et expliquent la distribution des hommes, les interactions contre les facteurs naturels et humains, les conséquences de ces actions sur l'environnement et les manières de l'aménagement. Si sa démarche est celle d'un inventaire rassemblant les conditions de nature et les acquis des générations précédentes, elle n'en est pour autant pas qu'un catalogue ; son domaine est le présent, sa double mission, la description et la diversité des lieux vécus et voisins et de leur ouverture sur l'extérieur.

Ce qui fait alors l'intérêt et la pertinence de l'étude géographique, c'est qu'elle analyse comment chacun, à partir d'un lieu donné, se représente le monde de manière cohérente. Ainsi la géographie nous rappelle l'importance des lieux, de la qualité de vie, de la responsabilité territoriale, de la solidarité spatiale. Elle s'attache à démêler les liens entre espace géographique, physique et humain, vie économique, culturelle et sociale, en proposant des modèles pour systématiser les explications. Grâce à ses explications, chacun peut suivre de grands processus spatiaux, les décrire (par des mots, croquis, statistiques), les expliquer de manière générale et saisir les impacts de l'imparfaite représentation que les hommes ont du monde sur leurs décisions géographiques. Cette représentation influence aussi leur imaginaire sur l'aménagement spatial et sur les conséquences des catastrophes. Son objet est donc l'analyse, selon des visions variées, de la manière dont les sociétés distribuent, aménagent, se représentent et luttent pour vivre dans l'espace. Dans le cas de notre région, les crues du Chéelif ou les tremblements de terre ont remodelé à maintes reprises le paysage physique et social. L'épisode colonial entre autre a généré sur la terre et les hommes des bouleversements considérables. Cet espace vaste, diversifié et riche fait

que depuis toujours la géographie de cette vallée joue un rôle non négligeable dans l'histoire du pays.

L'Histoire, quant à elle s'intéresse au temps, aux événements humains aux processus naturels qui ont modifié l'espace géographique et humain. De plus, toute histoire de société implique et signifie en même temps ancrage dans l'Histoire. Aussi notre objet d'étude ne peut être abordé sans le recours à cette discipline tout comme la littérature ne peut être envisagée indépendamment de l'Histoire. Cette dernière reste un matériau privilégié de la production littéraire sous toutes ses formes. Œuvres de fiction, autobiographies, essais, mémoires, relation de voyage etc. entremêlent Histoire et imaginaire à des degrés divers.

La littérature est certes conditionnée par l'Histoire dans laquelle elle s'inscrit et en conditionne la transmission à son tour. Et la rencontre de ces deux disciplines implique la mise en œuvre d'un certain nombre de moyens, de techniques d'écriture dont l'intérêt réside pour le lecteur averti, dans leur interaction et de voir en fait comment Histoire et Littérature s'en trouvent modifiées. Ainsi le roman, genre fictionnel par excellence, puise toujours dans l'Histoire de quoi nourrir ses fictions et leur donner leur part de vraisemblance. Le roman historique, particulièrement, emprunte à l'Histoire un cadre, une reconstitution de détail qui donne un cachet de dépaysement tout en informant. La séduction que ce genre exerce sur le public vient de ce poids de véracité ; par le détour du roman, le lecteur comprend mieux le passé et s'approprie son présent. La reconstitution romanesque va aider à éclairer le passé ou un moment du passé et en même temps expliquer le présent.

De plus, les changements qui surviennent à un moment donné dans le domaine économique, avec leurs répercussions sur les plans politique et idéologique, ne peuvent manquer d'exercer une influence plus ou moins profonde sur les conditions de production et de réception littéraires. Aussi bien la production que la réception d'une œuvre littéraire sont déterminées de façon ouverte par des facteurs d'ordre social qui varient en fonction des époques. Cet ancrage dans la réalité sociale implique une dialectique qui s'instaure entre le présent et le passé ou la tradition. A différents niveaux on observe une dynamique entre les pôles de l'œuvre et du lecteur, de l'œuvre et de la société, du présent et du passé. Dans cette optique, il ne faut pas perdre de vue, qu'à certains moments, dans certaines conditions, parce qu'il est beaucoup moins compromis idéologiquement que le texte

historique, parce qu'il est un moyen de transgression de l'idéologie dominante, c'est le texte littéraire ou "l'histoire – récit" qui « donne une image plus adéquate de la réalité ». C'est lui qui « travaille » le mieux la réalité et la donne à connaître. Il s'agit donc pour l'analyste de voir comment l'introduction de l'Histoire dans la littérature « entraîne des modifications profondes des éléments romanesques » pour reprendre cette citation de Pierre Barbéris dans *Le prince et le marchand*²⁰.

Ainsi dès lors qu'il s'agit de la représentation d'un lieu, la géographie et l'histoire sont immanquablement convoquées. Notre association de textes divers ressortissant essentiellement au témoignage, au récit de voyage et à la fiction obéit à deux motivations :

- La réalisation d'un travail mémoriel et littéraire dont l'ambition est de contribuer à la connaissance de l'expression textuelle d'une région d'Algérie qui reste méconnue.

- Le désir d'un regard réflexif et distancié sur l'enseignement littéraire en milieu plurilingue qui se concrétise par l'élaboration d'un recueil pouvant être exploité sur le plan didactique. Ouvrage qui propose aux enseignants et aux étudiants des pistes de travail concrètes pour aborder les notions indispensables à toute étude littéraire.

Elle nous permet également, de voir, comment l'armée coloniale investit un espace géographique et le transforme, comment ce lieu est représenté au niveau des différentes productions, comment l'Histoire se dévoile à travers ces écrits de genres variés : relations historiques, (*Lettres de Saint Arnaud*), roman historique, (*L'amour, la fantasia* d'A. Djébar), nouvelle (*Les enjôlés* d'Isabelle Eberhardt), satire (*Tartarin de Tarascon*, d'A. Daudet), autobiographie (*Au fil des ans et des mots*, de Paul Robert), théâtre (*Le Séisme*, d'Henri Kréa) légende, poésie, etc.

Ainsi que le montre cette énumération de textes, notre approche est pluridisciplinaire parce que notre problématique exige de diversifier les points de vue d'une part, et que d'autre part, la variété des textes constituant notre corpus d'étude nous impose d'emprunter des outils d'analyse à l'histoire, à l'anthropologie, à la sociologie et à la linguistique. Celle-ci, sous les différentes formes prises en approche du texte littéraire, a toujours informé nos analyses. Elle nous a déterminée sur le plan didactique à aborder les textes par le biais de la lecture méthodique. En effet, les analyses linguistiques et psycholinguistiques sur la lecture ont mis en évidence que la lecture ne se réduit pas à un processus linéaire de constatation d'une signification mais engage un processus dynamique

²⁰ Pierre Barbéris, *Le prince et le marchand*, Paris, Fayard, 1980, p. 142.

de construction du sens. En clair, il s'agit de familiariser, d'initier nos étudiants à la lecture méthodique par la mise en œuvre des outils d'analyse sur des textes relativement brefs. Le recours à l'Histoire et à la géographie dans l'appréhension de textes littéraires ou autres, induit une approche plus motivante. Ces deux disciplines permettent une appréhension plus critique du texte et surtout l'esquisse d'une culture régionale grâce au point d'ancrage choisi qui est pour notre projet, l'étude d'un lieu qui leur est à la fois familier et étranger.

Ce lieu est évoqué différemment selon les auteurs, tout en ayant comme point commun un espace géographique situé dans la région du Chélif. Pratiquement tous les écrivains choisis ont séjourné ou traversé la plaine du Chélif à un moment donné. Si ces auteurs sont d'horizons divers, leur point commun reste l'évocation de lieux situés dans cette plaine d'Algérie. La lecture de cette aire géographique se faisant le plus souvent en termes d'opposition entre espace européen et espace autochtone dévoile déjà l'idéologie coloniale et la violence qui a présidé à la création d'une ville qui deviendra chef-lieu d'un immense département.

En effet, la création d'Orléansville (aujourd'hui Chlef), d'abord simple camp militaire, sur un territoire assez vaste, a provoqué de grands bouleversements sur tous les plans. Elle a entraîné notamment, l'apparition « d'un chapelet » de villages coloniaux et donc modifié la géographie physique et humaine de la région. Aspect que nous aborderons plus en détail à la fois dans le chapitre consacré à l'étude géographique et historique de la région et à travers l'étude de la toponymie.

Ce qu'il faut souligner c'est que l'espace est vécu différemment en fonction du lieu où l'on se situe et en fonction de l'échelle considérée. Sa manifestation en est le territoire, d'où la nécessité d'éclaircir cette notion ainsi que les notions de lieu, et de représentation spatiale de même que celle d'une forme particulière : la description. De fait, la cohérence de cette anthologie provient de son appui sur ce constat : la représentation de lieux est intimement liée à leur histoire mais surtout à la manière dont cette histoire est mise en texte. Aussi c'est sur cette notion de texte que s'appuient la conception et l'exploitation de ce recueil à but tout à la fois didactique et littéraire. On se réfèrera aux méthodes maintenant bien connues de la théorie de l'énonciation et du point de vue sociocritique.

Théorie de l'énonciation et Point de vue sociocritique

Emile Benveniste nous propose de distinguer dans la langue une double dimension ; d'une part, la langue en tant qu'elle signifie comme ensemble clos de signes; d'autre part, en tant qu'elle agit c'est-à-dire qu'elle relie au monde. Cette double dimension de la langue va bouleverser le mode de lecture d'un texte car il faut déterminer au préalable la situation d'énonciation qui a engendrée une production donnée. Le texte par son ordre sémantique est en référence à une situation de discours précise. Autrement dit, le texte est un énoncé qui renvoie essentiellement à une situation d'énonciation, l'énonciation étant définie comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »²¹, acte que l'on oppose à l'**énoncé**, objet linguistique qui résulte de cet acte. Cependant, selon Dominique Maingueneau et Olivier Ducrot :

« La notion d'« acte individuel d'utilisation » soulève néanmoins des difficultés parce qu'elle associe énonciation et production d'un énoncé par un individu, ce qui pour de nombreux phénomènes ne va pas de soi. Aussi peut-on avec O. Ducrot affaiblir cette définition en disant que l'énonciation est « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. »²²

De fait la notion de situation d'énonciation étant au cœur de toute réflexion sur l'énonciation, elle peut être considérée comme le contexte empirique de production de l'énoncé, ou comme la situation impliquée par l'énonciation de tel ou tel genre de texte, la mise en scène de la parole :

« Pour lever cette équivoque attachée au terme « situation d'énonciation », il vaut mieux réserver cette notion aux linguistes qui travaillent sur des énoncés d'un point de vue strictement linguistique. Quand il s'agit de textes (relevant de « genres » c'est-à-dire de dispositifs de communication socio historiquement définis), on parlera plutôt de **contexte de production** pour désigner les conditions empiriques de production d'un texte [...] en revanche on parlera de **scène d'énonciation** pour la situation dont le texte prétend surgir [...] celle où le lecteur entre en contact avec une instance proprement littéraire dans un temps et un espace définis par l'énonciation du texte. »²³

En un sens si l'énonciation, la sémantique et l'orientation argumentative sont trois paramètres qui constituent autant de points d'ancrage ou de modes d'accès pour l'analyse,

²¹ Emile Benveniste, cité par André. Jacob, *Genèse de la pensée linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 288.

²² Olivier Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris, Ed. de Minuit, 1984, p. 179 cité par Dominique Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire*. 4^e édition. Paris, Nathan, 2003, p. 11.

²³ D. Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire, op. cit.*, p. 11.

il n'en demeure pas moins que cette notion de texte resterait incomplète sans la référence au point de vue sociocritique pour qui, le texte littéraire, œuvre d'art et de langage est avant tout produit social, s'inscrit dans un ou plusieurs courants idéologiques et donne à voir une certaine vision du monde. Pierre Zima précise :

« Toutes les théories rhétoriques seraient dénuées de sens si la construction sémantique et syntaxique (« la substance proprement linguistique ») du discours était sans rapport avec ses effets sociaux. »²⁴

Pour la sociocritique, les propriétés formelles d'une œuvre ne peuvent livrer tout leur sens que si on les rapporte aux conditions socio-historiques de leur production, à la visée idéologique de l'écrivain, à sa conception du travail littéraire et à son insertion dans la société de l'époque. Donc pour mieux saisir la ou les cultures et la langue ou les langues à l'œuvre dans le texte, il est indispensable de s'intéresser aux origines socioculturelles et linguistiques de l'écrivain. Autrement dit la question du texte et de sa lecture doit être envisagée en tenant compte de l'ancrage de l'œuvre littéraire et de ses différents pôles (auteur – texte - lecteur) dans la réalité sociale c'est-à-dire en tenant compte d'une part, de l'ensemble du processus de communication littéraire sur la chaîne auteur- œuvre- lecteur, et, d'autre part, en le situant dans un ensemble de phénomènes directement liés à la réalité sociale. « On peut dire en effet, avec D. Kliche, que la littérature est société, qu'elle fonctionne *comme* une société et qu'elle est dans la société. »²⁵

Cet ancrage dans la réalité sociale ne doit pas être considéré comme une évidence qu'il suffirait de mentionner mais comme constitué de rapports complexes, notamment entre production et réception qu'il importe d'analyser de manière approfondie car l'ancrage dans la société implique et signifie en même temps ancrage dans l'histoire. Les changements qui surviennent à un moment donné dans le domaine économique et les répercussions sur les plans politique et idéologique qu'ils induisent, ne sont pas sans effets plus ou moins profonds sur les conditions de production et de réception littéraires.

Dans *Le Degré zéro de l'écriture*²⁶ Roland Barthes précise en effet, le triple rapport qui commande l'entreprise littéraire et l'analyse critique et qui tient compte des rapports de

²⁴ Pierre V. Zima, *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, 1985, « Vers une sociologie du texte », p. 129.

²⁵ Dieter Kliche, *Sozialistische Kultur und Literaturrezption*, in *Gesellschaft – Literatur - Lesen, Aufbau Verlag, Berlin und Weimar, 1976*, p. 297, cité par Yves Gilli, « texte littéraire, réalité sociale et histoire », in *Annales littéraires de l'université de Besançon, Texte littéraire et histoire, approche théorique et pratique à la lumière des récentes recherches européennes*, n° 312, Paris-Besançon, Les Belles Lettres, 1985, p. 33.

²⁶ Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Le Seuil, coll. « Point », 1953.

l'écrivain à l'origine, à l'histoire, au pouvoir. Selon lui, « L'écriture est une fonction : elle est le rapport entre la création et la société, elle est le langage littéraire transformé par sa destination sociale »²⁷. Pour Barthes, l'écriture c'est plus précisément « le choix de l'aire sociale au sein de laquelle l'écrivain décide de situer la nature de son langage » et c'est pourquoi « le langage n'est jamais innocent ». Importance sociale donc et rôle idéologique d'une pratique, l'écriture, dont toutes les formes manifestées *littéraires* et *non littéraires*, sont liées, dont tous les types de discours sont en relation d'intertextualité.

Pour Claude Duchet il s'agit d'interroger *la mise en texte*²⁸ c'est-à-dire la prise en charge par le texte romanesque du discours social. Selon Marc Angenot, cela représente un dilemme car le texte littéraire est immergé dans le discours social. Pour lui :

« la sociocritique veut mettre en valeur ce qui fait la particularité du texte comme tel et faire voir les procédures de transformation du discours en texte et **l'effet littéraire** ne peut être jugé et mesuré que par rapport au système socio discursif global dans lequel il s'engendre. [...] la littérature est en effet polysémique[...] elle ne fait que refléter non pas le réel comme naguère on a pu le dire ; mais le discours social dans sa confuse mouvance et son incapacité essentielle à jamais pouvoir connaître, ce réel dont l'énigme, décidément ne se résout pas. Elle n'est qu'un certain (et incertain) travail après coup sur le discours social et qui tire son caractère du fait de **venir après que tout soit déjà dit.** »²⁹ (Souligné par l'auteur).

Plus simplement, le texte littéraire ayant une existence et une signification historique et sociale, la sociocritique vise, selon Jean Peytard à définir « une méthode de lecture de texte. Le texte étant aussi bien constitué par une citation, un titre de roman, une page prélevée, que par une œuvre complète. »³⁰

Pour nous, en privilégiant la représentation de cette portion de la plaine du Chélif dans l'imaginaire à travers les textes littéraires et para-littéraires, l'orientation socio-historique s'impose d'elle-même. Comme s'est imposé, par l'option d'une orientation didactique, le choix de plusieurs genres d'expression. En effet, dans cette perspective, la diversité des histoires et des genres devient source d'un riche système de variantes, organisables dans un regroupement de thèmes communs voire récurrents tels le climat (la chaleur), les catastrophes naturelles (les crues du Chélif, les séismes), un fait historique

²⁷ R. Barthes, *op. cit.*, p. 11.

²⁸ Claude Duchet, *Sociocritique*, Paris, Fernand Nathan, 1979.

²⁹ Marc Angenot « Que peut la littérature ? Sociocritique et critique du discours social » in J. Neefs et M.-C Ropars (dir.), *La politique du texte*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, p. 12 et 21.

³⁰ Jean Peytard, *Littérature et classe de langue*, Paris, Crédif-Hatier, 1983, coll. « LAL », p. 109.

marquant (les «enfumades» du Dahra), l'histoire des lieux, qu'ils soient séculaires ou des créations coloniales ou hybrides.

Les extraits proposés, leur mode de rassemblement et de classement, par période et par thème, se veulent avant tout oeuvre de mémoire, témoignage sur une région dont la représentation au niveau de l'imaginaire est très controversée et parce que « C'est peut-être dans les anthologies que les cultures nationales peu diffusées peuvent trouver un lieu d'expression privilégié. »³¹

Par ailleurs, nos nombreuses et inévitables références à la représentation spatiale nous obligent à définir certaines notions :

Le lieu (*locus* en latin ou *topos* en grec) est la réponse à la question « où ? » Il est le fondement même de la géographie qui interprète toujours l'espace à partir d'une localisation. On ne peut certes se situer que par rapport à un repère. La localisation pose alors le problème épineux « **de point de vue** ». Ce dernier, qui est par définition multiple car subjectif, a un impact déterminant sur notre perception du monde. Tout jugement se faisant à partir d'un « point de vue » qui est une « **prise de position** », on touche là au vif de l'objet assigné au programme scientifique, ce qui explique notre choix de textes sur la région sous forme d'anthologie. En effet l'option anthologique nous semble la plus appropriée pour multiplier les points de vue et déterminer la représentation collective d'une région à partir des représentations individuelles. Si la localisation est donc une notion relative, il faut la construire en relation avec d'autres éléments, par rapport au milieu naturel environnant (c'est-à-dire le site) et par rapport au point de vue des autres (c'est la situation). En définitive le lieu est ce point de l'espace que l'on s'approprie et à partir duquel on perçoit le monde.

Le territoire est le cadre spatial dans lequel est établie une communauté humaine, c'est donc une portion d'espace contrôlée et appropriée, y compris symboliquement, par une société donnée. L'occupation coloniale du territoire dans le cas de l'Algérie est un objectif géographique de la guerre qui a modifié profondément l'espace social. Pour exemple, et non le moindre, la création d'un espace étatique a bouleversé l'espace tribal dans le pays tout comme la création d'Orléansville au confluent du Chélif et de l'oued

³¹ E. Fraisse, *Les anthologies en France, op. cit.*, p. 111.

Tsighaout a modifié aussi bien l'espace physique que l'espace social de la région. Un autre problème lié au concept d'espace est de savoir s'il est organisé ou non. L'intérêt de « la production spatiale » est qu'elle permet de savoir si un espace est subi ou désiré. Le principe d'un espace « organisé » est relativisé autour de l'idée d'un « espace produit » ou d'un « espace vécu ». Ainsi le projet de l'aménagement spatial de la nouvelle cité qui nous est donné par Saint Arnaud dans une lettre à son frère :

« La position géographique et politique d'Orléansville est telle que, par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. Il faudra donner bien des coups de pioche et de truelle et planter bien des arbres, tracer des routes et creuser des canaux ; mais nous arriverons, tout se fera. »³²

Un autre exemple, à l'échelle de la région qui nous intéresse, nous est encore fourni par Saint Arnaud lorsqu'il occupe la ville de Miliana. Il relate le réaménagement du territoire conquis ainsi :

« Dans une ville où huit cents hommes et vingt officiers se logeaient avec peine, j'ai placé deux mille quatre cents hommes et cent cinquante chevaux, de l'artillerie, et je n'ai employé ni une tente ni un gourbi en feuillage. Cinq cents hommes de corvée déblayaient les maisons, les maçons rétablissaient les moins ruinées : une activité débordante, communiquée électriquement, relevait tout cela. [...] Les Arabes rentrent en masse dans Milianah. Je leur ai nommé un hackem, un muphti, un cadî, des chaouchs. J'ai rendu une mosquée à leur culte. Il y a quelques jours, Milianah ne retentissait que de coups de fusils : aujourd'hui, du haut du minaret, la voix du Muezzin annonce l'heure de la prière. C'est un songe. »³³

La ville détruite par l'armée française est reconstruite par celle-ci qui l'occupe de façon durable. Son territoire est réaménagé et les Arabes sont autorisés à se réinstaller mais sous l'égide de l'occupant. L'espace chélifien est donc autant le produit de l'histoire que de la géographie c'est-à-dire celui d'aménagements qui ont systématiquement tentés de le rationaliser. L'étude géographique d'une région donnée propose de voir le territoire comme résultat du rapport étroit entre un groupe social et une représentation collective de l'espace. Ainsi que le précisent les géographes :

« A un moment donné, la représentation spatiale permet d'établir une correspondance entre un groupe et un espace en termes d'affinité élective, d'appropriation,

³² *Lettres du maréchal de Saint Arnaud*. Publ. par Adolphe Leroy de Saint-Arnaud, Paris, Michel Lévy frères libraires-éditeurs, 1855, tome 2, p. 4-5.

³³ *Ibid.*, *Lettres du Maréchal de Saint Arnaud, op. cit.*, p. 1-2.

d'identification, d'affiliation, processus complexe dit de territorialisation. Pour un groupe, territorialiser revient à investir un espace en y multipliant les lieux et les réseaux sur un mode à la fois concret et symbolique. On comprend que dans ces conditions, le territoire pousse parfois à la quête des limites, provoque la construction de barrières, engendre à la délimitation de frontières, et qu'il soit souvent assorti d'une dimension juridique. »³⁴

L'intimité des rapports qu'entretient chaque personne avec l'espace géographique, l'étroite imbrication de ce dernier et des projets de chaque société sont à tout moment influencés par les représentations individuelles et collectives de l'espace, et donc les images du territoire dans lesquelles s'inscrivent le temps individuel et le temps social.

La notion de représentation spatiale se rattache donc davantage au registre des représentations collectives, elle appartient à la catégorie des représentations sociales. Se représenter l'espace c'est aussi se représenter ceux qui l'occupent et ceux qui l'ont façonné. Les représentations de l'espace varient selon l'âge, le sexe, les modes de transports, etc. Les représentations spatiales correspondent, à un moment donné, aux schémas, véritables remodelages ou reconstitutions, suivant lesquels un groupe se représente l'espace proche ou l'espace lointain, le sien ou celui des autres. Il le fait en fonction de connaissances pratiques certes, mais aussi en fonction des systèmes d'idées, de valeurs, de projets auquel il donne corps.

La construction des représentations spatiales est un processus de longue durée qui mobilise l'ensemble des savoirs et savoir faire à partir desquels une société conçoit un espace, l'ordonne, le pratique et lui donne sens. Les représentations spatiales ou cartes mentales ainsi construites deviennent plus ou moins consciemment des références utilisées dans les jugements, les conduites et l'action, relatifs à l'espace que chaque groupe engage vis-à-vis de lui-même, ou vis-à-vis des autres. Comme l'illustre cet extrait d'un procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville :

« Nous savions, se disent les habitants que le pays d'Orléansville longtemps calomnié par tous, à Paris comme à Alger sur la foi de quelques touristes plus ou moins officiels qui n'avaient fait que traverser la contrée en courant, ignoré de ses chefs naturels qui n'y

³⁴ Annette Ciattoni et Yvette Veyret (dir.), *Les Fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2003, coll. « Campus », p. 22-23.

étaient même jamais venus, était il y a quelques années encore sous le coup d'une réputation défavorable et que nous affirmons imméritée. »³⁵

Ce que nous verrons au fil de l'analyse de textes du premier ensemble de notre anthologie, productions relevant de tous les registres de la dynamique sociale, et qui intègrent une expérience territoriale collective unique : l'aménagement spatial d'une région avec la création de villes et de villages s'égrenant tout le long de la plaine du Chélif.

Nous avons choisi de privilégier une forme, la description, pour étudier ses mécanismes à travers un éventail de textes sans se limiter au seul genre romanesque d'une part, car « la littérature n'est jamais simplement la somme des œuvres individuelles, mais se constitue tout autant à travers les relations que ces œuvres tissent entre elles »³⁶. D'autre part, du côté du récepteur, notamment la reconstruction de l'œuvre implique toujours d'abord la reconnaissance des conventions discursives générales dont elle relève.

Les différentes approches de la notion de description s'accordent à voir dans la description une pratique propre à la convention courante. Liée à la fonction référentielle du langage qui désigne les éléments de l'univers réel que le locuteur veut distinguer, la description en énumère les propriétés sur le mode du commentaire évaluatif. On ne décrit pas pour simplement constater l'existence de l'objet et en énumérer les aspects, on décrit *pour*, à l'intention d'un destinataire. La prise en compte de celui-ci infléchit la fonction que l'on attribue à la description, laquelle peut être élogieuse ou critique.

Décrire, c'est *écrire à propos de* : l'étymologie nous autorise à voir dans la description l'une des procédures essentielles de l'écriture littéraire : dire le monde, objets et paysages, lignes, formes, volumes, couleurs, ce qui du monde se donne à appréhender par un sujet doté de cinq sens, (notamment celui qui privilégie la description). Décrire c'est représenter le monde par l'écriture. Pour notre part, comme les textes choisis évoquent la représentation d'un lieu sur une durée assez longue, nous avons opté pour les présenter dans l'ordre chronologique. Cela permet d'étudier l'évolution de cette représentation à travers les différentes descriptions et les différents points de vue que cela implique. Notre choix aussi pour la forme anthologique s'il a pour origine le désir de partager une rencontre

³⁵ Archives municipales, Procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville en date du 9 novembre 1858.

³⁶ *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, Paris, 2001.

personnelle, répond surtout à une préoccupation didactique : dresser un tableau organisé d'un aspect d'une littérature consacrée à un lieu en donnant à lire des extraits significatifs sur la représentation de ce lieu.

L'exposition des textes d'hier visant à rendre lisibles ceux d'aujourd'hui, elle permet d'établir une certaine généalogie. Comme le souligne aussi Emmanuel Fraisse : « l'anthologie est par définition une organisation de la mémoire et une relecture des textes qu'elle conserve »³⁷, elle s'institue de fait, comme un univers de formes, de thèmes de types discursifs saisi comme reflet d'un art marqué par l'histoire et devient nécessairement « miroir orienté » d'une littérature. Notre objet d'étude ayant pour titre : « la plaine du Chélif à travers les textes », a donc pour corollaire l'histoire et la description d'un lieu à travers différents supports. Le choix de cet intitulé nous permet de transformer notre corpus qui est déjà un groupement de textes en « montage didactique », pour en orienter la lecture. Ce montage esquisse en effet, les premiers traits d'un projet de lecture pour chacun de ces textes mais encore il détermine le type de relation entre chacun des textes et fournit un cadre pour l'enchaînement des séances.

De fait, même si cet intitulé ne fait pas état des différences et des spécificités de chacun de ces textes, il les rapporte à une série d'invariants (la description et l'évocation de lieux constitutifs d'une région) et laisse donc une certaine latitude à l'enseignant pour la construction d'une séquence didactique. Ce dernier peut définir pour le même groupement de textes, sous le même intitulé, des problématiques textuelles différentes en fonction desquelles il ajustera l'ordre d'étude des textes et, corrélativement la succession des séances. Enfin, il permet l'ébauche d'une perspective commune à l'ensemble de ces textes, une ébauche doublement thématique et problématique :

La description désigne à la fois une forme dont le contenu, une liste plus ou moins exhaustive et disposée d'une certaine manière de particularités physiques, sociales etc. L'appartenance au code esthétique du réalisme et du naturalisme suscite à la fois la récurrence de certains motifs et la résurgence, d'un texte à l'autre, de pratiques scripturales spécifiques.

³⁷ E. Fraisse, « Mémoire et anthologies », in *Mémoire, mémoires*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 1999, p. 21.

S'agissant de notre corpus, il faut faire mention de l'insistance dépréciative des descriptions faites *a posteriori*. On voit en effet les auteurs souligner à plaisir l'aspect de désolation et la chaleur élevée de la région qui en donne une image bien peu hospitalière, ainsi cette description de Maupassant :

« Dans la plaine jaune, interminable, quelquefois on aperçoit un bouquet d'arbres, des hommes debout, des Européens hâlés, de grande taille, qui regardent défiler les convois, et, tout près de là, de petites tentes pareille à de gros champignons, d'où sortent des soldats barbus. C'est un hameau d'agriculteurs protégé par un détachement de ligne. Puis dans l'étendue de terre stérile et poudreuse, on distingue, si loin qu'on le voit à peine, une sorte de fumée, un nuage mince qui monte vers le ciel et semble courir sur le sol. C'est un cavalier qui soulève sous les pieds de son cheval la poussière fine et brûlante; et chacune de ces nuées sur la plaine indique un homme dont on finit par distinguer le burnous clair, presque imperceptible. De temps en temps des campements d'indigènes. On les découvre à peine, ces douars, auprès du torrent desséché où des enfants font paître quelques chèvres, quelques moutons ou quelques vaches (*paître* semble infiniment dérisoire). Les huttes de toile brune, entourées de broussailles sèches, se confondent avec la couleur monotone de la terre. »³⁸

Cette détraction que l'on ne trouve pas au même degré dans les premiers écrits se généralise et devient progressivement une figure obligée de la région ou de la ville selon qu'on la traverse ou qu'on y habite. C'est en ce sens que la description qui se veut peinture fidèle du réel dans l'écriture réaliste reste éminemment entachée de « soupçon » car il n'est pas possible d'établir une distribution nette entre objectivité et subjectivité, sinon un jugement à partir d'un point de vue qui comme nous l'avons dit plus haut est « une prise de position ». Faute de pouvoir conduire une analyse méthodique de ces « regards croisés », on en livre simplement quelques illustrations discursives, ainsi ce passage d'un Médecin-major des Armées vantant l'emplacement et la salubrité d'Orléansville :

« En effet, la vaste plaine du Chélif, l'une des plus grandes et des plus riches au nord de l'Afrique, peut être considérée comme la plus susceptible d'être habitée, puisqu'elle est moins marécageuse et par conséquent insalubre. Orléansville se trouve merveilleusement située pour devenir un centre de colonisation. Des routes nombreuses la font communiquer avec *Alger, Milianah, Mostaganem, Oran et Mascara*. Une route de *Ténès*, passant par *Orléansville* et *Thiaret*, mettrait en communication directe et les besoins mutuels des populations du sud et du nord. Ce nouvel itinéraire, qui traverserait les hauts plateaux du Sersou et du Gebel-Amour, pourrait un jour être suivi de préférence par les caravanes qui font le commerce de l'intérieur de l'Afrique. »³⁹

Et sur un autre mode Alphonse Daudet consacre quelques lignes à la description de la région. La citation des lieux communs y est ambivalente, ironique en même temps

³⁸ Guy de Maupassant, *Lettres d'Afrique* (Algérie, Tunisie), présentation de Michèle de Salinas; Paris, La boîte à documents, extrait du chapitre intitulé «La province d'Oran», 1990, p. 305-306.

³⁹ Robert Pontier, *Souvenirs de l'Algérie ou Notice sur Orléansville et Ténès*, Cambrai, F. Deligne, imprimeur libraire de l'Archevêché, 1854, p. 1-3.

burlesque et grinçante et l'on peut lire très exactement dans les attitudes qui y sont mises en scène, la dualité de sa disposition à l'égard de l'Algérie :

« Pendant un mois, cherchant des lions introuvables, le terrible Tartarin erra de douar en douar dans l'immense plaine du Chélif, à travers cette formidable et cocasse Algérie française, où les parfums du vieil Orient se compliquent d'une forte odeur d'absinthe et de caserne, Abraham et Zouzou mêlés, quelque chose de féérique et de naïvement burlesque [...] ...Curieux spectacle pour des yeux qui auraient su voir. Un peuple sauvage et pourri que nous civilisons, en lui donnant nos vices [...]

Puis tout autour, des plaines en friche, de l'herbe brûlée, des buissons chauves, des maquis de cactus et de lentisques, le grenier de la France!...Grenier vide de grains, hélas! Et riche seulement en chacals et en punaises. Des douars abandonnés, des tribus effarées qui s'en vont sans savoir où, fuyant la faim, et semant les cadavres le long de la route. De loin en loin, un village français, avec des maisons en ruine, des champs sans culture, des sauterelles enragées, qui mangent jusqu'aux rideaux des fenêtres, et tous les colons dans les cafés, en train de boire de l'absinthe en discutant des projets de réforme et de constitution. Voilà ce que Tartarin aurait pu voir, s'il s'en était donné la peine... »⁴⁰

Une dernière illustration, celle-ci d'un véritable guide que les contraintes de concision rédactionnelle, le public français auquel il est destiné et la date de publication (le centenaire de la colonisation) conduisent à reprendre quelques clichés, mais cette fois valorisants. Textualité apprêtée de fioritures, conditionnée pour une consommation touristique convenue, dans la pratique de laquelle le stéréotype trouve son accomplissement :

« Et puis, voici Orléansville. Je ne sais quel est, au gros de l'été, l'aspect de cette capitale d'une région torride, mais je sais bien que, dans les mois touristiques, elle s'entourne d'une aimable ceinture d'arbres et de jardins. C'est la revanche des régions qui doivent toute leur verdure à l'arrosage artificiel que de la disposer avec art et de savoir profiter de l'eau jusqu'à la dernière goutte. [...] Au nord, même si le Chélif, selon le mot d'un géographe prudhommesque, «coule à sec», c'est-à-dire entre des rives dont la hauteur jure avec son mince débit, de beaux eucalyptus, des cyprès compacts abritent ou jalonnent d'opulentes cultures de vignes, d'orangers et de grenadiers. Au sud-ouest, Orléansville a sauvé ou créé en partie cent hectares de pins et de cargoubier, un Bois-de-Boulogne assez inattendu ici. La ville elle-même, en dépit de ses murailles à créneaux et de ses rues tirées au cordeau, s'est efforcée vers un urbanisme coquet, signe de prospérité. Les rues y sont larges au point que les blancs immeubles à deux étages ont l'air d'attendre des étages complémentaires. Quelques maisons traitées en style mauresque, un palais de justice dont la porte est d'une amusante polychromie, de nettes et claires boutiques, un square élégamment dessiné [...] une mosquée neuve et fort élégante, avoisinant une école de tapis et de broderies, voilà de quoi passer quelques heures sans ennui. Et peut-être n'est-il pas inutile, pour montrer la vie de ces sous-préfectures algériennes et l'esprit d'initiative de leurs édiles, de signaler que celle-ci s'est offerte – en plein royaume de l'aridité – le luxe trop rare en France d'une piscine municipale. »⁴¹

⁴⁰ Alphonse Daudet, *Tartarin de Tarascon*, Paris, 1872, réédité par l'école des loisirs, Paris, 1981, Chapitre V Troisième épisode, p. 120-122.

⁴¹ Georges Rozet, *Alger, Blida et la vallée du Chélif*, Publication du centenaire de l'Algérie, Paris, Horizons de France éditions, 1930, p. 37-54.

Approche didactique

Nous avons donc choisi de rassembler ces textes sous le mode anthologique afin de mieux cerner la naissance et l'évolution d'un lieu à travers des textes de forme et de genre variés en accordant le primat à la chronologie. Notre anthologie ayant pour but d'esquisser l'image textuelle d'une région, des extraits courts et nombreux, doivent rendre sensible l'évolution historique et déployer l'éventail des sujets, des formes, et des tons.

S'agissant de notre corpus nous avons opté pour un faisceau de caractéristiques typologiques, thématiques et esthétiques que nous avons rassemblé et traduit sous l'intitulé « la plaine du Chélif à travers les textes » et ce dans la perspective de son exploitation didactique en classe de français langue étrangère. Il s'adresse en priorité à un public spécifique, des étudiants algériens préparant une licence de français et dont le niveau de langue est plutôt « intermédiaire » qu'« avancé » si nous nous référons aux tests d'évaluation proposés par le CERL (cadre européen de référence des langues), licence particulière où l'enseignement de la langue reste étroitement associé à celui de la littérature.

Ainsi notre recueil de textes, s'il n'a pas de visée ou de méthodologie purement pédagogique, entend suggérer des prolongements didactiques pour un public spécifique, celui des enseignants de français langue étrangère et des étudiants en licence de FLE. En effet, sur le plan de la formation des enseignants, la typologie de textes que nous proposons peut donner lieu à l'élaboration d'un matériel didactique intéressant au niveau de l'analyse des textes, de la production à la construction de schéma didactique ou de types de séquences didactiques. L'autre prolongement didactique qui concerne l'expérimentation et donc les apprenants, est de former les étudiants à l'analyse textuelle par la pratique de la lecture méthodique. Cette dernière renvoie à une conception qui juge utile de proposer des méthodes, des techniques d'analyse, afin d'engager les apprenants dans une démarche active de production de sens. Elle permet de proposer de nombreuses activités pédagogiques en appréhendant le texte de façon globale. En outre, les directives du programme officiel sont claires, si l'on se réfère par exemple aux orientations proposées pour l'enseignement du module « didactique des textes littéraires », elles sont énoncées ainsi :

Instructions officielles de la licence d'enseignement de français (25 juin 1983)

« Cadre institutionnel et pédagogique sous-tendant l'enseignement du français et les objectifs assignés ou assignables à cet enseignement : (orienter surtout en fonction de l'enseignement des textes).

Les divers supports à l'enseignement d'une langue et leurs applications (textes littéraires et paralittéraires). [...]

Les pratiques relevant de ces supports,

Les approches des textes littéraires et les pratiques pédagogiques. »⁴²

Or, si la littérature occupe une place essentielle dans la formation de la personnalité et dans l'appropriation par chacun de la mémoire collective, son enseignement reste problématique dans une société qui n'a pas d'option claire entre l'enseignement de la langue française (réduite idéologiquement à être l'ex-langue coloniale) et l'acquisition d'une part du patrimoine littéraire. Ainsi en matière de langue française, on espère une sorte d'acquisition technique tout au long de la formation, « lavée » du contexte historique.

La double exigence – apprendre une langue et son contexte – est cloisonnée : l'enseignant doit : soit, porter son attention sur les difficultés linguistiques de ses apprenants qui donneront la priorité à l'acquisition d'outils simples qu'il espère immédiatement réutilisables, soit, transmettre un patrimoine littéraire qui le poussera à délaisser les apprentissages méthodologiques. En tout état de cause, apprentissage linguistique et acquisition d'une part de patrimoine littéraire ne sont pas incompatibles. Dans leur manuel, J. Biard et F. Denis abordent cette articulation :

« Sans une certaine connaissance du patrimoine littéraire propre à la langue enseignée il n'y a pas d'accès à une langue avertie de toutes ses ressources et sans travail sur la langue une véritable intelligence des œuvres est impossible. C'est dans le texte littéraire même, y compris et surtout avec des élèves en difficulté, que la langue se conquiert réellement : le texte littéraire a cette supériorité sur la communication [...] qu'il condense, complexifie et rend exemplaires les fonctionnements langagiers en les rapportant à d'autres scènes (l'imaginaire, l'historique, le collectif, etc.) où chacun, d'une façon ou d'une autre, joue son identité et cherche ses repères. »⁴³

Notre démarche vise à reconstituer, en les hiérarchisant, les différentes étapes que comporte la lecture méthodique, selon le cheminement suivant :

Notre objectif initial est d'élaborer une grille d'analyse s'efforçant d'être aussi complète que possible, afin de permettre au lecteur de choisir, en fonction du texte proposé

⁴² Arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique portant liste et contenu des modules composant le curriculum des études en vue de la licence d'enseignement de langue française du 25 juin 1983.

⁴³ Jacqueline Biard et Frédérique Denis, *Didactique du texte littéraire, progressions et séquences*, Paris, Nathan, 1993, coll. « Perspectives didactiques », p. 6.

et de l'angle de lecture adopté (groupement de textes thématique ou perspective d'étude de l'œuvre intégrale), les outils méthodologiques adéquats.

Notre second objectif est à partir d'un corpus représentatif des principaux genres et types de textes de proposer plusieurs manières de cette grille d'analyse. Si celle-ci inventorie des procédés récurrents, elle ne se borne pas à un recensement figé et systématique de catégories formelles. Mais elle conduit à élaborer des hypothèses de lectures synthétisées sous la forme d'un plan détaillé qui fait ressortir la spécificité de chaque texte étudié. Car c'est cette articulation entre le repérage des procédés d'écriture à l'œuvre dans un texte donné et la construction d'un plan interprétatif qui, à notre avis, constitue la difficulté majeure éprouvée par les étudiants.

3. Présentation du Corpus

Notre anthologie a pour date initiale : 1840 car c'est à cette date que Miliana va être assiégée et les soldats français pris au piège périront par centaines, ce qui déterminera la création du centre militaire d'Orléansville en 1843. L'anthologie commence donc par le poème d'Autran daté de 1841, qui relate la prise de Miliana, puis par l'insertion d'une lettre de Saint-Arnaud de 1842, date à laquelle Miliana est réellement investie par l'armée coloniale.

Le classement des textes a été déterminé par trois facteurs :

Le facteur géographique déterminant : la première caractéristique d'Orléansville c'est nous l'avons déjà dit, d'être une création coloniale et c'est sa position géostratégique qui a déterminé le choix de son emplacement.

Le facteur naturel : la chaleur, les crues et les séismes qui ont largement contribué à la construction d'un espace imaginaire fortement dépréciatif de la région.

Le facteur humain : personnages historiques qui ont contribué directement ou indirectement à la création de la ville, personnages témoins de l'essor d'une ville, du simple conducteur de travaux aux écrivains tels A. Daudet, G. de Maupassant, A. Kinglake, I. Eberhardt entre autres, beaucoup plus proche de nous, la relation d'écrivains natifs de la région tels Paul Robert, le lexicographe, Assia Djébar, Mohamed Magani. Tribus au potentiel fortement séditionnaire se livrant à des guerres intestines mais durement éprouvées par la spoliation coloniale. Le régime militaire a été instauré puis s'est imposé par «le

sabre», mais aussi en profitant des rivalités tribales. L'Histoire de Yemma Bnett à Béni-Haoua, histoire revisitée par Vénus Khoury-Ghata dans son roman et Maïssa Bey dans la préface d'un livre-disque et quelques poèmes enfin écrits en hommage à la ville ou à la région.

Notre corpus se compose de textes variés : extraits épistolaires, extraits littéraires et paralittéraires (compte-rendu de réunion du conseil municipal, article publicitaire, notice...) extraits de littérature populaire orale, dont l'intérêt sur le plan didactique est de voir comment des genres discursifs, aussi éloignés que la lettre l'est du poème, nous informent sur un lieu à un moment historique donné ; de voir aussi comment les motifs récurrents associés à ce lieu participent à la construction d'un imaginaire sur cette région du Chélif, imaginaire peu élogieux.

L'ordre chronologique s'est imposé pour appréhender de manière pertinente les conditions socio-historiques de production de ces textes. En effet, cette sélection dans la successivité permet de cerner l'évolution de la représentation de la plaine du Chélif, étroitement liée au développement socio-économique d'Orléansville. En outre, si les lettres du maréchal Bugeaud et celles de Saint Arnaud nous informent sur les conditions et les motivations, idéologiques et stratégiques entre autres, qui ont présidé au choix de ce lieu pour la création d'Orléansville, elles nous éclairent aussi sur un pan de notre histoire. Elles nous permettent d'analyser les mécanismes mis en jeu au niveau de l'écriture dans la transposition d'un fait historique, du niveau épistolaire au niveau littéraire. Nous citons pour exemple la mise en texte d'un événement aussi tragique que les enfumades des grottes du Dahra ou les faits d'un Chérif héroïque tel Boumaza chez Assia Djebar.

Nous avons donc opté pour la répartition de nos textes en trois grands ensembles qui correspondent au plan de l'anthologie que nous avons annoncé plus haut. Nous présentons notre corpus dans les tableaux ci-dessous.

ENSEMBLE 1. CONQUÊTE, DESTRUCTION ET CRÉATION DE LIEUX

Auteur	Fonction	Texte et numérotation	Date	Genre discursif	Genre littéraire
Austrant	Poète	<i>L'armée française arrive à Milianah</i> T.1	1941	Poétique	Poème épique
Saint-Arnaud	Militaire	<i>Milianah</i> T. 2.	01/07/1842	descriptif	épistolaire
Bugeaud	Militaire (général)	<i>Création d'Orléansville</i> T.3	02/04/1843	argumentatif	épistolaire
Bugeaud	Militaire (colonel)	<i>Kranios des sbéah</i> T. 2.	08/06/1843	informatif	épistolaire
Saint Arnaud	Militaire	<i>Guerre d'Afrique</i> T. 4.	25/11/1844	descriptif	épistolaire
Saint Arnaud	Militaire	« <i>une ville qui prend forme</i> » T. 5.	20/12/1844	argumentatif	épistolaire
Pontier	Médecin – major	« <i>Avenir d'Orléansville et de Ténès</i> » T. 6.	1854	Narratif	Récit témoignage
Pontier	Médecin–major des armées	<i>Fondation d'Orléansville</i> T. 7	1854	narratif	Récit témoignage
Lapasset	Militaire (lieutenant-colonel)	<i>Antiquités du cercle de Ténès</i> T. 8.	1856	Narratif description itinérante	Récit documentaire
Archives	Membres du conseil municipal	<i>Procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville</i> T. 9.	9/11/1858	argumentatif	Compte-rendu
Ricque	Aide Major	<i>Milianah</i> T. 10.	1865	descriptif	monographie
Daudet	Écrivain	<i>L'affût du soir dans un bois de lauriers roses</i> T. 11.	1872	descriptif	roman
Lamaresse	Ingénieur	<i>Argumentaire</i> T. 12.	1874	argumentatif	Article de journal
Fourrier	Conseiller général	<i>Pétition et mémoire des habitants d'Orléansville</i> T. 13.	1880	argumentatif	Article polémique
Bourde	Parlementaire	<i>Milianah</i> T. 14.	1880	narratif	Récit de voyage

**ENSEMBLE 1. CONQUÊTE, DESTRUCTION ET CRÉATION DE
LIEUX (SUITE)**

Auteur	F onction	Texte et numérotation	Date	Genre discursif	Genre littéraire
Bourde	parlementaire	<i>Le Chélif</i> T.15.	1880	narratif	Récit de voyage
Clamageran	Sénateur	<i>La plaine du Chélif</i> T. 16.	1883	descriptif	Récit de voyage
Maupassant	Écrivain	<i>La vallée du Chélif</i> T. 17.	1884	descriptif	Récit de voyage
Bourin	Militaire (capitaine)	<i>Création de la route El-Esnam-Ténès</i> T. 18.	1887	narratif	Récit documentaire
Branlière	Conducteur de travaux	<i>Ténès</i> T.19.	1890	descriptif	Récit historique
Masqueray	Historien et écrivain	<i>La plaine du Chélif</i> T. 20.	1894	descriptif	Récit de voyage
Masqueray	Historien et écrivain	<i>Orléansville</i> T. 21.	1894	descriptif	Récit de voyage
Du Barail	Militaire	<i>Création des villages chrétiens et conversions en pays musulman</i> T. 22.	1898	polémique	Récit autobiographique
Vast	Géographe	<i>Orléansville capitale d'une région torride</i> T. 23.	1901	descriptif	Récit documentaire
Eberhardt	écrivaine	<i>Chevauchée en pays farouche</i> T. 24.	25/12 /1902 publié en 1987	narratif	Récit autobiographique
Hanin	Administrateur	<i>Vallée de flamme et de poussière</i> T. 25.	1950	descriptif	Récit de voyage
Hanin	Administrateur	<i>Milianah</i> T. 26.	1950	descriptif	Récit de voyage
Robert	Lexicographe	<i>Orléansville et ma maison natale</i> T. 27.	1979	narratif	Récit autobiographique
Robert	Lexicographe	<i>Promenade en ville et hors de la ville</i> T. 28.	1979	descriptif	Récit autobiographique

**ENSEMBLE 2 : ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES ET ESPACE
IMAGINAIRE**

Tableau 1 : Événements historiques

Auteur	Texte et numérotation	Date	Genre discursif	Genre littéraire
Bugeaud	<i>L'insurrection du Dahra</i> T. 30.	01/05/1843	argumentatif	Epistolaire
Saint-Arnaud	<i>L'insurrection du Dahra</i> T. 31.	19/07/1845	informatif	Epistolaire
Saint-Arnaud	<i>L'enfumade des des Sbéhas</i> T. 32	15/08/1845	informatif	Epistolaire
Djebar	« <i>Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes...</i> » T. 33.	1985	narratif	Récit Historique
Djebar	<i>Biffure</i> T. 34.	1985	poésie	Prose poétique
Eberhardt	<i>Les enjôlés</i> T. 35.	1902	narratif	nouvelle

ENSEMBLE 2 : ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES ET ESPACE IMAGINAIRE

Tableau 2 : Événements liés au site géographique

Auteur	Texte et numérotation	Date	Genre discursif	Genre littéraire
Eberhardt	<i>Aïn Djaboub</i> T. 36.	1902	narratif	Nouvelle
Kréa	<i>Le séisme</i> T.37.	1958	théâtral	pièce théâtrale
Magani	<i>La faille du ciel</i> T. 38.	1983	narratif	roman
Djemaï	<i>Saison de pierres</i> T. 39.	1986	narratif	roman
Skif	<i>Poème d'EL Asnam et d'autres lieux</i> T. 40.	1986	poétique	poésie
Vincent	<i>Le tremblement de terre à EL Esnam</i> T. 41.	1986	Poétique exhortatif	poésie
Vincent	<i>Miliana</i> T. 42.	1986	descriptif	poésie
Medjbeur	<i>La crue du Cheliff</i> T. 43.	1989	narratif	roman
Khoury-Ghata	<i>Les fiancées du cap Ténès</i> T. 44.	1995	narratif	roman
Aït Ouyahia	<i>Orléanville 1954</i> T. 45.	1999	narratif	récit autobiographique
Aït Ouyahia	<i>Villages chrétiens de la plaine du Chélif</i> T. 46. ⁴⁴	2006	narratif	roman
Granger	<i>le Chélif ou la magie des lieux</i> T. 47.	2004	narratif	roman
Granger	<i>Lieux hybrides ou l'impossible fusion</i> T. 48. ⁴⁵	2004	narratif	roman
Granger	<i>Ma vie à la campagne</i> T. 49.	2004	narratif	roman
Martorell	<i>Mon pays</i> T. 50.	2004	poétique	poème
Tengour	<i>Enfance</i> T. 51.	2005	narratif	récit autobiographique
Bey	<i>Ténès et l'ombre de Imma B'nêt</i> T. 52.	2005	Prose poétique	préface

⁴⁴ Ce texte s'insère au plan de l'analyse dans le premier tableau mais en raison de la périodisation que nous avons opérée dans notre anthologie, nous préférons le laisser tel qu'il apparaît dans le recueil.

⁴⁵ *Ibidem.*

Les bornes de notre étude ainsi posées, son contenu se doit de donner à voir concrètement l'histoire de la région à travers l'historique de la création d'une ville ainsi que les multiples représentations que suscite cette plaine du Chélif au niveau de l'écriture. C'est donc Chlef ex El Asnam ex Orléansville qui assure l'unité de l'ensemble. Il semblait évident de prendre pour point de départ la date de sa création parce que l'édification de ce camp militaire à l'origine, modifiera complètement le paysage de la vallée du Chélif. La création d'Orléansville aura des répercussions innombrables sur le plan politique, social et économique et bien sûr au plan de l'imaginaire.

Notre thèse se développe en 3 parties.

La première partie s'intitule : **Eléments de géographie et d'histoire,**

La deuxième partie a pour titre : **Espace géographique et représentations,**

La troisième partie est intitulée : **La plaine du Chélif et ses entrées en littérature.**

On trouvera en postface à l'anthologie une recherche en cours sur l'histoire de l'enseignement du français dans la région intitulée : « **Continuation et filiation** », qui peut éclairer sur les motivations profondes de notre recherche et qui nous semble-t-il permet de garder une unité didactique à cet ensemble.

PREMIÈRE PARTIE
ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE GÉO HISTORIQUE

I. ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

Délimitation

Les plaines du Chélif, situées au centre du pays entre les deux grands pôles économiques, à l'Ouest d'Alger, et à l'Est d'Oran, présentent des unités bien distinctes s'ordonnant parallèlement au littoral :

« -Au Nord une série de hautes collines aux formes molles, le Dahra, prolongées à l'Est par des amandes calcaires plus vigoureuses (le Zaccar 1500m) heurtant brutalement le rivage.

- Au Sud un ensemble montagneux très compact mais découpé par les cours d'eau transversalement, dominé par les massifs de l'Ouarsenis (1908m).

- Au centre, de part et d'autre de ce relief, s'égrène un chapelet de plaines depuis la plaine de Djendel à l'Est jusqu'à celle d'Ighil-Izane à l'Ouest, dont l'axe orienté grossièrement d'Ouest en Est est constitué par le cours du Chélif ».⁴⁶

La dépression du Chélif donne ainsi l'illusion sur une carte à petite échelle, d'une fosse continue entre, au Nord, les monts du Zaccar que prolongent les plateaux du Dahra et, au Sud, le massif de l'Ouarsenis.

« La vallée longitudinale du Cheliff, de Djendel au confluent de la Mina, est en effet un étroit couloir inséré entre le Dahra et les contreforts septentrionaux de l'Ouarsenis, épanoui à son extrémité occidentale en un ancien fond de lac dont le Chélif aidé de la Mina a forcé la porte inférieure pour gagner la Méditerranée au nord de Mostaganem »⁴⁷.

Même si elle donne l'illusion d'un long couloir, ce qui caractérise cette délimitation, c'est le morcellement de cette région mais aussi sa cohésion : « Cette plaine est en fait une suite de plaines accolées les unes aux autres et entre lesquelles le Chélif jette le lien ténu de son cours sinueux. » Il s'agit bien des plaines du Chélif, et non d'une plaine se développant en une seule masse comme par exemple la Mitidja :

⁴⁶ *Géographie, L'Algérie, 6^e année secondaire*, manuel réalisé par un collectif d'enseignants et d'étudiants, le chapitre intitulé « Les pays du Chélif » étant rédigé par M. Sari, assistant à l'Institut de géographie, Alger, I.P.N. (Institut Pédagogique National), p.103 à 109.

⁴⁷ Henri Lorin, *L'Afrique du Nord, Tunisie Algérie Maroc*, Ed. Armand Colin, Paris, 2^{ème} édition, 1913, p. 154.

La plaine de Djendel : c'est la plus orientale ; elle s'étend sur environ 35km de long et 12km de large. Elle tourne le dos à la Mitidja, s'adosse au Nord et à l'Est à un ensemble montagneux, qui lui constitue un cadre imposant : le plateau de Médéa qui atteint un millier de mètres, les monts du Zaccar qui culminent à 1579 mètres et le Djebel Ganntas qui ne dépasse guère 800 mètres, cet ensemble domine le plus souvent la plaine de 400 mètres seulement. Elle permet grâce à la vallée de l'Oued Djer les communications avec la Mitidja et par conséquent Alger, d'où son importance économique.

Des fortifications de Miliana, la plaine du Chélif proprement dite commence au pied même des pentes cultivées d'El Khemis (Affreville) et Sidi Lakhdar (Lavarande) et se compose de :

La plaine des Attafs, région ondulée d'une cinquantaine de kilomètres de long moins large que la précédente, qui donne l'impression d'un couloir étiré entre de hauts reliefs. Délimitée au Sud par le djebel Doui s'appuyant sur la masse de l'Ouarsenis qui s'annonce par des mamelons dénudés, au Nord à la suite du massif de Miliana par les contreforts des Braz dépassant rarement 800 mètres mais qui barrent l'horizon d'une manière continue, la plaine des Attafs se termine à l'Ouest au pied des monts des Béni Rached (ou collines des Ouled Abbès) dont l'altitude reste faible (rarement plus de 250 mètres) mais qui forment une limite précise avec les plaines du Chélif ;

La plaine de Chlef offre le paysage de la plaine alluviale, mais un paysage plus varié, plus complexe, une région malaisée à délimiter. Au sud, les monts de l'Ouarsenis dressent au-dessus des alluvions anciennes des abrupts que percent de loin en loin les affluents du Chélif : Tsighaout, Sly, Taflout ; c'est par ceux-ci, qu'ont été conduites les alluvions grasses et fertiles déposées dans la plaine commune :

« Au Nord, les collines des Montagnes Rouges, d'abord dénudées puis couvertes de quelques bois de pins et d'oliviers, dominant le Chélif d'une centaine de mètres et paraissent arrêter l'extension de la plaine; mais lorsque le vert et l'ocre de leurs coteaux viennent mourir près de la route de Ténès à Orléansville, on s'aperçoit que la nappe alluviale se poursuit au-delà par la dépression des Adjerafs »⁴⁸.

C'est peu après, entre Oued Sly et Cinq Palmiers, que la plaine du Chélif atteint sa largeur maximum ; elle se rétrécit ensuite vers l'Ouest pour se terminer non loin de la limite départementale, à la colline d'El-Kherba.

⁴⁸ Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, op.cit., p. 60.

Puis c'est la plaine d'Ighil-Izane ou plaine oranaise, dont l'originalité s'explique par un climat nettement plus sec et une végétation à prédominance halophyte.

« A partir de Merdja de Sidi Abed et plus encore après Hamadena, la bordure montagneuse du Sud, s'écarte progressivement de la bordure septentrionale. Les alluvions du Chélif vont bientôt se mêler à celles de la Mina, et l'esprit le moins averti perçoit de notables différences avec les plaines algéroises: l'aridité plus grande se manifeste d'autant mieux que le sol chloruré interdit parfois toute culture et doit être abandonné au parcours des moutons; le Chélif et ses affluents ne parviennent pas à assurer le drainage complet de la région et la présence de la Sebkhia Ben Ziane suffirait seul à donner à cette région son caractère oranais ».⁴⁹

La plaine se termine non loin de la Mina avec le djebel Mekhalia et les monts de Bel Hael. Ainsi la délimitation a fait apparaître un morcellement caractéristique qui s'explique par le parcours du Chélif (ou *Oued Chlef*). Le Chélif est donc un élément incontournable dans la géographie de cette plaine.

2. L'oued Chélif

Principal fleuve d'Algérie, né dans les Hautes Plaines ; il mesure 700 kilomètres de long. Son cours inférieur, longtemps parallèle à la mer, sépare deux reliefs de l'Atlas tellien, les monts de Dahra au nord et ceux de l'Ouarsenis au sud.

Le Chélif fait son apparition au Nord-est de la plaine un peu avant Djendel (ex-Lavigerie), se fraye un passage dans la région médiane puis contournant l'obstacle, les hauteurs ravinées du djebel Doui, il remonte vers le Nord et pénètre dans la plaine des Attafs. Après son confluent avec l'Oued Fodda, il continue sa course vers l'Ouest. Sur une douzaine de kilomètres, il s'enfonce dans des gorges particulièrement resserrées, au début surtout ; elles ont permis d'édifier des barrages de dérivation, dont les bienfaits se font sentir encore. Puis le Chélif retrouve le paysage de la plaine alluviale, mais un paysage plus varié, plus complexe. Au Nord, en aval du confluent de la Mina, le Chélif avant d'atteindre la mer, s'encaisse dans les plateaux de Mostaganem et, à la plaine proprement dite, succède une vallée étroite. Par son étroitesse, son aridité moins grande, sa proximité de Mostaganem, cette région du Chélif présente des caractères particuliers. Là cesse une région qui avait commencé un peu en amont de Djendel. Cet oued qui dessine cette région

⁴⁹ Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, op.cit., p. 60.

lui donne son originalité comme le souligne Yacono :

« Le Chélif toujours présent, mais il semble traverser en étranger cette plaine qu'il a pourtant édifiée. Il s'encaisse au pied des berges dépassant parfois dix mètres et disparaît au regard du voyageur de la plaine. Par endroits, quelques plantations d'eucalyptus, de trembles ou de pins décèlent l'existence de son lit. Souvent, des lames de sable et de gravier divisent le cours en plusieurs branches et, pendant la saison sèche, «le roi des fleuves algériens» réussit péniblement à se frayer un passage, alanguissant aussi par les effluves du soleil »⁵⁰.

De fait l'assèchement estival apparente le Chélif aux autres oueds algériens, l'orientation Est-ouest de son cours suffirait à marquer les plaines qu'il traverse d'une remarquable originalité parmi les autres plaines sublittorales.

« C'est que nous rencontrons nulle part en somme, c'est ce qui est normal: une grande rivière d'Est en Ouest (ou Ouest Est) dans une longue dépression de même sens. Et ce phénomène exceptionnel n'est réalisé que dans les plaines du chélif. Pour en retrouver l'équivalent il faudrait aller jusqu'en Tunisie, dans la vallée de la Medjerda »⁵¹

La principale caractéristique du Chélif reste la pérennité de son débit avec un temps de crue (temps où les eaux sont les plus hautes ; ce qui ne signifie pas obligatoirement inondation de la plaine par débordement des berges) et d'étiage (temps où elle sont les plus basses au point quelquefois de disparaître ce qui n'est pas le cas pour le Chélif). Cette faiblesse des écoulements au moment de l'étiage tient aux retenues d'eau des barrages sur ses affluents qui donc n'alimentent plus le fleuve et lui donne en été les caractéristiques plus d'un oued intermittent que d'un fleuve grossi de tous ses affluents

Pour exemple en suivant son cours de Chlef (Ex Orléansville) vers l'Ouest, Le Chélif passe près du gros bourg de Oued-Sly (du nom de son affluent), près de Bou-Kader ; puis il reçoit l'Oued Rhiou qui vient de la région de Ammi-Moussa et où un village du même nom est implanté. Il reçoit encore La Mina très important tributaire dont les sources s'épanouissent en éventail de Tiaret à Takhmaret à la crête des hauts plateaux. *La Mina* traverse des gorges étroites entre les monts des Béni-Chougran et l'Ouarsenis puis après avoir fertilisé le territoire étendu d'Ighil-Izane (ex-Relizane) atteint le Chélif en amont d'Aïn-Tédelès.

Saigné tout le long de son parcours ainsi que ses affluents par des milliers de canaux

⁵⁰ X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, op.cit, p. 61.

⁵¹ *Ibid.* p. 62.

d'irrigation, discipliné par des barrages, traversant des terrains perméables, le Chélif a un débit relativement constant. Ses crues, qui sont rares, sont cependant redoutables. Autre caractéristique sur laquelle nous insistons, ce fleuve, dont la longueur est si remarquable souffre de la forte évaporation due à la forte chaleur qui caractérise cette plaine une bonne moitié de l'année. L'intérêt indéniable de cet oued malgré son débit irrégulier et faible, est sa capacité à irriguer une plaine aussi vaste ainsi que le précise Henri Lorin :

« Gros ruisseau vaseux qui ne débite en moyenne que 10 mètres cubes à la seconde, le Chélif se réduit parfois en été à un mince filet d'eau ; l'hiver, c'est par accès une trombe, qui roule plus de 1200 mètres cubes, et détache des blocs de ses berges abruptes ; la coupure de son lit est, en toutes saisons, un obstacle aux communications... de sorte que sa seule valeur est celle d'un canal d'irrigation, dont il faut discipliner l'irrégularité. »⁵²

3. Le Climat

A une quarantaine de kilomètres de la mer, les plaines du Chélif semblent devoir bénéficier d'un climat très tempéré. En fait, les noms de Chlef, El-Khemis ou de Relizane évoquent moins des régions relativement sèches que des localités particulièrement chaudes. Ce qui caractérise cette plaine c'est son climat continental, aux étés très chauds, aux hivers tièdes, avec un printemps écourté et un automne très bref. Il pleut très peu dans le fond de ce couloir, fermé à ses deux bouts comme sur ses flancs ; les vents qui tombent des montagnes où ils ont abandonné leur humidité sont tour à tour glacés et brûlants.

« Les plaines du Chélif s'individualisent remarquablement et dessinent un couloir de chaleur d'une extraordinaire netteté. Le sillon thermique s'accuse particulièrement en été et ceux qui le peuvent fuient alors vers les stations d'altitude ou les agglomérations du littoral .»⁵³

« Les maxima des températures de la vallée du Chélif sont célèbres. Les maxima absolus, observés de 1913 à 1937, s'élèvent, en effet, à 47° pour Orléansville, 48°5 aux Attafs et 46°3 à Duperré. Ces chiffres sont comparables aux observations effectuées au Sahara où on relève 49°2 à Biskra et 48°8 à Ouargla ».⁵⁴

Ainsi la vallée du Chélif, située en retrait, derrière la chaîne du Dahra-Zaccar est – elle complètement isolée de l'influence marine. Cette dernière est par contre, plus sensible sur le massif qui est, en conséquence plus arrosé. Le cordon littoral accuse des moyennes

⁵² Henri Lorin, *L'Afrique du Nord, Tunisie Algérie Maroc*, Paris, Ed. Armand Colin, 1913, p. 15.

⁵³ X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, op.cit, p. 108-110

⁵⁴ P. Moati, J. Albitre et al, *Le développement agricole du département d'Orléansville*, Alger, imprimerie Baconnier, 1960, p. 12.

annuelles de 545mm à Ténès et de 635 mm à Cherchell.

Le massif de l'Ouarsenis bénéficie lui-même, bien que plus méridional, d'une meilleure pluviométrie que la plaine qui si en fait est la région la plus aride du département n'en est pas moins la plus riche grâce à l'eau d'irrigation. En fait le relief du Dahra empêche l'influence de la mer et rend son versant sud plus sec que son versant nord. De plus ce versant sud est plus court et en opposition plus abrupt que celui du nord ce qui dans le paysage explique- relativement au versant côté Ouarsenis – versant nord – la quasi absence de barrages, de possibilités agricoles liées à l'irrigation d'où pour reprendre Yacono le moins grand nombre de villages coloniaux dans la zone septentrionale. La colonisation a donc misé sur l'agriculture irriguée avec le développement des orangeries à Orléansville, Relizane etc. ; de la culture de l'olivier qui nécessite un moins grand besoin d'eau que celle des orangers ou du moins les récoltes sont moins compromises par la sécheresse estivale. La végétation liée au climat, révèle la sécheresse ; on trouve en abondance le jujubier sauvage (*zizipus lotus*) de l'alfa : végétation que l'on retrouve au Sahara. Des steppes d'où l'élevage extensif, ce qui explique en partie l'économie plutôt pastorale avant la colonisation.

4. Villes et villages

Les villes sont placées au-dessus de la rivière, et le plus souvent sur la rive gauche, qui est la plus étalée. Ici comme ailleurs en Algérie, la plaine a attiré l'émigrant parce qu'elle offrait ou paraissait offrir des conditions plus favorables. Le fait colonial partout présent marque cette région d'un sceau particulier et la différencie de ses voisines. Si nous nous référons aux chiffres, ils nous donnent des indications éloquentes :

« 29 villages coloniaux répartis dans ces plaines totalisant 22.200 kilomètres carrés contre 10 ou 12 dans la zone montagneuse septentrionale (à l'ouest de Miliana et jusqu'à hauteur de la Mina) pour une superficie au moins double, et une quinzaine dans l'Ouarsenis pour une étendue cinq fois plus considérable. Il faut aller jusqu'à la côte d'une part, jusqu'au Sersou de l'autre, pour retrouver un chapelet de villages de colonisation rappelant, et à une échelle moindre, celui qui s'égrène le long de la vallée du Chéelif. »⁵⁵

On trouve en effet, échelonnées à quelque distance du Chéelif, dont le voisinage immédiat est redoutable à cause de ses crues et de ses vases, les agglomérations suivantes :

⁵⁵ X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chéelif*, *op.cit*, p. 62.

El-Khemis (Affreville), gros bourg qui ne date que de 1867, mais qui grâce au chemin de fer et à la route nationale qui le traverse a miné la fortune de Miliana, Aïn-Sultan, Sidi-Lakhdar (Lavarande) et Aïn-Defla (Duperré) ; cette dernière ville élevée sur un emplacement portait sous les Romains le nom *d'Oppidum Novum* (la nouvelle ville) et au temps des Arabes celui d'El-Khadra (la verte) ; Oued-Rouina (Rouina) ; El Attaf (Les Attaf) et ses deux agglomérations fondé par le cardinal Lavigerie pour les orphelins indigènes recueillis pendant la famine de 1867 Cheikh Benyahia (Sainte-Monique) et Sidi-Bouabida (Saint-Cyprien-des-Attafs), El Abadia (Carnot), Oued-Fodda ;

Chlef (Orléansville, El-Asnam), capitale de la vallée à égale distance d'Oran et d'Alger,

A l'ouest de Chlef, Oued-Sly (Malakoff), Bou-Kader (Charon), Oued Rhiou (Inkermann), Jdiouia (Saint-Aimé) et El-Hamadna (Hamadna) qui doivent ainsi leur existence à des travaux d'irrigation, Et enfin Ighil Izane (Relizane) qui est devenue wilaya. Selon H. Lorin « Les Français n'ont fait d'ailleurs que relever des ouvrages romains, dont les ruines indiquent une vie rurale bien développée ». ⁵⁶

Délimitée à l'Ouest par Ighil Izane, à l'Est par la ville de Miliana, au Nord par Ténès et au Sud par les monts de l'Ouarsenis, la plaine du Chélif a donc pour wilaya principale la ville de Chlef, choisie déjà à l'époque romaine comme fort de défense pour son excellente position géostratégique, d'où son nom de *Castellum Tingitanum*. Elle est choisie pour la même raison par Bugeaud qui y établit un poste pour servir de centre d'opérations aux colonnes militaires et surveiller à la fois les tribus indomptables de l'Ouarsenis et du Dahra. Chef-lieu d'arrondissement et de subdivision militaire (1856) puis sous-préfecture, elle est aujourd'hui wilaya.

II. HISTOIRE

Ces plaines du Chélif situées dans une région de transit où se mêlent les influences du centre et de l'ouest du pays ont présenté un intérêt stratégique et économique durant toute l'histoire du pays, elles ont toujours facilité les relations entre l'Ouest et l'Est et le Nord et le Sud par les vallées transversales et ont été occupées dès la haute Antiquité comme l'attestent les nombreux témoignages archéologiques et historiques : grottes de

⁵⁶ H. Lorin, *L'Afrique du Nord*, op. cit. p.155.

Nacmaria, vestiges hydrauliques, ruines romaines, description de la voie commerciale par El Bekri (XI^e siècle). Axe majeur entre l'Est et l'Ouest ces plaines prospères, ont de tout temps été convoitées et ont de ce fait un passé riche d' « histoire tragique de razzias et de prospérité » comme le souligne Xavier Yacono évoquant cette phrase de Masqueray :

« Même sans le Chélif, il est vrai, un trait géographique essentiel demeurerait: le caractère de bas pays encastré entre deux régions montagneuses, caractère qui nous est paru au premier contact avec les plaines du Chélif et sur lequel il nous faut maintenant revenir.[...] Fait géographique d'importance majeure et lourd de conséquences historiques: cet axe essentiel de communication ne pouvait pas ne pas être un grand pays de guerre, une «vallée épique» qui raconte « une vieille histoire tragique de razzias et de prospérités, de désastres et d'espérances»(Masqueray). »⁵⁷

1. Jalons historiques

a. Période préhistorique et phénicienne

L'ancienneté du peuplement berbère est affirmée à partir du Néolithique. Avant l'arrivée de l'envahisseur romain, cette région fut occupée par les Phéniciens qui y installèrent plusieurs comptoirs pour échanger leurs fournitures artisanales avec les Berbères. Ténès (Kartene) entre autres, a été créée par les Phéniciens au huitième siècle avant Jésus Christ. La région côtière et les plaines ont subi l'influence carthaginoise au troisième siècle avant Jésus-Christ alors que la wilaya se trouvait aux confins des royaumes Amazigh et Massyle, subissant tantôt la domination de l'un , tantôt celle de l'autre et ce jusqu'à l'unification de la Numidie par Massinissa.

Les royaumes berbères des III^e et II^e siècles – avant J. C. – ont disparu sous la poussée de l'expansion romaine mais les forces, la vitalité des tribus berbères est demeurée et ce sont ces mêmes Berbères qui seront l'ossature de l'Afrique romaine (à vrai dire berbéro romaine) qui assureront la relève quand les Byzantins, réfugiés à l'est du pays et les Vandales minés par leurs crises internes et les révoltes des tribus n'assureront pas les fonctions dévolues au pouvoir étatique.

b. La période romaine.

En 33 avant J.C., les Romains, avec l'empereur Auguste Octave et avant l'occupation directe de la région, fondent une colonie à Ténès « Cartennae » avec des

⁵⁷ Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, op.cit, p. 62

vétérans de la deuxième légion romaine.

Avec Juba II, la plaine du Chéelif fut source de richesses agricoles pour la Maurétanie césarienne. L'occupation romaine a touché la côte et les plaines. Cependant les tribus montagnardes du Dahra et l'Ouarsenis sont restées indépendantes. La ville de Chlef « *Castellum Tingitanum* » fut un camp militaire pour surveiller ces tribus farouches.

L'Itinéraire d'Antonin (vers 215) positionne la ville de *Castellum Tingiti* à 22 milles à l'ouest de *Tigauda* (des Beni-Guadid des Attafs aux Ouled Abbès) et à 60 milles de Mina (Relizane sur l'oued Mina) ce qui correspond très exactement aux 33 et 90 kilomètres séparant Chlef de ces deux localités. Les historiens comptent *Castellum Tingiti* déjà au nombre des places fortes et des postes romains (limes) achevés dans la plaine sous Hadrien (117-138). Son annexion ou sa création par les Romains remonterait donc au règne précédant Trajan (97-117). La présence des armées de l'empire à *Tingiti* peut toutefois être donnée comme certaine en 148, sous l'empereur Antonin dont le long règne (138-161) n'est marqué par aucune prise d'armes digne de ce nom.

Une basilique y fut construite au III^{ème} siècle après J.C. dans laquelle fut enterré l'évêque Saint-Réparatus de *Tingiti*. C'est la plus ancienne église datée que l'on connaisse en Afrique. Charles André Julien note à ce propos que « La plus ancienne des églises chrétiennes dont on ait retrouvé les restes- disparus aujourd'hui à l'exception des mosaïques- est celle de *Castellum Tingitanum* (Orléansville) bâtie en 324.⁵⁸ Les fouilles archéologiques, principalement celles faites de façon fort aléatoire lors de l'édification de la subdivision d' Orléansville, ont confirmé l'existence de l'occupation romaine dans toute la plaine du Chéelif : Les basiliques de Damous el Karita et de Saint Cyprien sur la colline de Sainte Monique (actuellement nommée Cheikh Benyahia) ont livré de très nombreux fragments épigraphiques et, partout l'on a découvert en abondance des vestiges chrétiens : sarcophages, bas-reliefs, vases et lampes.

La plus belle pièce exhumée reste à ce jour, la mosaïque de la basilique Saint Réparatus du nom de son évêque mort en 476 après 9 années et 11 mois de sacerdoce. On a retrouvé son tombeau et son épitaphe dans la crypte. L'inscription de la mosaïque peut être ainsi traduite : « En l'année 285, le douzième jour des calendes de décembre (20 novembre 325) ont été posées les fondements de cette basilique qui a été achevée l'année provinciale

⁵⁸ Charles-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe*, Payot, Paris, 1964 (deuxième édition revue et mise à jour par Christian Courtois), p. 213-214.

deux cent... Aie présent à l'esprit le serviteur de Dieu pour que tu puisses vivre en Dieu ».

L'inscription de cette mosaïque permet donc de dater la construction de l'édifice à l'époque de Constantin Le Grand. Spéciale par son architecture et ses dimensions et revanche des Chrétiens sur le Donatisme, la basilique de Tingiti est construite à la faveur de la trêve accordée en 321 par l'empereur Constantin aux Donatistes. Une parenthèse mérite d'être ouverte quant à l'histoire du donatisme dont il reste des traces au niveau de l'ethnonymie et de la toponymie dans la région du Chéelif.

Les Donatistes, appartiennent à une secte chrétienne qui se constitua dans l'Eglise d'Afrique au IV^e Siècle. Animés par Donat, évêque de *Cellae Nigris*, en Numidie appelé aussi Donat les Cases Noires, ils sont en guerre implacable contre le christianisme depuis 317. D'après Michel. Mourre :

« Soixante dix évêques, réunis en concile à Carthage au début de 312, déclarèrent invalide l'ordination de Cécilion, évêque de Carthage, sous prétexte que son consécrateur, Félix d'Aptonge, avait perdu tout pouvoir d'ordre, en s'étant rendu coupable durant la persécution de Dioclétien du crime de traître, c'est-à-dire d'avoir livré aux païens les vases sacrés et les livres saints des Chrétiens. [...] Mais le donatisme persista encore durant tout un siècle et suscita en Afrique des troubles parfois sanglants, il ne fut vaincu que par Saint Augustin. (Début du cinquième siècle.) »⁵⁹

Pour illustrer leur férocité nous citerons le cas de Typasius, un insoumis (que l'on appellerait aujourd'hui objecteur de conscience), qui refusa le service au cours d'une campagne, et qui mourut pour ses convictions :

« A Tigava (El-Kherba), sur le Chéelif, entre Duperré et Orléansville), le vétéran Typasius refusa de reprendre du service, après sa conversion : "Je suis chrétien, déclara-t-il au commandant des troupes, je ne puis combattre sous tes ordres." Il périt sous le glaive »⁶⁰.

La trêve sera rompue en 348 et la guerre ne cessera qu'en 392. Le christianisme connaîtra, avec des périodes d'interdits et de liberté, son apogée entre 400 et 484. La plupart des vestiges sont datés de cette époque. Pour la petite histoire est-il besoin de rappeler qu'à 40 kilomètres de Chlef existe le mausolée d'un saint réputé, Sidi Abbed Akil –ab- Addour ou Akil Addour selon les cartes. De tradition inamovible, sa garde est confiée à des Madouni de la tribu proche nommée Doniata. Les riverains sont nommés les Ouled el

⁵⁹ Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 1978, article « donatiste », p. 1703.

⁶⁰ CH.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe*, op. cit. p. 213-214.

Kenb el Kahla (les fils des grottes noires) et Akil Addour se traduit par « noires demeures ». Les « Cases noires » sont visibles de nos jours sur les flancs montagneux des Beni Ouragh environnant le mausolée. Un faisceau d'autres preuves établissent l'identité de Donat les Cases Noires avec l'éponyme Sidi Abbed (il y eut deux Donat les Cases Noires comme il y eut deux Sidi Abbed). Entre 372 et 375, le comte Théodose décime les Musones (Mouaznia et Beni Ouazzane) et les Mazices (Mouazria, Mâazia, Zegaouat)⁶¹ aux monts Caprariens (Timksioune) et Ancorarius (Djebel Mancora des Beni Ouragh).

Les Circoncellions, troupes armées donatistes composées de paysans ruinés, devenus errants et cannibales hantent de nos jours les fables chélifiennes qui les désignent par les Béni Kenboun (les fils des grottes noires) ou Beni Madoun (les Donatistes). Ailleurs ils n'ont laissé aucun souvenir.

Du reste, l'appartenance de Réparatus au rite chrétien n'est pas appuyée sur une certitude absolue. Morcelli, dans sa liste des évêchés d'Afrique (début du 5^{ème} siècle) cite une douzaine de chefs lieux chélifiens dont *Gunugu* (Gouraya), *Zuccabar* (Miliana), *Manliana* (El-khemis), *Tigava* (Kherba), *Cartennae* (Ténès), *Vagal* (Bou-kader, mais non *Tingiti*).

La présence de l'aile flavienne bretonne (1000hommes) est attestée à Chorfa (hauteurs sud de Chlef, à 2 Km) par une médaille « *A la Flavia Britanniar C.R.* ». Les inscriptions attestent le séjour de cette aile militaire en Césarienne en cours de l'année 148 et son rapatriement en 150, d'où pour la *Tingiti* romaine une existence quasi certaine en 148. C'est à cette date qui coïncide avec la grande démobilisation, que sont achevés les grands travaux de colonisation. Charles-André Julien écrit :

« Entre 144 et 150, plusieurs milliers d'hommes sont débarqués sur la côte entre Tipasa et Mostaganem (en l'absence d'engagement militaire signalé au cours de ces années) ; Uttédius Honoratus est nommé en 144, Procureur des deux Maurétanie, fonction qu'il exercera jusqu'en 150, année de son rappel et d'une démobilisation massive. Honoratus est sénateur, donc dépourvu de pouvoir militaire, le commandement des troupes étant assuré directement par l'empereur qui n'en a pas fait un usage offensif, il en résultait pour Honoratus, les attributions d'un architecte – voyer chargé, en temps de paix, de construire ou reconstruire routes, fortifications, réseaux hydrauliques etc. sous protection et/ou avec une main d'oeuvre militaire. »⁶²

⁶¹ Ethnonymes fréquents dans la région de Chlef et qui sont à l'origine des noms de tribus.

⁶² CH.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe*, op. cit. p. 213-214.

Nous citerons pour exemple la célèbre conduite romaine alimentant la ville en eau du Tsighaout (Tsighout : « l'affluent », l'*Isar* de Ptolémée) par des kilomètres de conduite et 13 citernes pourvues d'escaliers plongeants trouvées pratiquement intactes lors des travaux de terrassement et de la construction des fondations de la ville. Cette conduite romaine fut nettoyée par les armées ; elle fonctionnait encore en 1882. Récemment encore, après le séisme de 1980, des travaux de terrassement effectués sur la place de la Grande mosquée, ont mis à jour un ouvrage d'hydraulique souterrain, romain d'origine. Il s'agit de l'un des regards ou citernes qui alimentaient Castellum Tingiti en eau potable, captée sur le Tsighaout à 3600 mètres en amont de son confluent avec le Chélif.

La conduite Romaine et les citernes de Chlef ont fait l'objet de nombreuses communications. Et en se référant notamment à celles publiées dans la *Revue Africaine* entre 1857 et 1860, on peut en remontant le cours de Tsighaout, facilement localiser les lieux et observer les restes d'un barrage romain et un premier réseau de cinq regards. Deux d'entre eux fonctionnent encore jusqu'à présent. D'anciens travaux routiers ont définitivement sectionné la conduite mère : ils l'ont en même temps mise à nu sur une bonne longueur. C'est l'unique endroit où elle apparaît à l'air libre et où on peut l'observer à loisir dans sa totalité. Le tronc supérieur continue de débiter une eau beaucoup plus claire que celle de Tsighaout. Dans l'histoire locale cette source, qui coule dans le Chélif sous la rocade Alger-Oran, est supposée miraculeuse. Aux dires des riverains, cette eau tiédit en hiver et en devient fraîche pendant les chaleurs. Selon l'explication d'un ingénieur en hydraulique ce phénomène paraît normal quand on sait que la conduite romaine ne capte pas une partie du flux, mais l'inféoflux du Tsighaout c'est-à-dire la rivière souterraine infiltrée dans le sous-sol des berges et qui longe le lit parallèlement au courant d'eau visible. Les installations hydrauliques romaines sont connues à cet endroit sous le nom de Anzor Dekkiche, du patronyme d'un propriétaire qui au début du siècle, s'en servait pour abreuver ses bêtes et irriguer ses melons. En fait cette fausse identité représente en quelque sorte, pour ces vestiges, une garantie de survie.

c. La période des Vandales.

Avec les destructions vandales, l'Afrique cesse d'être romaine. En 429, le plus indomptable et le plus destructeur des peuples germaniques qui aient agressé l'Europe romaine durant le V^e siècle, les Vandales, entreprend et réussit la conquête de l'Afrique du Nord. « Ce peuple est structurellement prédateur, il ne connaît d'autre économie que le pillage ». La base des Vandales, à cette époque reste l'Afrique du Nord. Pas plus qu'en Espagne ces derniers n'y constituent un Etat. Ils en occupent le territoire, oppriment la population, pillent les biens, détruisent et ravagent ce qu'ils omettent de prélever. Un siècle durant, le Maghreb est ainsi livré au plus anarchique des conquérants qu'on puisse imaginer. Les Vandales ne retiennent qu'une institution des Romains : l'impôt. Fait rare dans l'histoire, la présence des Vandales ne laisse dans la région à peu près aucune trace matérielle positive. Seuls demeurent le souvenir dans le paysage, la marque des destructions, qui ont fait du nom des Vandales le synonyme même de barbarie. Comme reste aussi le souvenir de leur passage au niveau de notre région sur le plan linguistique ou plus précisément sur le plan de la toponymie puisque l'actuel Bordj Bounaama ex Molière, a toujours été désigné par les autochtones par Bordj Béni Hindel qui signifie littéralement la forteresse des Vandales, (cf. étude de la toponymie)

d. La période berbéro arabe

S'édifiant sur ce qui restait des villes romaines , amalgamant les populations citadines livrées à elles-mêmes après l'effondrement de l'empire et les populations des tribus ayant vécu en marge de l'ordre municipal antérieur, les royaumes berbères dits des Djeddars, des V^e, VI^e et VII^e siècles réalisèrent une véritable renaissance. Au V^e et VI^e siècle après J.C. le territoire de la plaine du Chélif constituait la principale composante du royaume indépendant Amazigh de l'Ouarsenis, des Djeddars.

Avec les « futuhate » de l'Islam, les Musulmans ont conquis la région entre 675-682 après J.C. (53-62 de l'hégire) sous le commandement du chef militaire Abou El Mouhadjir Dinar. Sur le plan des institutions et de l'organisation politique, la conquête mit fin aux royaumes des Djeddars et, dans les domaines technique et social la conquête arabe marqua un temps d'arrêt. Les guerres incessantes, l'insécurité, les destructions, eurent pour

conséquence un exode accentué vers les montagnes.

Par la suite, peuplée par les tribus Zenata et Maghraoua principalement, elle est passée successivement sous l'autorité des Banu Rostom, Béni Obeide, Banu Ziri, Banu Hammad, des Mourabitoune, des Mouahidoune et enfin des Banu Ziane. En bref, ce qu'il faut retenir, c'est le foyer des Maghraoua, importante confédération berbère, branche zénatienne, qui a joué un rôle non moins important au côté des Zianides. Des apports arabes tels que les Ouled Abbès se sont fondus avec la population autochtone.

De par leur situation géographique, ces différentes régions ont contribué à la formation et à l'Histoire de la partie occidentale du Maghreb central, comme l'attestent Tahert (capitale ibadite où domina le kharidjisme au X^e siècle), Mazouna (ancienne capitale des beys turcs de l'Ouest, dont la zaouïa voisine fut le berceau du sénoussisme au XVII^e siècle) et la vie urbaine à Ténès, Cherchell, Miliana. On peut encore affirmer que c'est cette situation qui les a prédisposées à jouer le rôle de lien matérialisé par la route commerciale Alger Oran décrite par El-Bekri (XI^e siècle) mais aussi de transition, que l'on retrouve dans le climat, la pluviosité augmentant d'Ouest en Est. Voici comment El Bekri nous présente Miliana, Ain Defla, Ténès :

« On arrive à Miliana, ville de construction romaine, où l'on voit plusieurs anciens monuments, beaucoup de ruisseaux qui font tourner des moulins. Ziri Ibn Menad reconstruisit cette place et la donna pour résidence à son fils Bologguïn. Elle est maintenant dans un état prospère. El -Khadra « la verte »⁶³ (4) qui forme la station suivante, est une ville considérable, qui possède un grand nombre de jardins ; un de ses quartiers est envahi par les eaux toutes les fois que la rivière voisine est grossie par les pluies. [...] De là on va s'arrêter à Ténès, ville entourée d'une forte muraille et située à deux milles de la mer. Dans l'intérieur de la place est une colline escarpée dont le sommet est couronné par un petit château. Cet édifice est dans une si forte position, que les agents du gouvernement se le sont approprié comme résidence.[...] Cette ville s'appelle Ténès la Neuve ; les habitants montrent, sur le bord de la mer l'ancienne Ténès⁶⁴(1) et qui, selon eux, fut habitée avant la construction de la ville actuelle. Celle-ci fut bâtie en l'an 262 (875-876 de J.C.) par les marins de l'Andalousie. »⁶⁵

⁶³ Note de bas de page n°4 du traducteur : « Shaw place les ruines d'El-Khadra sur le Chélif, à un mille au nord du djebel Doui. C'est auprès d'El-Cantera-t-el-Gadîma, à la jonction du Chélif et du oued Fodda que se trouvent les ruines d'El-Khadra, l'*Oppidum novum* de l'Itinéraire d'Antonin, route de Calama à Rusuccuro. Sur son territoire, les Français ont fondé un village nommé *Duperré*. » in Abou – Obeid El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin De Slane, Ed. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1965, [reproduction de l'édition de (1911-1913) d'Alger], p. 127.

⁶⁴ *Ibidem*, Note (1) du traducteur : « ce sont les ruines de Cartenna ». p. 128.

⁶⁵ Abou – Obeid El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin De Slane, Ed. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1965, [reproduction de l'édition de (1911-1913) Alger], p. 127.

En 1725, l'Anglais Shaw dans son ouvrage *Voyage dans la Régence d'Alger*, identifie les ruines de la future Orléansville coloniale avec la *Tingiti* de l'Itinéraire. Il donne l'appellation locale « Sinaab ». C'est sous ce nom, à peine altéré en « Lesnab » que les habitants n'aient jamais désigné leur ville. En 1962, on a décidé que Lesnab masquait son homophone correct et arabe « El-Asnam » qui signifie « les idoles », lors même qu'aucun historien arabe ne mentionne ce nom et que jamais, au grand jamais, il n'a été trouvé à Chlef, une quelconque représentation ressemblant de près ou de loin à une statue. Ainsi Lesnab, semble être l'altération plus juste du « Sinaab » du docteur Shaw dont la signification exacte est le « binôme ». Dénomination donnée à deux tribus associées, l'une noble et l'autre servile, occupant chacune la rive d'un fleuve.

Plus tardivement mais avant les Romains (Cf. Pline), les villages des seigneurs s'appelleront des « Tigava », les villages sulbaternes les « Tigauda » (Ouled Abbès et Ouled Adda à l'époque arabe). Quand le binôme est unitaire sans séparation naturelle, il est dit « Ouabed » (Oubadoun de Ptolémée et Badin de Ibn Khaldoun). L'exemple le plus probant reste celui de Singas ou Sindjas « les deux communautés », fédération tribale à 14 kilomètres au sud de Lesnab. Ibn Khaldoun nous apprend qu'elle occupait les deux berges du Chélif, sans nous indiquer la date de son déplacement qui remonte probablement à la grande colonisation d'Antonin le Pieux (148). Sur ce point la sémantique a probablement mieux renseigné Ibn Khaldoun que les documents.

e. La période turque

Durant l'époque turque, la région fut soumise et répartie entre plusieurs circonscriptions administratives. L'organisation territoriale se traduisait ainsi : Dar El sultane pour Ténès et la côte, Beyliks des parties Est et Ouest avec le Khalifat du Chélif dont la capitale était Mazouna. Il faut signaler que les chefs de la régence ottomane qui furent amenés à annexer l'Algérie grâce aux religieux du mouvement maraboutique au début du XVI^e siècle (Sid Ahmed Ben Youcef et ses contemporains) purent asseoir leur pouvoir sur les tribus algériennes en posant pour principe de choyer les chefs de zaouïas et les docteurs islamiques. La société se composait d'une masse de petits fellahs et de

métayers au cinquième (*khammès*) dominés par quelques grandes familles d'origine noble ou maraboutiques auxquelles ils payaient des redevances surtout en nature. Comme le précise M.ahieddine Djender : « La domination turque n'ayant fait qu'augmenter l'emprise des pouvoirs féodaux, l'Etat turc finissant par n'être plus lui même qu'un pouvoir féodal supérieur ». ⁶⁶

En somme un état féodal insoumis dans un état d'obédience étrangère. De cet état féodal coiffant un système étendu de tribus solidement organisées et de grands domaines, véritables apanages placés sous l'autorité de chefs ou de seigneurs, il reste peu de traces écrites, hormis quelques fragments de poésie populaire orale.

De l'occupation turque il reste quelques vestiges à Ténès et à Miliana. A Miliana notamment, quelques traces sont encore visibles ainsi : « De l'ancienne ville il reste sur la petite place centrale, un fragment de minaret où l'on a trouvé gracieux d'enchâsser une horloge. La France a redressé et aligné les murailles berbères » ⁶⁷.

f. L'occupation française

Après 1830, à la suite de l'occupation française, la région fut le champ de batailles mémorables. L'agression française déclenchée en 1840 inaugura une nouvelle époque historique pour la région. Epoque marquée fondamentalement par une farouche résistance menée dans les plaines par l'Emir Abdelkader et dans le Dahra et l'Ouarsenis par le chérif Mohamed Ben Abdallah dit Boumaza, « l'homme à la chèvre », qui se solda par des massacres de populations civiles et les tristement célèbres « enfumades » des grottes du Dahra, où s'était repliée la tribu des Ouled Riah, scènes pérennisées par des écrits et des tableaux de peinture coloniaux.

Cette époque fut marquée aussi par la pacification de cette plaine du Chélif et la création de la subdivision militaire d'Orléansville qui devenait ainsi le lieu de passage contrôlé et obligé entre l'Est et l'Ouest.

⁶⁶ Mahieddine Djender, « Essai sur les communautés villageoises et rurales en Algérie (leur place dans l'histoire) », p. 95.

⁶⁶ Georges Rozet, *Alger, Blida et la vallée du Chélif*, Horizons de France Edit., 1930, Publications du centenaire de l'Algérie, p. 37.

En prenant la relève des Turcs, les Français ont beaucoup emprunté à leur organisation territoriale (caïds, aghas, etc.) et calqué admirablement leur façon d'appliquer la maxime diviser pour régner. Les Français suivirent la même voie. Ils s'empressèrent de reconnaître l'existence légale des ordres religieux et surent gagner à leur cause leurs chefs en les comblant d'avantages pécuniaires et honorifiques. La société avait évolué vers un féodalisme caractérisé par de grands domaines, propriétés de chefs de tribus ou de *chorfa* (nobles). Nous citerons pour exemple le cas de la tribu des Medjadja restée toujours indépendante, dont le territoire n'a jamais été pénétré par la colonisation. Shaw au XVIII^e siècle écrivait au sujet du village des Medjadja qu'il écrit Merdjijah « il n'est remarquable que parce qu'il est sous la protection d'une famille de marabouts qui hérite de père en fils de cette dignité depuis plusieurs siècles ». Au début de l'occupation française, la tribu obéit au caïd Si Henni Ould Mohamed ben Sayah très grand propriétaire terrien et père du cadi Si Henni, grande figure très appréciée par les siens comme par les Français et contestée par certains. Voici ce qu'en dit Yacono :

« Inévitablement l'administration rencontra Si Henni lorsqu'elle voulut créer dans le Dahra oriental, dans les plaines du Chéelif ou sur le versant méridional de l'Ouarsenis de nouveaux centres de colonisation.[...] Il cède lui-même d'importantes superficies.[...] L'Administration l'indemnise en argent ou le plus souvent par des échanges, le traitant avec beaucoup d'égards.[...] Dans le pays il avait la réputation de veiller avec un soin jaloux à ce qu'aucun Européen ne vint faire des acquisitions territoriales aux Medjadja, quitte à payer plus cher que ses concurrents Et de même qu'il se dressait devant la colonisation privée lorsqu'il s'agissait de son douar d'origine, il se dressa devant la colonisation officielle opposant une fin de non recevoir à toutes les propositions en s'appuyant sur un vote de la djemaa des Medjadja. L'Administration recula devant l'expropriation et la colonisation fut ici arrêtée par la résolution d'un grand chef indigène. »⁶⁸

Sinon, il semble malgré la création de nombreux centres de colonisation et la pacification de la plaine menée tambour battant, que l'ensemble de la population ne s'est jamais soumis. Des mouvements insurrectionnels fréquents, des tribus belliqueuses se livrant à des querelles intestines ont fait de cette contrée, une zone de passage au potentiel fortement séditionnel. Ils ont contribué aussi à l'inscription dans la mémoire collective d'une réputation belliciste et irréductible à toute forme de vie policée et civilisée

⁶⁸ X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chéelif*, op.cit, p. 320, 321.

g. La société jusqu'en 1840, les principales tribus.

La vallée du Chéelif, voie de passage essentiel, pour ne pas dire la seule, d'Est en Ouest et, évidemment d'Ouest en Est, a connu de grands courants de migrations qui amèneront de forts contingents de population. Et c'est une idée couramment admise qu'après la colonisation romaine, et jusqu'à l'occupation française, l'insécurité régna en permanence dans les plaines, déterminant l'exode vers les montagnes ou l'inverse. Pour être plus précis, nous citerons le point de vue de deux géographes J. Despois et R. Raynal :

« Les plaines du Chéelif, prospères, semble-t-il, dans l'Antiquité et au milieu du Moyen-Age (IX – XII) ont beaucoup souffert de l'infiltration des nomades et du va et vient des armées entre le XII^e et le XVI^e siècles.

Elles ont trouvé, avec le régime turc, une période de tranquillité. En 1830, elles comptaient 25000 habitants soit 25 à 30 par km². Pas de véritables villages, pas de villes, sinon sur le pourtour: Miliana, Mostaganem et l'ancienne capitale du Beylik de l'Ouest, Mazouna. »⁶⁹.

La société traditionnelle précoloniale relevait de deux types d'organisation. Une société paysanne, sédentaire, villageoise et montagnarde côtoyait une société agropastorale et semi-nomade des Hautes plaines et de certains bassins telliens. Les deux groupes étaient sans doute d'importance comparable. L'organisation tribale segmentaire assurait leur cohésion. La plaine comptait vraisemblablement une cinquantaine de tribus. La mise en valeur se fondait sur la complémentarité des ressources entre la plaine et son environnement montagnard. La trame urbaine était lâche, se structurant autour de quelques petites villes situées pour la plupart à l'intérieur, Miliana, Mazouna et Ténès sur le littoral. Elles étaient comme dans tout le Maghreb, lieux du savoir religieux et intellectuel, des centres d'échanges. Le marché mettait en contact les différentes tribus et permettait l'échange des marchandises et la rencontre des hommes

Selon Xavier Yacono :

« Il est certain tout d'abord qu'en période de troubles le refoulement des populations de la plaine vers la montagne n'est pas le seul à envisager. Pour le sédentaire des plaines, l'ennemi le plus à craindre n'est pas toujours le grand nomade avec lequel il parvient le plus souvent (à ses dépens il est vrai) à établir un *modus vivendi*. Le montagnard demeure plus dangereux parce que, pratiquant lui – même l'agriculture, il convoite non seulement les récoltes, mais le terroir même de son voisin des plaines et on ne peut douter qu'en Afrique, comme ailleurs, les montagnes aient souvent déversé leurs populations sur le bas pays. La destruction des cités romaines du Chéelif au V^e et VI^e siècles s'explique sans doute par la révolte du prolétariat agricole des latifundia, mais

⁶⁹ X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chéelif*, *op.cit.*, p. 62.

plus encore, croyons-nous, par l'intervention des montagnards qui, comme ceux de l'Aurès, se jetèrent ici sur les centres florissants, depuis longtemps objet de leur convoitise... Tels les oueds qui se versent au Chélif, les montagnards obéirent à la pente et glissèrent lentement vers la plaine où ils s'établirent à demeure. Les raisons de ce mouvement, (...) l'attrait de sols plus riches. Parfois aussi c'est le désir de faire partie du Makhzen qui pousse les tentes vers le bas pays. Les plus faibles surtout sont toujours prêts à abandonner le territoire sur lequel ils ne se sentent pas en sécurité : on voit par exemple, en 1847, dans le cercle d'Orléansville, Les Béni-Ouazan, constamment volés par les Adjama, demander à venir habiter dans la plaine du Chélif, autorisation qui leur est refusée, mais qu'évidemment ils n'auraient pas eu besoin de demander dans un régime moins policé. »⁷⁰

Cette analyse du géographe est corroborée par celle de l'historien Mahieddine. Djender, qui explique la rivalité entre tribus et l'ampleur des pouvoirs locaux féodaux par le même phénomène : « Les tribus des plaines, principalement céréalières et pastorales et les tribus de montagnes, formées en villages puissants et organisés ; les premières en état de dépendance partielle vis-à-vis des Etats et des pouvoirs féodaux, ne donnant que ce qui est convenu suivant les usages et les conventions, les secondes en état de quasi indépendance ou d'indépendance totale » font que le jeu des forces sociales en présence se modifie, qu'« un nouvel équilibre entre ces forces, une nouvelle structure de la société se dessinent »⁷¹.

L'argument décisif se trouve selon X. Yacono dans la composition même des tribus où l'élément montagnard tient souvent une très grande place. Il cite le cas du douar de Sidi Amer, dans les *Ouled el Abbès*, qui est originaire de Mazouna. Celui des *Abid* (à l'Ouest de la plaine d'El-Khemis) chez lesquels on rencontre des *Braz* (des montagnes au Nord-ouest de Aïn Defla) des *Beni Ouazan* et des *Chouchaoua* (de l'Ouarsenis) et encore le cas *Béni Menasser* établis chez les *Aribs* et possédant le tiers du territoire de cette tribu. L'exemple des *Ouled Kosséir* précise t-il est encore plus caractéristique :

« Non seulement on rencontrait dans cette tribu un grand nombre de propriétaires appartenant aux Medjadja et dont la présence soulèvera des difficultés lors du cantonnement, mais encore dans la tribu même plusieurs groupes étaient étrangers à la plaine comme le montre l'énumération suivante des différentes fractions agrégées à la tribu primitive :

Oulad Kadra, originaires des Hachem Ghris (haute noblesse; région de Mascara ?)

Oulad Cheffa, originaires des Beni Tigrin (région d'Ammi-Moussa).

Djaïd, originaires des Beni Keraïch.

Cheurfa ouled Sidi Lazereg, originaires des Flittas (Ouarsenis occidental).

⁷⁰ X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif (de Lavignerie au confluent de la Mina)*, op. cit., p. 190.

⁷¹ M. Djender, *Introduction à l'Histoire de l'Algérie : Systèmes historiques, conception générale de l'histoire nationale*, Alger, SNED, 1968, p. 109.

Dekakcha, descendant de Ben Dekkeich, ancien seigneur des Mehal, ayant commandé dans le Bas-Chélif.

Chetahl, originaires des Sendjès (Ouarsenis, au Sud d'Orléansville).

Habair, originaires des Baghdoura (Dahra, au Nord-Ouest d'Orléansville).

Mreiria et *Houonoui*, originaires des Sbéah (à l'Ouest d'Orléansville, dans la plaine et dans les montagnes du Nord et du Sud).

Zebabdja-Mouafkia

Roumlia, originaires des Oulad Chérif (Tiaret).

Athmenia

El Hadar, originaires de Mezouna (Dahra Oranais).

Méraounia, originaires des Beni Merzoug (au Sud-Ouest de Ténès).

Ouled Hamdane, originaires des Medjeher (Région de Mostaganem).

Brehah, originaires des Ouled Riah (Dahra occidentale).

Ouled Sidi Yusef, descendant de marabouts de ce nom.

Ouled Sidi Ahmed Ben Abdallah, souche primitive des Medjadja (au N.E. d'Orléansville); à eux se relie par le sang les Ouled Sidi Macout el Hammam et les Hathah du Sahara.

Beni Zidja, issus des Heumis (entre Orléansville et Ténès).

Ainsi sur ces 18 fractions, une douzaine au moins sont originaires des régions montagneuses. Comme il s'agit d'une des plus importantes tribus du Chélif, cet exemple nous paraît particulièrement probant. »⁷²

h. Dislocation de la société tribale.

On peut dire sans aucune exagération que la colonisation a provoqué la dislocation de la société tribale. Le régime féodal et colonial dans la plaine du Chélif était continuellement secoué par des insurrections d'une ampleur et d'une durée remarquables.

Nous citerons pour exemple l'insurrection de Marguerite qui a marqué durablement la mémoire collective dans cette région. L'accaparement des terres par les colons, les impôts, la corvée, les guerres civiles incessantes, les famines, rendaient la vie impossible aux paysans.

Les écrits abondent en descriptions de famines, des populations errant sur les routes après les guerres et les mauvaises récoltes. Les écrits militaires ainsi que littéraires sur cette période campent de nombreux personnages bien vivants tels que caïds, colons, fonctionnaires, veules, fourbes, rapaces ; tous occupés à leurs intrigues et complots. Dans ces écrits la figure du grand rebelle de l'époque, Boumaza, «l'homme à la chèvre», nom de guerre du héros Chélifien de son vrai nom Mohamed Ben Abdallah, est souvent évoquée. A travers des récits vrais ou fabuleux, maints aspects de la société de l'époque nous sont dépeints.

Les grands seigneurs féodaux, Caïds, Aghas, ayant plus à cœur de sauvegarder leurs

⁷² X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif (de Lavignerie au confluent de la Mina)*, op.cit., p. 191.

privilèges que de préserver le pays, pratiquaient d'abord une politique de compromis puis de capitulation. Mais le peuple dans son ensemble opposait dès le début une résistance farouche à l'envahisseur. Face à l'agression, il y aura ainsi deux partis opposés, celui de la capitulation et celui de la résistance.

Vers 1850, le régime colonial commençait à s'installer de façon durable. L'économie ne fonctionnait plus que pour le plus grand profit des compagnies coloniales françaises et pour assurer le maintien d'une lourde machine administrative et policière. La répression frappait durement toute velléité de résistance. De nouvelles structures apparaissaient au sein de la société chélifienne. La colonisation ayant fait naître 29 centres et 3 villes dans cette plaine du Chélif.

La paupérisation de la paysannerie s'aggravait de plus en plus, due aux spoliations coloniales, à la multiplicité des impôts et taxes, aux accaparements de terre par les colons comme par les féodaux qui s'étaient mis au service des Français. L'installation des entreprises semi industrielles et commerciales coloniales, la construction de la voie ferrée, des routes entraînaient l'apparition d'une nouvelle classe sociale, la classe ouvrière. Dès sa naissance, cette classe ouvrière algérienne prenait contact avec les dures réalités de l'exploitation coloniale : salaire de famine, travail exténuant, brutalités quotidiennes.

Comme c'est à travers la lecture de textes divers que nous avons choisi de dérouler peu à peu l'Histoire de cette région, nous estimons indispensable de revoir l'histoire d'Orléansville et les conséquences qu'elle a entraînées sur le développement de Ténès et Miliana à partir de l'année 1843, date de sa création. Pour ce faire et comme l'on doit suivre l'ordre chronologique nous commencerons par l'histoire de Miliana dont l'occupation en 1842 a permis la conquête et la pacification de la plaine du Chélif.

2. Miliana

Situation géographique.

En empruntant la route nationale qui relie Alger Oran après un parcours de 120 Km d'Alger on débouche sur Khemis-Miliana, seuil de la plaine du Chélif. De là on s'engage sur une autre route assez tortueuse bordée de roseaux et de ruisseaux qui grimpe le long des

jardins harmonieusement soignés vers les vieux remparts de Miliana, une ville millénaire. Suspendue au penchant du Mont Zaccar qui la couvre entièrement au Nord, la ville est bâtie sur un énorme rocher de travertin aux contours abrupts. A l'Est, elle domine à pic un ravin, au Sud, la vallée du Chéelif, et à l'Ouest un plateau arrosé d'eau jusqu'à la chaîne de l'Ouarsenis.

Miliana appelée à juste titre « nid d'aigle » est bâtie sur un rocher dont les escarpements inaccessibles assuraient la sécurité de la ville qui s'étouffe aujourd'hui entre les précipices qui lui ont permis de survivre. Vers le nord, la ville est accrochée sur le flanc du Zaccar, montagne qui se divise en deux grands massifs, le Zaccar *Gherbi* et le Zaccar *Cherqui* formant tous deux une enceinte naturelle dont le plus haut sommet atteint 1579 mètres d'altitude. Au sud, la ville domine une immense étendue, la plaine du Chéelif qui occupe une superficie de 23773 hectares environ.

Au milieu du 16^e siècle, Léon l'Africain dans *Description de l'Afrique* note que « cette ville est placée au sommet d'une montagne, elle est à environ 40 milles de la mer, c'est-à-dire de Cherchell. La montagne sur laquelle a été bâtie Miliana est pleine de sources et couverte de noyers au point qu'on n'achète pas les noix et qu'on ne les cueille même pas. La ville est entourée de hautes murailles antiques. » D'un côté le rocher domine une vallée profonde, d'un autre, une pente qui part du sommet de la montagne est parsemée d'habitations.

Le micro- climat, frais et tempéré de Miliana, détonne par rapport au climat sec et chaud qui caractérise les plaines du Chéelif. En effet, la pluviométrie est faible dans ces plaines : 400 mm, par an, en moyenne, contre 1 500 mm, au sommet du Zaccar. Il reste à signaler cependant que là aussi, le couvert végétal commence sérieusement à se dégrader. La ville est plantée de platanes qui sont son symbole, même si sur ses armoiries on y trouve un palmier et un lion, lointain souvenir de l'époque où ce félin infestait les montagnes avoisinantes. Cette ville qui comptait intra muros environ 3000 habitants au siècle dernier, a vu sa population se multiplier par dix. La ville, sous la poussée démographique étouffe entre ses vieux remparts. Pour faire de la place, on a commencé par mettre à bas les murailles en pierres de taille et les portes superbes et imposantes d'Alger (Bab Echerki) et de l'Ouest (Bab El Gherbi). Miliana, située au creux d'une végétation luxuriante avec ses

jardins et ses vergers cultivés en banquettes qui s'échelonnent vers la plaine, est en fait le

symbole de ville citadine déchue.

Histoire de Miliana

A l'instar des autres villes du Maghreb, Miliana connut plusieurs conquêtes ainsi que des troubles politiques parmi lesquels on peut citer quelques dates :

La conquête arabe

Entre 362 et 370 de l'Hégire soit en 972-980 de l'ère Chrétienne, Abou El Feth Bologhin Ibn Ziri Essanhadji, vassal d'Al Moez il Din Allah de la Dynastie des Fatimides reconstruisit la ville médiévale sur les ruines de l'antique Zucchabar. Bologhin devint le maître incontesté d'Ifriqiya. Pendant un certain temps Miliana fut la capitale d'une grande partie du Maghreb. Durant cette période la ville renaît et connut une grande prospérité. Les nombreux historiens et géographes qui ont visité cette ville ont tous confirmé son caractère d'opulence.

Au X^e siècle, Ibn Hawqal fut le premier géographe arabe à citer le nom de Miliana dans ses écrits. Il la situe à une étape d'El-Khadra et la qualifie de « cité antique », pourvue de moulins que fait tourner son cours d'eau et possédant un grand nombre de canaux d'irrigation. Au XI^e siècle, El Bekri constate que la ville est romaine et renferme de nombreuses antiquités.

En 1081/473⁷³, Youcef Ibn Tachfin, chef des Almoravides occupa Alger Médéa et Miliana. A partir de 1159/547 Miliana fit partie de l'empire Almohade- A cette époque, la ville connut en 1184, le siège des Beni Ghania.

Miliana au XII^e siècle est décrite ainsi par un géographe arabe anonyme :

« Proche de la ville d'Achir, elle est une grande ville de construction romaine, rénovée par Ziri Ben Menad ; de plus elle contient des vestiges de l'Antiquité. C'est une cité fortifiée sur le plateau d'une montagne appelée Zekar dont toute la végétation est du Myrte et d'où jaillit une importante cascade. Son fort débit actionne les moulins à eau. La ville de Miliana possède des eaux courantes, des ruisseaux et des vergers remplis de tous les fruits. C'est un des lieux de l'Afrique les plus fertiles et où les prix sont les plus bas. Miliana de son site élevé, surplombe une vaste plaine avec de nombreux villages prospères et des champs à cultiver. La ville est entourée d'un grand nombre de tribus Berbères. Le fleuve Chélif, un grand fleuve célèbre, traverse cette plaine avoisinante. Sur les bords se trouve une ville très ancienne aux vestiges antiques, appelée Chlef, qui a

⁷³ La première date correspond au calendrier grégorien et la seconde au calendrier hégirien.

donné son nom à un cours d'eau. Actuellement, c'est une ville en ruines. Dieu est le savant suprême qu'Il soit exalté. »⁷⁴

En 1261 / 659, Miliana fut assiégée par les Hafçides de Tunis pour soutenir leurs alliés les Beni Tudjin qui étaient en possession de cette ville.

A partir de 1308 / 707, les Zianides imposèrent leur autorité sur presque toutes les villes du Maghreb central y compris Miliana.

En 1372 / 774, Ibn Khaldoun décrit ainsi la ville : « C'est une cité faisant partie du domaine Maghrawa Beni Warsifen dans la plaine de Chélif [...] Boluggine a tracé le plan d'El Djezaïr, de Melyana et de Lemdiya ». Au cours de cette période, Miliana fut un foyer de culture.

En 1461, Abou Abdallah Mohamed El Moutawakil, sultan de Ténès, s'empara de Médéa et Miliana d'où il forma une armée pour aller conquérir les villes de Béni Rached, Mostaganem et Tlemcen .Depuis, les Milianais jouirent d'une certaine autonomie jusqu'à la venue des Turcs⁷⁵.

La période turque

Lorsque les frères Barberousse firent leur entrée à Alger en 1516, Aroudj, décida aussitôt d'étendre son autorité vers 1517 sur les villes de l'Ouest du pays. Miliana devint le premier caïdat⁷⁶ de la région d'Alger. En raison de sa position stratégique, les Turcs installèrent alors les tribus Makhzen pour bien contrôler la région et ses environs. A cette époque, la ville rayonnait et vivait dans l'aisance .Elle fût décrite dans plusieurs ouvrages de chroniqueurs arabes et européens dont nous citons quelques extraits.

Au milieu du16^e siècle, le célèbre voyageur Mohamed El Hassan El Fassi dit Léon l'Africain en fit la description suivante :

⁷⁴ Traduction d'un texte en langue arabe, extrait du manuscrit d'un géographe arabe anonyme rapporté par Dombay et publié par Alfred Kremer, sous le titre « *Description de l'Afrique par un Géographe anonyme du VI^e siècle de l'Hégire* », Vienne, 1852, p. 59.

⁷⁵ Abbas Kebir Benyoucef, *Miliana*, Alger, Agence Nationale d'Archéologie et de protection des sites et monuments historiques, 2000, la plupart de ces informations données dans cette partie sont extraits de cet ouvrage.

⁷⁶ Caïdat, (terme dérivé de caïd, mot arabe qui signifie chef), région relativement autonome et administrée par un magistrat dont les fonctions s'exercent en matière de police, d'administration et d'impôts, ce serait le terme équivalent de sous-préfecture.

« La ville est située au sommet d'une montagne à 40 miles (64km) de la mer .Cette montagne est gorgée d'eau et couverte de noyers au point que les habitants n'achètent pas les noix et ne les cueillent même pas.... À part la culture des vergers, certains d'entre eux sont des tourneurs qui font de forts jolis récipients en bois. La ville est entourés d'une ancienne muraille qui donne d'un côté sur un ravin et de l'autre sur une pente qui mène vers la vallée du Chéelif, situation qui rappelle celle de la ville de Narni en Italie. »⁷⁷

Hamdane Ben Othmane Khodja dans « El-Mihat » fournit lui aussi quelques détails sur ses habitants et leurs activités : « Les habitants de Miliana se caractérisent par une sorte d'entêtement. Leur terre est extrêmement fertile, ce sont des jardiniers et leurs fruits sont excellents. Ils ne s'adonnent à aucune espèce d'artisanat et ils n'ont d'autre que celui de faire sécher les fruits et d'en faire une sorte de confiture à base de jus de raisin et d'amandes qui se conserve durant toute l'année, le climat chez eux est salubre. »

Emerveillé par le site de Miliana le Docteur Shaw écrit : « Miliana a de remarquable, qu'il soit bien arrosé au nord ouest du mont Zeckar, qu'il est environné de beaux jardin : et enfin que la vue y domine sur les territoires de Djendel, des Matmata et d'autres tribus Arabes jusqu'à Médéa. Au printemps, les dévots d'Alger, de Blida et du voisinage y viennent baiser la chasse de Sidi Ahmed Benyoucef, le saint tutélaire de la ville. » Quant à Venture de Paradis, il donne un aperçu sur l'essor de la production agricole de cette ville en écrivant : « Dans le district d'Alger, du côté du Sud, on cultive du riz dans le territoire d'une ville murée qu'on nomme Miliana et dans le district de Mascara, à la contrée qu'on nomme Mina. Le riz de Miliana est d'une meilleure qualité que celui de Mina ».

A cette époque, Miliana était un centre de rayonnement religieux et culturel sur l'ensemble de la région. Elle comptait vingt cinq mosquées, dont huit importantes. Vu son rôle prépondérant, les artisans de la ville n'ont pas hésité à contribuer à la reconstruction de la ville d'Oran en 1792, après l'occupation espagnole pendant le Règne de Bey Mohamed El Kebir. Miliana et sa région connurent des soulèvements des tribus Righa contre l'occupation turque. L'insurrection de Bouterik cheikh des Soumata en 1544 au cours de laquelle le Caïd Hassan trouve la mort près de Hammam Righa en est un exemple.⁷⁸

⁷⁷Source <http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Ville_ou_commune_par_pays> consulté le 12/12/06.

⁷⁸ Extrait de *L'Afrique* de Marmol - Traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, 1647 T. II p. 396-97.

La conquête coloniale

La prise de Miliana eut lieu le 8 Juin 1840, par le général Valée. En 1840, à l'arrivée de l'armée française (comprenant près de 12.000 soldats), sur l'ordre de l'Emir Abd El Kader, la ville fut incendiée et vidée de sa population. Le blocus de la ville qui s'en est suivi a rendu les soldats français « prisonniers », à la merci des combattants et cavaliers de l'Emir. La bataille fut terrible et le blocus aidant, la famine et les maladies provoquées par la pollution de l'eau firent des ravages dans les troupes françaises. Camille Rousset rapporte que c'est grâce à un ancien soldat vêtu en Arabe qui a pu s'échapper de Miliana et se présenter au palais du gouvernement pour prévenir les autorités que celles-ci intervinrent. « Les nouvelles qu'ils apportait *in extremis* étaient de telle sorte qu'il n'y avait plus un jour à perdre »⁷⁹. Le général Changarnier reçut les instructions pour aller au secours des soldats bloqués à Miliana. Quand il entra dans la ville, le spectacle « qu'il vit tout d'abord dépassa sa plus douloureuse attente. L'état des troupes était navrant » rapporte cet auteur qui poursuit ainsi son récit :

« la moitié de la garnison, a dit le général Changarnier était dans le cimetière, un quart dans les hopitaux ; le reste se traînait sans force et sans courage, incapable de défendre les remparts que l'ennemi, malinformé, n'avait heureusement pas attaqués. » Cette malheureuse garnison fut relevée toute entière. [...] Victimes d'une fatalité impitoyable, les tristes débris qu'on croyait avoir sauvés des horreurs de Miliana avaient été suivis par la mort ; ils lui appartenaient : elle les reprit presque jusqu'au dernier tour à tour. Des douze cents trente six hommes laissés au mois de juin dans la ville maudite, soixante dix survivaient seuls au 31 décembre. Etonnée de ce grand désastre, émue par la poésie frémissante de Joseph Autran, l'opinion publique fut sévère pour le maréchal Valée. »⁸⁰

Sur les 1300 soldats français encerclés, 850 environ ont péri et ont été enterrés à Miliana. Le reste comme le laisse entendre l'auteur cité ci-dessus n'a pas survécu. Un livre paru en 2003 a d'ailleurs pour titre : *Une épopée dramatique : la prise de Miliana, 1840*⁸¹. Le calme étant revenu, les habitants de la ville et de la région sont retournés et ont en général récupéré leurs propriétés abandonnées. Aussi, pendant la période coloniale, on estime qu'à Miliana 10 à 15% des terres cultivables ont été occupées par les Français et des étrangers européens (espagnols, maltais, italiens, ou suisses). Il faut préciser que le terrain

⁷⁹ Camille Rousset, *L'Algérie de 1830 à 1840*, Tome second, Paris, Plon-Nourrit et Cie Imprimeurs –Éditeurs, 1900 3^{ème} édition, p. 478.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 480-481.

⁸¹ André Bloch, *Une épopée dramatique : la prise de Miliana, 1840*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003.

en pente est morcelé en petites propriétés. Ce sont des jardins potagers ou des vergers modestes cultivés en terrasse qui constituent le plus souvent des exploitations familiales.

Par contre, à Arioua (Ex. Margueritte) à 9 kilomètres seulement de Miliana les expropriations ont été très importantes. On peut estimer que près de 75 à 80 % des terres, fertiles et bien situées, appartenaient à des colons français ou des étrangers européens. C'était l'une des causes principales du soulèvement de cette petite agglomération en 1901. Citons également le cas de Khemis-Miliana (Ex. Affreville) située à 8 kilomètres au sud de Miliana, dans la plaine du Chélif, où les expropriations ont été très importantes. Les superficies appartenant aux colons pouvaient s'élever à environ 75% des terres cultivables.

3. La création d'Orléansville

Situation géographique

Orléansville, (Ville du nom du Duc d'Orléans) fut fondée en 1843 par le Maréchal Bugeaud sur l'emplacement de la citadelle romaine de Castellum Tingitanum dont les ruines couvraient une surface de 600 mètres sur 300 mètres. La ville est située au confluent de l'oued Chélif (700 km) et de l'oued Tsighaout, à 140 m d'altitude, sur la rive gauche du Chélif, elle est aussi à mi-distance d'Alger (220 km) et d'Oran (205 km) et également entre la mer au Nord, Ténès à 53 km, et les montagnes de l'Ouarsenis au Sud. Elle est surtout au centre de la voie longitudinale occupée par les plaines sur 200 Km, de Djendel (Lavigerie) à 29 Km à l'Est de Miliana, à l'Oued Mina (Relizane). Voie qui échappait au contrôle des troupes françaises, en dépit des actions menées à l'Est et à l'Ouest.

Histoire de sa création

Au printemps de l'année 1842, Bugeaud décide de parcourir la vallée et de pénétrer dans le massif du Dahra afin d'établir la jonction entre deux colonnes appartenant aux divisions d'Oran et d'Alger. Après avoir frappé durement les Sbéah (de la région de Oued Rhiou) qui firent leur soumission, il campe à El-Asnam parmi les ruines de l'ancien Castellum Tingitanum et opère sa jonction sur l'oued Rouina (à 40 Km à l'Ouest de Miliana) avec la colonne Changarnier partie de Blida.

« Il était désormais possible de se rendre par voie de terre, de la frontière du Maroc à celle de Tunisie, mais la soumission de la vallée du Chélif n'était pas, pour autant, assurée. Dès septembre, l'émir qui s'était fixé chez les Flitta s'abattit sur les tribus du bas Chélif, qu'il frappa d'impitoyables représailles. »⁸²

Il suffit donc à Abdel-Kader de reparaître dans l'Ouarsenis, au début de 1843, en chef de la résistance et en justicier implacable, pour dominer le massif et mordre sur le Dahra. Les deux chaînes étant trop loin des bases françaises pour qu'elles pussent y exercer un contrôle efficace, Bugeaud décida en avril 1843, de fonder un poste à El-Asnam. Le 23 Avril 1843, la colonne du Général Gentil, dite de Mostaganem, comprenant les troupes de la Division d'Oran et celle du Maréchal Bugeaud venant d'Alger opèrent leur jonction au confluent du Chélif et de l'oued Tsyghaout, à peu près à égale distance de Miliana et de Mostaganem.

Le plan du Maréchal consiste à dominer la plaine et à créer au centre un établissement qui communique avec un port voisin. L'endroit était donc idéal et le Colonel Cavaignac fut désigné pour exécuter ce plan. Le Lieutenant Prevost dans la revue archéologique de 1842, écrit à ce sujet :

« La position choisie était éminemment militaire ». Centre de la fertile vallée du Chélif que va longer la route d'Alger à Oran, unique voie commode pour aller du Chélif aux repaires de l'Ouarsenis, Orléansville se trouve, en outre, près du seul débouché qui mette en relation la plaine du Chélif avec la côte septentrionale de l'Algérie. En effet, la vallée de l'Oued Ouaran conduit, par un col peu élevé, de la « montagne du plâtre » dans la vallée de l'Oued Allala et, par suite à Ténès. A droite de cette voie naturelle sont les montagnes inaccessibles des Béni – Ménasser, à gauche celles, non moins praticables, du Dahra.

Le Maréchal, comprenant la nécessité d'avoir un centre d'opération pour les colonnes qu'il faudrait lancer sans cesse dans des pays aussi difficiles, chercha un lieu qui satisfît pleinement ses vues : il le trouva là où l'avaient déjà trouvé les généraux romains qu'un même but de domination forçait à étudier avec soin la topographie de la contrée.

Le général fit aussitôt construire des routes et acheminer un énorme matériel. Le nouveau camp baptisé, le 16 mai, Orléansville, en l'honneur du prince héritier mort accidentellement l'année précédente, fut placé sous le commandement du colonel Cavaignac. »⁸³

Tout d'abord simple poste stratégique, Orléansville servit dès lors avec le port de Ténès pour son ravitaillement, de point d'appui aux troupes militaires qui, de là,

⁸² Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, P.U.F., Paris, 1986 (deuxième édition revue et mise à jour par Christian Courtois), p. 193.

⁸³ Prevost, extrait de *Revue archéologique*, Paris, [s. n.], 1842.

rayonnaient à leur aise à travers les tribus indociles du Dahra de l'Ouarsenis et des Béni – Ménasser. Le camp s'éleva près des ruines romaines encore abondantes que les militaires s'empressèrent d'utiliser comme matériaux de construction, et malgré les efforts de Cavaignac pour sauver les antiquités, les soldats et les colons y puisèrent comme en une carrière. Ainsi fut détruite la grande basilique constantinienne à cinq nefs.

Le principal inconvénient du site était le climat aux étés torrides, mais le camp rendit les services militaires qu'on attendait de lui. L'armée tint solidement la vallée du Chélif et priva l'émir Abd-el- Kader des ressources importantes de la région entre le Chélif et la Mina. Ce camp permanent se transforma rapidement en un fort marché pour le gros bétail et les riches produits agricoles de la région. La route, la voie ferrée, les irrigations, l'administration ont conjointement engendré la ville. Ville qui connaîtra de nombreuses modifications au cours de son histoire comme nous le verrons à travers la lecture de notre recueil. Après avoir longtemps conservé une garnison, elle est restée une ville de fonctionnaires. Complètement détruite à deux reprises par un terrible tremblement de terre en 1954 puis en 1980, c'est une ville neuve mais monotone avec son plan en grille hérité de la colonisation. Ce que nous verrons plus en détail dans le chapitre consacré à la notion d'espace.

4. Ténès

Situation géographique

La ville de Ténès est située sur la côte, à l'Ouest d'Alger et au nord de Chlef à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya. Ville et port maritime, à l'embouchure de l'Oued-Allala ; au pied du col par lequel la vallée centrale du Chélif communique avec la mer, c'est l'entrepôt naturel de Chlef. La distance qui sépare Ténès d'Alger est d'environ 200 kilomètres par le littoral et 250 kilomètres en passant par la ville de Chlef. La ville a été fondée au milieu de la côte du Dahra, entre Alger et Oran, sur un plateau légèrement incliné, de 40 à 50 mètres de hauteur au-dessus de la mer. Elle est bordée :

- au Nord, par une falaise acore qu'une plage étroite sépare de la mer ;
- à l'Est, par une pente escarpée bordant la petite vallée de l'oued Allala, que traverse le chemin du port ;
- au Sud, par les premier contreforts des montagnes qui commencent de suite, à la

porte de la ville ;

enfin, à l'Ouest, par un plateau étroit de 20 à 30 mètres d'élévation, acore sur la mer qu'il longe sur plusieurs lieues.

Un phare est construit à la pointe du cap Ténès ; il est dominé immédiatement Sud-Est par une arête dentelée à grands escarpements verticaux composés comme le massif du cap, de calcaire blanc et dont le point le plus haut atteint 640 mètres d'élévation.

Histoire de Ténès

Le nom même de Ténès témoigne de la haute antiquité de son origine. Il s'est conservé sans altération, à travers la longue chaîne des siècles, depuis l'époque de la domination carthaginoise jusqu'à nos jours. Le mot *Cartennae* qui désignait cette cité à l'époque romaine n'est semble-t-il que la transcription du vocable phénicien *Karth* « ville », précédant le nom de lieu *Tenae* que l'on rencontre encore, sur la côte orientale de la Tunisie, à quelques lieues au sud de Sfax où les ruines de *Tenae* conservent pareillement leur ancienne dénomination⁸⁴.

Une autre version affirme que *Carthenna*, est un mot composé de *Carth* qui signifie cap et *Thenna* qui était le nom de la rivière qui traversait la région. Cette version semble plus vraisemblable car El-Bekri signale que « la rivière *Tenatin* qui entoure la ville du côté du nord et de l'est, vient des montagnes situées à une journée de distance vers le sud et se décharge vers la mer »⁸⁵.

D'autres sources avancent le nom de *Cathennas*, d'origine punique qui donnera plus tard le nom actuel de Ténès. Tout porte à croire qu'elle fut bâtie par les Phéniciens, postérieurement sans doute, à la fondation de Carthage, c'est-à-dire vers le huitième siècle avant Jésus-Christ. À cette époque, les Phéniciens installèrent à Ténès un comptoir commercial comme l'attestent des tombeaux le long de la côte.

Au temps des royaumes berbères, Ténès était située aux confins de la Numidie Orientale (*Massilia*) et elle était placée sous le commandement de Syphax. A la fin du

⁸⁴ E. Bourin, *Ténès (Cartenae)*, (extrait de la « Revue de l'Afrique française »), Paris, M. Barbier, libraire-éditeur, 1887, p.5.

⁸⁵ Abou-Obeid-El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, Traduction de Slane, *op.cit.*, p.127.

III.^{ème} siècle avant Jésus-Christ, elle connut la domination Carthaginoise et elle en fut délivrée par Massinissa.

La période romaine

En l'an 30 Avant Jésus-Christ les Romains conquièrent la ville et lui donnèrent définitivement le nom de Cartennae. Auguste en fit une colonie militaire formée essentiellement de soldats de la 2^{ème} Légion. Beaucoup de vestiges datant de cette époque ont été retrouvés comme par exemple: des mosaïques avec des inscriptions romaines: « *Caius Fulcinius Optatus* soldat de la 2^{ème} Légion, ou bien celle de Victoria, fille de descendance sénatoriale décrite dans le livre de Jacques Heurgon, *Le Trésor de Ténès*.⁸⁶

La conquête arabe

La région fut conquise entre 675 et 682 par le chef militaire Abou El Mouhajir Dinar. Elle a été gouvernée par différentes dynasties: les Rostomeides, les Idrissides, les Mérinides, les Almoravides, les Almohades, et les Zianides. En l'an 302 (262 de l'Hégire) les Andalous commencèrent la construction de la ville nouvelle (Ténès el hadhar) appelée paradoxalement le Vieux Ténès par les colons Français, et où se trouve la mosquée de Sidi Maiza (considérée comme la troisième du pays et datant du début du X^e siècle). Ténès fut réputée pendant cette période comme une ville universitaire où séjournaient des étudiants venus d'autres régions et d'autres universités pour parfaire leurs connaissances sous la direction d'éminents professeurs et savants tels que: Ibrahim Ibn Yekhlef Ibn Abdessalem Abou Ishak Ettensi, ou bien encore Abou El Hassen Ibn Yekhlef Ettensi qui créa avec ses enfants plusieurs universités à Tlemcen et où il enseigna. Le musée actuel, une ancienne mosquée, porte son nom. Des géographes arabes tels que El Bekri (1068) ou Al Yaakubi ont séjourné à Ténès et la citent dans leurs ouvrages.

La période turque

Les Espagnols occupaient Ténès depuis 1505 et ils en furent chassés par les Turcs avec à leur tête Kheireddine Barberousse en 1516. La ville restera sous domination turque jusqu'à la colonisation Française.

⁸⁶ J. Heurgon, *Le trésor de Ténès*, Paris, éd. Arts et Métiers Graphiques, 1958.

La période coloniale

Ténès fut occupée par le Colonel Changarnier le 22 Décembre 1841, il abandonna la place n'y trouvant pas d'abris suffisants et aucune ressource pour sa cavalerie. En 1843, le Maréchal Bugeaud décide de la création du port de Ténès. Après avoir investi El-Asnam et choisi l'emplacement de la nouvelle ville le 27 avril, il y laissera le colonel Cavaignac à la tête de la garnison. Il fait tracer dès le lendemain (le 28 avril) la route par ses troupes jusqu'à Ténès. Le 8 mai, « après des travaux prodigieux exécutés par l'armée » la route de Ténès à El-Asnam fut livrée à la circulation. Avec la construction du port une nouvelle ville, va voir le jour. C'est la « ville neuve » des Français appelée par les autochtones « Ténès la Neuve » par opposition à « Vieux-Ténès ». L'histoire de la création de cette ville à la suite de la construction du port de Ténès est ainsi étroitement liée à celle de la conquête.

Michel Branlière⁸⁷, dans sa notice consacrée au port de Ténès explique que sur le plan militaire, la construction du port de Ténès était vitale lors de la guerre de conquête coloniale. Le port de Ténès était très important, parce que d'une part, c'était le seul point par où Orléansville pouvait être ravitaillée et qu'il permettait de lancer sur le Dahra et la vallée du Chélif un corps de troupes. D'autre part, pendant la guerre de Crimée et aussi pendant celle d'Italie, le port de Ténès a été un point d'exportation important. Pour le capitaine Bourin la création de Ténès comme celle d'Orléansville n'était qu'une restauration : « Orléansville allait s'élever sur les ruine d'El-Asnam et du Castellum tingitii des romains, Ténès devait sortir des cendres de la vieille Cartennae. »⁸⁸

Un détail que nous avons trouvé intéressant de relever c'est qu'à Taghzout, située à une trentaine de kilomètres sur la côte ouest de Ténès, le gendre d'Elisée Reclus, l'architecte Régnier acheta des terres et s'installa. Sous son impulsion un petit groupe de libertaires constitua un phalanstère basé sur la solidarité et l'esprit communautaire. La colonie se développa et mit en valeur plus de trois cent vingt hectares et ce malgré toutes les entraves des autorités qui ne voulaient en rien faciliter la vie à ces colons pas comme les autres qui entretenaient de bons rapports avec les Musulmans et les payaient plus que les autres Européens.

⁸⁷ M. Branlière, *Notice sur le port de Ténès*, Paris, Imprimerie Nationale, 1890, s.p.

⁸⁸ E. Bourin *Ténès (Cartennae)*, extrait de *la Revue de l'Afrique française*, Paris, M. Barbier, libraire –éditeur, 1887, coll. « Les villes d'Algérie », p. 18.

CHAPITRE DEUX

TOPONYMIE ENTRE GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE

La toponymie rend compte d'une entreprise de nomination de lieux. Elle consiste à attribuer un nom à un environnement précis : ville, villages, rues, jardins, édifices etc. Soumise aux avatars de l'Histoire, elle est un enchaînement de baptêmes, débaptisations, rebaptisations. L'étude toponymique d'une région étant intimement liée à son histoire est de ce fait fluctuante. Il y a une onomastique et, partant une toponymie spécifique à la région qui nous intéresse à cause, d'une part des influences mutuelles dues aux contacts de population qui ont élaboré un type onomastique particulier ; d'autre part, d'un rapport original à l'histoire : terre de colonisations et de substitutions et changements fréquents de noms ; mais aussi plus ou moins massivement, lieu de résistances et de permanences qui ont fait que les conséquences sur le plan onomastique ne sont pas des moindres.

I. MODIFICATIONS TOPONYMIQUES

A l'arrivée du corps expéditionnaire français en Algérie, le pays ou plutôt les régions urbaines étaient administrées par la régence d'Alger qui dépendait plus ou moins du pouvoir ottoman décadent. Or, bien que la domination turque s'étala sur quatre siècles environ, la langue turque, a cependant très peu influencé les langues locales et partant l'onomastique. Selon Foudil Cheriguen, « la toponymie algérienne ne concernait au début du XIX^e siècle que des noms berbères et arabes (ces derniers eux-mêmes, bien qu'ils fussent d'origine arabe classique, étaient fortement altérés par l'arabe dialectal), la conquête française vint ajouter, quelques années après 1830, et petit à petit mais de façon ininterrompue (pendant plus d'un siècle et demi) une autre strate à celles déjà existantes :

punique, gréco-latine et surtout arabe, pour ne citer que celles qui, réellement, ont fait souche dans le pays »⁸⁹.

Dans son ouvrage intitulé *Des noms et des lieux, Mémoires d'une Algérie, oubliée*, Mostefa Lacheraf⁹⁰, affirme que l'inventaire onomastique ou toponymique révèle un « gisement » ancien en langue tamazight. D'après lui, « dans l'épigraphie nord-africaine à laquelle se réfère Gustave Mercier à propos de ce qu'il appelait, en 1924 « *La langue libyenne* (c'est-à-dire tamazight) *et la toponymie antique de l'Afrique du Nord* », si des noms propres d'hommes ou de femmes surgissent et, parmi eux, il en est qui sont toujours reconnaissables comme ce Tascure, découvert gravé en latin et dont les doublets linguistiques actuels sont *Tasekkurt* et *Sekoura* signifiant « perdrix » en kabyle », ils sont moins nombreux que les noms de lieux. Il explique ce phénomène en citant l'explication qu'en donne Mercier : « *ils sont cependant beaucoup moins nombreux que les topiques, parce qu'ils ne revêtent pas obligatoirement, comme ces derniers, la forme féminine, et aussi parce que l'onomastique humaine a changé avec la conquête, les noms latins se substituant aux indigènes, comme devaient le faire plus tard les noms arabes.* »⁹¹ Pour Mostefa Lacheraf, il n'en demeure pas moins que :

« Les topiques ou toponymes et lieux-dits à travers toute l'Afrique du Nord constituent, quant à eux, un véritable festival de la langue berbère, et l'on bute sur ses noms, devenus familiers aux vieilles générations d'Algériens connaissant leur pays, dans les moindres recoins du sous-continent maghrébin. [...] Bref, un inventaire grandiose ou infinitésimal, un espace géographique modelé par les millénaires et s'exprimant en tamazight, la Nature et les hommes confondus ! Ne serait-ce que pour cela (qui est déjà énorme) cette langue devrait être enseignée à tous les enfants algériens afin de leur permettre de redécouvrir leur pays dans le détail. Et non par le biais de l'abstraction idéologique imposée. »⁹²

Cet auteur conclut que ce n'est que par l'effort prospecteur méticuleux se rapportant à l'Algérie de tous les lieux et de tous les jours, que la pédagogie scolaire et de l'enseignement supérieur, en transposant à son niveau, avec des moyens appropriés, cette légitime initiation à la terre, à la faune, à la flore, aux mille réalités concrètes (et

⁸⁹ Foudil Cheriguen, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Alger, Epigraphe, 1993, p. 33.

⁹⁰ Mostefa Lacheraf, *Des noms et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah éditions, [1998 1^{ère} éd.], 2003 2^{ème} édition revue et augmentée, notre édition de référence.

⁹¹ M. Lacheraf, *Des noms et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, *op. cit.*, citant Gustave Mercier, *La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord*, article paru en 1924, p. 161. (Souligné en italique par l'auteur).

⁹² *Ibid.*

méconnues) du Maghreb, fera gagner à l'identité algérienne, les certitudes dont elle a besoin pour s'affirmer et s'épanouir. Identité comprise comme « notre être national véridique, fruit intime de la géographie et de l'histoire, toutes deux connues charnellement à partir du terrain et assumées comme telles sans détour ni mensonge »⁹³.

En clair, la compréhension de la culture d'une région passe également par la toposémie. De fait, l'importance des noms et de la toposémie est liée à l'acculturation, aussi l'étudier c'est une façon de revendiquer une identité culturelle. Nous citerons l'exemple de la ville d'Orléansville rebaptisée après l'indépendance El Asnam puis rebaptisée Chlef après le séisme de 1980. L'attribution de ce toponyme a soulevé la levée de boucliers d'une partie de la population qui continue à la désigner par El-Asnam ou encore par Lesnab (son toponyme originel). Les noms témoignent aussi pour les lieux où plus aucune trace n'existe et la tradition orale est là pour les expliquer. Certains noms renvoient directement aux contes et légendes, et semblent plus accréditer les récits oraux qu'à nommer une réalité. C'est le cas, par exemple, du lieu-dit désigné sur les cartes d'état-major soit par « Tokeiket N'Gis » (littéralement les rochers des fiancés), soit par Hadjerat El Ouchek (littéralement le rocher des amoureux) sur lequel fut érigé un village colonial qui fut baptisé « La fontaine du génie » et qui est dénommé actuellement « Hadjerett Ennous » (cf. étude des toponymes). C'est aussi le cas de « Ghoul el ouidène » pour désigner l'oued Chélif.

Nommer en diversifiant les noms pour mieux distinguer les lieux. La relation de l'homme au milieu est plus étroite en ce sens que le lieu marque l'homme qui l'habite. Et en retour, l'homme s'identifie au lieu habité. Comme ce dernier est objet de modification au cours de l'histoire, il devient le plus souvent sur le plan toponymique, lieu de dénomination et de renomination en fonction de la domination du moment. Ce processus correspond à ce que Louis Jean Calvet désigne par « processus de glottophagie »⁹⁴. En s'appropriant du pays, le colonisateur se met en devoir d'en faire l'inventaire en séparant et en nommant les êtres et les choses selon sa propre nomenclature renouvelant le geste

⁹³ M. Lacheraf, *Des noms et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, *op. cit.*, p.161.

⁹⁴ Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », [1^{ère} éd. 1974], 2^{ème} éd. rev. 1979, cf. chapitre 4 « Les traces linguistiques de la colonisation ».

mythique de la possession du monde à son commencement par l'homme, car comme le souligne Roland Barthes :

« S'approprier, c'est fragmenter le monde, le diviser en objets finis, assujettis à l'homme à proportion même de leur discontinu : car on ne peut séparer sans finalement nommer et classer, et dès lors, la propriété est née. Mythiquement, la possession du monde n'a pas commencé à la genèse, mais au Déluge, lorsque l'homme a été contraint de nommer chaque espèce d'animaux et de la loger, c'est-à-dire de la séparer de ses espèces voisines. »⁹⁵

Le colonisateur nomma de fait, les villes, les villages et les rues selon son désir. Pour Ahmed Lanasri cette nomination relève du processus de dépossession identitaire qui accompagne la dépossession territoriale. Il précise :

« Cette volonté de se poser en créateur d'un monde construit à sa mesure implique conséquemment une dépossession systématique du colonisé dont on s'approprie la terre sans autre forme de procès, qu'on dépouille de son histoire pour qu'il puisse tenir son rôle dans la « création » du colonisateur et enfin qu'on nomme, à l'instar du Tout – Puissant, selon son propre lexique. »⁹⁶

Ce que nous constaterons dans notre étude sur la toponymie qui s'intéresse principalement aux noms des lieux de la plaine du Chélif, et bien entendu à l'origine des toponymes de souche française.

Dans les plaines du Chélif, les noms des lieux examinés sous l'angle diachronique racontent l'histoire de la colonisation, des villes et du chapelet de villages créés dans cette région. Ils restent un témoignage du processus d'implantation coloniale et d'appropriation au niveau linguistique par la francisation. Faut-il rappeler que dès le début, la colonisation française s'intéressa à la terre et plus particulièrement aux terres arrosées. Du coup, la toponymie des régions situées au nord se trouva bouleversée, la terre, ayant changé non seulement de propriétaires mais aussi de mode de propriété, a dû subir aussi un changement toponomastique ; d'où l'abondance de toponymes à partir d'anthroponymes français ou parfois, européens francisés qui ont fini par devenir des noms de lieux habités de fermes ou de cités. A la fin du XIX^e siècle pratiquement tous les lieux habités ou presque portent des noms français, selon Djamel Kharchi « Dans la même année 1882, toutes les communes du territoire civil furent baptisées systématiquement de noms français, en remplacement des

⁹⁵ R. Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Ed. du Seuil, [1^{ère} éd. 1953] 1972, p. 93.

⁹⁶ A. Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux guerres, genèse et fonctionnement*, Paris, Publisud, 1995, p. 91.

dénominations locales originelles.»⁹⁷ Ainsi le mépris de l'autre, autrement dit la méconnaissance de l'autre ou l'incompréhension de l'autre se manifeste dès les premiers contacts précoloniaux dans l'entreprise taxinomique. C'est ce processus de nomination mis en branle dès la prise de possession d'un territoire par le colon que Louis-Jean Calvet qualifie de «glottophage» et qu'il explique ainsi :

« Ce droit de nommer » que s'arrogeait le colonisateur, geste inaugural qui préluait au colonialisme et au processus glottophage, qui les concentrait en un seul acte, les portait en germe : barbares, bobo, sioux [...], etc. Or cette nomination de droit divin est elle-même parfois trace archéologique des rapports de force, des dominations qui ont traversé l'histoire et lui ont donné naissance. Du moins, car elle en est toujours trace, reste-t-elle parfois la seule trace. »⁹⁸

D'après lui encore, si au plan de la nomination de peuples (*ethnonymie*), on a un moyen de suivre les progrès d'une conquête, d'en retrouver les traces, d'en délimiter l'expansion, il reste cependant que « c'est la *toponymie* qui nous guide plus sûrement en la matière ». Ce que nous tenterons de vérifier à travers l'étude des toponymes chélifiens.

Nous avons noté dans un tableau la nouvelle toponymie des agglomérations de la région telle qu'elle a parue dans le *Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 7 décembre 1965* mais en adoptant l'ordre alphabétique des noms actuels. Nous avons noté aussi la modification apportée au nom du chef-lieu, suite au séisme de 1980. Nous tenterons d'abord d'expliquer les noms de lieux donnés par la colonisation puis de traduire les significations des dénominations locales originelles et actuelles à la suite du tableau portant la liste des villes et villages de la portion de la plaine du Chélif qui nous intéresse c'est-à-dire tous ceux situés entre Miliana, Chlef et Ténès et qui font partie des wilayas de Chlef et de Aïn Defla (ex Duperré). Le nouveau découpage administratif excluant Oued Rhiou (ex Inkerman) Jdiouia (ex Saint-Aimé) et El-H'madna (Hamadna) qui dépendent de la wilaya d'Ighil Izane (ex Relizane). Enfin comme l'ordre chronologique est de mise, il va de soi que notre étude resterait incomplète sans référence à la toponymie romaine de la région. Toponymie dont nous proposons la lecture en nous

⁹⁷ Kharchi Djamel, *Colonisation et politique d'assimilation en Algérie 1830-1962*, Alger, Casbah éditions, 2004, p. 243.

⁹⁸ L.-J. Calvet., *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottologie*, op. cit., Chap. 4 : « Les traces linguistiques de la colonisation », p. 104 – 111.

référant à la carte de géographie.

1. Toponymie romaine de la région

Selon Charles-André Julien « Au moment où l'Afrique romaine atteint son extension maxima, au milieu du III^e siècle, frontière idéale et frontière réelle coïncidaient à peu près pour l'actuelle Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie orientale. Mais dans l'Ouest de l'Algérie le *limes* n'était, semble-t-il, qu' « une zone surveillée »⁹⁹. Cette frontière suivait la vallée du Chélif, par *Oppidum novum* (Duperré) et *Castellum Tingitanum* (Orléansville), franchissait la Mina non loin de Relizane :

« Dans la vallée du Chélif, se dressait sur un plateau le chef lieu d'une commune romaine Sufasar (Dolfusville) ; Malliana (Affreville) occupait les terres fertiles arrosées par l'oued Boutane ; Oppidum novum (à 1.500 km au Nord-Est de Duperré) ; colonie de Claude, était perchée sur un mamelon non loin d'un étranglement de la vallée ; Zucchabar (Miliana) surveillait la vallée du haut d'un plateau escarpé en saillie sur les pentes du Zaccar. »¹⁰⁰

Ces villes font partie de la Maurétanie césarienne. L'observation de la carte, nous permet de repérer sur la côte, la principale ville littorale et également capitale, Caesarea (Cherchell), Gunugu (Koubba de Sidi Brahim) à 4 kilomètres de Gouraya, Dupleix (Damous), Cartennae (Ténès), Dolfusville (Oued Chorfa), Francis Garnier (Béni Haoua).

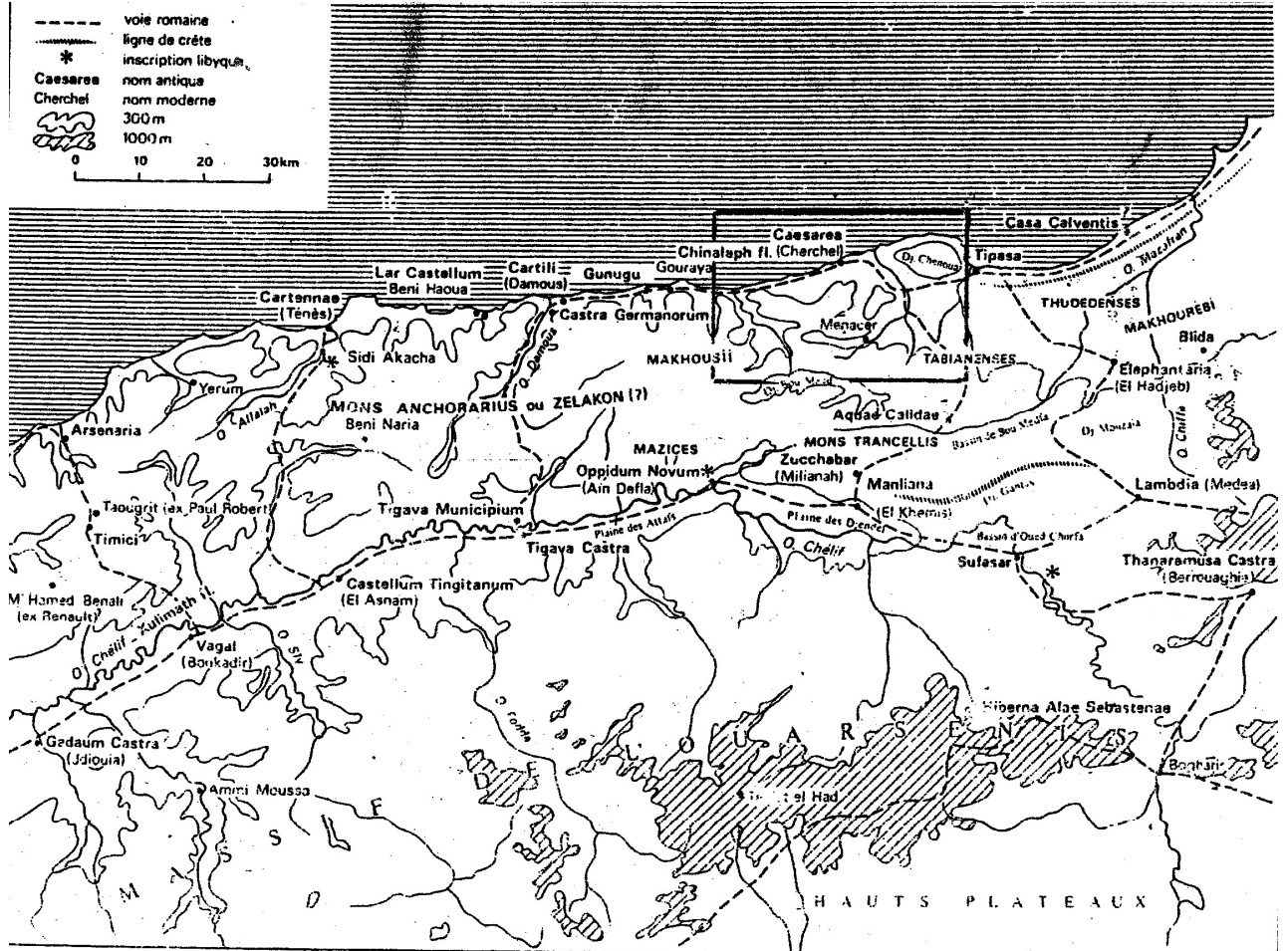
⁹⁹ Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe*, Payot, Paris, 1986, p. 134.

¹⁰⁰ *Ibid.*

Toponymes romains dans la plaine du chelif

Nom latin	Nom en colonisation	Nom actuel
Caesarea	Cherchell	Cherchell
Gunugu	Kouba de Sidi-Brahim	Sidi Brahim
Sufasar	Dolfusville	Oued Chorfa
Cartili	Dupleix	Damous
Lar Castellum	Francis Garnier	Béni Haoua
Cartennae	Ténès	Ténès
Zucchabar	Milianah	Miliana
Manliana	Affreville	El-Khemis-Miliana
Oppidum Novum	Duperré	Aïn Defla
Tigava Castra	Wattignies	Ouled Abbes
Tigava Municipium	Cinq Palmiers puis Warnier	Souk el Arba, Ouled-Farès
Castellum Tingitanum	Orléansville	Chlef (Lasnab)
Vagal	Charon	Bou Kadir

Villes de la Maurétanie césarienne



Géographie historique de la Maurétanie Césarienne central.

Jean DESPOIS, René RAYNAL, *Géographie de l'Afrique du Nord-ouest*, Payot, 1967, p. 96.

2. Toponymie actuelle de la plaine du Chélif.

Dénomination actuelle	Dénomination en colonisation
Abou El Hassen	Cavaignac (C. 1886) canton de Ténès.
Aïn Defla	Duperré, Chef-lieu de commune (1859), arr. de Miliana.
Aïn Lechiakh	Voltaire
Aïn-Merane	Rabelais
Aïn-Sultan	Aïn-Sultan, canton de Miliana (1870).
Ard-Beïda	Ard-Beïda, hameau, commune d'Orléansville
Arib	Litré.
Arioua	Margueritte, commune mixte d'Hammam-Righa.
Bennaria	Flatters
Béni Haoua	Francis Garnier
Bir Saf-Saf	Vauban.
Bordj Bounaama	Molière, Chef-lieu de commune mixte d'Orléansville appelé aussi Bordj Béni Hindel
Bou Kadir	Charon (C. 1885), canton d'Orléansville. (à 6 Km au Sud, puits naturel, dit le trou du diable).
Bou medfa	Redoute, Chef-lieu de Commune, arr. de Miliana
Bouzghaïa	Chassériau anciennement « Trois Palmiers » et Kh'miss
Cheikh Benyahia	Sainte-Monique, commune de Saint-Cyprien.
Chélif	Chélif (C.1886) Commune mixte, canton d'Orléansville.
Chlef, ex- El-Asnam	Orléansville,(C.1856), Chef-lieu d'arrondissement et de subdivision militaire, à moitié chemin d'Alger à Oran, sur la rive gauche du Chélif, à son confluent avec l'Oued Tsighaout
Djendel	Lavigerie.
El Abadia	Carnot (C.1881) canton de Duperré créé sous le nom de Mahbil(les faux ou faucilles) .
El Amra	Kherba (C. 1889), canton de Duperré.
El-Karimia	Lamartine, commune mixte de Chélif
El-Attaf	Les Attafs, commune de Saint-Cyprien-des-Attafs.
Hadjeret Ennous	Fontaine du génie
Hay El-Houria	la Ferme, commune d'Orléansville
Housseynia	Vesoul Benian, (C. 1856) canton de Bou-Medfa.
Dénomination actuelle	Dénomination en colonisation

Kalloul	Khalloul, commune de Cavaignac.
Kherba	Camp-des-chasseurs, hameau, 8h. C. de Montenotte.
Khouanek Oued Djer	Ponts de l'Oued Djer.
Layoune	Taine
Menaceur	Marceau
Miliana	Miliana, Chef-lieu de com. (1854) et d'arrondissements.
Ouarsenis	Ouarsenis, com. mixte (1880), canton d'Orléansville, elle a pour Chef-lieu le Bordj Bounaama
Oued Chorfa	Dolfusville
Oued-Djer	Oued-Djer, commune d'El-Affroun.
Oued-Fodda	Oued-Fodda,(C.1874),Chef-lieu de commune, arr. d'Orléansville.
Oued Zeboudj	Changarnier, Commune mixte d'Hammam-Righa
Oued-Rouina	Rouina, C. (1888) canton de Duperré, ruines romaines dans le canton de Zeddine
Oued Sly	Malakoff.
Ouled Abbés	Wattignies
Ouled Fares	Warnier, commune mixte du Chéllif, d'abord Cinq palmiers nom arabe:Souk El Arba
Ouled Ben Abdelkader	Masséna commune mixte d'Orléansville
Oum Drou	Ponteba, commune d'Orléansville, monuments romains.
SidiAkkacha	.Montenotte (C.1870), canton de Ténès.
Sidi Bouabida	Saint-Cyprien-des-Attafs, (C.1878) agglomération, canton de
SidiGhilès	Novi
Sidi Lakhdar	Lavarande (C.1879) canton de Miliana.
Tadjna	Fromentin, commune mixte de Ténès.
Taougrite	Paul Robert.
Sendjas	Bougainville
Temoulga	Temoulga, commune d'Oued-Fodda.
Ténès	Ténès, chef-lieu de C. (1876) arr. d'Orléansville, ville et port maritime, à l'embouchure de l'Oued-Allala, au pied du col par lequel la vallée centrale du Chélif communique à la mer.
Teniet-El-Had	Teniet-El-Had, Chef-lieu de commune (1869) arr. de Miliana.
Zeboudja	Hanoteau

II. ETUDE DES TOPONYMES

L'étude onomastique ou toponymique d'une région est riche en enseignement dans tous les domaines : historique, sociologique, ethnologique et anthropologique. Dans le cas de l'étude des toponymes de la plaine du Chélif, nous nous proposons d'aborder dans un premier temps, l'étude des toponymes de souche française puis dans un second temps, l'étude des toponymes actuels. Cela semble plus pertinent pour une meilleure compréhension du processus « glottophage » mis en branle lors de l'implantation coloniale dans cette portion de la plaine du Chélif.

1. Etude des toponymes de souche française

Affreville, du nom de Monseigneur AFFRE, Denis, Auguste (1793-1848). Archevêque de PARIS, blessé à mort sur les barricades où il était allé porter des paroles de paix. Créé en 1884. Nom actuel : KHEMIS-MILIANA

Bougainville, du nom de Louis, Antoine, Comte de BOUGAINVILLE (Paris 1729 - Paris 1811). Navigateur, fit le tour du monde de 1766 à 1769 à bord de '« La Boudeuse ». Créé en 1914 Nom actuel : SINDJES ou SENDJAS

Carnot, du nom de Marie-François Sadi CARNOT, né à Limoges en 1837. Ministre puis Président de la République le 03/12/1887, assassiné à Lyon par Caserio en 1894. Village créé en 1881. Nom actuel : MAHBIL puis EL ABADIA

Cavaignac, du nom de Louis-Eugène CAVAIGNAC (1802 Paris - 1857), Général, Gouverneur Général de l'Algérie, Premier Commandant de la garnison d'Orléansville (1843-44) auquel succèdera Saint-Arnaud, village créé en 1880. Nomactuel: SOUK EL HAAD (le Marché du Dimanche) puis ABOU EL HASSEN

Changarnier, du nom de Nicolas-Aimé-Théodule CHANGARNIER, général et homme politique (1793-1877), il fut gouverneur de l'Algérie en 1848. Nom actuel : OUED ZEBOUDJ

Charon, du nom de VIALA, baron de CHARON (1794 - 1880) qui fut Gouverneur Général de l'Algérie. Village créé en 1874, Nom actuel : BOU KADER ou BOU KADIR

Chassériaux, du nom de Théodore CHASSERIAU (1819-1856). Peintre, élève d'Ingres. Centre créé en 1878 et nommé tout d'abord : TROIS PALMIERS Nom actuel : KHMISS (le Jeudi), BOUZGHAÏA

Dolfusville, du nom d'un homme d'état autrichien, chancelier (1932), assassiné par les nazis. Nom actuel : OUED CHORFA

Duperré, du nom de Victor, Guy DUPERRÉ (1775-1846) ; Baron, Amiral qui commanda l'expédition d'Alger en 1830. Ministre de la Marine. Créé en 1857. Nom actuel : AÏN DEFLA

Dupleix, du nom de Joseph, François, Marquis de DUPLEIX (1697-1763) Fut le conquérant de l'Inde. Créé en 1896 Nom actuel : DAMOUS

Flatters, Paul FLATTERS (1832 - 1881) Lieutenant-colonel. Chef de mission transsaharienne, il est chargé d'étudier le tracé d'une ligne de chemin de fer qui devait mesurer près de six cent kilomètres. La première mission Flatters a lieu de janvier à mai 1880. Au cours de la seconde qui débute au mois d'octobre 1880, Flatters trouve la mort. La mission est attaquée par des tribus Chaambas et Touareg en 1881¹⁰¹. Le projet de la transsaharienne reliant l'Algérie au Soudan ne sera abandonné que dans les années cinquante à la veille de l'indépendance. Créé en 1887

Nom actuel : BENARIA ou BENAÏRIA

Fontaine du génie, Créé le 1er Mai 1843, Nom actuel : HADJERETT ENNOUSS ou TOKEIKET N'GISS

Francis Garnier, du nom de Francis GARNIER (St Etienne 1839 - 1873) Marin, explorateur du Mékong, conquérant du Fleuve Rouge, il prépara l'établissement de la France au Tonkin. Mort à Hanoi en combattant des pirates chinois. Créé en 1911. Nom actuel : BENI HAOUA.

Fromentin, Eugène FROMENTIN (1820 - 1876), Peintre et écrivain orientaliste. Créé en 1907. Nom actuel : TADJENA ou BEN TADJENA

Hanoteau, Louis, Joseph HANOTEAU (1814-1897) Général, auteur d'études sur les Kabyles. Nom actuel : ZEBOUDJA

La Ferme, Le 14 août 1845 le camp permanent d'Orléansville fut érigé en "centre de population militaire". Bugeaud prônait la colonisation militaire des "soldats laboureurs". Au début de 1845 Saint Arnaud créa "la ferme militaire" destinée au ravitaillement de la garnison et "la Prairie" (futur Pontéba) pour nourrir les chevaux de l'escadron de spahis. Nom actuel : HAY EL HOURIA

Lamartine, Alphonse de LAMARTINE (21/10/1790-28/02/1869). Poète romantique, romancier, politicien. Œuvres abondantes et variées. Nom actuel : EL KARIMIA

Lavarande, du nom du commandant LAVARANDE qui s'est distingué lors du siège de la ville de Zaatcha à l'automne 1849 qui opposa les troupes françaises du général Herbillon aux troupes du cheikh Bouzian décidées, au nom de la guerre sainte, à chasser les Français. Bou Zian est finalement capturé par les zouaves du commandant Lavarande¹⁰² Nom actuel : SIDI-LAKHDAR

Lavigerie, du nom de Charles LAVIGERIE (1825 - 1892), Cardinal, fondateur des missionnaires d'Afrique ou "Pères blancs" et "Soeurs blanches". Il sera Primat d'Afrique et Archevêque puis cardinal de Carthage. Créé en 1894. Nom actuel : DJENDEL

¹⁰¹ Jean-Marc Duon, *L'exploitation du Sahara*, Paris, Actes Sud, 1993, p. 225-245.

¹⁰² C'est la seule information que nous avons pu collecter sur internet, source : « http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Zaatcha » consulté le 3 décembre 2006.

Littré, du nom d'Emile Littré (1801 - 1881) Lexicographe, auteur d'un « Dictionnaire de la Langue Française ». Créé en 1880. Nom actuel : ARIB, LES ARIBS

Malakoff¹⁰³, Point central de la défense de Sébastopol enlevé par MAC-MAHON le 08/09/1855. Créé en 1869. Nom actuel : QUED SLY

Marceau, du nom de François Séverin MARCEAU (1769 - 1796), général de la première République. Il commanda l'armée de l'Ouest contre les vendéens (1793) se distingua à Fleurus (1794) et battit les Autrichiens à Neuwied (octobre 1795). Créé en 1888. Nom actuel : MENACEUR

Marguerite, du nom de Jean MARGUERITTE (1823 - 1870), général de l'Armée d'Afrique qui fut tué à Sedan Créé en 1884. Nom actuel : ARIOUA

Masséna, du nom d'André MASSENA, duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France (1758-1817). C'est aussi le nom d'une victoire à Zurich assurée par le général Lecourbe (1759-1815). Nom actuel : OULED BEN ABDELKADER

Molière, Du nom de Jean-Baptiste Poquelin, dit MOLIERE (1622 - 1673), auteur comique et comédien. Créé en 1906. Nom actuel : BORDJ BOUNAAMA

Montenotte, du nom de la victoire de Bonaparte sur les Autrichiens, le 12/04/1796. Village italien de Ligurie, sur la Bormida, près de Savone, province de GÈNES. Créé en 1848 Nom actuel : SIDI AKKACHA

Novi, du nom de la Victoire de Bonaparte le 13 août 1799. Village créé en 1848. Nom actuel : SIDI-GHILÈS

Orléansville, du nom du Duc d'ORLÉANS, fut fondée en 1843 par le Maréchal Bugeaud, sur l'emplacement de la citadelle romaine de Castellum Tingitanum. Nom originel : LESNAB dénommée EL ASNAM après l'indépendance. Nom actuel CHLEF

Paul Robert, Du nom de Paul ROBERT, maire d'Orléansville et fondateur de la Banque Robert Créé en 1910. Nom actuel : TAOUGRIT

Pontéba, s'est appelé d'abord « LA PRAIRIE » puis on lui attribua ce nom commémorant la victoire de Bonaparte en 1797, du nom de la dernière ville italienne de la province de Venise avant la frontière autrichienne, en montant vers le col de Tarvis, franchi par Bonaparte en 1797, avant le traité de Campo-Formio. Créé en 1848. Nom actuel : MEDROUR ou MOUDROUR

Rabelais, Du nom de François RABELAIS (1494 – 1553). Bénédictin, étudiant errant, puis médecin et curé. Grand écrivain. Créé en 1889. Nom actuel : AÏN MERANE

¹⁰³ Nous signalons que les toponymes écrits en italiques sont pour la plupart des noms de victoires militaires napoléoniennes.

Saint-Cyprien des Attafs, créé en 1868 par le Cardinal Lavigerie pour y accueillir les jeunes Arabes échappés à la famine de 1865-66 et dédié au grand Saint CYPRIEN évêque de CARTHAGE, mort en 258. Nom actuel : SIDI BOU ABIDA

Sainte Monique, village créé en extension à celui de Saint Cyprien par le Cardinal Lavigerie pour la communauté des Musulmans convertis au christianisme suite à la famine de 1865-66 et dédié à Monique, mère de Saint-Augustin (évêque à Hippone¹⁰⁴, Père de l'Église d'Afrique), dont l'influence fut déterminante sur la carrière de son fils. Nom actuel : CHEIKH BENYAHIA

Taine, du nom d'Hippolyte TAINÉ (1828 - 1893), historien et philosophe. Créé en 1894. Nom actuel : LAYOUNE.

Vauban, du nom de Sébastien LE PRESTRE, Marquis de VAUBAN (1633-1707) Maréchal de France, ingénieur militaire novateur qui réforma les fortifications de France. Créé en 1878 Nom actuel : BIR SAF SAF

Voltaire, du nom de François-Marie AROUET, dit VOLTAIRE (1694 - 1778), écrivain. Créé en 1903. Nom actuel : AÏN LECHIAKH

Warnier, du nom d'Auguste-Hubert WARNIER (08/01/1810- 15/03/1875). Chirurgien militaire et journaliste. Devint préfet d'Alger. (Saint-Simonien). Créé en 1877 Nom actuel : SOUK EL ARBA (le marché du Mercredi) actuellement OULED FARES

Wattignies, du nom d'une victoire sur les Autrichiens en 1793. Nom actuel : OULED ABBES

L'étude de la toponymie de souche française nous permet de mettre en évidence le nombre important d'anthroponymes attribués aux lieux habités. Sur cinquante trois (53) noms des lieux recensés, trente deux (32) sont des anthroponymes. Dans cette liste de toponymes vingt (20) sont des noms de militaires ou d'hommes politiques dont les noms sont le plus souvent associés à la conquête, auxquels sont ajoutés les noms des deux explorateurs (Bougainville, Francis Garnier).

Huit (8) sont des noms d'écrivains ou de peintres (orientalistes) : Chassériau, Fromentin, Lamartine, Littré, Molière, Rabelais, Taine, Voltaire. Quatre (4) sont des noms de gens d'église : Lavigerie, Affreville, les deux autres sont des noms de saints attribués aux villages fondés en 1868 par le cardinal Lavigerie pour les orphelins indigènes recueillis pendant la famine de 1867 et convertis au christianisme par les Pères blancs dans deux agglomérations de la commune d'*El Attaf* : Sainte-Monique (*Cheikh Benyahia*) et Saint-Cyprien des Attafs (*Sidi-Bouabida*).

¹⁰⁴ Toponyme romain de Annaba, Bône en coloniation.

Cinq (5) toponymes sont des noms de lieux étrangers associés à des victoires napoléoniennes, et qui ont été saisis en gras et en italique dans la liste précédente.

La Ferme, Vesoul Benian, Camps-des-chasseurs, sont des toponymes qui traduisent la vocation première de ces lieux, avec une remarque pour Vesoul Benian composé d'un nom de lieu situé au nord de la France et du terme arabe Benian qui signifie habitation : il a été probablement créé par les ouvriers métallurgistes issus de cette ville qui ont été déportés lors de la révolution de 1848. Quant à « Ponts de l'oued Djer », « Fontaine du génie », « La Redoute », ce sont des toponymes traduits de l'arabe. Ainsi sur cinquante trois (53) toponymes relevés dans cette région du Chélif, 43 sont français et seulement 10 ont conservé leur nom originel.

La terre était intimement liée à l'homme, il s'agissait de nommer en diversifiant les noms pour mieux distinguer les lieux. La terre ayant changé de propriétaires mais aussi de mode de propriété, a dû subir aussi un changement toponomastique ; d'où l'abondance de toponymes à partir d'anthroponymes français. Ainsi que l'explique Fodhil Cheriguen :

« toute la toponymie coloniale qui est forcément une toponymie de substitution, comme d'ailleurs la toponymie post-coloniale, apparaît dans un enchaînement terres cultivées - cités bâties, et dans une dialectique d'expropriation/réappropriation dont le seul lien est justement une rupture-changement impliquant les véritables antagonistes de la lutte, puisque ce qui reste d'eux, c'est-à-dire cette toponymie anthroponymique, témoin de la relation homme – terre. »¹⁰⁵

Dans une de ses nouvelles, Boualem Sansal relate avec humour ces changements toponymiques :

« Fait remarquable, mon village (*Teniet el had*) a gardé son nom tout au long de l'histoire alors que les autres, ballottés de-ci de-là, ont été nommés et renommés, au gré des invasions. Ainsi furent-ils tour à tour phéniciens, carthaginois, romains, arabes, turcs. Jamais berbères ou très peu. Ceux que la France a laissés derrière elle furent effacés et remplacés en une nuit. C'était le plus urgent. L'indépendance c'est ça, une date de naissance plus un baptême, comme jadis, avant l'effondrement, le communisme était le soviet plus l'électricité. Mais bon, il vaut mieux être chez soi dans l'obscurité que chez les autres inondé de lumière. Les nouveaux noms puisent un peu ici et là dans l'histoire antique des féodalités locales. Puis ce fut le tour des quartiers, les rues, les cinémas, les cafés, les bars, les écoles, les lycées, les monuments ; puis les mots et les idées qui furent déshabillés et trempés dans un arabisme importé de je ne sais où. La mémoire étant ce qu'elle est, et chacun se débattant avec la sienne, on vit un coup sur une planète, un coup sur une autre. »¹⁰⁶

2. Etude des Toponymes actuels

¹⁰⁵ Fodhil Chériguen, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, op.cit., p. 44-46.

¹⁰⁶ Boualem Sansal, « Souvenirs d'enfances et autres faits de guerre » in Raymond Bozier, (dir.), *L'Algérie des deux rives 1954-1962, Nouvelles de guerre*, Paris, Mille et nuits, 2003, p. 37.

Le classement alphabétique correspond à celui du tableau, les noms actuels dont nous donnons l'explication sont de ce fait en première position et nous avons donné la traduction littérale en caractères gras et en italique.

Abou El Hassen ex. Cavaignac

Nom d'un « martyr de la révolution » issu du lieu et nommé par le lieu. Du nom de la source *Hassina* autour de laquelle s'est formé le village.

Aïn-Defla ex. Duperré ex *El Khadra*

Identifiée comme étant l'*Oppidum Nuovum* des Romains, attestée comme colonie romaine dans la première moitié du 1^{er}. Siècle, du temps de Claude (42 après J.C.)

Habituellement traduit par [**la source aux lauriers roses**].

defla en berbère signifie : blanc, salive, neige. Elle a été donnée au laurier parce son amertume provoque la *defla*, l'expulsion de la *salive*, le crachat.

Les locaux les plus anciens ne jurent pas avoir vu pousser un laurier rose aux abords de cette source située à 100 m. de la sortie Est de la ville, vers Alger et en bordure droite de la route nationale. Il s'agit plus vraisemblablement de la *source blanche*. *Khadra* (verte) la ville célèbre qui s'étendait à ses pieds apporte un argument pour une toponymie locale coloriste.

Remarques :

Il existe une *Aïn Defla* à quelques kilomètres au nord de Mascara.

Sidi Akkacha, ex Montenotte a pour nom originel *Aïn-Defla*.

L'hydronymie des sources est fréquemment coloriste en Algérie : *Aïn Beïda* (blanche), *Aïn Sefra* (jaune), *Aïn-Turgha* (la rivière jaune *uragh* = jaune en berbère) *Aïn Kahla* (noire), *Hamr el Aïn* (rouge), *Aïn Lefras* (verte).

Les points d'eau ont constitué un fond de commerce matériel et religieux très important dans l'histoire des berbères. Aujourd'hui, dans le Chélifien, on relève un retour, très marqué, à cette tendance : *A Anseur el Bia* (la source de la lionne) aux pieds de l'Ouarsenis, à 7 km de Sindjas il s'est créé sur site, un clergé qui prélève

les donations en argent et se pare déjà des vertus de la noblesse de sang ; à la sortie des Ouled Farès, les populations en périphérie de *Aïn Bouchakor* se construisent une filiation avec Sidi M'hammed Ben Ali des Medjadja et ont imposé déjà un règlement payant des puisages ; à *Tissellabine* (la fontaine) dans les Medjadja, territoire sacramentel, ce sont les enfants qui prélèvent les piécettes données par les usagers en propitiation.

Aïn Lechiakh, ex. Voltaire

[**La fontaine** ou **la source des doctes**]. *Aïn Lachiakh* est une commune de Djendel, initialement Douar Telbenet (leben et boulbène = terres alluvionnaires, utilisées pour faire des briques, le mot est le même en français, en arabe et en berbère).

Aïn Merane, ex. Rabelais.

Toponyme en vieux berbère formé de *aïn*, *source* ; *merane* fait de *m*, *les gens de* et *ran*, *les moutons*, *les troupeaux*, dont la traduction nous donne [**La source des pasteurs**].

(Sur les valeurs d'agent ou de factant fréquentatif nasal *m*, *am*, *n*, *an*, cf. *Linguistique berbère*) A l'impact : onomastique dominante (tribus majoritaires) *N'ourine* (les gens du mouton, *Naymun* (les éleveurs), paradigme berbère sur l'arabe *Naʿm* (petit bétail) auxquelles s'ajoutent les *Maghaini*, les *Méraiini*, les *Merini* etc. Le *Mérimos* reconnu comme typiquement méditerranéen est une race de mouton célèbre. On sait que les *Beni Merine* (dynastie berbère de Fès, de Tlemcen et de Grenade entre le XIII^e et le XVI^e siècles) transportèrent le

Mérinos en Espagne où il fut amélioré avant de donner souche à la quasi-totalité des races de moutons actuellement élevés dans le monde.

Les historiens reconnaissent aux *Beni Merine* de Tlemcen et à leurs cousins et rivaux les *Banu Abdel Wad* ou *Abdalwadides* (littéralement *les habitants de la rivière* et non les *adorateurs*) une origine chélifienne. Les Abdalwadides régnèrent sur le Maghreb central de 1235 à 1554.

Les *Beni Merine* appartiennent à la confédération des *M'chai'a* (M + *chai'*, pluriel concurrent de *chatt*, les moutons + γ , nourrisseurs, éleveurs, pasteurs).

M'chai'ya est l'hyperonyme pour l'ensemble du peuplement humain du Dahra occidental situé entre Ténès et Mostaganem.

Aïn Sultan, ex. Aïn Sultan

Toponyme en vieux berbère prononcé *Soltane* et qui désigne un lieu sur l'oued *Souffay* (forme d *Assif*: rivière), *aïn* : source, *sultane*, bonne de *isli*, *isliten* qui se distingue, qui se démarque. La traduction la plus proche de l'esprit du mot est *la meilleure*. [**La meilleure source**]

Il existe un nombre incalculable de *Aïn-Sultan* en Algérie. Dans le chélifien, on trouve :

Aïn Sultan à mi-flanc de l'Ouarsenis sur le bord NE du barrage de Sidi-Yacoub, à 14 km au sud de Ouled Ben Abdelkader (ex Masséna)

Aïn Sultan en bordure de la départementale 101 joignant Tadjna à Aïn Merane (ex Fromentin à ex Rabelais)

Aïn Sultan à 10 km de Benaïria (ex-Flatters).

Toutes les *Aïn Sultan* sont associées à l'impact, à l'onomastique *Soltan*, *Chikeur*, *Chakor*, *Mellah* tous sont synonymes, signifiant le *meilleur*, le *plus idéalement salé* avec lecture dans le registre alimentaire où le sel constituait le référent (*mlih* = *chikeur* = *chakor* = salé à point = bon = meilleur etc.).

Aïn Torki, ex. Adélia

Qui signifie [**fontaine du Ture**], que l'on confond souvent avec Margueritte, gare ferroviaire de Miliana créée pour le transport du minerai. Adélia signifie forêt en berbère. La toponymie rappelle la présence turque à Miliana qui a été un beylik.

Ard Beïda, ex. Ard Beïda,

Littéralement la [**terre blanche**], en raison de sa nature calcaire.

Aribs, ex. Litré

Grande plaine située entre Aïn-Defla et Affreville. La toponymie contredira encore une fois les reconstructions des géographes et des historiens qui ont voulu voir dans les Aribs une tribu arabe. Un relevé systématique des noms de lieux le long des plaines du Chélif, depuis Affreville jusqu'à Amarna son embouchure, montre l'omniprésence du toponyme et de l'ethnonyme *arib*, *arab*, *araïbi*, *arabat* ainsi que de ses palindromes canoniques *abar*, *abarat*, *abarati*

Des observations permettent d'établir que, *arib*, *arîf*, *ariv*, *ariw* sont systématiquement liés et que la labiale figurant dans le toponyme indicateur du lieu est fonction de la distance séparant ce lieu de la berge de la rivière. Il s'agit d'un état de langue ancien qu'il n'y a pas lieu de décrire ici, mais dont on retiendra qu'il formait le mot sur un phonème principal (signifié) plus un modulateur ou gradient (de volume, de distance, de vitesse, de luminosité de poids, etc.) Les *arib* désignent tout le bassin fluvial, par opposition à *arîf* et *ariv* (la berge, les terres inondables) et *ariw* terres de plaine clôturant le lit majeur de la rivière. [**Bassin fluvial**].

Arioua, ex. Margueritte

Terme arabe et berbère signifiant [**Le sommet**], utilisé pour le col, le sommet d'une côte, d'une butte, etc. Désigne également *le tertre*, *la butte*. Avec l'article berbère, *Taurirt*.

Benaria, ex. Flatters

Benaria désigne le nome¹⁰⁷ antique ou groupements de familles ou de tribus ou *Arwa*, pluriel de *Aria* en berbère, berbère chélifien, et arabe : les anneaux, les cercles, les anses, les boutonnières, les colliers, les « ronds » ou Daïra ou Douar. *Arwa* est une altération de *harwa* pluriel de *har* (maison, foyer, feu) qui est souvent prononcé *Ar* en berbère. *Ben* est l'équivalent de l'actuel *ban*¹⁰⁸ (en algérien et en arabe « *baε* ») qui désigne un groupement de familles suzeraines et vassales. Il indique aussi bien la communauté de seigneurs et de vilains que le territoire géographique occupé par elle. On peut donc traduire Benaria par le [**ban des foyers, des maisons**]. Il s'agit bien en fait d'un village groupant les seigneurs des tribus, lesquelles tribus sont disséminées sur le nome au vu de l'étude des ethnonymes dans cette région. On y dénombre entre autres, des *Sraïri* (les grandes maisons ou seigneurs), des *Remmouh* (maisons ou familles nobles), les *Guendez* (les nobles), les *mouhali* (*Imahwalen* ou nobles ou maîtres dits aussi *Ben M'hel*).

Benaria c'est également le nom porté par une tribu locale. Elle existe de nos jours en assez grand nombre. Ptolémée (140) appelle les Benaria, *Baniurae* et *Baiures*. Il les installe au même emplacement sur sa carte.

Les Benaria coexistent de nos jours avec les tribus *Banoura*, *Bannour*, *Noura*, *Benarous* (les mêmes *Baniures* de Ptolémée) les *Harchouch* (*har* : famille *chouch* : sommet), *Arous*, *Aroussi*, *Laroussi* (les familles fédérées qui donneront les *Arrouch*) les *Khouatem* (les cercles ou anneaux), des *M'zaoui* (les agglomérés ou fédérés), ils sont jointifs avec les Beni Derdjine. Derdjine : d + Ardjine pluriel de Ardj ou Arg ou l'on retrouve le *harg* berbère qui désigne de grands groupements de maisons. En rétablissant le *h* très instable en berbère et en remplaçant le *dj* prononcé normalement *g* en berbère (aux Beni Derdjine le *dj* est fréquemment prononcé *g* de nos jours). Ces derniers comptent les *Kouassem* (les districts ou les circonscriptions), les *Aqouas* (les anses), les *Koukhi* (les *proches* en arabe *Ikhouan*) les *Zerrouk*, *Gharadh*, *Chetouan*, *Bouchet*, *Cherchar* etc.

Les *Chetouan* et les *Bouchet* habitent le lieu dit *Chet*, limite des Benaria (anthroponymie d'approche, frontière avec le nome limitrophe, souvent naturelle). Les nomes étaient séparés par une frontière appelée *Zeboudja*, village à 6 km de Benaria.

Béni Haoua, ex Francis Garnier

La traduction littérale est [les enfants d'Eve], nom à mettre en relation avec la légende de « Mama Binette » inspirée d'un fait historique, voir à ce sujet l'analyse des textes relatifs aux lieux de légendes.

Bir Saf Saf, ex. Vauban

Bir puits ; *saf-saf* : peupliers ou trembles dont la traduction équivaut à [**puits des trembles**]. *Bou saf saf* est localement et de nos jours encore, un ethnonyme.

Bordj Beni Hindel ou Bordj Bounaama, ex. Molière

Bordj : citadelle, *Beni Hindel* : les fils, descendants des Vandales ce qui correspond à [**La citadelle des Vandales**]. On sait depuis longtemps que les Beni *Hindel* sont descendants des vandales. Ils sont aussi appelés localement les *got*, survivance du mot *Goth*.

Cette commune fut rebaptisée après l'indépendance du nom d'un martyr de la guerre de libération nationale, le colonel Bounaama et la traduction est [**citadelle Bounaama**].

Bou Kader, ex. Charon

A l'origine *Bou-Ghedir*, nom du cours d'eau saisonnier qui arrose le village. *Bou* : attributif, *Ghedir* : boue ; *Bou Ghedir* : qui signifie donc : [**aux eaux boueuses**]. *El Ghadîr* signifie aussi [**l'étang**] d'après El-Bekri ce qui serait plus probable en référence à un puits naturel, dit le trou du diable, situé à 6 Km au Sud du village.

Bou Medfa, ex La Redoute

¹⁰⁷ Nome (du grec *nomos*) division administrative de l'ancienne Egypte et de la Grèce actuelle.

¹⁰⁸ « Ensemble de vassaux directs du suzerain/ convocation de ceux-ci : *lever le ban in Petit Larousse en couleurs*, Paris, 1972, p. 87.

Bou : particule relationnelle ou attributive signifiant qui a, qui tient à, qui tient de, etc.

Medfa : forme en *m* de *defaγ*, défense. La même forme indique l'agent de défense (le canon) et le lieu de défense (la redoute). La traduction correspond au toponyme colonial qui signifie aussi [*lieu défensif*].

Chélif, oued Chélif, Chlef

Le *Sardapale* de Polybe, le *Chinalaph* de Ptolémée, le *Selef* de Léon l'Africain.

En berbère le *s* et le *ch* sont interchangeables.

Sine rivière, *alaf*, *alif*, *alouf*, désignent des cinétismes ou des volumes. Les trois uniques voyelles originelles du berbère servent ici de gradients *alaf* cinétisme moyen, *alif* cinétisme réduit, *alouf* cinétisme ou volume intense. Le vocalisme d'une même rivière peut changer selon son débit saisonnier Les torrents sont dits oued *Alouf*, ils sont *Alaf* en régime ordinaire et *Alif* en période d'étiage. Les dénominations des rivières se sont figées parfois indûment, *Alouf* ayant été gardé par exemple pour des cours d'eau asséchés.

Des confusions se sont produites entre *Alouf* (sanglier) et *Alouf* (torrent). Les deux signifiants sont des signifiants de cinétisme et tous deux signifient « qui fonce, qui charge » la règle initiale voulant qu'un mot ne rende jamais compte que d'un attribut du signifié. Il en résulte que *Tala ag iLeF* (Ilef pluriel de *Alouf*) se traduit à Bougie comme étant la *rivière aux sangliers* sans sanglier nécessairement et qu'à Sindjas oued *tiLeFt* signifie la rivière tortueuse. Il existe des oueds *Left* dans l'Ouarsenis.

Remarques :

Les rivières sont désignées aussi par le palindrome à l'origine interchangeable avec l'orthonormé

LF-FL. Dans les Sindjas oued DeFelten, à Ramka *da FeLten*, dans la plaine des Sobha Oued *taFLout*

Chélif, ex. Chélif

village situé sur le bord d'une rivière non loin de Oued Rhiou, plus connu sous le nom de [*Chélif des Beni Ouafîl*].

Djendel, ex. Lavigerie

Djendel signifie [*vert*] gen = vert, adel = vert, adel signifie aussi forêt (verte). *Gen* a été altéré en *den* par le berbère (*denden* = vert et bleu ou *zegzaw* vert ou bleu, le djebel *bou zegza*, la montagne verte-bleue). L'existence de l'ethnonyme *Awisset* (les pacages, les pâturages), la correspondance des Djendel avec les Mazices de Ptolémée et de Ammien Marcellin, la superposition que font les historiens des Mazices et des Maxyes d'Hérodote et des Mazazaces des latins ne laissent aucun doute sur le sens. Il s'agit bien d'éleveurs et d'élevage. (Maxyes : les gardiens de troupeaux ou les bergers. Or les ethnonymes des tribus dans les Djendels *Azziaz*, *maharzia*, *Chouchaoui*¹⁰⁹ qui signifient : ceux qui engraisent, ceux qui font paître confirme cette hypothèse. La capitale des Djendel s'appelait à l'époque latine, Sufasar (*Souf* signifie grande rivière et *Asara* bergers). Djendel est connu par l'abondance de sa production animale. C'était le principal fournisseur des marchés à bestiaux d'El-Khemis et d'El-Affroun. Par ailleurs l'ancêtre des Djendel est Sidi Lakhdar dont le nom est devenu toponyme de l'ex Lavarande.

El-Abadia, ex. Carnot.

Mahbil est un autre nom donné lors de sa création en 1881. Il signifie "Les Faux" ou "Les Faucilles" : *mihbal*, au pluriel *maHbil* (et non *mHabil* = les fous). A ensuite été dénommé El-Abadia, toponyme formé en référence à deux ethnonymes, il désigne un village mixte composé d'une partie habitée par les nobles les *Abbès* et d'une partie habitée par la gente servile les *Adda*, on peut donc affirmer qu'il désigne [*le binôme*]. Généralement, *Abbès* et *Adda* sont en vis-à-vis sur les deux berges d'une rivière. En montagne, ils sont situés sur des lieux permettant une défense commune et une synergie économique.

¹⁰⁹ Note complémentaire : « à Chlef où il se parle le berbère authentique, on dit *Kssayat* pour les pâturages et pour les bergers (collectif de /KS/). Ces mêmes pâturages et ces mêmes bergers sont désignés aussi par *Chwyyet*, d'où *Chouchaoua*. Il faut savoir aussi que Sidi Aïssa est le saint topique de toutes les tribus élevant des troupeaux. C'est une règle qui trouve confirmation immédiate très souvent». Information donnée par Mr Kouadri Mostefaoui Bouali, qui a fait une étude sur le terrain, non publiée à ce jour.

El Amra, de Duperré ex. Kherba

Se traduit par la pleine, [*la peuplée*], remplacement prophylactérique de *Kherba*, les ruines, considéré de mauvais augure et magnétiseur du mauvais sort.

El Attaf, ex. Les Attafs.

[*Le gué*], ou [*l'étape*]. C'est la *Tigauda* de l'époque latine.

El Karimia, ex. Lamartine

Nom de la Katiba de l'ALN (compagnie) qui opérait dans le secteur vers 1957, elle-même baptisée du nom de guerre de son commandant *Si Abd El Krim*, au lendemain de sa mort au combat. Le nom original du lieu est *Chouchoua*.

El-Khemis – Miliana, ex. Affreville

Sur l'emplacement de Sidi Abdelkader ex Affreville du nom de Monseigneur *d'Affre* tué dans les émeutes de Février 1848 à Paris. *Manliana* ou *Malliana* de l'époque latine.

Très probablement *Mahl* (plaine) *Liana* (courbe ou méandre fluviale) qui rend compte de la position de la ville, sur la rive droite du lit majeur du Chélif.

En berbère ancien *mellet, mellu*, le plat pays selon Salem Chaker.¹¹⁰

C'est probablement la ville de *Ibath* (la plaine se dit *bath*) portée par Ptolémée au pied du Zuccabar.

Hadjret Ennous, ex. Fontaine du génie.

Hadjret Ennous, à l'époque latine *Canugis, Cunugu*. Les cartes d'état-major portent *Tokeiket N' Giss* (les rochers des fiancés) et *Hadjret El Ouchek* (le rocher des amoureux ou « les » rochers, le pluriel ne se distinguant du singulier que par l'allongement de la voyelle finale). Le pluriel indéfini de pierres, rochers *Ouken* et les fiancés en berbère et grec *gis*. Avec le copule *N*, les rochers des amoureux ou des fiancés se disent *Ouken N Gis* (*Canugis* de Ptolémée). Ce sont des rochers au large de Gouraya qui ont donné ce nom au lieu situé en vis à vis sur la terre ferme.

Hay el Houria, ex. La Ferme

Commune de Chlef dont le nom signifie [*Cité de la liberté*].

Kalloul, ex. Kahloul.

Au bord de la rivière *Alloula*, ou *Allala* qui a son embouchure à Ténès. Des observations faites dans le chélifien sur plus de 6 sites séparés par plusieurs dizaines de kilomètres montrent que (*Allal, Alloula*, désignent *le cours d'eau*) *Kahloul* indique un lieu situé sur la haute berge.

Tous les habitants des *Kahloul* sont les *Ouled η i* (les fils du *balcon*) dits aussi *η oula* et *Ouled Bouali, Bellili*, etc.

Selon le degré de déclivité de leur sol d'occupation, les *Ouled Ali* sont nommés *Le-Khal, Qaoulal, Koualich, Qalich, Sou-Khal, les Ch-Kallil* demeurant sur les corniches, puisque signifiant littéralement *les perpendiculaires*.

¹¹⁰ Salem Chaker, *Linguistique berbère, études de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, éditions Peeters, 1995, p. 155.

Kherba, de Montenotte ex. Camp des chasseurs.

Petite commune de Montenotte au début de la colonisation. Elle correspond aux ruines de *Ain Defla* sur lesquelles est édifié l'actuel village de *Sidi-Akkacha*.

Kherba est le terme consacré à travers toute l'Algérie pour désigner les *ruines*.

On ignore que *Kherba* est le péjorant de *Kerbas*, *Ti Kerbas*, (village normal) et ses gradients supérieurs *Guerboussa*, *Ta Guerboussset* (grand village).

La *Kherba* de Montenotte n'est pas identifiée à l'époque latine.

Kherba de Aïn Defla (ex.Duperré) actuellement dénommée El Amra.

Les ruines. Celles de Duperré ont été reconnues comme étant la *Tigava* signalée par Plinie comme une ville préexistante aux Romains. Les *Tigava* sont des villages princiers ou seigneuriaux. Elles correspondent de nos jours (systématiquement) aux actuels *Ouled Abbès* qui se disent nobles (*Abbès* dans le chélifien, signifie *noble* et *lion*). Les villages serviles sont appelés *Tigauda* et correspondent actuellement aux *Ouled Adda*, de nos jours encore se reconnaissant comme les traditionnels vassaux des *Ouled Abbès*. Il n'existe pas dans le Chélifien une seule tribu *Ouled Abbès* qui ne soit couplée à une *Ouled Adda*.

Khouaneq Oued Djer, ex. Ponts de l'Oued Djer

Khouaneq est le pluriel de *Khanq* qui signifie : rétrécissement, resserrement, gorge.

Oued signifiant rivière et *Ger* : qui emporte, se dit d'une rivière susceptible de crues violentes, la traduction française adaptée est [*Les gorges de l'Oued Djer*]

Layoune, ex. Taine

Layoune [*les sources ou les fontaines*] à une quarantaine de kilomètres de Teniet El Had en allant vers Tissemsilt(Vialar), sur le flanc sud de l' Ouarsenis. Limite du département ancien d'Orléansville et début du Sersou. On dit qu'à Layoune commence l'armoise (Chih).

Menaceur, ex. Marceau

Nom de la confédération tribale des Menaceur qui occupe le Zaccar depuis Miliana jusqu'à la mer. Signification : [*Les gens des sources*]. Le territoire des Menaceur compte plusieurs dizaines de sources. Le captage par l'arabe du mot Anseur a donné lieu à des corruptions sémantique. C'est ainsi par exemple que Aïn Nsour dans les Menaceur ne signifie pas la source des éperviers, mais la Source de la source (redondance fréquente quand la première mémoire du mot se perd).

Remarque : Après Miliana, on trouve également les Menasria de Chlef (au sud de Kefafsa), de Baghdoura (Cavaignac), à Ammi Moussa, le relais de télévision est installé au lieu-dit Aïn Nsour. Le village de *Layoune* livre la configuration, identique à elle-même : *Ain*, *Ouioun*, *Anseur*, *Nsour*, *Mansour*, *Nasser*, *Nasri*, *Menasser*, *Menasria* . Ces toponymes et anthroponymes existent à l'impact à Layoune.

Miliana, ex. Miliana

Située sur le Zaccar, elle correspond à *Zuccabar* attestée par l'épigraphie comme colonie romaine dès 33 (annexions d'Octave).

L'ethnonyme majoritaire dans cette région est *Stali* de *Stel*, mot ayant son identique en latin (synonyme et homophone) et signifiant *forêt*.

Ptolémée appelle *Zuccabar* le *Mont Zelacon*, en berbère chélifien il est appelé *Zelgou* : forêt d'arbres à haute tige (différente du maquis).

Autres ethnonymes locaux dominants : *Zug-Zug* et *Ber-Ber* où l'on retrouve les syllabes constitutives de *Zuccabar*.

Pour *Zug*, tribus de Miliana : *Zugar*, *Zugal*, *Zugane*, *Zagzi*

Pour *Bar* : *Berber*, *Berbri*.

Le Djebel *Bou-Zegza* se traduit par « montagne boisée » (Titteri)

la superposition territoriale parfaite des Ouled *Menad* (forêt) *Adelia* (forêt) avec les Beni *Zug Zug* autorise à écrire *Zug = forêt*.

Neqmaria ou **Nacmaria**¹¹¹, dans le Dahra.

Désigne un entablement, un [**plateau dominant**] en relief montagneux. On dit aussi *Neghmaria* et *Riah* appelé aussi *Nekkaka* (en berbère les *balcons*, fait de *Nek* balcon , b + nek = bank en berbère *balcon*) [selon la hauteur du balcon on dit NK ou NQ ou NG]

Les plateaux sont dits aussi *Guerguer*, *Guergour*, *t'agraret*, les mêmes mots existent avec *g* articulé comme un /r/ grasseyé.

Ouarsenis, ex. **Ouarsenis**

Parfois orthographié Ouarensenis, il est constitué de la combinaison de *Ouar*, qui signifie mont et le mot *Senis*, qui décomposé signifie : *sen*, haut, élevé, éminent, pointu, *is* « il est », marque de l'état ; la traduction possible est [**Le mont éminent**].

Oued Fodda, ex. **Oued Fodda**

Toponyme constitué des termes *oued* : rivière et de *Fodda*, signifiant argent, allusion aux particules de plomb transportées par lessivage depuis l'Ouarsenis. La traduction est [**rivière d'argent**].

Oued Sly, ex. **Malakoff**

Nom de la rivière *Sly* affluent du Chélif et des tribus qu'il arrose. Embouchure à 14 km. D'Orléansville. *Sly* signifie courant d'eau.

Oum Drou ex. **Pontéba**

Altération de bled *Medroun*, porté *Medroun* sur les cartes : les *pacages*, les *pâturages*, la *prairie*
Les populations de *Oum Drou* sont les *Hemaïssia* (les éleveurs d'ovins), le *Meḡaïzia* (les éleveurs de caprins) les *Taḡouchia* (les éleveurs de caprins, concurrent berbère), les *Djḡabtia* (les éleveurs de moutons, concurrent berbère), les *Sehari*, terres et gens des pâturages.

Rouina, ex. **Oued Rouina**

C'est le diminutif de *Haroun*, par aphérèse de la pharyngale aérienne *h* de *Haroun* qui se dit de tout rapide pris dans des encaissements étroits.

Oued Zeboudj, ex. **Changarnier**

Nom composé de *Oued* : rivière et de *Zeboudj* signifiant oliviers ; il se traduit par [**la rivière des oliviers**].

Sidi Akkacha, ex. **Montenotte**

Canton de Ténès. Eponyme hérité par un saint perdu de mémoire. A l'origine *Ain-Defla*, à l'entrée des gorges de Ténès.

Le sanctuaire de Sidi Akkacha n'existe pas encore sur les cartes de 1870. Il s'agit probablement d'un transfert, ou d'une création, postérieure à la création du village de Montenotte (1870), l'habitude étant de

¹¹¹ Nous donnons la signification de ce toponyme car c'est le lieu où se trouvent les grottes des « enfumades du Dahra ».

déplacer le siège d'un saint sur les bords des routes à grande circulation ou tout simplement de le créer dans le but de capter le maximum de clientèle. La pratique a donné lieu à des saints à mausolées doubles et triples (Sidi Saleh Boudinar en montagne et Sidi Salah Trig en bordure de la route Chlef-Bordj Bounaama ; Sidi Abbed Akiladour en montagne, Sidi Abbed El Adjeb sur la voie Chlef-Oran et Sidi Abbed Debdeb sur le bord du Chélif...).

Sidi Ghilés ex. Novi

Nom actuel et ancien, Sidi Ghiles, village à 7 km à l'ouest de Cherchell (vers Ténès) au bord de la mer. Il signifie Monseigneur le noir, anciennement succursale de Sidi Yahia qui signifie également Monseigneur le noir. (Les sièges des saints avaient des succursales sur les grands axes de circulation pour intercepter de plus nombreuses offrandes). Le siège de Sidi Yahia est actuellement à 7 km environ de Cherchell, en montagne, sur la voie menant à Hammam Righa. Il est très connu. Les Sidi Yahia sont nombreux.

Sidi Lakhdar ex. Lavarande

Nom du saint local visionnaire qui en 1820 écrivit une longue poésie annonçant l'élimination du joug turc par l'arrivée bienheureuse de libérateurs étrangers.

La description des libérateurs (tunique, bottes, armes) correspond étrangement aux troupes françaises. (Berbrugger, *Revue Africaine* n° de 1 à 10).

Tadjna ex. Fromentin

T article + *djena* : *vert, verger, jardin*. *Tadjna* est réputée pour son arboriculture fruitière (figuiers, oliviers, arbres à noyaux et ses cultures herbacées) citée ainsi par El Bekri : « *Tadjenna, ville située dans une plaine et renfermant une population considérable. Elle est entourée d'une muraille et possède un djamé. Ses habitants appartiennent à la tribu (berbère) des Bercadjenna ; ceux qui occupent les environs font partie de la tribu des Guezennaïa. De Tadjenna l'on se rend directement à Ténès.* »¹¹²

Taugrit ex. Paul Robert

Pluriel de *Gar* et *Ghar*, les excavations, les trous, les cavernes, les grottes. Existe concurremment avec le pluriel archaïque *Gri*, on peut donc traduire par [**Les grottes**].

Temoulga, ex. Temoulga

T article + *moulga* augmentatif de *melga*, grosse pierre, rocher, colline isolée.

En berbère chélifien on dit aussi *Megla*, *Meqla*, grosse pierre, rocher. Pierre meulière. [**La colline isolée**] semble la traduction la plus appropriée si l'on se réfère à sa position géographique.

Ténès, ex. Ténès

Composé de *Te*, article et *nes*, qui signifie sanies, marécages. Le mot est ainsi traduit par tous les historiens qui lui attribuent en outre, une origine phénicienne.

Teniet el Had, ex. Teniet-el-Had

Toponyme composé de *Teniet* signifiant col et *Had*, dimanche, jour de tenue du marché hebdomadaire sur le lieu. Teniet est le mot *hénia*, col non encaissé par des falaises. *La anse*, le *cintre*. Sa traduction littérale est [**Col du dimanche**] à 67 Km au Sud de Miliana sur un mamelon dominant à l'est le col de l'Ouarsenis.

¹¹² Abou-Obeïd-El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin de Slane, Ed. Adrien Maisonneuve, Paris, 1965, reproduction de l'édition de (1911-1913) Alger, p. 127.

Zeboudja, ex. Hanoteau

Les nomes étaient séparés par une frontière appelée *Zeboudja* (village à 6 km de Benaria). Zeboudj est une forme infixée¹¹³ avec *b* étant le nome et de *Zoudj* (deux en grec *zugo*) ce qui signifie [Milieu, entre-deux], consolidé par les arabes par l'ajout de *ouast* (milieu).

Le chef lieu ou commanderie d'un nome est appelé à l'époque latine *Sica Veneria*, *Hierum*, parfois *Ariana*, en berbère *Tisca Ouroum*, *Aghroum* (maison ou palais du nome ou encore Dar aria, Draria). La configuration se répète identique à elle-même. Dans notre région, il y a une Aria à Mekraza (El-karimia ex. Lamartine), une autre à Meknassa (Oued Sly) une autre à Sidi Khettab (Timici) les *foyers, feux* son parfois appelés *Timici*, une autre à Oued Merzoug (Guelta) connue comme capitale de Massinissa sous le nom de *ArsenAria* (*les puits du nome* (*Arsen, Irsen*) qu'on appelle ailleurs Birtraria).

Dans le cadre de cet assertion on ajoutera que *Zeboudj* signifie *olivier* mais il s'agit ici de l'olivier apparié « marié », autrement dit greffé, « doublé ». Or doubler s'obtient par multiplication ou par division et en arabe dialectal *Zouedj* employé par exemple pour une assiette signifie la briser en deux. Le passage de *W* à *B* indique la ligne de séparation.

Exploiter les ressources offertes par la toponymie est riche en enseignements. Nous remarquons que le colonisateur a souvent débaptisé les lieux pour lui donner des appellations plus conformes à sa tradition : Orléansville, Affreville, Saint Cyprien etc. De même nous avons relevé que si lors de la décolonisation, certaines villes ont été débaptisées puis rebaptisées, ce rebaptême ne consiste pas toujours à revenir au nom d'origine, d'une part. D'autre part, certains noms de lieux sont restés inchangés depuis des millénaires comme l'exemple de Ténès, Miliana, Chélif, Teniet el Had. Selon Louis-Jean Calvet, « le toponyme est sans doute le substrat le plus résistant aux strates successives de langues qui se succèdent se remplacent ou se déglutissent en un point particulier du globe »¹¹⁴. En fait la version la plus vraisemblable c'est qu'il n'est pas certain que la volonté de la France, au début de sa présence en Algérie, ait été de gommer les noms qui existaient déjà, sinon, entre autres, Teniet El Had, ou Aïn Témouchent etc. auraient disparu des cartes du XX^e siècle. Les noms français n'ont été attribués qu'à des villages créés à partir de rien sur des sols sans construction. Leur plan était assuré par des ingénieurs du génie civil (Georges Ville à Villebourg, par exemple) ou par des officiers du génie (capitaine Victor de Malglaiive pour Marengo par exemple.). A l'indépendance, ces noms français ont disparu, les villages étant rebaptisés de termes arabes à partir de noms de lieux-dits ou de douars voisins; en aucun cas, ils ne retrouvèrent leur nom d'avant la colonisation française puisqu'ils n'existaient pas à cette période.

La toponymie peut également apporter des renseignements beaucoup plus précis et complexes que la simple trace d'une langue ou d'une communauté disparues. Elle peut

¹¹³ En grammaire désigne un élément qui s'insère au milieu d'un mot pour en modifier le sens ou la valeur.

¹¹⁴ Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, op. cit., p. 105.

aider par exemple à cerner les mouvements de population. Car si au plan de l'ethnonymie¹¹⁵ on a un moyen de suivre les progrès d'une conquête, d'en retrouver les traces et d'en délimiter l'expansion, c'est la toponymie qui nous guide le plus sûrement en la matière. Nous citerons pour exemple le toponyme « Bordj Beni Hindel » qui atteste la présence des Vandales dans l'Ouarsenis, celui aussi des noms des tribus berbères, étroitement associés aux toponymes comme celui des « Beni Ménaceur » à Miliana, des « Menasria » à Chlef des « Bercadjenna » à Tadjena.

En fait, l'utilisation de la toponymie demeure insuffisante, si elle ne s'appuie pas sur des considérations d'ordre topographique et historique comme nous le constatons à partir de cette étude toponymique de la région du Chéelif. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de comprendre l'univers colonial et anti-colonial comme une lutte pour la terre avant même de songer à la cité. Car cela implique du même coup l'homme en rapport avec le moyen de production qui devient l'enjeu de toute lutte menée à ce niveau. Ce qui complique du même coup aussi cette relation à la terre qui n'est pas seulement à cultiver (ou à posséder) mais qui est symbole d'indigénéité : la terre où l'on est né, des ancêtres, etc. ; d'où l'importance de cet aspect symbolique, peut-être beaucoup plus que la réalité du moyen de production en tant que tel, qui motive les mouvements de libération nationale et la débaptisation des lieux aussitôt l'indépendance recouverte.

¹¹⁵ La nomination des peuples

DEUXIÈME PARTIE

ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET REPRÉSENTATIONS

ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET REPRÉSENTATIONS

« Aujourd'hui la littérature- la pensée- ne se dit plus qu'en termes de distance, d'horizon, d'univers, de paysage, de lieu, de site, de chemins et de demeure : figures naïves, mais caractéristiques, figures par excellence, où le langage s'espace afin que l'espace, en lui, devenu langage, se parle et s'écrive. »¹¹⁶

Les raisons et les façons de lier littérature et géographie, de les atteler à la même tâche sont multiples. Aujourd'hui plus que jamais avec le processus de mondialisation, l'abolition des distances, et l'intrusion d'Internet dans l'espace privé, les repères géographiques sont devenus mouvants ce qui n'est pas sans incidence sur la littérature.

Le territoire a de tout temps constitué un palimpseste, dans lequel toute inscription nouvelle vient couvrir et, parfois, détruire une image passée. Des lieux de vie se créent, et se développent, modifiant du même coup la topographie de la région et notre représentation des lieux. L'occupation coloniale de la plaine du Chélif suite à une guerre de conquête, particulièrement violente et implacable, a entraîné de manière profonde et visible la dislocation de l'espace et la désagrégation de la société. Aujourd'hui encore, la création de lieux de vie ainsi que leur évolution, notamment en ce qui concerne la ville de Chlef, créée *ex-nihilo*, détruite par des séismes et rebâtie à maintes reprises, la prolifération de sites urbains et leur aménagement souvent anarchique font que les relations que nous entretenons avec le territoire se trouvent profondément bouleversées par ce nouveau caractère mouvant, variable des lieux de vie.

Ce qui a réellement changé aujourd'hui, bouleversant du même coup tout le vécu territorial et l'imaginaire d'une région, c'est la rapidité de ces transformations, et cela à tous les niveaux, en particulier spatial. C'est pourquoi avant d'aborder la représentation de cette plaine au plan de l'imaginaire, il importe, au préalable, de définir ce qu'est un espace géographique. Nous pourrions de cette manière mieux appréhender le rôle que joue un lieu référentiel sur le plan de l'écriture. Ce qui nous permettra enfin d'analyser l'interaction entre le milieu physique et sa représentation textuelle en recourant aux différentes approches qui s'intéressent à la relation entre lieu de vie et espace géographique.

¹¹⁶ Gérard Genette, *Figures I*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1966, p. 108.

CHAPITRE PREMIER

TERRITOIRE ET IMAGINAIRE NOTION

D'ESPACE

« La première réalité d'une civilisation, c'est l'espace qui lui impose sa poussée végétale et, avec rigueur parfois, ses limites. Les civilisations sont des espaces, des zones et pas seulement dans le sens où le veulent les ethnographes quand ils parlent d'une zone de la hache bipenne ou de la flèche empennée ; des espaces qui contraignent l'homme, et sans fin sont travaillés par lui .»¹¹⁷

L'espace n'est pas étudiable en soi : l'espace est une dimension d'appréhension et non un objet étudiable. De la même manière que l'histoire est l'étude du temps dans les relations économiques, les relations sociales, les représentations ou les individus, et qu'étudier le temps, en lui-même, n'a pas de sens en sciences sociales, il est impossible d'étudier l'espace *en lui-même*.

Un lieu se différencie de l'espace en cela qu'il possède une identité, une appropriation humaine par des représentations. Le lieu est alors un espace qui a une signification particulière pour l'Homme. Selon A.S. Bailly¹¹⁸ chaque individu a sa propre représentation de l'espace dans lequel il est, et la géographie est à la fois idéologie et image. Ce géographe qui a une approche plus cognitive, précise que nos représentations sont fondées sur l'apparence de l'objet et non sur l'objet lui-même. Nous ne pouvons voir la réalité matérielle d'un lieu, que depuis le point de vue d'où l'on se trouve, d'après nos expériences personnelles, notre identité et notre culture. L'appropriation d'un espace ne peut se faire qu'en prenant en compte cette notion de représentation de celui-ci. Selon cet auteur :

« La géographie consiste en une représentation d'objet et de processus spatiaux grâce à des concepts évolutifs, de ce fait, elle est une transposition donc une image de ces pratiques et de ces processus ; la connaissance géographique débute donc par la subjectivité qui seule permet la sélection de certains éléments et l'oubli d'autres, afin de

¹¹⁷ Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen*, tome 2, Paris, Armand Colin, [1^{ère} éd. 1949], 3^{ème} éd. 1976, p. 109.

¹¹⁸ Antoine Bailly, (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, [1^{ère} éd. 1984], 5^{ème} éd. 2004.

pouvoir décrire, modéliser, interpréter et expliquer les pratiques spatiales des hommes. »¹¹⁹

De la psychologie à l'anthropologie en passant par la géographie et l'urbanisme, la notion d'espace émerge de plus en plus au sein des sciences humaines et sociales. Or dans le cadre de notre problématique, la représentation et le rôle d'un espace géographique en littérature, cette notion mérite d'être éclaircie.

I. ESPACE GEOGRAPHIQUE ET ESPACE TEXTUEL.

1. Espace géographique.

L'espace géographique est un concept élaboré par les géographes pour formaliser scientifiquement les caractéristiques de l'espace terrestre. Cet espace terrestre, réel et concret, est donné, produit, vécu et perçu.

L'espace terrestre est donné, car il possède une double dimension physique et écologique. La présence d'un fleuve ou d'une montagne a de nombreuses conséquences sur l'organisation de l'espace, notamment sur la distribution des villes. L'action humaine n'est jamais totalement libre, « l'homme crée un espace terrestre en composant avec la physique de la "nature", même si celle-ci est déjà profondément humanisée »¹²⁰.

En définissant l'espace géographique comme un ensemble de lieux et de relations qui s'établissent entre eux, la notion d'interaction spatiale s'avère cruciale. Elle est essentielle dans l'étude des rapports humains, économiques etc., mais également dans l'étude des rapports qu'entretiennent géographie et écriture. Dans le cadre de notre étude, cette notion revêt un double intérêt. Le premier est la variété de lieux mis en scène dans les textes ayant trait à la région du Chéelif. Le second est d'essayer d'isoler, pour l'explorer, la composante spatiale dans un texte et, par extension, de voir comment construire une unité spatiale dans la diversité. D'une part, il s'agit d'une anthologie sur une région donnée, il est donc évident que si la représentation de l'espace est fortement référentielle, elle se présente cependant sous des formes diverses. Les lieux, minutieusement décrits dans les récits, sont appréhendés différemment.

¹¹⁹ A. Bailly, « Epistémologie et histoire de la géographie humaine » in A. Bailly, (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, *op. cit.*, p. 21.

¹²⁰ André Dauphiné, « Espace terrestre et espace géographique », in A. Bailly, (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, *op. cit.*, p. 53.

D'autre part, il ne faut pas oublier que la géographie joue un rôle primordial dans la compréhension d'une culture : l'étude du rapport d'une société à son environnement physique permet souvent de mieux la comprendre. Ainsi l'exemple de la vallée du Chélif n'est que l'opposition d'un complexe de plaines à un ensemble montagnard de signe opposé. Par définition, la géographie analyse les conditions offertes par le milieu aux groupes humains. Elle en examine la mise en place, l'évolution démographique et spatiale, en même temps que les formes d'action sur ce milieu du point de vue de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol. C'est pourquoi l'espace est si présent dans les récits et les monographies.

L'espace géographique est riche en informations et est, souvent en lui-même, un témoin privilégié du passé. Il témoigne, en effet, de plusieurs manières : tout d'abord, le paysage porte en lui les marques des différents aménagements faits par l'homme : lieux de passage, lieux de vie, etc. qui sont des *traces* en terme de géographie. Ensuite, les espaces de vie habités lesquels sont occupés, détruits puis reconstruits, aménageant ou réaménageant le milieu autrement. Tout comme l'existence de lieux de vie abandonnés, où la nature reprend ses droits, ou bien les lieux de vie désertés auxquels on cherche à redonner vie par le biais de la transformation sont autant de témoignages de l'activité humaine. Enfin, les espaces aménagés pour les besoins de l'homme, comme les routes, les chemins, les champs, etc. sont autant de repères dans la cartographie sociale. C'est pourquoi l'espace géographique doit être considéré comme une création continue des sociétés humaines. Il est, à ce titre, partie intégrante de tout projet social car comme l'expliquent les géographes :

« Toutes les sociétés produisent de l'espace organisé, que nous nommons espace géographique, dimension intrinsèque de chacune et non pas seulement cadre ou ressource externe, à la fois produit des pratiques sociales et composante de ces pratiques. En mobilisant des démarches aussi fondamentales que l'appropriation, l'exploitation, la communication, l'habitation, l'œuvre humaine de spatialisation ou de mise en espace de l'étendue terrestre, est partie intégrante de tout projet social. »¹²¹

Ainsi, l'axiologie de la spatialité étant multiple, il s'agit en fait pour nous de voir, à travers ce recueil de textes, le rôle joué par l'espace géographique au niveau de l'histoire

¹²¹ Annette Ciattoni et Yvette Veyret (dir.), *Les Fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 10.

puis à celui de la narration. Il ne faut surtout pas négliger cette autre caractéristique fondamentale : les lieux ont un ancrage temporel. S'il est évident que tout événement est doublement situé, dans le temps et dans l'espace et que l'étude des lieux suscite tout autant l'intérêt des géographes, des sociologues, que des historiens, est-il besoin de rappeler que l'histoire de l'occupation de la plaine du Chélif et de la création d'Orléansville est intimement liée à celle de la conquête ? Les acteurs de la colonisation ont accordé, dès le départ, une grande attention à la géographie. Les premiers à mettre le pied en Algérie étaient des militaires. D'une part, les officiers étaient formés à lire l'espace et, d'autre part, l'appropriation d'un territoire, permet dominations et ségrégations. Aussi les phénomènes de marginalisation et d'exclusion en dérivent tout comme ceux de majorité et de dominance. Autrement dit :

« L'analyse de l'appropriation des territoires est ainsi au centre de toute réflexion géographique : parler de territorialité, c'est s'ouvrir aux mécanismes d'appropriation pour en préciser les conséquences. »¹²²

De plus, tout événement se situant à l'intersection d'une époque et d'un lieu, il est fort intéressant de voir les motivations qui ont présidé au choix d'un territoire donné, la plaine du Chélif dans le cas de notre étude, et à la naissance de lieux de colonisation, treize ans après la prise d'Alger.

L'apport de l'historien Fernand Braudel, qui a souhaité mettre à profit l'enseignement géographique comme un des éléments de base de sa réflexion sur l'étude des civilisations peut s'avérer intéressant au plan méthodologique dans l'étude de notre corpus. D'après lui, interroger l'espace, et de manière plus restreinte une étendue spécifique, c'est le moyen de saisir, dans une cohérence historique, une culture, une civilisation. Il écrit à ce propos :

« Reconnaissons-le : la géographie projette une lumière étonnante sur les complications, les millions de fils de la vie des hommes. Dans toute étude sur le passé, dans tout problème actuel, on retrouve toujours à la base, exigeante, constante, lumineuse aussi pour qui veut bien l'observer, cette zone que nous avons désignée sous le mauvais mot de géohistoire. »¹²³

Il faut donc partir d'un espace qui soit intégré à l'histoire pour parler de « géohistoire », car elle assure des perspectives d'études qui dépassent le déterminisme. Il

¹²² A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain, *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, 1995, entrée : appropriation territoriale.

¹²³ Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen*, tome 2, Paris, Armand colin, [1^{ère} éd. 1949], 3^{ème} éd. 1976, p. 114.

faut, dit-il, savoir faire la part du milieu, éviter le déterminisme naturaliste sans pour autant nier l'importance des configurations naturelles.

2. Colonisation et aménagement de l'espace

1830 caractérise le début d'une époque dominée par une minorité allochtone et tournée vers l'étranger. En remontant plus loin dans l'histoire du pays d'autres césures apparaissent (XVI^e siècle : domination turque, VII^e siècle : début des royaumes du Maghreb central...), mais qui s'estompent dans le temps et n'ont pas, pour nous, le même impact. On peut donc schématiser l'évolution des derniers siècles du pays par la succession de trois organisations sociétales différentes : précoloniale, coloniale et postcoloniale.

Puisqu'une société construit son espace, chacune des trois sociétés qui se sont succédées en terre algérienne a bâti sur le même support physique un lieu de vie à son image, différent du précédent, présent : tantôt par juxtaposition, tantôt par superposition. Aussi, la configuration spatiale actuelle n'est-elle pas le reflet intégral de la société. Elle conserve des éléments hérités des bâtis précoloniaux, lui donnant cet aspect composite qui déroute le visiteur et séduit le touriste.

L'implantation des colons sur un territoire occupé par des hommes a entraîné des expropriations douloureuses et un rétrécissement dramatique des lopins des fellahs. Les grandes lois agraires de la seconde moitié du XIX^e siècle ont été de véritables opérations de "chirurgie sociale" pour reprendre la terminologie de Pierre Bourdieu. Le défrichement des terres nouvelles et la monoculture mécanisée ont souvent ruiné l'équilibre entre l'occupation du sol et les écosystèmes. De même, l'équilibre entre la population et les ressources de ses cultures a été progressivement rompu : la quantité de céréales disponibles par habitant a même décru à partir des années trente et le pays, d'exportateur est devenu... importateur! Outrancière, brutale, l'agriculture coloniale a logiquement capté la main-d'oeuvre algérienne : dépossédée et appauvrie, celle-ci dut descendre de ses montagnes afin de travailler dans les grands domaines, pour les moissons et les vendanges. Avec le temps, ces migrations saisonnières sont devenues définitives. Et le peuple des montagnes se métamorphosa en peuple de plaines. Ce qui entraînera un autre bouleversement : celui de l'espace intime. Les déplacements anarchiques des populations, déterminés par l'action répressive, ont engendré une situation sans précédent dans l'histoire de l'organisation

sociale et spatiale de l'Algérie.

Les paysans arrachés à leur résidence coutumière furent parqués dans des centres démesurés, dont la situation avait été choisie pour des raisons militaires. Et, sous la pression de la situation qu'elle avait elle-même créée, l'armée dut prendre en charge des gens que, jusque là, elle entendait seulement neutraliser et contrôler. En effet, ce déplacement de population, « parmi les plus brutaux qu'ait connus l'histoire »¹²⁴, cessant d'être la conséquence pure et simple de l'évacuation, devint progressivement le centre d'une politique systématique. La politique de regroupement, entreprise par l'autorité coloniale, a donc imposé systématiquement une organisation identique de l'habitat, et cela jusque dans les régions les plus difficiles d'accès. Le village, la maison, la ferme ont été littéralement retournés. Comme le note Pierre Bourdieu :

« À la façon du colonisateur romain, les officiers chargés d'organiser les nouvelles collectivités commencent par discipliner l'espace comme si à travers lui, ils espéraient discipliner les hommes. Tout est placé sous le signe de l'uniforme et de l'alignement : construites selon des normes imposées en des emplacements imposés, les maisons se disposent, tirées au cordeau, le long de larges rues qui dessinent le plan d'un castrum romain ou d'un village de colonisation. Au centre, la place avec la triade caractéristique des villages français, école, mairie, monuments aux morts. »¹²⁵

Dans la même optique Henri Lefebvre écrit :

« La forme quadrangulaire se retrouve dans le camp militaire romain, dans les bastides médiévales, dans la ville coloniale hispanique, dans la ville américaine moderne. [...]. Le point à fortement marquer, c'est donc la production d'un espace social par le pouvoir politique : par une violence à but économique. Un tel espace social se génère à partir d'une forme rationalisée, théorisée, qui sert d'instrument et qui permet de violenter un espace existant. »¹²⁶

Les villes intérieures d'origine coloniale se ressemblent toutes en effet, car bâties selon le même plan, d'où cette impression de monotonie lorsqu'on traverse la plaine du Chélif. Dans le cadre de cette organisation spatiale, Miliana est exclue de cette liste. Miliana, qui est une ville d'origine fort ancienne, représente un cas particulier. Cette ville précoloniale déchuée certes, au moment de la conquête, avait été une ville de commandement des espaces intérieurs du pays, créés pendant la période islamique. L'histoire de Miliana est intimement liée à sa topographie. En effet, si elle a joué dans le

¹²⁴ Pierre Bourdieu, *Le Déracinement*, p. 13 in Franz Schultheis et Christine, Frisighelli, *Pierre Bourdieu, Images d'Algérie, une affinité élective*, Arles, Actes Sud, Paris, Sindbad / Camera Austria, 2003, p. 88.

¹²⁵ Pierre Bourdieu, *Le Déracinement*, p. 26 et 29 in Franz Schultheis et Christine, Frisighelli, *Pierre Bourdieu, Images d'Algérie, une affinité élective, op. cit.*, p. 79.

¹²⁶ Henri, Lefebvre, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, [1^{ère} éd. 1974], 2000 4^e. Édition, p. 177.

passé le rôle de ville de commandement, c'est que son site convenait à une telle fonction de commandement, comme l'explique Marc Côte¹²⁷, son « site élevé (afin de dominer) et appuyé à des accidents topographiques (afin d'assurer leur défense) auquel s'ajoutait un élément complémentaire, les sources, afin d'alimenter la ville et ses jardins. » Cet auteur précise que la configuration initiale de toute ville précoloniale « est née de cette trilogie ; ville, jardins péri-urbains, cadre topographique. Puis elle s'est doublée d'une ville coloniale qui tantôt s'est juxtaposée à la médina, tantôt l'a phagocytée »¹²⁸. Or, Miliana est quand même considérée comme une ville coloniale parce que la médina a été rasée lors de la conquête, elle conserve cependant un charme particulier car la ville s'est reconstruite sur les tracés antérieurs.

Au contraire Chlef, comme les villages coloniaux qui essaient la plaine, résulte d'une décision politique exogène, celle de création *ex-nihilo*, sous forme de ville ou de village de colonisation, à des fins de contrôle de l'espace et de mise en valeur agricole. Les techniques et les préoccupations étant différentes de celle de l'époque précoloniale, le choix des sites a été radicalement différent : « les villes ont recherché des positions de centre de plaine en terrain plat. Là elles ont été tracées sous forme d'un damier urbain orthogonal, inséré dans la trame agraire des campagnes de colonisation. Toutes les extensions ultérieures en ont été marquées »¹²⁹. Aussi à la suite d'Henri Lefebvre, « on peut se demander si les divers espaces en damier n'ont pas cette commune origine : l'action contraignante d'un pouvoir central. Il serait cependant difficile de généraliser sans précaution ce schéma "générateur" »¹³⁰. Pour Marie-Claire Kerbrat :

« Édifier une ville, c'est d'abord en tracer les contours. [...] Quoi qu'il en soit, le contour d'une ville, puis ses contours successifs se dessinent à partir d'un centre : il semble que le fondateur d'une ville détermine d'abord le point où il placera la pointe de son compas ; d'un compas dont les deux branches s'écarteront peu à peu au fil des siècles, sans que sa pointe ne se déplace. »¹³¹

Si l'on examine l'histoire de Chlef, on constate qu'elle se compose d'un centre autour duquel gravitent des cités formant des entités indépendantes. La circularité de Chlef

¹²⁷ Marc Côte, *L'Algérie, ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion, 1988.

¹²⁸ M. Côte, *L'Algérie, ou l'espace retourné*, *op. cit.*, p. 129.

¹²⁹ Marc Côte, *L'Algérie, ou l'espace retourné*, *op. cit.*, p. 129.

¹³⁰ Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 177.

¹³¹ Marie-Claire Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, Paris, PUF., Coll. « Major », 1995, p. 17.

se donne à lire sur les plans actuels : on y constate que la série des arrondissements s'enroule, autour du premier arrondissement central qui est toujours l'emplacement premier de la ville coloniale et qui reste le centre administratif de la wilaya. En effet, Chlef, après le séisme de 1980, a reporté ses quartiers à la périphérie mais le centre administratif reste implanté dans la ville européenne, ville qui a été cependant réoccupée par la population quelques années plus tard. La configuration actuelle offre au regard l'opposition entre le centre géométrique et les extensions désordonnées et illicites récentes sur de vastes espaces. Ces constructions, n'obéissant le plus souvent à aucun plan d'urbanisme, sont aussi non conformes aux nouvelles normes parasismiques.

Ténès, ville fort ancienne aussi, se caractérise par la présence de deux sites non pas juxtaposés mais bien distincts et dont les toponymes expliquent à eux seuls la division de l'espace ; « Vieux Ténès » pour désigner la ville indigène et dont l'architecture se distingue de « Ténès la neuve », création coloniale dont le plan correspond au même schéma en damier de la ville coloniale cité plus haut.

3. Espace référentiel et espace textuel

La première caractéristique de notre corpus est de mettre en scène l'occupation offensive d'un espace physique et le clivage des espaces et des groupes qu'elle induit, c'est-à-dire l'opposition des espaces de colonisation et des espaces de résistance. Certes, si le propre de tout récit est d'imposer à l'ordre spatial originel une transformation rapide ou lente, durable ou éphémère, violente ou pacifique, il est donc intéressant de voir, à travers l'étude de notre corpus, l'appréhension d'une portion de territoire par les différents protagonistes de la conquête. Ces derniers vont avancer différentes raisons pour justifier l'occupation de l'espace et la création de lieux précis. Ces raisons, d'ordre stratégiques ou économiques, révèlent la place assignée à chacun des protagonistes. Elles mettent en évidence une volonté d'appropriation de l'espace déniait toute existence à l'autre. Pour illustrer ce propos voici comment le maréchal Bugeaud explique à son supérieur, dans la lettre du 2 avril 1843, sa décision relative à la création, de nouveaux postes militaires à El-Asnam et Ténès :

« Je partirai le 23 de Miliana, non pas pour rentrer en campagne, il n'y a pas d'interruption, mais pour aller occuper El Asnam, sur le Chéelif, et Ténès, sur la mer, comme point de ravitaillement.

C'est une grosse affaire que de créer de nouveaux postes et de donner plus d'extension à l'occupation. Cela rend l'effectif exigü et, pour trouver les troupes nécessaires à ces nouveaux points, il faut découvrir Saint-Paul et Saint-Jacques. »¹³²

La création d'Orléansville a été ainsi commandée pour diverses raisons d'ordre politique et stratégique puis économique. Saint-Arnaud l'explique ainsi à son frère, dans la lettre datée du 20 décembre 1844 :

« Milianah, à l'époque où j'y commandais et dans les circonstances où je m'y suis trouvé, était important, mais Orléansville l'est bien davantage. Milianah, en 1842 et 1843 était poste d'avant-garde, à présent c'est un centre. La position géographique et politique d'Orléansville est telle que, par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. [...] l'avenir de ce pays est immense, mais l'or qu'il engloutira est incalculable. »¹³³

Dans une autre lettre datée de juin 1843, Bugeaud écrit ceci à Genty de Bussy¹³⁴, alors chef de division au ministère de la guerre :

« ... Le Dahra et la vallée du Chélif sont soumis, Orléansville et Ténès marchent à grand pas. Les communications entre ces deux points sont aussi sûres que d'Alger à Blida. La route est chaque jour couverte d'Européens isolés, faisant transporter leurs marchandises par des Arabes. Les contributions de guerre que j'ai frappées se payent sans difficulté et couvriront une partie de nos frais d'établissement. »¹³⁵

De fait, si les raisons de l'occupation ne sont pas à démontrer, il est tout aussi intéressant de voir comment se construit la représentation de ces lieux à travers les descriptions des différents acteurs et des témoins de la conquête. Saint-Arnaud présente ainsi Orléansville :

« Orléansville est un désert dans un grand désert. Figure-toi quelques maisons au milieu d'une immense plaine de cinquante lieues de long sur sept et huit de large. Pas un arbre, pas de végétation ; le Chélif au dos avec un pont à l'américaine. Orléansville est sur la rive gauche du Chélif, entre Milianah et Mostaganem, à quatre journées d'infanterie du premier et six du second, ayant au sud-ouest Tiaret, et au nord, à dix lieues, Ténès et la mer. »¹³⁶

A la même époque, nous avons le témoignage de Kinglake, un voyageur anglais de passage à Orléansville. A l'aube du 25 septembre 1845, venant de Ténès, il franchit le

¹³² *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly (1784-1849), op. cit.*, p. 260, cette lettre est adressée à Mr Martineau des Chesnez, son supérieur hiérarchique.

¹³³ *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, tome deux, Paris, Michel Lévy Frères, 1855, p. 4-5.

¹³⁴ Genty de Bussy (Pierre), intendant civil en Algérie par ordonnance royale du 1^{er} décembre 1831, puis intendant militaire en 1839 puis chef de division au ministère de la guerre.

¹³⁵ *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, op. cit.*, p. 263.

¹³⁶ *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud, op. cit.* p. 2.

Chélif à gué et devant lui se dresse Orléansville, ou plutôt « une tentative de construire une ville dans le désert brûlant »¹³⁷. Il insiste au passage sur cet aspect climatique, la forte chaleur associée à cette région : « De tous les endroits sédentarisés d'Algérie, on dit que c'est là qu'il fait le plus chaud. »¹³⁸

Ainsi, dans cet espace chélifien, il faudra croiser continuellement les fils de l'espace et du temps. Qu'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit pas ici de faire œuvre d'historien ou de géographe. Les spécialistes s'en chargent. C'est à travers les textes, à travers l'écriture que nous voulons démontrer l'interaction entre géographie et imaginaire. Nous voulons aussi saisir l'explication de cette représentation si peu élogieuse de la plaine du Chélif et ce grâce aux différentes approches de l'espace en littérature, notamment grâce à l'apport de la géocritique qui propose une manière d'appréhender la littérature, de la concevoir comme un espace imaginaire.

II. ESPACE ANTHOLOGIQUE, DIDACTIQUE ET APPROCHES CRITIQUES

Pour rappel, nous insistons sur le fait que la région que nous avons choisie pour notre étude est un des espaces forts de l'Algérie grâce à la vallée du Chélif séparant et unissant en même temps deux massifs montagneux : le Dahra et l'Ouarsenis. Même si cette vallée constitue un bas-fond surchauffé en été, elle a attiré l'implantation coloniale pour deux raisons. La première c'est qu'elle constitue un beau couloir de circulation, reliant l'Oranie à l'Algérie centrale, le Sud à la mer, et comme nous l'avons vu plus haut, son occupation était donc essentielle pour le contrôle de l'espace. La seconde raison est agricole, car ses sols plats, limoneux et fertiles ont, grâce à l'irrigation, fait la fortune des colons. Aussi la plupart des écrits choisis sont-ils consacrés à la naissance de lieux et à leur description, à certains épisodes de l'occupation coloniale. D'autres insistent sur deux phénomènes naturels : la chaleur et la sismicité qui caractérisent la région. Leur assemblage fonde un espace anthologique singulier.

¹³⁷ Joëlle Redouane, « Un voyageur anglais à Orléansville », in Christiane Achour et Dalila Morsly (éds.), *Voyager en langues et littératures*, Alger, OPU., 1983, p. 58. Les citations sont traduites par l'auteure de l'article.

¹³⁸ J. Redouane, « Un voyageur anglais à Orléansville », in Christiane Achour et Dalila Morsly (éds.), *Voyager en langues et littératures*, op. cit., p. 58.

Ce recueil se présente en effet comme une composition, une série de variations sur plusieurs thèmes : histoire, géographie, imaginaire. Peut-être faut-il préciser que le terme recueil repose sur « une métaphore essentielle que rappelle son étymologie : celle de la cueillette, de la sélection, de l'extraction, et de l'assemblage qu'il partage avec l'anthologie (littéralement « cueillette de fleurs » en grec) »¹³⁹. Comme Il s'agit d'appréhender l'émergence d'un lieu en littérature, le choix des extraits jugés significatifs, ne peut bien entendu exclure un certain parti pris de la part du compilateur, leur ordonnancement également s'avère décisif car comme l'explique Emmanuel Fraisse :

« Quels que soient ses centres d'intérêt, ses conditions de publication et ses publics, l'anthologie est bien ouvrage imprimé, recueil ordonné et raisonné de textes littéraires empruntés et fidèlement cités de manière à exprimer l'unité ou la diversité d'une littérature, d'un thème ou d'une époque littéraire, mettant en valeur des passages mémorables, excellents, caractéristiques ou curieux. Elle est définie par la multiplicité des textes qu'elle reproduit et que grâce à la présence d'une distance critique de son concepteur elle organise en ne se contentant pas de les citer. »¹⁴⁰

Cependant l'élaboration d'un recueil composé de textes mettant en valeur des passages mémorables ou caractéristiques d'une région, ne suffit pas à justifier le recours à la forme anthologique, il faut en préciser les orientations qui sous-tendent sa composition. Nous avons choisi de recenser tous les textes qui évoquent la plaine du Chélib dans le but de cerner la construction d'un imaginaire sur cette région et dans la perspective de les exploiter comme supports didactiques dans l'enseignement du français langue étrangère. Et, si toute anthologie est issue d'une lecture vouée à la médiation, notre étude est aussi issue de la volonté d'un travail de mémoire sur une région mais le but qui lui est assigné reste avant tout littéraire et didactique.

1. Anthologie Littérature et Transmission

En règle générale, penser l'enseignement de la littérature c'est penser la transmission d'une culture, d'un patrimoine, d'une histoire littéraire et tout un chacun s'accorde à dire que l'un des rôles de l'enseignant est d'apprendre à lire les textes littéraires et d'en varier les approches. Mais quels textes choisir ? Quels textes enseigner ? Les

¹³⁹ E. Fraisse et B. Mouralis, *Questions générales de littérature*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points Essais », 2001, p. 128.

¹⁴⁰ E. Fraisse, *Les Anthologies en France*, op. cit., p. 98.

dissensions sont nombreuses sur la question de savoir si l'enseignement de la littérature doit se limiter à l'étude des œuvres « classiques » appartenant au panthéon littéraire ou s'ouvrir sur une littérature qui n'est pas reconnue comme telle par les partisans d'un certain purisme littéraire. Dans un contexte plurilingue où le français n'est pas la langue d'enseignement le problème est d'autant plus complexe. Entre enseigner une langue et sa culture l'enseignant est contraint de choisir des textes accessibles à un public hétérogène. C'est pourquoi le geste anthologique est régulièrement un geste d'enseignant. Ce dernier doit constamment adapter son enseignement aux élèves car comme le souligne Martine Jey :

« Une relation pédagogique de qualité implique que le professeur sache se décentrer, accepte de prendre en compte la différence de nature et de fonction d'un enseignement qui n'est pas destiné à de futurs spécialistes de l'analyse littéraire et de l'adapter à une grande quantité d'élèves et non [...] à une élite. »¹⁴¹

La littérature a été et reste toujours considérée comme le vecteur privilégié dans l'apprentissage d'une langue et de sa culture. Différentes approches sont proposées en didactique des langues-cultures. Nous citerons l'approche par la langue où les contenus culturels sont abordés de manière ponctuelle selon les nécessités ou les occasions liés au travail sur la langue ; l'approche par le représentatif qui considère que la littérature est à même de « rendre présente » la culture étrangère aux yeux des apprenants. Elle s'appuie sur la conception classique de l'artiste comme personne possédant une sensibilité particulière par rapport à sa culture, une capacité de choisir des éléments particulièrement représentatifs, enfin un art capable de les utiliser pour « représenter » dans le sens premier de « rendre présent », « rendre sensible » les réalités culturelles évoquées¹⁴².

De fait, si le texte littéraire est à même de « rendre présente » la culture étrangère aux yeux des élèves, la question didactique essentielle n'est pas seulement la définition des contenus culturels étrangers, mais les effets formatifs que l'on souhaite voir se produire

¹⁴¹ Martine Jey, « Lanson ou la transmission comme renoncement », in *Les enseignants et la littérature : la transmission en question*, Actes du colloque de l'U.C.P. (novembre 2002) coordonné par Emmanuel Fraisse et Violaine Houdart-Mérot Paris, Scérén CRDP Académie de Créteil, 2004, p. 128.

¹⁴² Il est à noter que la combinaison des deux approches, littérature et histoire/géographie, caractérise l'enseignement traditionnel de la culture en classe de langue. Au début du siècle dernier on cherchait principalement dans la psychologie collective forgée par la géographie et l'histoire les faits culturels qui déterminent en profondeur la culture d'un peuple (ce qui aurait forgé l'identité d'un peuple, ce serait une histoire commune sur un territoire commun), et l'on se proposait de faire découvrir aux élèves « l'âme » ou le « génie » du peuple étranger.

chez les apprenants au contact de la culture étrangère (développement de l'ouverture et de la tolérance culturelles, correction des stéréotypes, meilleure connaissance de sa propre identité culturelle). Il s'agit d'installer de manière progressive une compétence de communication interculturelle pour préparer les élèves à la gestion des contacts inter ou multiculturels auxquels ils seront de plus en plus confrontés à l'avenir. Apprendre une culture étrangère, dans cette perspective, c'est déconstruire, reconstruire et enrichir l'ensemble des *représentations* que l'on se fait de cette culture. Aussi pour développer à la fois la compétence lectorale et « culturelle »¹⁴³, il est nécessaire de faire exercer la compréhension sur les textes les plus variés et provenant de sources diverses et d'introduire des unités textuelles qui forment un tout et dont la longueur soit conséquente au fil de l'apprentissage.

C'est pourquoi l'option pour l'anthologie s'avère appropriée sur le plan formel nous semble-t-il car « ces textes éclatés », comme l'explique Emmanuel Fraisse, « parviennent bien à faire un corps » et « en dernière analyse ce livre constitue bien un texte, un texte fait de textes et par conséquent œuvre nouvelle et non pas réduction de ce qu'il reproduit. »¹⁴⁴ Sur le plan du contenu, l'unité littéraire de ce recueil réside dans la représentation de lieux à travers l'histoire. Aussi cette anthologie de textes peut interpeller par son message les étudiants puisque les lieux évoqués dans les textes ne leur sont pas étrangers.

Comment dès lors aborder l'étude de ces textes ? Comment faire le lien entre espace géo-historique et espace anthologique ? L'approche géocritique associée à l'analyse de l'énonciation¹⁴⁵ semble la plus pertinente, la plus apte à construire ce lien dans le cadre de notre problématique.

Géographie, littérature et approche géocritique

Dans son introduction à l'ouvrage intitulé, *la géocritique mode d'emploi*¹⁴⁶, Jean-Marie Grassin propose de définir « provisoirement » la géocritique comme la « science des espaces littéraires ». Il précise :

¹⁴³ Qui sous-tendent le développement de la compétence scripturale.

¹⁴⁴ E Fraisse, B. Mouralis, *Questions générales de littérature, op. cit.*, p. 129.

¹⁴⁵ Annoncée et expliquée dans « Le texte et la théorie de l'énonciation » p. 9.

¹⁴⁶ Bertrand Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi, op. cit.*, p. 21.

« La qualité de *science* affectée à cette discipline lui attribue un objet, un capital de connaissances acquises et une méthodologie ; elle évite une appellation trop générale comme *étude des espaces humains*, qui ne lui assignerait pas de statut épistémologique précis, et, à l’opposé, un terme trop objectif comme *description des espaces littéraires* qui prendrait mal en compte le nécessaire travail d’interprétation accompli par le *sujet critique*. »¹⁴⁷

Ici l’enjeu principal ne serait plus tellement l’histoire littéraire qui, par vocation, vise le temps, mais la géocritique qui considère principalement « les espaces humains sans cesse déconstruits et recomposés dans le temps par le langage et le verbe. Elle aurait donc pour tâche d’élaborer une théorie de l’espace, de la parole et de la création »¹⁴⁸. Elle se fonde sur le postulat suivant : les espaces humains ne deviennent pas imaginaires en intégrant la littérature ; c’est la littérature qui leur octroie une dimension imaginaire, ou mieux, qui traduit leur dimension imaginaire intrinsèque en les introduisant dans un réseau intertextuel, dont le discours historique.

L’espace littéraire étant donc un lieu matériel, géographique, fantasmé et représenté par la parole, la géocritique a donc vocation à interpréter les manifestations de cet imaginaire spatial. Comme l’explique Jean-Marie Grassin : « Nous sommes ici au point de rencontre de la géographie et de la littérature : la géographie est aussi une écriture de l’espace comme l’atteste son suffixe *graphie*. Il s’agit foncièrement d’un même discours sur l’espace »¹⁴⁹, la seule différence étant que le référent du géographe est supposé être réel, alors que celui de l’écrivain est fictif ou fonctionne comme tel. Aussi la géocritique propose, en effet, d’étudier non pas seulement « une relation unilatérale (espace-littérature) mais une véritable dialectique (espace-littérature-espace) qui implique que l’espace se transforme *à son tour* en fonction du texte qui, antérieurement, l’avait assimilé ». Les relations entre littérature et espaces humains ne sont donc pas figées, mais parfaitement dynamiques car c’est là aussi que le statut historique du texte intervient. « L’espace transposé en littérature influe sur la représentation de l’espace dit réel (référentiel), sur cet

¹⁴⁷ Jean-Marie Grassin, « Pour une science des espaces littéraires », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d’emploi*, op. cit., p. I.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. II.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. X.

espace-souche dont il activera certaines virtualités ignorées jusque-là, ou réorientera la lecture »¹⁵⁰.

Pour mieux cerner l'émergence de cette nouvelle lecture de l'espace, Bertrand Westphal¹⁵¹ prend pour point de départ, la seconde guerre mondiale. Il rappelle que les horreurs, qui ont bouleversé l'histoire de l'homme entre 1939-1945, ont entraîné une nouvelle lecture du temps mais n'ont pas immédiatement affecté la lecture de l'espace. Ce n'est qu'après les armistices que la perception spatiale a connu son évolution la plus substantielle car la reconstruction des villes ravagées par les années de guerre a nourri une vaste réflexion sur l'espace métropolitain, urbain etc.

Il ne manque pas de souligner que, sur le plan politique, la partition du monde sanctionnée par les accords de Yalta est le reflet spéculaire de celle qui fut décrétée à Tordesillas en 1494, à la différence que, cette fois-ci, la démarcation ne concernait plus exclusivement des territoires ultramarins, souvent virtuels mais l'ensemble d'une planète cartographiée. Par ce fait, tout lieu était désormais connoté ; tout lieu était le fragment d'un bloc lui-même issu d'une fragmentation. Ce qui n'est pas sans incidence sur le plan littéraire. Pour rappel, au début du XIX^e siècle déjà, la montée des nationalismes a fragmenté la littérature en territoires nationaux (« littérature anglaise »), régionaux (« littérature bretonne »), religieux (« la littérature juive »), linguistique (« littératures francophones » en parlant *d'espace de la langue*), raciaux (« littérature noire »), géo-culturels (« littératures latino-américaines »), etc. Un exemple, assez probant peut illustrer cette fragmentation de l'espace littéraire. Aujourd'hui si l'on se penche sur l'analyse des rapports entre littérature française et littératures francophones, on remarque à la suite de Jean-Marie Grassin que :

« Les territoires littéraires sont organisés en *paysages littéraires* par l'historiographie installant les littératures majeures au *centre* et reléguant les « petites » littératures à la *périphérie*. Cette répartition hiérarchique s'opère à partir d'une *perspective* orientée selon un *point de vue*. Ce système est sans cesse subverti par les littératures nouvelles

¹⁵⁰ Bertrand Westphal, « Pour une approche géocritique des textes », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi, op. cit.*, p. 21.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 9-39.

qui viennent presque par effraction prendre place dans le paysage reconnu, le recomposant.»¹⁵²

Or d'après cet auteur : « cette théorie de l'histoire littéraire en continuelle redistribution se fonde sur un modèle spatial assignable à la géocritique. »

En effet, dès lors que les nouveaux principes de partage furent entrés en vigueur, le processus de décolonisation s'est enclenché entraînant une nouvelle lecture de l'espace. Il importe de souligner que le regard colonialiste était un regard essentiellement monolithique, qui par sa nature même, embrassait l'espace d'un seul point de vue, le sien, les autres n'étant que très marginalement pris en compte ou saisis dans leur irrévocable altérité. De fait, l'espace colonial était un espace plus ou moins différentiel, mais sa perception était référencée au centre. Selon cet auteur si « Yalta a consacré la bipartition du monde ; la décolonisation, elle, a officiellement (ce qui ne signifie pas *délibérément*) consacré la multiplicité des regards sur le monde »¹⁵³. Une crise de la notion de récit va se rattacher aux complexifications spatiales.

Depuis les années soixante effectivement, la perception de l'espace et notamment des espaces humains, s'est encore compliquée. On assiste à l'émergence d'une pluralité de points de vue différents, voire divergents. La littérature, n'étant jamais complètement coupée du monde, il lui fallait bien réinvestir l'espace selon les nouvelles règles. Ainsi, les étranges parcours labyrinthiques des nouveaux romanciers ont dérouté plus d'un lecteur. Pour Bertrand Westphal : « en fait, ils illustraient, avec un peu d'avance peut-être, la manière dont les lieux étaient, ou allaient être perçus »¹⁵⁴. La complexification croissante, et concomitante, des structures spatiales et des structures de l'œuvre littéraire ont, par exemple, fait de l'espace urbain une métaphore du livre, et du roman en particulier. Ainsi pour Roland Barthes, « La ville est un idéogramme : le Texte continue »¹⁵⁵. Tandis que de nombreux écrivains pensaient les relations entre livre et ville, comme Michel Butor¹⁵⁶,

¹⁵² Jean-Marie Grassin, « Pour une science des espaces littéraires », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi*, *op.cit.* p. IX-X.

¹⁵³ Bertrand Westphal (ed.), « Pour une approche géocritique des textes », *op.cit.*, p. 10. C'est l'auteur qui souligne.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 10.

¹⁵⁵ Roland Barthes, *L'Empire des signes*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1970, p. 44.

¹⁵⁶ Michel Butor, *Le génie du lieu*, Paris, Grasset, coll. « Les Cahiers Rouges », 1958.

Julien Gracq¹⁵⁷, Paul Morand¹⁵⁸, Georges Pérec¹⁵⁹ etc. la théorie (pas exclusivement littéraire) attachée au décodage de l'espace a connu un vif essor.

Le célèbre essai de Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, paru en 1957, malgré son titre totalisant, s'en tient à une visite des « espaces de l'intimité »¹⁶⁰ que guide un sentiment de « topophilie »¹⁶¹ ressortissant à la plus pure des subjectivités. L'Autre est absent ; c'est le *je* qui s'exprime et qui se scrute dans le miroir des lieux.

En 1973, Pierre Sansot publie une étude qui propose « une poétique de l'objet urbain »¹⁶². Elle porte sur l'ensemble de l'espace métropolitain avec Paris servant de jalon, mais là encore l'Autre demeure absent, en tout cas cet Autre qui ne partage pas l'espace du *je*. Ainsi pour Paul Virilio, géographe et essayiste : « la crise de la notion de "récit" apparaît-elle comme l'autre face de la crise de la notion de "dimension" comme récit géométral, discours de la mensuration d'un réel visiblement offert à tous »¹⁶³.

En fait, il aura fallu attendre que le colonialisme se vide de l'essentiel de sa substance pour que l'Autre (en tant qu'étranger), et son image, deviennent un sujet d'étude spécifique. C'est au cours des années soixante que le terme *imagologie*, qui signifie la représentation d'un peuple par un autre a pris le sens que l'on connaît aujourd'hui. La signification actuelle pose en littérature comparée la question des relations d'espace littéraire à espace géographique. Ce rapport de l'identité à l'altérité est celui de l'ici et de l'ailleurs. L'approche imagologique est fréquemment adoptée ; sa portée est interdisciplinaire ; elle rencontre la faveur de tous ceux qui mettent en relation une culture regardante (subsumée sous la personne de l'auteur : le Moi écrivain) et une culture regardée, toutes deux séparées par un écart différentiel, qui sera saisi dans une représentation plus ou moins stéréotypée, et donc plus ou moins proche d'une image type. L'imagologie étaye, entre autres, de fines analyses du phénomène colonial en littérature. Comme le note Bertrand Westphal :

¹⁵⁷ Julien Gracq, *La Forme d'une ville*, Paris, éd. Corti, 1985.

¹⁵⁸ Paul Morand, *Venises*, Paris, éd. Gallimard, 1971.

¹⁵⁹ Cf. Philippe Lejeune, *La mémoire et l'oblique. Georges Pérec autobiographe*, Paris, éd. POL, 1990, chap. III. « Lieux », p. 141-209.

¹⁶⁰ Gaston Bachelard, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1989, coll. « Quadrige », [1^{ère} éd. 1957], p. 20.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 17.

¹⁶² Pierre Sansot, *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 387.

¹⁶³ Paul Virilio, *L'Espace critique*, Paris, Christian Bourgois, 1984, p. 27-28.

« Ici l'Autre est invariablement autre dans un monde caractérisé, comme dirait Deleuze, par une opposition entre identique et négatif, identité et contradiction. L'imagologie consacre un espace de coexistence entre deux ou plusieurs entités, mais en aucun cas un espace de con-fusion. L'espace regardé, en l'occurrence, correspond à une impression du regardant ou d'une classe homogène (identifiable) de regardants, qui, sans coup férir, se prêtera au clichage. Il aura pour fonction essentielle de révéler le *je* regardant à lui-même, et davantage au destinataire de son récit. L'imagologie ne pose pas dans son principe l'interaction active des regards. Elle les isole pour mieux les analyser. »¹⁶⁴

C'est pourquoi selon cet auteur, l'imagologie n'est pas apte à prendre en compte l'ensemble de l'étude des espaces humains en littérature, ou mieux : l'étude des espaces humains appréhendés dans leur globalité. Il semble au demeurant, outre l'imagologie, que deux autres approches traditionnelles examinent également les relations entre espaces humains et littérature, à savoir la thématologie, ou critique thématique, et la mythocritique.

La critique thématique accordera une place privilégiée au thème de la ville, de l'île ou encore du fleuve ou de la montagne – mais sans que ces catégories renvoient forcément à des espaces désignés. Inversement, la mythocritique intègre des espaces à référent réel qui re-simulent ce réel, mais à condition qu'ils soient hissés au rang de mythe. L'extrême prestige devient une condition indispensable. Bertrand Westphal donne l'exemple de Venise qui selon lui « n'est sans doute pas qu'un endroit mythique mais plus globalement, elle constitue peut-être la métaphore idéale du Mythe ».

En définitive, si nous recourons à l'exemple de Chlef, nous pourrions constater que cette ville serait délaissée par la mythocritique, car elle est privée d'une telle aura. Elle pourrait incidemment servir à illustrer le thème de la ville « *éclatée* » au détour d'une étude imagologique consacrée à quelques auteurs ou peut-être que l'on pourrait affirmer qu'elle représente le mythe de « la ville expiatoire »¹⁶⁵. La dimension littéraire de Chlef, sa dimension littéraire *propre* n'émergerait à aucun moment, ou très peu. Mais en est-elle vraiment privée ? C'est toute la question.

Bertrand Westphal explique que l'éclatement progressif de la perception d'un espace humain homogène, provoqué par un décentrement continu du point de vue et un

¹⁶⁴ Bertrand Westphal, « Pour une approche géocritique des textes, esquisse », *op.cit.*, p. 12.

¹⁶⁵ Ce que nous avons relevé dans différents textes évoquant les séismes successifs qui ont détruit cette ville.

approfondissement du regard, ainsi que « le processus de mondialisation de ce même espace qui plonge ses racines dans la nostalgie d'un système hégémonique, vise à recomposer les périphéries en réfutant leur statut ». Aussi ce processus qui « refrène les émergences et discrédite le principe même de la variabilité au nom d'une pensée alliant unicité et indétermination » nécessite de repenser le lien entre espaces humains et littérature. Il conviendra donc, pour ce faire, précise cet auteur, de circonscrire le champ de l'étude et d'ajouter une variable temporelle plus ou moins considérable, à l'instar de ce qui se faisait naguère dans les études de réception critique, et désormais, en imagologie. De fait, l'enjeu principal de la géocritique n'est pas d'assurer la médiation vers une œuvre désignée :

« Tenter une approche géocritique à travers l'étude d'un seul texte ou d'un seul auteur serait périlleux. A défaut de jalons, hors de tout réseau, on risquerait de se livrer aux généralisations dénoncées par les spécialistes de l'imagologie. [...] Dès lors que l'on se détache de l'œuvre singulière pour tendre à une vision réticulaire, la question du corpus s'avère cruciale, et la réponse riche en virtualités »¹⁶⁶

La géocritique permet d'abord de cerner la dimension littéraire des lieux, de dresser une cartographie fictionnelle des espaces humains, elle permet ensuite de situer l'œuvre dans la perspective d'un référent spatial plus ou moins largement exploité par ailleurs. En cela, elle est aussi susceptible d'apporter de précieuses informations dans un contexte monographique parce qu'ainsi que l'explique encore Bertrand Westphal en note, « c'est justement dans la mesure où le référent imaginaire, lui, d'habitude, n'essaime pas, que la démarche géocritique s'applique mal aux espaces "imaginaires." »¹⁶⁷

Ainsi la géocritique envisageant les implications de la géographie dans l'espace littéraire, invite tout naturellement à observer les questions spécifiques que pose la construction de l'espace dans un récit. Il importe donc de voir comment cet espace anthologique de lieux peut s'insérer dans un champ littéraire. Mais il faut d'abord définir ce que recouvre l'histoire littéraire dans cette perspective pour tenter de périodiser ces écrits.

III. HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ANTHOLOGIE

¹⁶⁶ B. Westphal, « pour une approche géocritique des textes », *op. cit.*, p. 34-35.

¹⁶⁷ *Ibid.*, cf. note 48 p. 34, où il précise toutefois, qu'il est des exceptions.

A propos d'histoire, la première position *a priori* de notre recueil tient au fait évident que ce n'est pas un ouvrage d'histoire, mais une anthologie. Or, « Une anthologie annonce, dans son intention elle-même, un ensemble de ruptures d'avec l'histoire et pourrait même paraître se situer aux antipodes du projet historique »¹⁶⁸. En effet, l'anthologie dispose, selon une liberté apparemment assez arbitraire, de textes divers dont les liens et dont l'effet recherché par la liaison peuvent ne paraître que de pure convenance ou se fonder sur de pures affinités. « S'arrêtant à la page, au poème ou à la scène, elle se présente à la fois comme sélection et extraction, abréviation et disposition »¹⁶⁹, elle donne par sa composition même une image inédite de la littérature. De plus l'objectif de toute anthologie littéraire est de présenter un reflet organisé de la littérature à un moment donné et d'en exposer explicitement les constances et les variances. Emmanuel Fraisse précise :

« Ce sont bien ces critères d'organisation et l'importance du périphrase qui constituent les principaux éléments de définition de l'anthologie et la différencient des autres formes, lointaines ou apparentées, de recueil et de rassemblement littéraire. Ils soulignent le fait que l'anthologie est l'expression d'une conscience critique de la littérature, d'une littérature, d'un moment ou d'un mouvement littéraires. »¹⁷⁰

Certes, la composition de notre anthologie de textes basée sur la représentation d'un espace physique à travers une évolution historique, fonde un espace imaginaire particulier. Cet espace est matérialisé par le livre qui les rassemble et leur confirme par ce fait une « unité esthétique paradoxale »¹⁷¹. Cependant la nature des textes qui le composent, issus pour la plupart de la littérature coloniale, peut d'une part fausser l'appréhension de la littérature et refléter, à l'insu du compilateur, seulement la confrontation de deux idéologies antagoniques (colonialiste et anticolonialiste) au détriment du fait littéraire. D'autre part, il nécessite de définir le cadre de son émergence et de son appartenance.

Les anthologies classiques tendent à ordonner et structurer de manière rationnelle et chronologique la littérature au détriment parfois de la logique interne du discours littéraire. Cependant, dans le cadre du champ littéraire français, le classement et la hiérarchisation

¹⁶⁸ Jean-Claude Polet, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France, La périodisation en histoire littéraire. Siècles, Générations, Groupes, Écoles*, sept.-oct. 2002, n°5, p. 735.

¹⁶⁹ E. Fraisse et B. Mouralis, *Questions générales de littérature, op. cit.*, p. 127.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 95.

¹⁷¹ E. Fraisse, *Les anthologies en France, op. cit.*, p. 129.

qu'elles proposent se justifient selon des critères littéraires propre à chaque compilateur et constituent un ensemble ordonné à l'intérieur de frontières mûrement réfléchies. Or pour ce qui concerne notre objet d'étude, ces repères s'avèrent inopérants. Ce recueil de textes dont la juxtaposition constitue *une* littérature peut être perçu en effet, comme un objet littéraire en marge des champs littéraires et culturels car il s'inscrit dans un champ culturel hybride à la fois français et francophone. De ce fait, si le point commun de ces textes reste la langue, il faut souligner que la francophonie est également lue à travers le prisme réducteur des aires linguistiques et qu'à tort ou à raison, la francophonie se définit le plus souvent en se différenciant de la littérature française, ce qui justifie fréquemment son exclusion d'une histoire littéraire consacrée par le centre.

Anthologie et francophonies

Face aux cadres généraux qui définissent l'histoire littéraire et aux questions que pose leur ordre établi, l'élaboration de cette anthologie met en évidence une situation et un angle de vue inédit ou insolite en considération de nouvelles structurations de l'histoire littéraire de la France, du moins pour les deux derniers siècles, période que l'histoire générale appelle l'« Époque contemporaine ». Depuis une quinzaine d'années le terme de « littératures francophones » tend à se substituer aux expressions « littératures de langue française » ou « littératures d'expression française » pour prospecter la vie des Lettres francophones dans le monde en optant pour un découpage géographique. En effet, ainsi que le souligne Jean-Claude Polet :

« L'histoire contemporaine de la France est, depuis quelque deux siècles en raison de l'expansion du français dans le monde, est non seulement tenue, comme elle l'a très partiellement fait, de modifier ses perspectives en raison des littératures de la francophonie, mais d'ordonner, en intégrant ces espaces littéraires et culturels dans son patrimoine. Il est nécessaire de réaliser au moins une synthèse provisoire que serait une *Histoire des littératures écrites en français*. »¹⁷²

Ce n'est certes pas là notre ambition, mais il s'agit de déterminer la place de cette compilation littéraire dans un champ en constante reconfiguration pour procéder à une périodisation. Aussi est-il nécessaire de rappeler que l'appartenance géographique joue un rôle important dans la perception littéraire de cette anthologie et les rapports entre

¹⁷² Jean-Claude Polet, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France*, op. cit., p. 735.

littératures francophones et littérature française ne doivent pas être négligés. Cette polarisation reste en soi contestable et c'est pourquoi selon Christiane Chaulet Achour :

« Le pas qui doit être franchi est d'envisager une histoire littéraire plurilingue en France. Or on sait que la tradition jacobine a déjà évincé l'enseignement des littératures d'autres langues de France et, *a fortiori*, celui des littératures des écrivains qui ne sont pas français ou, s'ils le sont, dont l'origine est non hexagonale. La question n'est donc pas de se scandaliser mais de comprendre comment les décisions se prennent et quelle part y ont les traditions et les antériorités. D'où aussi ce qu'il nous faut examiner avant de mettre en relief les enchaînements institutionnels : la guerre autour d'un mot « francophonie » : distinction pour désigner une spécificité ou distinction pour discriminer? »¹⁷³

Selon cette auteure, il faut d'abord établir la distinction basique entre la **Francophonie officielle**¹⁷⁴ qui est une « francophonie de prestige » où la langue française est « vue comme moyen d'extension de la culture « moderne » et de la nation française et qui « constitue au plan linguistique, le pendant de l'économie néocoloniale imposée aux pays présumés indépendants¹⁷⁵ et **les francophonies littéraires**. Cette dernière expression se différencie de la première d'abord par l'absence de majuscules et la marque du pluriel. Cette pluralité sert ainsi à désigner tous « les écrivains nés dans une autre langue que le français et qui, sous les coups de butoir de l'Histoire collective ou les à-coups de leur histoire personnelle, ont « choisi » cette langue pour entamer leur chemin de création¹⁷⁶ ».

En fait, les francophonies littéraires regroupent tellement de territoires et de langues différents que le champ terminologique et notionnel pour chaque territoire demande à être défini. Or, pour ce qui concerne notre objet d'étude, le recueil de textes regroupant des auteurs francophones d'origines diverses : écrivains français tels Daudet et Maupassant, écrivaine d'origine russe comme Isabelle Eberhardt, écrivains algériens et écrivains pied-noirs, ainsi que des auteurs qui ne sont pas des écrivains au sens plein du terme, nécessite que le point d'ancrage du discours scientifique lui-même soit reconsidéré. Car ces textes appartenant à des courants divers font de notre anthologie un espace littéraire hybride : un espace en marge d'un champ littéraire plus vaste qui se meut entre espace de la littérature française et espace de la littérature algérienne francophone. Comme le précise Christiane

¹⁷³ C. Chaulet Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires"? Quels enjeux de transmission ? » in *Convergences francophones*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 2006, p. 14.

¹⁷⁴ *Ibid.*, c'est l'auteure qui souligne ces expressions.

¹⁷⁵ C. Achour, *Abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie*, *op. cit.*, citant Louis-Jean Calvet p. 101.

¹⁷⁶ C. Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" ? » in C. Chaulet Achour (dir.), *Convergence francophones*, *op. cit.*, p. 16.

Achour : « en attendant que les écrivains algériens puissent élaborer leur champ littéraire et que les écrivains français puissent faire reconnaître, dans leur champ littéraire, des œuvres qui s'originent ailleurs », il est intéressant de souligner que :

« La vitalité de ce volet littéraire permet de constater que les frontières nationales ont bien du mal à résister à l'acte de création qui leur rit au nez. Toutes ces œuvres se mesurent à deux espaces, celui d'où elles viennent et celui où elles vivent, avec une Histoire de violence et de bonheur ; avec une conscience des rendez-vous manqués ou impossibles, des impasses et reconstructions possibles, comme si, d'une colonisation à une résistance, d'une guerre à une autre guerre, les imaginaires se rejoignaient dans le dialogue et la recherche d'un ordre du monde ou d'une « logique du désordre. »¹⁷⁷

Aussi selon cette auteure, « Il y a urgence à redéfinir la place de ces francophonies littéraires au sein d'un ensemble où la littérature française doit se situer autrement ». Ce qui implique de « redéfinir l'histoire littéraire de la France autrement ». Cette Histoire peut être envisagée dans une double perspective : c'est-à-dire « en construisant une double histoire dont certains volets seront communs et d'autres autonomes : une histoire littéraire de la France et une histoire littéraire de la langue française, ce qui n'est pas la même chose. »¹⁷⁸

Or l'anthologie a une fonction de restitution de l'histoire littéraire ou du moins de sa perception. Elle peut être un facteur de compréhension de l'avènement des œuvres et des auteurs dans l'histoire de la littérature. Et l'anthologie, « en s'entourant de précautions encyclopédiques et de contextualisation qui incluent ou impliquent une certaine érudition historique », en fondant sa sélection d'auteurs et de textes sur une certaine conscience historiographique constitue selon Jean-Claude Polet :

« Une illustration textuelle et des perspectives d'analyse textologiques qui viennent donner à l'anthologie le relief du discours direct des auteurs et des œuvres, là où les ouvrages d'histoire littéraire ne leur donnent souvent la parole qu'en discours indirect ou, au mieux, en un discours direct libre fait de citations et de paraphrases inutiles. »¹⁷⁹

C'est pourquoi il est nécessaire de contextualiser les extraits choisis. Car toujours d'après cet auteur, plus la contextualisation est forte, plus l'anthologie se rapproche, non certes de l'élaboration de l'histoire, qui a le souci de ne rien omettre, mais des conditions

¹⁷⁷ C. Achour, « Littératures de langue française » in *2000 ans d'Algérie. 1*, Paris, éd. Séguiet, 1998, p. 104-105.

¹⁷⁸ C. Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" ? », in *Convergences francophones, op. cit.*, p. 22.

¹⁷⁹ J.-C. Polet, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France, op. cit.*, p. 735.

de la perception historique et de l'histoire de la réception. S'agissant de notre recueil, il constitue un champ d'étude quelque peu singulier dont la description ne peut se faire dans les grilles des approches universitaires consacrées. En effet ces textes qui ne relèvent pas tous d'une littérature reconnue au plan esthétique et poétique du terme mais dont l'imaginaire se nourrit d'un espace géographique commun, et qui ont en partage la langue française constituent bien un champ littéraire de la marge. Un champ littéraire fécond comme en témoignent les textes de notre seconde partie, et qui mérite d'être appréhendé dans sa diversité et sa bipolarisation.

Ainsi l'anthologie qui constitue un « miroir de l'identité ou de l'altérité rêvée ou proclamée » selon l'expression d'Anne-Marie Chartier¹⁸⁰, constitue un espace où « ces écrivains, par la langue et toutes les lectures faites, sont en relation d'intimité et de subversion par rapport à des œuvres françaises et les études d'intertextualité prennent alors toute leur dimension. »¹⁸¹ Elle permet de relire l'histoire d'une manière distanciée mais surtout d'exprimer l'émergence de lieux à travers l'écriture. Cette anthologie régionale, peut donc se prêter à une périodisation.

2. Essai de **Périodisation**

Les deux parties qui composent notre recueil constituent une unité sur le plan de l'appréhension historique de l'évolution des lieux. La répartition de ces textes classés dans l'ordre chronologique, s'avère opératoire lorsqu'il s'agit de procéder à une périodisation. Nous délimitons donc :

- une première période que nous intitulons « littérature à fonction testimoniale », dans laquelle nous incluons les écrits militaires, les écrits de civils et ce que l'on nomme communément « la littérature de gare » (récits de militaires ou de voyageurs de passage) afin d'étudier la conquête du territoire, son aménagement et les représentations liés aux facteurs géo- historique (cf. tableau **A**) ;

- une deuxième période dont l'intitulé est « La confirmation littéraire de la plaine du Chélif » qui regroupe la littérature à fonction poétique (cf. tableau **B**). Elle se subdivise à son tour en deux parties : la première, traite de la littérature en période coloniale et la seconde de la littérature post-coloniale.

¹⁸⁰ A.-M. Chartier, *loc. cit.*, p. 114.

¹⁸¹ C. Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" », in *Convergences francophones*, *op. cit.*, p. 27.

Ce classement nous permet d'appréhender progressivement les différentes représentations de la région. Il permet en outre, de montrer entre autre que la représentation la plus souvent péjorée de ces lieux est intimement liée à sa géographie. Aussi l'évocation des lieux à travers une thématique récurrente liée aux facteurs naturels, chaleur, crue du Chéelif, séisme, qui contribue à la construction d'un imaginaire austère sur la région, constituera-t-elle un chapitre à part.

L'intérêt de cette périodisation est de permettre de cerner les différents modes d'écriture à différents moments sur un lieu. Parce que la situation coloniale provoque ostensiblement un décalage entre le système linguistique et les cadres géographiques de sa tradition, parce qu'en exportant un pouvoir elle exporte aussi une langue, elle révèle d'une part l'historicité du langage et de la langue du colonisateur, mais d'autre part, aussi, l'historicité de la langue du colonisé et de son identité. Elle permet également de souligner les caractéristiques de la production coloniale. Martine Astier Loutfi explique à ce propos :

« Les œuvres d'imagination qui ont pour sujet la conquête et la vie aux colonies ne méritent pas toutes la qualification de roman. Il s'agit, en effet, le plus souvent d'écrits, où, à côté de la fiction, se retrouvent à la fois les souvenirs, les impressions et opinions personnelles de l'auteur. Il s'agit le plus souvent d'officiers ou de journalistes qui avaient participé à l'entreprise coloniale et qui tiraient leur inspiration de leurs expériences vécues. La frontière est vague ici, entre la fiction et le témoignage, la plupart de ces ouvrages n'appartenant en clair ni à un genre, ni à l'autre. Autre caractéristique de ces œuvres : on y trouve peu d'œuvres ayant les dimensions d'un roman mais plutôt des nouvelles, des contes, parfois très courts, parfois plus substantiels mais restant presque toujours au niveau de la vignette, de la brève évocation, de l'aperçu d'un monde dont l'ensemble reste inconnu. »¹⁸²

Aussi l'ordre chronologique adopté, permet de suivre l'évolution de lieux à travers l'écriture et le passage de l'écriture à fonction testimoniale à l'écriture à fonction poétique. Tout comme la distinction opérée entre littérature coloniale et littérature post-coloniale aide à mieux saisir l'émergence d'une littérature propre à une aire géographique. Cette distinction ne semble pas *a priori* pertinente dans la définition d'un champ littéraire mais elle est opératoire dans cet espace littéraire qu'est notre anthologie. Elle permet de pointer les facteurs historiques qui ont participé à véhiculer cette représentation si peu élogieuse de la plaine du Chéelif. Elle permet de montrer aussi comment cette représentation

¹⁸² Martine Astier Loutfi, *Littérature et colonialisme, l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*, Belgique, Mouton & Co, 1971, p. 24-25.

de ces lieux va se modifier et révéler un attachement profond à cet espace géographique qui suscite malgré tout une écriture de la nostalgie.

Première période : écriture à fonction testimoniale

Tableau A : chronologie, écriture et références

Événements historiques	Écriture à fonction testimoniale
1830. 14 juin : Débarquement des troupes françaises dans la baie de Sidi-Ferruch. 5 juillet : prise d'Alger.	
1840 Prise de Miliana.	
1841 : Bugeaud est nommé gouverneur de l'Algérie.	1841 J. Autran, poète « <i>l'armée française arrive à Milianah</i> » T.1
1842 : Saint-Arnaud est chargé de superviser la reconstruction de Miliana.	1842 A. de Saint-Arnaud, militaire, T. 2 Lettre à son frère, « <i>Milianah</i> » ¹⁸³ .
1843 Fondation d'Orléansville et de Ténès « la neuve », Cavaignac est chargé de l'aménagement du cercle d'Orléansville : deux espaces sont aménagés, La Ferme et La Prairie, qui seront les premières colonies.	1843 Lettres de Bugeaud, militaire, T. 3 « Création d'Orléansville », T. 4 <i>kranios de Sbéahs</i> , T. 4 « L'insurrection du Dahra ».
1844 Saint-Arnaud est nommé chef de la subdivision d'Orléansville.	1844 Lettres de Saint-Arnaud, <i>Guerre d'Afrique</i> , T. 5 « Une ville qui prend forme ».
1845 Révolte de Boumaza et « Enfumades » du Dahra : (21 juin 1845) tribu des Ouled Riah par Pelissier, (12 août 1845), Tribu des Sbéhas par Saint-Arnaud Création d'une redoute à Aïn Merane qui deviendra village : Rabelais.	1845 Lettres de Saint-Arnaud, T. 6 « L'insurrection du Dahra », T. 32 « Enfumade des Sbéhas ».
1847, 23 déc. : Reddition de l'émir Abd el Kader et soumission le 13 avril de Boumaza qui est embarqué à destination de la France.	
1848 Révolution à Paris. Arrivée des colons parisiens à La Prairie baptisée par la suite Pontéba.	1854 R. Pontier, Médecin-major T. 6 « Avenir d'Orléansville et de Ténès », T. 7 « Fondation d'Orléansville ».
1852 Début du Second Empire en France.	1856 E. Lapasset, colonel, T. 8 <i>Antiquités du cercle de Ténès</i> .
1857 Création de Duperré aujourd'hui Aïn-Defla.	1858 Archives, T. 9 <i>Procès verbal du conseil municipal d'Orléansville</i> .
Famine de 1867-68, création des villages chrétiens de Saint-Cyprien-des-Attafs et de Sainte-Monique.	1865 C. Ricque, Aide Major. T. 10 <i>Milianah</i> .
Création du village de Charon aujourd'hui Bou kadir.	1874 E.Lamairesse, ingénieur des ponts et chaussées, T. 12 <i>Argumentaire pour le choix d'Orléansville comme chef-lieu de département</i> .
	1880 H. Fourrier, conseiller général, T. 13 <i>Pétition et mémoire des habitants d'Orléansville</i> .

¹⁸³ Nous précisons que les titres en italiques sont les titres originaux, c'est soit le titre de l'ouvrage soit le titre du chapitre dont est extrait le texte.

1880 Création du village de Cavaignac (Abou el Hassen)	1880 T. 14 <i>Pétition et Mémoire des habitants d'Orléansville (dpt. du Chélif).</i>
	1880 P. Bourde, militaire, T. 15 « Milianah », T. 16 « Le Chélif ».
	1883 J.J. Clamageran, parlementaire, T. 17 « <i>La plaine du Chélif</i> ».
	1887 E. Bourin, capitaine, T 19 « Création de la route entre El-Asnam et Ténès ».
	1890 M. Branlière conducteur des Ponts et chaussées, T. 20 « Ténès ».
	1898 F.C. du Barail, militaire, T. 23 « Création de villages chrétiens et conversion en pays musulman ».
	1901 H. Vast, historien, T 24 « Orléansville, capitale d'une région torride ».
	1950 C. Hanin, administrateur colonial, T. 26 « Vallée de flamme et de poussière ».
	1950 C. Hanin, administrateur colonial, T. 27 « <i>Milianah</i> ».

Deuxième période : écriture à fonction poétique

Tableau B : écriture et périodisation

Événements historiques	A. Écriture coloniale
1870-71 Insurrection en Kabylie et chute du second empire en France	1872 A. Daudet, T. 11 « L'affût du soir dans un bois de lauriers-roses » extrait de <i>Tartarin de Tarascon</i>
1881 Soulèvement de Bou Amama dans le sud oranais. Maupassant, envoyé spécial du journal <i>Le Gaulois</i> visite l'Algérie.	1884 G. de Maupassant, T. 18 « La vallée du Chélif » extrait de <i>Au soleil</i> .
	1894 E. Masqueray, T. 21 « La plaine du Chélif », T. 22 « Orléansville »
1901 « Révolte de Margueritte » des tribus se révoltent contre l'expropriation de leurs terres et assassinat des colons.	1902 I. Eberhardt ou le courant indigénophile T. 25 « Chevauchée en pays farouche » extrait de <i>Mes journaliers</i> œuvre posthume publiée en 1923.
1934 Séisme à Orléansville.	1903 I. Eberhardt T. 35 « <i>Les Enjôlés</i> », T. 36 <i>Aïn Djaaboub</i>
1954 Séisme à Orléansville et déclenchement de la guerre de libération	1958 H. Kréa, T. 37 <i>Le séisme</i>
	B. Ecriture post-coloniale
1962 Indépendance de l'Algérie, Orléansville est rebaptisée El Asnam en 1964.	1979 P. Robert T. 28 « <i>Orléansville et ma maison natale</i> », T. 29 « Promenade en ville et hors de la ville »
1980 Tremblement de terre à El Asnam qui est rebaptisée Chlef.	1983 M. Magani T. 38 <i>La faille du ciel</i>
	1985 A. Djebar, T. 33 « <i>Femmes enfants bœufs couchés dans les grottes</i> », T. 34 <i>Biffure</i>
	1986 A. Djemaï T. 39 <i>Saison de pierres</i>
	1986 H. Skif T. 40 <i>Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux</i>
	1986 L. Vincent, T. 41 <i>Le tremblement de terre à El Esnam</i> , T. 42 <i>Miliana</i> .
1988 Événements d'octobre : révolte des jeunes, multipartisme en Algérie.	1989 T. Medjebeur T. 43 « La crue du Chélif ».
1991 Interruption des élections législatives remportés par le FIS, 1992 assassinat du président Boudiaf, le pays est plongé dans la violence.	1995 V. Khoury-Ghata T. 44 <i>Les fiancées du cap Ténès</i> .
1999 Élection de Abdelaziz Bouteflika à la présidence.	1999 B. Aït Ouyahia T. 45 <i>Orléansville 1954 2006</i> T. 46 « Villages chrétiens de la plaine du chélif »
2003 Tremblement de terre à Boumerdès.	2004 G. Granger T. 47 « Le Chélif », T. 48 « Lieux hybrides » T. 49 « Ma vie à la campagne ».
	2005 H. Tengour T. 50 <i>Enfance</i>
	2005 Y. Martorell T. 51 <i>Mon pays</i>
	2006 M. Bey T. 52 <i>Ténès et l'ombre de Imma b'nêt...</i>

La lecture de ces tableaux nous permet de constater un équilibre entre les textes où l'écriture à fonction testimoniale domine et les textes proprement littéraires. Les écrits de militaires et de civils sont plus nombreux dans le premier tableau ce qui semble aller de soi dans un espace en plein réaménagement. On peut noter aussi que les textes littéraires de la période coloniale sont peu nombreux (sept) en regard des textes de la période post-coloniale (dix- neuf). Cela nous permet d'émettre l'hypothèse que la plaine du Chélif devient un espace géographique émergent dans le champ littéraire francophone.

La répartition de ces textes classés dans l'ordre chronologique, de façon indépendante pour chaque partie, est logique pour appréhender la naissance puis l'émergence de lieux en écriture. Cependant se conformer à l'ordre chronologique seul, n'est pas opératoire pour l'étude de ces écrits. Aussi pour les besoins de l'analyse nous ne respecterons pas à la lettre le plan de l'anthologie car il importe de commencer par les événements historiques qui ont présidé à la fondation des lieux pour ensuite suivre leur évolution au fil des textes et cerner la construction d'un imaginaire sur cette région d'Algérie.

CHAPITRE DEUX

CONQUÊTE DU TERRITOIRE ET STRATÉGIES DE REPRÉSENTATION

« Dieu dessine les contours de la géographie, mais c'est le diable qui écrit l'histoire en lettres de sang. »¹⁸⁴

La création de ces lieux de colonisation a suscité des écrits nombreux de la part des acteurs et des témoins de la conquête, de voyageurs de passage, d'écrivains. Or, dès qu'ils sont constitués par la langue, la parole et l'écriture, ou qu'ils sont appréhendés par lecture, tous les espaces ou les mondes sont imaginaires, même quand ils renvoient à une géographie repérable sur le terrain. De même, le champ de l'imaginaire ne se limite pas à l'émergence de mondes irréels ; il recouvre toutes les représentations subjectives du monde comme l'ont montré *La poétique de l'espace* de Gaston Bachelard¹⁸⁵ et *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* de Gilbert Durand¹⁸⁶.

Pour Jean-Marie Grassin, « il ne semble pas que la notion d'espace humain soit universelle ; elle est un produit culturel de la langue et de la parole. La plupart des langues savent désigner « le lieu » (topos) où l'on se trouve sans avoir autant de notion pour désigner la dimension plus ou moins délimitée qui entoure un sujet, par laquelle le sujet détermine sa position au monde et sa vision du monde »¹⁸⁷. Ainsi, chaque langue a sa manière de construire et de répartir l'espace, d'avoir ou de ne pas avoir de vocable central

¹⁸⁴ Michel Tournier, « l'Histoire et la géographie », in *Le miroir des idées*, Paris, Gallimard, p. 85-89 (texte ajouté dans l'édition de poche de 1996, absent de l'essai du même titre publié au Mercure de France en 1994).

¹⁸⁵ Gaston Bachelard, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », [1^{ère} éd. 1957], 1989.

¹⁸⁶ Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 11^{ième} éd., 1995.

¹⁸⁷ Jean-Marie Grassin, « Pour une science des espaces littéraires », *op. cit.*, p. II.

qui lui permettra de se représenter l'étendue de son lieu. C'est dire que la littérature qui joue avec les codes et les conventions de la langue est le lieu de l'imaginaire de l'espace.

Parler de territoire cependant, c'est faire implicitement référence à l'espace humain si l'on se réfère aux définitions des géographes. Pour Bernard Debarbieux, qui travaille principalement sur les transformations contemporaines des territorialités collectives, le territoire est « un agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité »¹⁸⁸.

Pour Guy Di Méo, qui étudie les fondements de la géographie sociale, « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire »¹⁸⁹.

Le concept de territorialité désigne quant à lui le processus d'appropriation du territoire par les groupes sociaux. Géographiquement et théoriquement on peut le définir comme étant l'unité de l'identité par les lieux liés. Le lieu représente la distance annulée. Le territoire induit alors des rapports sociaux spatiaux. Il a un sens matériel mais aussi idéal.

En littérature, géographie et imaginaire sont étroitement imbriqués. Nous pouvons être en présence de lieux symboliques inspirés partiellement par un lieu d'expérience et de lieux réels parcourus par les personnages de la fiction. Dans tous les cas nous avons affaire à un espace fantasmé d'un lieu entièrement imaginaire et la géocritique s'intéressera à la fonction diégétique et symbolique de ces lieux car sa vocation première est néanmoins littéraire. C'est en tout cas sur le texte qu'elle prend appui. Elle placera l'œuvre en regard des espaces humains qu'elle investira, et où elle s'investira car les relations entre l'œuvre et les espaces humains sont interactifs.

La question posée et qui est formulée de manière si pertinente par Daniel Henri Pageaux n'est pas tant celle d'une place possible ou impossible pour la géographie, « dans ce carrefour qu'est la littérature générale et comparée que celle de l'utilité ou de la finalité

¹⁸⁸ Bernard Debarbieux, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique » in *L'Espace géographique*, Genève, 1995, p. 97-112.

¹⁸⁹ Guy Di Méo, *Géographie sociale*, Paris, Nathan université, 2001, p. 40.

de la science géographique dans une problématique littéraire et plus largement comparatiste »¹⁹⁰.

Ainsi que nous l'avons déjà précisé, nous émettons l'hypothèse que notre association de textes divers, nous permettra de voir comment l'armée coloniale investit un espace géographique et le transforme, comment ce lieu est représenté au niveau des différentes productions, comment l'histoire se dévoile à travers ces écrits de genres variés. En somme il s'agit pour nous de voir comment géographie, histoire et littérature s'influencent mutuellement dans l'appréhension de l'espace, comment écriture de l'espace physique et imaginaire s'interpénètrent voire se confondent, pour donner du sens à ce réel mouvant, qu'est tout espace humain, comment enfin l'imaginaire des lieux relatif à cette portion de la plaine du Chélif lui concède une place, aussi minime soit-elle, dans la littérature. Nous estimons également utile de nous interroger sur la nature générique du support textuel : la représentation d'un espace humain donné, dans un ouvrage de pure fiction diverge-t-elle radicalement de celle qui est donnée dans un récit de voyage, par exemple, ou dans une lettre ? Question à laquelle nous tenterons de répondre à la fin de notre analyse.

Pour ce faire, il semble plus pertinent de construire notre étude en recourant à différentes approches, ainsi que nous l'avons déjà évoqué dans la partie méthodologie. Mais en privilégiant l'apport de la géocritique ainsi que l'analyse des différentes stratégies énonciatives adoptées, dans ce contexte anthologique. Et, pour rester fidèle à l'ordre chronologique, nous commencerons par l'écriture épistolaire et la représentation de l'espace géographique chez les acteurs de la conquête pour qui cet espace est d'abord champ de bataille. Puis nous tenterons de voir l'évolution de la représentation spatiale et la construction du champ de bataille par le biais du témoignage, de l'histoire, et de la fiction.

I. LE CHAMP DE BATAILLE EN ÉCRITURE.

Avant d'aborder cette représentation du « champ de bataille » ou du « champ de la conquête » selon le cas, il convient de faire la distinction entre ces deux expressions qui

¹⁹⁰ Daniel-Henri Pageaux, « De la géocritique à la géosymbolique. Regards sur un champ interdisciplinaire : littérature générale et comparée et géographie », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi, op. cit.*, p. 125.

peuvent être considérées parfois comme équivalentes. Certes, toutes deux renvoient au champ lexical de la guerre mais une nuance sémantique les oppose. En effet, en nous référant aux définitions du dictionnaire, la bataille renvoie au « combat entre deux armées, désigne aussi l'ordre d'une armée en ligne » ; la conquête « c'est l'action de conquérir qui signifie soumettre par les armes, assujettir, dominer, vaincre »¹⁹¹.

On constate que le terme conquête connote la bataille avec un objectif bien défini soumettre à tout prix ce qui implique non pas une bataille au sens classique mais des batailles et tous les moyens sont utilisés pour atteindre le but visé. Or, est-il besoin de rappeler que dans le cas de cet espace géographique qu'est la plaine du Chéelif, cadre de notre étude, et dans celui de l'Algérie entière, l'enjeu de la bataille coloniale est l'occupation du territoire, la domination du pays par la force et par tous les moyens. Comme il s'agit pour nous d'analyser l'émergence et la représentation de lieux à travers des extraits de genres différents, il importe de faire cette distinction pour cerner les lieux de la bataille, les progrès de la conquête afin de voir ce processus d'occupation et de « reterritorialisation » dans cette plaine.

Selon le genre, selon l'auteur, selon son idéologie, nous aurons des représentations diverses soit du champ de la conquête soit du champ de bataille proprement dit. Représentations, dont il importe de dégager le point commun lieu ou lien intertextuel sur cet espace violenté et de violence qu'est la plaine du Chéelif au début de la colonisation. Il s'agit donc de mettre en évidence par l'analyse, la, ou les stratégie[s] de représentation de cet espace de la conquête et ce en nous appuyant précisément sur la stratégie énonciative adoptée par l'auteur du texte et en adoptant l'ordre chronologique des textes.

1. Le champ de bataille dans l'écrit épistolaire

Au début de l'année 1841, Bugeaud est nommé gouverneur général de l'Algérie. Sous son administration, la politique française en Algérie se transforme complètement. Le jour même de son arrivée à Alger, le 22 février 1841, il adresse une proclamation aux habitants de l'Algérie, et une à l'armée. Aux habitants, il exposait qu'il avait été l'adversaire

¹⁹¹ Dictionnaire *Petit Larousse en couleurs*, Paris, Larousse, 2003.

de la conquête absolue en raison des moyens humains et financiers qu'elle exigeait, mais qu'il s'y consacrerait désormais tout entier. Á l'armée, il déclarait :

« Le but n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile ; il est d'empêcher les Arabes de semer, de récolter, de pâturer, de jouir de leurs champs. Allez tous les ans leur brûler leurs récoltes ou bien exterminatez-les jusqu'au dernier. »¹⁹²

La conquête va se doubler d'un effort de colonisation agricole. De fait, la préoccupation constante de Bugeaud fut d'associer l'armée à la colonisation. « L'armée est tout en Afrique, disait-il; elle seule a détruit, elle seule peut édifier. Elle seule a conquis le sol, elle seule le fécondera par la culture et pourra par les grands travaux publics le préparer à recevoir une nombreuse population civile ». La conquête de la plaine du Chélif a commencé par la prise de Miliana en 1840 mais pour établir la liaison entre l'Algérois et l'Oranie il faut trouver le lieu stratégique pour réduire les tribus du Dahra et de l'Ouarsenis alliées à l'émir Abd-el-Kader. Au mois d'avril 1843, le général Bugeaud décide d'occuper El-Asnam et Ténès et en informe, par lettre, son supérieur hiérarchique :

« Je partirai le 23 de Miliana, non pas pour rentrer en campagne, il n'y a pas d'interruption, mais pour aller occuper El Asnam, sur le Chélif, et Ténès, sur la mer, comme point de ravitaillement. C'est une grosse affaire que de créer de nouveaux postes et de donner plus d'extension à l'occupation. Cela rend l'effectif exigü. »¹⁹³

Dans cet extrait de la lettre du général Bugeaud qui ouvre notre recueil, lettre datée du 23 avril 1843, les lieux évoqués sont une simple opération de repérage d'un *topos*, ici le champ de bataille, lieu commun, au sens propre, ou zone de perturbations commune, entre géographie, polémologie (ou l'étude de la guerre considérée comme phénomène d'ordre social et humain) et littérature. Les expressions utilisées relevant du champ lexical de la guerre attestent une spatialisation du conflit : « rentrer en campagne », « il n'y a pas d'interruption », « occuper » des lieux précis. Or, qui dit conflit postule une perception de l'espace en mutation, soit agressé, soit conquérant, devenu, en somme, étranger à lui-même, déterritorialisé. Catherine Milkovitch-Rioux explique:

« La relation-transformation entre espace et conflit est au demeurant réciproque : sur le champ de bataille, la géographie est impliquée dans le conflit, prend part à la stratégie ; à

¹⁹² <Http/wikipédia, « Thomas Robert Bugeaud », dans Charles Mullié, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, 1852 [détail édition] (Wikisource)> consulté le 05/12/2006.

¹⁹³ *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly*, loc. cit., p. 260 cf. T. 1 de l'anthologie. Nous signalerons désormais ainsi les textes : T. avec indication numérotée de leur place dans notre anthologie, pour les référencer et éviter la répétition des notes de bas de page.

l'inverse le conflit bouleverse la géographie de ses conquêtes, de la ratification de ses traités. »¹⁹⁴

Pour Gaston Bouthoul¹⁹⁵, fondateur de la polémologie, et qui étudie l'impact territorial de la guerre :

« De la conquête à l'annexion pure et simple, la bataille décline toutes les formes de la prédation territoriale. Tout conflit, que l'impulsion en soit une volonté d'expansion, d'annexion ou de libération, se mesure et s'évalue à l'aune du territoire. »¹⁹⁶

Ainsi cet écrit, où le stratège informe son supérieur hiérarchique de sa décision relative à la création de nouveaux postes militaires à El Asnam et Ténès afin de donner plus d'extension à l'occupation, illustre la relation entre étendue géographique, guerre et espace de l'écriture. Le champ de bataille, ainsi mis en écriture, devient donc théâtre des opérations, théâtre de la guerre. Comme l'illustre également cet extrait d'une lettre de Saint-Arnaud à son frère et datée du 20 décembre 1844 : « La position géographique et politique d'Orléansville est telle que, par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. »¹⁹⁷

Nous relevons encore les expressions appartenant au champ lexical de la guerre : « position géographique », « siège d'une division », qui permettent d'établir les liens entre les trois domaines cités ci-dessus et d'affirmer que c'est précisément ce théâtre de la guerre qui peut faire l'objet d'une approche « géocritique ». En effet, il ajoute aux deux premières coordonnées impliquées, géographie et conflit, qui orientent le champ de bataille, une troisième, qui nous projette dans un espace littéraire.

Le corollaire de cette analyse s'impose comme une évidence : le récit qui émerge ainsi du champ de bataille est doté d'une valeur fondatrice car « il revient à l'écriture, affirme le géographe Paul Virilio, de marquer l'emplacement du corps propre dans son horizon concret »¹⁹⁸. Selon Clausewitz, cité par André Glucksmann dans *Le Discours de la*

¹⁹⁴ Catherine Milkovitch-Rioux, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », in Bertrand Westphal (dir.), *La géocritique mode d'emploi*, op. cit., p. 60.

¹⁹⁵ Gaston Bouthoul, *traité de polémologie. Sociologie des guerres*, Paris, Payot, Bibliothèque scientifique, 1970.

¹⁹⁶ Gaston Bouthoul, *traité de polémologie. Sociologie des guerres*, op. cit., ssq : « effets économiques territoriaux » p. 207.

¹⁹⁷ *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, op. cit., cf. T. 5.

¹⁹⁸ Paul Virilio, in *Penser l'Europe à ses frontières*, Strasbourg, 7-10 novembre 1992, éd. de l'Aube, p. 72.

guerre, « l'analyse du terrain n'est pas constatée, mais construite par le stratège »¹⁹⁹. Ainsi le projet d'extension de la conquête est construit et orienté à partir des données topographiques et le récit de bataille ne s'inscrit pas en elles mais s'invente à partir d'elles comme nous le verrons par la suite dans l'analyse d'autres extraits, notamment ceux de Robert Pontier et d'Emile Masqueray.

Dans une autre lettre adressée à Genty de Bussy, chef de division au ministère de la guerre, et datée du 8 juin 1843, Bugeaud note avec satisfaction :

« Le Dahra et la vallée du Chélif sont soumis ; Orléansville et Ténès marchent à grands pas. Les communications entre ces deux points sont [...] sûres [...]. Les contributions de guerre que j'ai frappées se payent sans difficulté et couvriront une partie de nos frais d'établissement. »²⁰⁰

Saint-Arnaud dans la même lettre adressée à son frère écrit :

« J'ai dans ma tête le projet de deux routes nouvelles et l'établissement de trois villages. L'avenir de ce pays est immense. »²⁰¹

Nous soulignerons dans ces passages les termes et expressions : « soumis », « marchent à grands pas », « établissement », « avenir », « projet » confirmant l'appropriation des lieux et en somme une « reterritorialisation » de l'espace. Dans ces brefs extraits de lettres, nous pouvons remarquer aussi la manière dont l'écriture rend la lecture du champ de bataille plus opérationnelle. Opérationnelle dans un double sens : au sens militaire du terme puisque le succès de la bataille pour la conquête du territoire est confirmé par l'occupation et la création des lieux ainsi que par les projets de Saint Arnaud ; et au sens analytique dans la mesure où dans cet espace d'écriture, s'impose à nous l'étude d'un genre particulier : l'écrit épistolaire.

L'étude de cet espace épistolaire nous permet d'affiner notre analyse de ce champ de bataille qu'est pour l'instant la plaine du Chélif. Il convient cependant de rappeler

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 62, note de bas de page de l'auteure : pour les analyses suivantes voir André Glucksmann, *Le Discours de la guerre*, Paris, Grasset, 1979, p. 116-121.

²⁰⁰ Anthologie, cf. T. 2.

²⁰¹ Anthologie, cf. T. 5.

quelques caractéristiques du genre pour comparer ces lettres de militaires, notamment au niveau énonciatif.

Au plan énonciatif, la lettre est une communication d'individu à individu, son auteur est toujours principalement en cause ; mais on n'oubliera pas cependant que derrière lui se profile le cadre de pratiques en usage, d'automatismes, de codes, qui dépendent étroitement de facteurs sociaux et culturels et de normes fortement inscrites dans l'histoire. De ce fait, la lettre peut être considérée comme un témoignage. Et comme tout témoignage, le message doit être soumis à confrontation à l'aide d'autres lettres ou d'autres documents car, s'il est toujours possible d'en considérer la teneur comme un document historique au sens étroit du terme, il faut garder à l'esprit qu'une lettre isolée en dit plus sur la vérité de l'épistolier qui se donne lui-même comme « sujet d'énonciation historique »²⁰².

En effet, si ces deux protagonistes de la conquête utilisent le même mode de communication, à partir du même lieu, la plaine du Chélif, dans les mêmes conditions, - un champ de bataille -, leurs objectifs diffèrent. Leur mode d'écriture est différent également tout comme leurs destinataires bien évidemment ; la situation d'énonciation ou selon Dominique Maingueneau²⁰³, « le contexte de production » n'est donc pas le même. Tous deux écrivent en militaires et dans un but défini : la conquête du territoire ; le premier est dans la perspective d'une conquête à tout prix, le second dans celle de l'occupation et l'aménagement de ce territoire. La datation des lettres, nous permet de voir l'évolution de la conquête au profit de l'agresseur qui va remodeler le territoire. Nous sommes en présence de deux relations sur un espace réel et de sa représentation au plan de l'écriture mais la stratégie énonciative adoptée par le général est à l'opposée de celle de Saint-Arnaud. Bugeaud écrit à un administrateur et argumente pour obtenir les fonds nécessaires pour assurer le succès de son entreprise ; Saint-Arnaud écrit, quant à lui, à son frère, pour raconter les événements et faire part de ses ambitions, ce qui induit un registre de langue différent, une tonalité différente. Or, si la lettre est un genre souple et qu'elle s'est adaptée à divers usages, ce sont ces usages qui vont définir les différentes ramifications du genre.

²⁰² Käte Hamburger, *Logique des genres littéraires*. [1^e éd. 1977]. Préface de G. Genette, trad. de l'allemand par Pierre Cadiot, Paris, Seuil, 1986, p. 48.

²⁰³ D. Maingueneau précise : « Quand il s'agit de textes (relevant de « genres » c'est-à-dire de dispositifs de communication socio historiquement définis) on parlera de **contexte de production** pour désigner les conditions empiriques de production d'un texte » in *Linguistique pour le texte littéraire, op. cit.*, p. 11.

Geneviève Haroche-Bouzinac note à ce sujet :

« Ainsi la lettre, forme très différenciée à l'intérieur de ses propres limites, se caractérise-t-elle par l'instabilité de ses formes et la souplesse de son utilisation. C'est la combinaison de ces facteurs historiquement et socialement variables et de facteurs invariants (destination, souscription), qui détermine le mode de fonctionnement du genre épistolaire.»²⁰⁴

Dans une lettre, l'énonciateur s'adresse à une personne en particulier. Dans une lettre d'affaires, il s'adresse au titulaire d'une fonction. Dans une lettre intime, il s'adresse à la personne privée, à l'individu avec lequel existe une relation d'intimité. Une intimité spécifique est créée et définie par la lettre, son contenu et les formes de son discours. Les formules de politesse ou l'emploi des registres et des tonalités démontrent qui écrit à qui. Mais cette intimité est également un moyen, le chemin jugé le plus adéquat pour atteindre un but.

Ainsi Bugeaud s'adresse à son supérieur en stratège alors que Saint Arnaud écrit à son frère en intime. Dans la correspondance, l'enjeu est une relation personnelle. Dans les deux cas la relation d'intimité est mise en œuvre parce que la correspondance s'empare d'un problème notoire qui regarde la collectivité. De fait la guerre, crée de nouveaux rôles pour chaque épistolier, ce qui entraîne nécessairement une nouvelle construction de l'image de soi dans la correspondance. En insistant sur le rôle qu'il assume, chaque épistolier met en valeur le devoir qui en découle. Chacun construit une mémoire, différente certes, et la lettre prend valeur de témoignage. Elle devient par ce fait source historiographique.

Or, à partir du moment où il est mis en scène, re-présenté, le terrain des opérations devient théâtre des opérations. Une frange imaginaire issue de la représentation que se forge l'épistolier de cet espace, de la relation entretenue avec le destinataire, de l'image qu'il se donne de lui-même pénètre dans le message. Ce qui rend contestable la valeur de témoignage de cette correspondance. En effet, la lettre dissimule autant qu'elle dévoile. La représentation des faits étant très subjective, elle induit souvent l'adhésion du destinataire sans aucune critique. Ces lettres restent tout de même une représentation d'un réel même si la sincérité de l'épistolier peut être discutable.

²⁰⁴ Geneviève Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995, p. 3.

On peut supposer que Saint-Arnaud, écrivait de manière inavouée pour la postérité, au vu du nombre de ses lettres qui constituent les deux tomes publiés. Il nous faut préciser un détail, qui n'est pas sans importance, pour étayer cette analyse, *Les Lettres du Maréchal de Saint Arnaud* ont été triées et éditées en 1855 peu après sa mort (29 septembre 1854) par les soins de son frère et de sa veuve qui « avaient eu l'idée de magnifier son souvenir par la publication de ses lettres »²⁰⁵ ; celles de Bugeaud sont restées « inédites » comme l'indique le titre du recueil²⁰⁶, et ne furent publiées qu'en 1922 par sa petite-fille. Elles ont été réunies sous forme de recueil et annotées par un militaire²⁰⁷. Aussi nous semblent-elles plus sincères car comme le note dans l'avant propos de cet ouvrage, le capitaine Tattet, qui les a colligées : « ces lettres, n'étant pas destinées à être publiées, elles ont conservé la vie et cette spontanéité [...] de la pensée. Elles sont éloquentes par elles-mêmes ». Elles sont aussi, ajoute-t-il, plus loin « intéressantes pour bien connaître le système de colonisation de Bugeaud, ses principes de combat, sa tactique, comme aussi la situation politique et sociale de la France »²⁰⁸.

Témoignage sur l'individu qui écrit, témoignage sur le groupe auquel il appartient ou auquel il veut s'intégrer, toujours représentation d'un ordre social, la lettre se trouve donc « à la croisée » des chemins individuels et collectifs. Ces écrits des protagonistes de la conquête nous informent sur le bouleversement de cet espace chélifien et la fondation d'un nouveau territoire, sur le plan géographique et historique. Certes, si toute fondation territoriale, et toute délimitation participent de l'affrontement qui s'exaspère sur le champ de bataille, il conviendrait, pour poursuivre cette approche géocritique du champ de la conquête, de cerner le lieu intertextuel de la bataille, sa « re-simulation élaborée sur un plan imaginaire. » En l'espèce, il ne saurait être question d'entreprendre une géocritique de l'espace fondée sur les supports textuels de deux auteurs seulement. Il faudrait d'autres occurrences comme celle d'un colonialiste et de préférence aussi celle d'un autochtone. Ce que nous proposons de faire dans la suite de notre analyse, à travers l'étude des textes d'Émile Masqueray²⁰⁹ et d'Assia Djébar²¹⁰.

²⁰⁵ François Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud*, Alger, Casbah Editions, 2004, p.15.

²⁰⁶ *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, Duc d'Isly*, (1784-1849), *op. cit.*

²⁰⁷ En l'occurrence le capitaine Tattet, cf. références bibliographiques.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 13.

²⁰⁹ Emile Masqueray, *Souvenirs et visions d'Afrique*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan, [1^{ère} éd. 1894], 2^{ème} éd. 1914 (notre ouvrage de référence), p. 269-274, cf. T. 21.

2. Le champ de bataille entre Histoire et fiction : Émile Masqueray.

Le titre de cette seconde partie de l'analyse du champ de bataille s'explique par l'intitulé de l'ouvrage *Souvenirs et visions d'Afrique* dont est extrait le texte choisi dans l'anthologie. Il est utile de rappeler que l'auteur, Émile Masqueray, fut professeur d'histoire au lycée d'Alger puis détenteur de la chaire d'histoire et d'antiquités d'Afrique à l'école supérieure de lettres d'Alger et créateur du « Bulletin de correspondance africaine ». Il s'agit donc d'un spécialiste de l'histoire coloniale qui va entreprendre de raconter ses souvenirs. Le terme « vision » annonce déjà la place importante de l'imaginaire dans ce livre, à la croisée des genres historique, fictionnel et autobiographique. Il a été publié pour la première fois en 1894. Cela fait donc un peu plus de cinquante ans après la conquête. Le pays ou du moins la région du Tell est pacifiée, la colonisation est bien établie. Aussi la représentation du champ de bataille à travers l'extrait intitulé « La plaine du Chélif »²¹¹, est elle empreinte de subjectivité et fortement imaginaire même si les référents historiques sont réels. Mais elle reflète surtout l'idéologie coloniale de l'époque. Ce que nous tenterons de montrer à travers l'analyse.

La mise en récit de la conquête de la vallée du Chélif, dans cet extrait, oriente l'espace et l'ancre dans l'histoire, dans la longue durée. « C'est la plaine du Chélif, spectacle étrange de dévastations antiques », « il semble que cette terre...raconte une vieille histoire tragique de razzias et de prospérités », « vallée épique », « grand pays de guerre ». « Elle couvre de ses plis des villes romaines,... des hordes arabes, des tribus berbères, des armées marocaines, des bataillons et **déjà des colons de France**. Nous soulignons cette dernière expression qui implique que la colonisation est établie, le territoire occupé et remodelé. Discours introductif qui justifie en somme la conquête coloniale et qui annonce la représentation de ce champ de bataille qu'est depuis toujours la plaine du Chélif. Il dit, en outre, dans la lignée de la « géo-histoire », « la valeur exceptionnelle du temps long », désigné comme histoire « profonde », « silencieuse, mais impérieuse des civilisations »²¹².

²¹⁰ Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia*, Paris-Alger, J.C. Lattès/ENAL, 1985, cf. T. 33.

²¹¹ E. Masqueray, *Souvenirs et Visions d'Afrique*, *op. cit.* ; p. 269-274, cf. T. 21.

²¹² Fernand Braudel, « Leçon inaugurale » au Collège de France (1933), in *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953, p. 29.

Car ainsi que l'explique Fernand Braudel : « Une civilisation est d'abord un espace, une ère culturelle... »²¹³.

Comme nous le verrons au fil de l'analyse, la re-simulation successive de trois champs de bataille dans cet espace textuel, ancre en effet l'espace géographique dans l'histoire. Dans cet espace, les repères topographiques du champ de bataille précisent les événements dont il fut le théâtre, dans l'ordre chronologique.

« Autrefois » c'est-à-dire avant la conquête française, « dans cette large trouée ouverte sur les steppes de Boghar », cet espace était lieu de bataille entre les nomades du sud et les sédentaires de la plaine. Puis la bataille pour la conquête coloniale de ces plaines a lieu « au milieu de ces champs nus ». Elle est conduite par Bugeaud et ses comparses, Changarnier avec ses légionnaires, Lamoricière avec ses zouaves. Enfin, « c'est là-bas, dans le flamboiement des collines du Dahra, au-delà d'Orléansville, que Saint-Arnaud livrait bataille à des derviches... ». « Plus loin dans les profondeurs de l'Ouest ; Abd-El-Kader rangeait ses réguliers... ». Ces deux derniers énoncés rappellent l'espace de la conquête en butte à la résistance autochtone.

L'utilisation massive des localisateurs de lieux et des présentatifs qui structurent le texte, révèlent l'exposition centrale du champ de bataille : « c'est au milieu de ces champs nus que Bugeaud s'avancait ». Bugeaud est bien placé au cœur de la conquête du territoire. Le terme « nus » justifie implicitement l'occupation du territoire, ce qui nous permet d'établir le lien intertextuel de la bataille avec les extraits précédents.

Une autre remarque s'impose : le champ de bataille est au centre tandis que l'espace de résistance est « là-bas », « plus loin » dans « les profondeurs de l'ouest ». Ces indicateurs topographiques méritent d'être relevés car « dès lors qu'elle exprime une résistance, la fiction du champ de bataille contemporain empruntera désormais sans cesse la métaphore de la profondeur »²¹⁴.

²¹³ F. Braudel, *Ecrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p. 292.

²¹⁴ Catherine Milkovitch-Riou, « le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », *op. cit.*, p. 71.

De fait, la stratégie de représentation du champ de bataille s'appuie sur la stratégie de la bataille. Elle est orientée à partir des données topographiques qui organisent le récit qui s'invente à partir d'elle. Pour plus de précision, il est intéressant de noter que la figuration du champ de bataille antérieur à la conquête est fortement stéréotypée : « les grands nomades... tous cavaliers rangés en longues lignes blanches » - « A leur droite les chameaux porteurs de palanquins... pleins de femmes brunes » - « A gauche la troupe de fantassins méprisables, armés de bâtons et de mauvais sabres. » Cette description ancre ce texte dans le genre du récit exotique, caractéristique majeure de l'écriture coloniale. C'est une description péjorative où l'*autre* n'est qu'une masse informe comme l'indiquent les termes utilisés : « troupe » mal armée et « méprisable ». Le caractère négatif de la représentation de l'*autre* est inséparable de l'idéologie qui cimente l'unité des colonisateurs explique Jean-François Guillaume:

« Il est intéressant de constater que la mémoire collective coloniale se fonde simultanément sur une opposition commune des colonisateurs par rapport à un *autre* décrit en termes négatifs. [...] La catégorisation des populations autochtones par les colonisateurs repose donc sur une série de stéréotypes qui ont pour effet de renforcer leur sentiment d'appartenance collective. »²¹⁵

La représentation du champ de bataille, lors de la conquête, est au contraire fortement laudative. Elle met en avant-scène le stratège Bugeaud, instigateur de la conquête : « Il avançait en tête de ses colonnes »²¹⁶, « fouillait de ses yeux bleus les collines » ; elle met en valeur l'armée française, valeureuse et mieux organisée, qui marche « en bon ordre », « à distance égales » derrière lui. Supérieure en nombre, cette armée composite est formée de légionnaires et de zouaves. Peut-être faudrait-il rappeler pour la suite de notre étude que la légion étrangère est un corps de troupe créé en 1831, en Algérie, et composée de soldats volontaires, en majorités étrangers, au service de la France²¹⁷. Les zouaves sont des soldats d'un corps d'infanterie française créé également en 1831, qui sont à l'origine des soldats volontaires autochtones car le terme zouave selon son étymologie

²¹⁵ Jean-François Guillaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, préface de Bruno Etienne, Paris, L'Harmattan, coll. « Minorités & Sociétés », 1992, p. 97.

²¹⁶ Bugeaud employa de nouvelles méthodes de guerre. Les troupes furent divisées en colonnes mobiles. Ces « colonnes infernales »; pourchassèrent l'ennemi par une incessante offensive et, pour l'affamer, firent le vide devant lui, incendiant les villages, raflant les troupeaux, in Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Bordas, 1978, p. 809 et internet : <<http://www.wikipédia>, « Thomas Robert Bugeaud », dans Charles Mullié, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, 1852 [détail édition] (Wikisource)> consulté le 5/12/2006.

²¹⁷ Définition du dictionnaire, *Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1972, p. 518.

vient de l'arabe « zwawa » qui est le nom d'une tribu kabyle où furent recrutés les premiers zouaves²¹⁸. Le corps expéditionnaire d'Algérie est mal vu en France. Selon François Maspero :

« Les officiers bien nés ont tendance à l'ignorer voir à le mépriser. [...] Pour beaucoup d'officiers, zouaves, spahis, chasseurs d'Afrique, Légion étrangère, « Bédouins français », zéphirs, ces termes-là sentent plutôt la racaille que l'arme d'élite car les combats sont livrés « dans des conditions qui font fi de l'ordre élémentaire des batailles, contre des barbares qui ignorent grossièrement les règles de la guerre : quelle carrière peuvent-ils espérer à la tête de ces gens ? Ils laissent l'Algérie aux aventuriers et aux fils de famille décavés. »²¹⁹

La citation de Changarnier, de Lamoricière puis de Saint Arnaud, les principaux acteurs de la conquête qui ont marqué durablement la mémoire collective dans cette région, révèle le parti-pris du narrateur-historien et nous permet d'établir de nouveau le lien intertextuel avec les écrits épistolaires.

La représentation du troisième champ de bataille qu'est l'espace de la résistance, est fortement péjorative elle aussi. La citation de Saint-Arnaud livrant « bataille à des derviches » qui « se ruaient » vers lui « en désordre comme des boeufs », « presque nus », avec pour unique arme « des bâtons à la main », met en évidence la bataille inégale entre l'armée coloniale mieux organisée, techniquement supérieure et les soldats de cette armée improvisée que sont devenues les tribus spoliées de leur territoire. Elle dévoile à l'insu de l'auteur, la cruauté de Saint Arnaud : « lui qui aimait la guerre et ses tueries, contenait ses soldats d'un geste pour qu'ils tirassent bien droit et à coup sûr ». De la même façon, la citation en texte de l'émir Abd-el-Kader associée à la métaphore des « profondeurs de l'Ouest » en fait à l'insu de l'historien, la figure charismatique de la résistance à la pénétration française.

L'évocation de la bataille, dans cet espace géographique, - « vallée épique », « grand pays de guerre » - se conclue aussi de manière « épique », à l'avantage du colonisateur avec lequel se confond le narrateur qui note : « la force nous y est restée en fin de compte ». De fait, l'utilisation du « nous », marque l'appartenance de l'auteur- narrateur au groupe colonial comme le rappelle l'étude du titre *Souvenirs et visions d'Afrique* qui

²¹⁸ *Ibid.*, p. 992

²¹⁹ F. Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud*, *op. cit.*, p. 84.

annonce que le texte appartient à un genre mixte mêlant souvenirs vécus et fantasmés. En tant que vainqueur et colonisateur, il se sent investi d'une mission avec ce qu'elle comporte « d'honneur et d'obligations hautes », envers les orphelins de cette guerre. Il poursuit : « nous y sommes les héritiers de tous ceux qui sont tombés sous nos balles, nous sommes les tuteurs de leurs enfants ». Le texte se ferme en boucle : le rappel de cet espace de guerre et de « civilisations entremêlées » qu'est la plaine du Chéelif, justifie ainsi la bataille coloniale pour une noble cause, la mission civilisatrice de la France.

Cette mission civilisatrice inscrite en filigrane, prétexte à toute occupation du territoire, à toute colonisation s'explique si on se réfère à la situation d'énonciation ou à ce que Maingueneau désigne par le contexte de production du texte. Le livre paraît en 1894, la pacification de l'Algérie est presque finie, la colonisation bien installée. L'auteur raconte ses souvenirs et s'adresse à un public français. En effet, l'ouvrage de Masqueray est fortement daté par l'idéologie coloniale qu'il véhicule. Cela n'est pas étonnant car l'auteur, contemporain de Jules Ferry²²⁰, est historien. Or s'il est une discipline institutionnelle qui joua un rôle prépondérant dans la diffusion et le conditionnement de l'idéologie coloniale, c'est bien l'Histoire. En effet les récits d'Histoire sont bâtis sur des récits épiques qui frappent l'imaginaire. La France est présentée comme une mère bienveillante et protectrice qui assure sa mission civilisatrice.

La métaphore de la stratégie littéraire prend tout son sens dans ce cas précis. L'écriture s'appuie précisément sur la stratégie de la bataille pour rappeler que le champ de bataille n'est pas le théâtre de l'événement mais de la durée. Il explique implicitement l'occupation effective et durable du territoire conquis. On remarque aussi comment le champ de bataille littérisé devient théâtre de la guerre. En effet, la représentation du champ de bataille chez Masqueray, est organisée en trois moments comme un drame : exposition, nœud, dénouement.

Nous avons mis en évidence que l'ordre du texte se répartit en trois parties : une introduction ou exposition de l'espace géographique se confondant avec le champ de bataille, un développement se caractérisant par la mise en scène historique de ce champ de bataille - ce qu'a été de tout temps la plaine du Chéelif -, et la conclusion qui en découle

²²⁰ Le texte fait écho au discours de Jules Ferry à la chambre des députés lors de la séance du 28 juillet 1885 : « ...Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ».

pour justifier la bataille coloniale et l'occupation de la plaine qui devient ainsi territoire français. Il convient de souligner la violence et les moyens utilisés dans cette bataille inégale car ainsi que le remarque l'historien Mohammed Harbi :

« La violence inaugurée par la colonisation comportera deux aspects. Du côté du colonisateur, elle procède d'une conquête militaire, sans être - c'est une de ses particularités - soumise au code de l'honneur des armées et aux lois de la guerre, comme en témoignent les écrits d'officiers français, et notamment la correspondance du maréchal Saint-Arnaud, véritable anthologie du meurtre, du massacre collectif, du pillage. La violence est aussi économique et politique. »²²¹

Aussi la mise en texte de manière elliptique de la bataille de « Saint Arnaud » dans les « collines du Dahra » va nous permettre d'établir le lien avec l'espace de la résistance face à l'espace de la conquête. Il s'agit en fait d'un épisode tragique dont il importe au préalable de situer les faits sur le plan géographique et historique.

II. RÉSISTANCE À LA CONQUÊTE ET BARBARIE COLONIALE.

1. « L'affaire du Dahra »

L'« affaire du Dahra » demeure dans les annales de la conquête comme une sorte de bavure (regrettable, selon le terme consacré). Elle n'est pourtant pas isolée. On connaît officiellement au moins quatre tueries similaires opérées dans la région par des commandants de colonnes à la même époque. Il faut cependant situer les faits dans leur contexte historique.

Le 14 Août 1844 sur les berges de la rivière Isly qui fait frontière entre l'Algérie et le Maroc, le général Bugeaud bat les armées du sultan qui avait donné refuge à l'émir Abd El Kader. Il croit à une victoire définitive sur la résistance algérienne et organise l'installation permanente des Français dans la plaine du Chéelif. Sur la côte, les armées coloniales occupent Ténès et Mostaganem depuis 1842. Au sud, depuis le début de la même année 1842, l'avant poste fortifié de Ammi Moussa, créé à mi flanc de l'Ouarsenis, assure aux Français un contrôle partiel sur les mouvements des tribus montagnardes Beni Ouragh, Beni Ouazzane et Tigrin.

²²¹ M. Harbi, « Le poids de l'Histoire, Et la violence vint à l'Algérie », in *Le Monde Diplomatique*, archives juillet 2002.

Au cœur de la plaine et sur la rive droite du Chéelif, El-Asnam (aujourd'hui Chlef) est depuis avril 1843, le siège d'une garnison puissante. Le général Bugeaud l'a baptisée Orléansville en hommage à son protecteur politique le duc d'Orléans, mort l'année précédente. Pouvant être ravitaillée par le nord-est à partir de Miliana où l'armée coloniale a pris pied définitif en 1842 et par le port de Ténès, distant de 50 km, Orléansville devient le centre du dispositif militaire qui permet à la colonisation de contrôler la plaine du Chéelif et les deux chaînes montagneuses qui l'encadrent longitudinalement : l'Ouarsenis et le Dahra.

Le Dahra n'est pas à proprement parler une chaîne montagneuse, mais un développement collinaire calcaire d'une hauteur moyenne de 600 m. profondément creusé par des ravines et percé de nombreuses grottes. Orienté dans le sens Est-Ouest, il fait façade à la mer, sur la totalité de son développement, s'inscrivant ainsi entre Cherchell et

Mostaganem en falaise abrupte longue de près de deux cent kilomètres. Par endroits il est coupé de brèches qui permettent une communication des hameaux côtiers avec l'intérieur. Phéniciens et Romains ont mis à profit ces ouvertures pour y tracer des routes. Parmi ces routes, la plus ancienne et la plus importante est celle qui relie Ténès à Orléansville. Sans doute séquelle du cloisonnement des tribus par les Romains du temps de Trajan et d'Hadrien, elle marquait encore au début de la colonisation, une ligne de partage entre les habitants du Dahra. Les habitants du nord (vers Cherchell) vivaient de la pêche et de l'économie forestière. Ceux du sud en revanche, ignoraient complètement la mer et s'adonnaient exclusivement à la petite transhumance pastorale. Ils élevaient chèvres et moutons. Le célèbre Mérinos amélioré par les Espagnols, est baptisé du nom de l'une des tribus majoritaires qui parcouraient les montagnes crayeuses derrière leurs troupeaux : les Beni Merine.

C'est précisément à l'intérieur de ce Dahra pastoral que Assia Djebbar réécrit ce sauvage épisode de la colonisation où pendant trois jours et deux nuits (du 19 au 21 Juin 1845), sous les ordres du colonel d'état-major Pélissier, les troupes françaises asphyxièrent avec des fumées de bois et de broussailles plus de 1500 hommes, femmes, et enfants de la tribu des Riah. Les malheureux avaient fui leur approche et cherché refuge avec leurs troupeaux, dans une caverne du nom de « Ghar El Frachich ». Cet acte barbare qui sera à l'origine du néologisme « enfumade » n'était pas le premier à l'actif des Français. Trois autres enfumades ont été commises, toutes perpétrées avec la même cruauté et toutes dans le Dahra²²².

²²² Note sur «Les enfumades du Dahra », in F. Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud, op. cit.*, p. 208-210 : 1844. *Enfumades des Sbeah (Dahra) par Cavaignac*, Commandant de la subdivision d'Orléansville. Rapport de Canrobert : « J'assistai à la première affaire des grottes. J'étais avec mon bataillon dans une colonne commandée par Cavaignac. Les Sbeah venaient d'assassiner des colons et des caïds nommés par les Français ; nous allions les châtier. Après deux jours de course folle à leur poursuite, nous arrivons devant une énorme falaise à pic. Dans la falaise est une excavation profonde formant grotte. Les arabes y sont. On pénétra l'entrée de la grotte et on y accumula des fagots de broussailles. Le soir, le feu fut allumé. Le lendemain, quelques Sbeah se présentaient à l'entrée de la grotte demandant l'aman à nos postes avancés. Leurs compagnons, les femmes et les enfants étaient morts...Telle fut la première affaire des grottes. On n'en parla guère, parce que le colonel Cavaignac, avec sa prudence ordinaire, ne s'était pas étendu sur le nombre des Arabes morts de l'enfumade ». (C'est Canrobert qui souligne le mot), p. 210. Juin 1845. Enfumades de tribus du Dahra par le lieutenant-colonel Canrobert opérant à la tête d'une colonne distincte.

Les prétextes aux massacres seront les mêmes : châtier les complices de Boumaza un jeune prédicateur, né au cœur du Dahra, qui sillonne le pays et sème le vent de la révolte au sein des tribus menaçant ainsi les acquis de la colonisation. Les tribus se soulèvent contre l'armée française rompant ainsi la quiétude coloniale acquise par la bataille d'Isly. L'enfumade, qu'évoque Djebbar dans le chapitre qu'elle intitule « Femmes enfant, bœufs couchés dans les grottes », subsista dans les mémoires parce qu'à la différence des précédentes, gardées dans le secret, elle fut immédiatement portée à la connaissance de l'opinion mondiale grâce au tapage orchestrée autour d'elle par les parlementaires français de l'opposition, abondamment relayés en cela par les journaux, grâce également à la relation qu'en avait faite à un journal de son propre pays, un Espagnol engagé dans les troupes françaises et qui en tant qu'officier, avait pris part à la tuerie collective.

2. L' « enfumade » des Sbéhas dans la relation épistolaire : Achille de Saint-Arnaud

Deux mois à peine après le sinistre épisode de « l'enfumade » de la tribu des Ouleds Riah, à vingt lieues des grottes de Nacmaria, le colonel de Saint Arnaud, tuera par le même procédé huit cents Sbéah. Il tiendra cette opération secrète. Son rapport envoyé au maréchal Bugeaud sera tenu dans la confidentialité et plus tard, détruit. Il aura administré aux Sbeah la vraie mort : celle du silence, une violence nue, réduite à la simplicité de l'acte barbare. Un retour de conscience le poussera cependant à s'ouvrir à son frère. Le 15 août, il envoie à Adolphe, le récit de sa propre « enfumade » des Sbéhas, en lui demandant de le garder pour lui. Le cynisme de sa relation tranche avec l'étrange sincérité de son repentir :

« Je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes...Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal, simplement sans poésie terrible, ni images. Frère, personne n'est bon par goût et par nature comme moi !..Du 8 au 12 août, j'ai été malade, mais ma conscience ne me reproche rien. J'ai fait mon devoir de chef, et demain je recommencerais, mais j'ai pris l'Afrique en dégoût. »²²³

« Personne n'est bon par nature...comme moi », Saint –Arnaud tient à rappeler qu'il est un être humain normal, le contraire d'un monstre sanguinaire et qu'il a été l'instrument d'un destin implacable. En fait, on assiste à la mise au point, d'un plan préparé avec toute

« Moi-même, je fus amené à pareille extrémité. Me trouvant devant les grottes occupées par les Arabes qui me reçoivent à coups de fusil, je les somme de se rendre. Les laisser, c'est leur permettre de tuer mes soldats durant la marche à poursuivre. Les bloquer, c'est impossible ; la chaleur est étouffante, il n'y a point d'eau, les hommes n'ont plus de vivres. Je réitère les sommations, je préviens les kabyles. Comme il n'y a pas de bois, je bouche l'entrée de la caverne avec des pierres ». [...] « Si j'avais fait autrement, un grand nombre de mes soldats seraient tombés inutilement...Je me suis toujours attaché au soldat, je l'ai aimé comme un enfant, j'ai toujours fait mon possible pour atténuer ses peines ... Je me serais toujours reproché la perte d'un seul de mes soldats causée par mon fait [...] », p. 210-211.

9 Août 1845 *Enfumades des Sbeah du Dahra par Saint Arnaud*, commandant de la subdivision d'Orléansville (lettre à son frère Adolphe du 15 août 1845). Cf. Anthologie T. 33.

²²³ Cf. anthologie, T. 32.

la rigueur militaire requise. Il a obéi tout comme Pélissier aux ordres, et le plus intelligemment possible, en prenant les initiatives qui lui incombait : c'est tout. « J'ai fait mon devoir de chef » écrit-il. Il ne s'agit pas d'une improvisation qui débouche sur l'accident, il s'agit de suivre à la lettre la consigne de Bugeaud : « Fumez-les à outrance ! »

Ce témoignage de Saint-Arnaud n'est pas le seul car un mois plus tard, dégoût ou pas, il sera toujours à l'œuvre. Il écrit encore ceci : « je n'ai pas encore tout à fait fini avec les Sbéhas, mais cela avance... A la fin de l'expédition, j'aurai tué ou pris plus de deux mille Sbéhas. La tribu entière compte de dix à douze mille âmes. Et peut-être ne seront-ils pas corrigés ? »²²⁴

3. L'« enfumade » des Ouled Riah dans la littérature : Assia Djébar

Chez Assia Djébar, dans *L'amour, la fantasia*, le chapitre intitulé « Femmes, enfants, boeufs couchés dans les grottes »²²⁵, relate la fin tragique par « enfumade » en juin 1845, de la tribu des Ouled Riah. Le récit est précis. Assia Djébar y rapporte des faits aussi notoirement connus que leurs sources²²⁶. La romancière a une façon particulière d'appréhender l'Histoire, de la reconstruire, par la mise en scène du référent géographique et en abordant la chronologie par le fragment. De fait, en revisitant entre autres événements de la conquête française de l'Algérie, la tragédie des « Enfumades du Dahra », elle procède à une mise en récit à la fois chronologique et topographique du conflit, comme en témoignent les sections du récit et sa structuration spatiale.

« Le printemps de l'année 1845 est marqué par l'effervescence de toutes les tribus berbères du centre-ouest du pays ». L'espace est historiquement daté mais non défini. Le récit est ancré dans une région de l'intérieur du pays où la résistance à la conquête explose tandis que son chef charismatique est éloigné : « L'émir Abdelkader refait ses forces à la frontière marocaine ». Malgré cette absence, « entre Ténès et Mostaganem », « entre Miliana et Orléansville », « la guerre reprend dans cette région du Dahra ». Le chef de la

²²⁴ F. Maspero, *L'honneur de saint-Arnaud*, op. cit., p. 209.

²²⁵ A. Djébar, *L'Amour, la fantasia*, Paris/Alger, J.C. Lattès/ENAL, 1985, p. 77-90, cf. T. 33.

²²⁶ L'authenticité de ces sources est indiscutable : rapport des faits dressés par les acteurs même des événements, des officiers et soldats de l'armée française, écrivant à chaud le plus souvent, soit à leurs supérieurs, soit à leurs familles, soit entre eux, avec ce cynisme et cette fidélité au réel qu'autorise la certitude de l'impunité totale et d'un certain « bien-fondé » des « opérations ». Les noms, les lieux, les dates, les distances, les chiffres, les batailles et les bilans, tous les éléments sont connus avec une précision militaire. Cf. note ci-dessus.

rébellion est un jeune prédicateur, âgé de vingt ans. Le « Chérif » se nomme Boumaza²²⁷, on l'appelle aussi *Moul es sâa*, le maître de l'heure. Il est considéré comme un *mahdi*- un envoyé directement inspiré par Dieu. Ce n'est plus la guerre de résistance et d'indépendance telle que l'a livrée l'émir Abd El Kader. C'est la guerre populaire sans armée organisée où, définitivement tous les coups sont permis pour terroriser et exterminer l'ennemi, avec des partisans prêts selon l'expression de Charles-André Julien, « à tous les sacrifices et à tous les excès ». Boumaza s'appuie sur les confréries religieuses, car patriotisme et mysticisme se confondent, pour soulever les tribus des montagnes entourant le Chéelif. Le champ de la conquête redevient ainsi champ de bataille.

« En avril », Boumaza « attaque Ténès et risque de prendre Orléansville ».

« En mai », les armées françaises « battent campagne, répriment les rebelles et incendient leurs villages.» Saint-Arnaud « contraint les guerriers des Béni-Hindjès à remettre leurs fusils ».

« Le mois de juin commence. » « Le maréchal Bugeaud, qui a supervisé » les opérations, prend le bateau à Ténès « le 12 juin » pour rejoindre Alger. Le lieu du champ de bataille, « le Dahra » est évoqué au fil des mois comme l'indiquent les repères temporels de cette première partie : « en Avril », « en mai », « le mois de juin commence ». L'insurrection est vaincue à la faveur d'un mouvement savamment combiné des détachements français à travers les montagnes et la plaine du moyen Chéelif, il reste cependant quelques « tribus de l'intérieur encore insoumises ». Bugeaud confie le soin à ses subordonnés de réduire les derniers îlots de résistance. Le récit du drame, de l'affrontement ultime se précise, égrené par les dates.

La veille de son embarquement, « le 11 juin », le maréchal, laisse un ordre écrit à son colonel d'état-major Péliissier, qui pourchasse les derniers Ouled Riah²²⁸ encore en armes en rive droite du Chéelif. Il lui enjoint d'imiter l'exemple de Cavaignac : « Si ces gredins se retirent dans leurs grottes, imitez Cavaignac²²⁹ aux Sbeahs, enfumez-les à

²²⁷ Littéralement « l'homme à la chèvre ».

²²⁸ Les Ouled Riah sont des tribus montagnardes du Dahra central. Leur territoire chevauche les deux rives du Chéelif.

²²⁹ Eugène Cavaignac, alors commandant de la subdivision d'Orléansville en 1844, avait enfumé et provoqué la mort de plusieurs centaines de Sbeah, dans les grottes où les membres de cette confédération tribale conjointe avec celle des Ouled Riah avaient cherché abri.

outrance comme des renards »²³⁰. Cet ordre rapporté textuellement par Cassaigne, l'aide de camp de Pélissier, est révélateur du caractère de Bugeaud et de sa conception de la colonisation du pays.

L'ordre de Bugeaud tombe comme un couperet. « Le 16 juin, Pélissier place son camp au lieu dit « Ouled el Amria ». La répression est sanglante, « maisons incendiées », « troupeaux raziés ».

« Le lendemain, les Ouled Riah, entament la négociation » mais l'imposition de guerre exigée est énorme et surtout ils « renâclent à remettre leurs armes ». « Ils rejoignent leurs arrières : des grottes considérées comme inexpugnables et qui leur servaient d'abris déjà au temps des Turcs ». Ces grottes qui ont pour toponyme local « Ghar el Frachich » (les Grottes des chauves-souris), sont leur ultime refuge contre la traque des soldats de Pélissier.

Les références géographiques sont précises. Ces grottes « sont situées sur un contrefort du Djebel Nacmaria », ce qui désigne géographiquement une arête montagneuse secondaire qui vient butter contre une arête principale et signifie donc qu'il s'agit d'un lieu particulièrement difficile d'accès dans « un promontoire à 350 mètres d'altitude, entre deux vallées » qui indique encore un cap élevé et peu aisé à atteindre. Dans ces cavernes sont aménagés des « silos qui permettent » aux insurgés « de tenir longtemps et de défier l'ennemi ». L'espace de la résistance face au champ de la conquête se replie dans les grottes.

« A l'aube du 18 juin », Pélissier est résolu à agir vite. Guidé par le chef du goum²³¹ il s'installe « sur le plateau d'El-Kantara qui domine les grottes ». Il repère les issues de cet espace où sont terrés les Ouleds Riah, et « de grands feux seront allumés aux ouvertures. » Des pourparlers s'engagent, les réfugiés acceptent l'imposition de guerre 75000 francs, mais ils hésitent à se rendre craignant d'être emmenés captifs à « la prison des cigognes » de Mostaganem²³².

Le feu est rallumé « et la fournaise va, sans discontinuer, être alimentée toute cette journée du 19 juin et toute la nuit suivante. »

²³⁰ Assia Djébar, *L'Amour, la fantasia*, op. cit., p. 78.

²³¹ Mot arabe signifiant troupe, formation militaire supplétive qui était recrutée parmi les autochtones.

²³² Prison qui a triste réputation et citée ainsi en texte : « A la prison de la « Tour des Cigognes », à Mostaganem, comme dans les citernes romaines, transformées en geôles, du nouveau Ténès, les irrédentistes qui sont de plus en plus nombreux comme otages, croupissent. », p. 78.

Le « 20 juin 1845, à Nacmaria, six heures du matin », « la tribu des Ouled Riah, a été tout entière anéantie par « enfumade ».

« Le 21 juin 1845, Pélissier donne l'ordre de les sortir et de les compter, « soixante rescapés sont sortis de ce cimetière, pas tout à fait morts. Une quarantaine pourra survivre » et « mille cinq cent hommes, femmes, enfants, vieillards, plus leurs troupeaux » gisent dans « ces grottes à jamais peuplées »²³³.

Le champ de bataille est fidèlement reconstitué sous la plume de l'historienne mais sur le plan narratif, nous noterons que les marqueurs temporels, d'abord indéfinis se précisent progressivement et parallèlement aux indicateurs de lieux pour la mise en scène de la bataille qui permettra au champ de la conquête d'investir l'ultime espace de la résistance. Dix jours seulement après l'ordre de Bugeaud (le 11 juin) ont suffi pour réduire la résistance (le 21 juin). La narratrice évoque pour conclure encore une autre enfumade, celle de Saint-Arnaud²³⁴ qui enfume à son tour, la tribu des Sbéah deux mois seulement après Pélissier.

Chez Assia Djebar, le récit est scrupuleusement conforme aux sources historiques des enfumades des Ouled Riah. Cette auteure construit son récit essentiellement sur la base des rapports officiels et de correspondances rédigés à chaud par les acteurs de l'événement et des témoins de premier plan. Elle les cite : tous sont militaires.

D'abord, le colonel Pélissier, l'organisateur et l'ordonnateur des enfumades. Il écrit sur les lieux même de l'événement. Son rapport, à destination de son supérieur immédiat le maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, porte la date du 22 juin 1845, soit trois jours plus tard. C'est la relation la plus détaillée et la plus précise du drame. Elle comporte le souhait du colonel de n'avoir plus à exécuter pareil ordre et les noms de soldats à promouvoir pour leur mérite démontré pendant la manœuvre.

Elle cite également la lettre écrite par Pélissier le 20 juin, et adressée à son collègue, le colonel Saint Arnaud, lui-même en opération dans le Dahra, au nord de la ville d'Orléansville. Son encre a séché à la chaleur de la fournaise mortelle. On y trouve les mêmes regrets, les mêmes considérations techniques, des bouffées d'orgueil militaire mal réprimées et un bilan très satisfaisant des enfumades : la capture de la famille de Ben

²³³ *Ibid.*, p. 93.

²³⁴ Cf. Lettre de Saint-Arnaud, deuxième partie de l'anthologie, T. 31.

Nekkah, adjoint de Boumaza, retirée vivante de sous les cadavres, et la reddition de cinq tribus voisines, avec leurs fusils.

Puis deux témoins oculaires complètent ses sources-clés : un officier espagnol, attaché à l'état-major français ; son texte sera publié dans un numéro du journal *Héraldo* de l'année 1845, et un anonyme que le médecin militaire P. Christian reproduira à son tour dans son livre *l'Afrique Française* paru au cours de la même année 1845. Tous deux rapportent ce qu'ils ont vu et entendu à l'extérieur des grottes et à l'intérieur, quand Pélissier aura ordonné de sortir les morts et les survivants.

Enfin, la masse des autres pièces officielles qu'elle a consultées (comptes-rendus des séances de l'assemblée nationale, articles de journaux, écrits d'historiens, correspondances diverses...) ne lui servira qu'à ajouter quelques précisions, d'ordre historique, sans incidence sur la thématique du texte.

Sur le plan intertextuel, si comme l'affirme Julia Kristeva : « Tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte »²³⁵, il est intéressant de pointer les procédés de transformation au niveau de l'écriture des données de base. Comment à partir de personnages, de faits et de lieux réels, un écrivain fait-il oeuvre d'imagination ? Par quels processus sa sensibilité et son esprit transposent-ils le « donné objectif » en fiction romanesque ? Quels éléments du décor, quelles séquences d'un évènement, quels aspects de ses acteurs sélectionne-t-il dans son traitement fictionnel, à l'exclusion de tous les autres ?

Il est à noter que les matériaux historiques sont précis, les personnages sont réduits aux œillères d'un ordre militaire et le décor du drame est pris dans le figement du théâtre classique. Cependant à tous ces obstacles opposés à l'imaginaire créateur on remarque que chez Djébar, s'ajoutent les impératifs que lui dictent la déontologie de l'historienne et le parti pris de concision qu'elle observe dans la relation des faits. De fait, si les lettres du maréchal Bugeaud, de Saint-Arnaud ou celles de Pélissier et du simple soldat nous éclairent sur un pan de l'histoire de la conquête, elles permettent, par leur « citation » dans le roman, d'analyser les mécanismes mis en jeu au niveau de l'écriture dans la transposition d'un fait

²³⁵ Julia Kristeva, *Sémiotiké, Recherche pour une sémanalyse*, Paris, Le Seuil, 1969, p. 85.

historique, de la lettre à la fiction, de l'épistolaire à la narration littéraire, des vainqueurs aux « vaincus » reprenant en mains (ou en mots) leur histoire.

La mise en texte des faits par Assia Djébar à partir de relations de l'époque est un lieu d'observation privilégié de la manière dont Histoire et Littérature échangent leurs pouvoirs, mettant en pratique l'échange de textes et la transformation par le geste de création de ses sources historiques²³⁶.

La reprise des témoignages des principaux protagonistes constitue ainsi la trame de la fiction qui entend reconstituer, reconstruire le déroulement des faits. C'est donc en leur état incomplet, souvent avec la ténuité de l'esquisse que s'identifient les schèmes générateurs de fiction dans le chapitre « *Femmes, enfants, boeufs couchés dans les grottes* ». Encore que cette tâche d'identification reste impossible si ce trop rapide passage n'est confronté avec les autres et si l'itération dans l'écriture ne différencie avec précision le schème structurant de la linéarité narrative. Cette analyse qui ne prétend pas broser l'ensemble de la thématique de Djébar²³⁷ se limitera à la citation des schèmes présents dans le chapitre pré-cité : la théâtralisation des faits ou fantasia, le rôle de la lumière, la violence préalable et l'érotisation de la fusion. Nous tenterons de le voir à travers la récurrence du motif de la parade ou « fantasia ».

La possession par la violence est chez Djébar l'un des grands actes significatifs des destinées individuelles et collectives. Mais pour être consacrée comme telle, cette possession doit être précédée d'un cérémonial, une parade, analogue à un ballet ou une fantasia où les candidats potentiels à la possession doivent se monter à la vue de leur partenaire, laquelle peut être une femme, une nation à conquérir, ou une grotte comme celle de Nacmaria où les Ouled Riah ont trouvé refuge et où les soldats du goum effectuent déjà

²³⁶ El djamhouria Slimani Aït Saada, « Histoire et fiction dans un roman algérien contemporain : *L'Amour, la fantasia* d'Assia Djébar » in Richard Jacquemond, *Histoire et fiction dans les littératures modernes (France, Europe, Monde arabe) l'écriture de l'Histoire*, tome 2, Paris, L'Harmattan, 2005, actes du colloque international de la faculté des Lettres du Caire, *L'écriture de l'Histoire entre historiographie et littérature*, 4-6 décembre 2004.

²³⁷ Signalons que ce roman est un de ceux qui a été le plus étudié, à juste titre car, dans la production de la romancière, il représente une pièce essentielle et très réussie.

l'exhibition équestre annonciatrice de l'enlacement sanglant qui unira bientôt bourreau et victime :

« En avant de cette ultime marche, les cavaliers arabes d'El Hadj el Kaim caracolent : ils ne résistent pas à une fantasia d'ouverture. Face à ces hauteurs menaçantes qu'ils savent habitées à l'intérieur, ne veulent-ils pas se masquer plutôt leur angoisse? »²³⁸

Certains se sont ressouvenus de leurs origines et ont déserté à la faveur de la nuit, d'autres éprouvent un début de compassion pour leurs prochaines victimes. Amputée des transfigurations de l'artiste et de l'écrivain, cette scène *enivrante* est rendue à son prosaïsme. « Ses effets magiques dotent de chair et de conscience même les frustes cavaliers d'El Kaïm ».

La parade, ballet coordonné, visant à séduire, à effrayer ou voué à une autre fin est prélude à tous les possibles ; elle libère le rêve de la romancière : elle peut enrichir ses paysages de tous les ornements et prêter à ses personnages des pensées et des émotions qui ne leur sont pas familières. Elle est l'annonce et le préalable, parfois même les prémices de l'union charnelle de l'héroïne femme ou terre -son enjeu et sa récompense- avec le héros élu comme l'illustre ce passage :

« Le décor ainsi déployé accentue la surprise et l'effarement des victimes. Paysages que l'on traverse durant des heures, que le récit ensuite immobilise et les hommes caracolent en pleine charge de l'aube. Symphonie exacerbée de l'attaque, piétinements par lancées furieuses, touffes de râles emmêlés jusqu'au pied des cavales... Bosquet s'attarde sur la violence des couleurs... L'élan des retombées le fascine... Notre capitaine s'adonne à l'illusion de ce divertissement viril : faire corps avec l'Afrique rebelle, et comment, sinon dans le vertige du viol et de la surprise meurtrière. »²³⁹

Assia Djébar délègue aux témoins visuels (le soldat anonyme divulgué par le docteur P. Christian et l'officier espagnol) le soin de décrire le meurtre collectif, l'ampleur du brasier, jetant ses lueurs sur les soldats qui l'alimentent, les cris et les détonations venant de l'intérieur, le silence des 2500 hommes de troupe qui contemplant la progression des flammes. Pendant un moment, elle partage le regard et les sentiments des soldats, le feu les venge :

²³⁸ A. Djébar, *L'amour, la fantasia*, op. cit., p. 80.

²³⁹ *Ibid.*, p. 67-68.

« J'imagine les détails du tableau nocturne : deux mille cinq cent soldats contemplent, au lieu de dormir, cette progressive victoire sur les montagnards... Certains spectateurs se sentent sans doute vengés de tant de veilles ! Les nuits d'Afrique ! Outre le froid et la nature que l'ombre fige davantage, les glapissements des chacals font sursauter ; les voleurs de chevaux, leur corps nu enduit d'huile... sèment de brusques terreurs au cours desquelles dormeurs et sentinelles du même camp s'entretuent. »²⁴⁰

L'image d'une Afrique où nature, bêtes et hommes sont réunis par une hostilité et une volonté de nuire instinctives, cette image est l'alibi officiel régulièrement servi à l'opinion publique par les partisans de la violence coloniale. A. Djebbar consent à y souscrire. Elle admet même que le harcèlement nocturne d'une troupe puisse à la longue, provoquer ses représailles les plus cruelles. L'objectivité de l'historienne est consolidée par son effacement devant les deux témoins majeurs, quand vient l'heure de pénétrer dans les antres noirs de fumées et de rendre compte du résultat. Les dépositions ramenées par deux personnes qui ne se connaissaient sûrement pas sont traitées par juxtaposition et comparaison. Cette méthode atteste une volonté d'objectivité irréprochable. La concordance des descriptions et des chiffres macabres qu'ils renferment ne permet plus le doute sur leur sincérité :

« Ce second témoin en arrive au même décompte : plus d'un millier de morts, sans compter tous ceux qui, entassés les uns sur les autres ne forment qu'une bouillie, sans tenir compte des enfants à la mamelle, presque tous enveloppés dans les tuniques des mères... »²⁴¹

L'historienne refuse de juger l'horreur. Au moment où, Pélissier donne l'ordre de sortir les cadavres « au soleil » et de les compter, à ce niveau du récit l'auteure rompt avec l'historienne au profit de la romancière car seuls les états d'âme des bourreaux l'intéressent : « La fiction, ma fiction, serait-ce d'imaginer si vainement la motivation des bourreaux ? » Cet énoncé peut être compris comme affirmation plutôt que question. Le lecteur est averti dès l'instant où s'opère la substitution, où l'écrivaine se libère de l'immédiateté des faits et reprend sa souveraineté sur les regards, les émotions et les significations :

²⁴⁰ A. Djebbar, *L'amour, la fantasia*, op. cit., p. 104.

²⁴¹ *Ibid.*, p.106.

« Plutôt que les pas des premiers arpenteurs ; quand, à la lueur des lanternes, ils découvrent les asphyxiés de l'ombre, me fascine davantage l'instant de l'exposition des cadavres :

“On en sortit de la grotte environ six cents”, note l'officier espagnol et il souligne le trouble du colonel entouré de son état-major, tous raidis par une froide stupeur.

Six cents Ouled Riah couchés à l'air libre, allongés côte à côte, sans distinction de sexe ou de rang : les notables avec les plus pauvres, les orphelins de père, les veuves, les répudiées, les bébés langés au cou des mères, ou accrochés à leurs épaules... Des cadavres dépouillés de leurs bijoux, le visage noirci, dorment dans un silence qui les dénude. Ils ne seront ni lavés, ni enveloppés de linceul ; nulle cérémonie d'une heure ou d'une journée n'aura lieu... »²⁴²

Pélissier: « est troublé... ». Son trouble est attesté par un tiers, un témoin-clé.

L'état-major partage son saisissement.

« Asphyxiés du Dahra que les mots exposent, que la mort déterre. L'écriture du rapport de Pélissier, du témoignage dénonciateur de l'officier espagnol, de la lettre de l'anonyme troublé, cette écriture est devenue graphie de fer et d'acier inscrite contre les falaises de Nacmaria. »²⁴³

Ce passage nous permet de mettre en évidence le rôle de l'écriture dans la transformation de l'histoire comme en témoigne aussi l'écriture poétique de ce passage extrait de « *Biffure* »:

« Pour lire cet écrit, il me faut renverser mon corps, plonger ma face dans l'ombre, scruter la voûte de rocaïles ou de craie. Laisser les chuchotements immémoriaux remonter, géologie sanguinolente. »²⁴⁴

L'ombre, la voûte de craie rappelle de manière fort symbolique les grottes du Dahra puisque comme nous l'avons précisé plus haut le Dahra est un développement collinaire calcaire percé de nombreuses grottes. La « montagne de craie » est aussi l'expression utilisée par certains géographes pour désigner ce massif montagneux. Mais l'analyse de ce texte ne peut se comprendre sans référence aux différentes parties qui structurent le roman.

L'amour, la fantasia est une suite de récits, les uns historiques, les autres autobiographiques qui n'acquièrent de cohérence et d'intelligibilité que s'ils sont étudiés dans leur totalité. Pris isolément, leur brièveté, ne peut rendre compte des mécanismes mis en œuvre dans l'entreprise de l'écriture créatrice. En effet, *L'amour, la fantasia* obéit à une structure en miroir qui, d'un chapitre à l'autre déploie systématiquement un jeu de

²⁴² A. Djebar, *L'amour, la fantasia*, op. cit., p.107.

²⁴³ *Ibid.*, p. 110.

²⁴⁴ Cf. Anthologie, T. 34.

correspondances dans le sens de la comparaison et de l'argument, entre l'autobiographie de l'écrivaine et l'histoire de la colonisation de l'Algérie par la France. L'écrivaine décrit minutieusement, sur la base d'archives et de documents attestés, la confrontation des Algériens et des Français depuis la conquête jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, en analysant les aspects contradictoires de cette période et donne sa propre vision de cette phase considérée comme décisive dans la formation de son individualité. Ainsi la recherche historique est complétée par une vision personnelle basée sur une perception subjective qui a pour but de renouveler et d'enrichir l'entreprise autobiographique.

Sur le plan énonciatif, le « Je » est porteur d'une expression et d'un message qui ne sont pas seulement personnels mais collectifs. La recherche autobiographique ne sera pas celle du passé personnel centré sur l'enfance et la vie familiale ; mais celle d'un itinéraire individuel ancré dans la réalité communautaire :

« Avant d'entendre ma propre voix, je perçois les gémissements, les râles des emmurés du Dahra : ils assurent l'orchestration nécessaire, ils m'interpellent, ils me soutiennent pour qu'au signal donné, mon chant solitaire démarre. »²⁴⁵

Cette articulation de la relation individus - autres membres de la communauté est doublée d'une articulation qui engage ce grand Autre qu'est l'étranger. C'est pourquoi le recours à l'Histoire est déterminant. Cette démarche inscrit le texte dans un champ où l'intertextualité est fondamentale et où apparaît la fonction déterminante de la lecture. Et si de fait toute lecture est aussi réécriture, l'écriture chez Djébar, apparaît d'une part, comme une rupture et un moyen de renouer avec le passé en vue de renouveler la filiation avec les autres femmes et leur donner voix. L'écriture se révèle d'autre part, espace de la violence qui accompagne la violence de l'Histoire. Elle est instrument d'usurpation et de possession de l'autre : colonisation des signes qui accompagne et suit la conquête et l'invasion de cette patrie avec laquelle la narratrice se confond. Elle réalise que la guerre des armes est doublée d'une guerre des signes :

« Et l'inscription du texte étranger se renverse dans le miroir de la souffrance, me proposant son double évanescant en lettres arabes, de droite à gauche redévidées ; elles se délavent ensuite en dessins d'un Hoggar préhistorique... »²⁴⁶

²⁴⁵ A. Djébar, *L'Amour la fantasia*, op. cit., p. 243.

²⁴⁶ Cf. T. 35.

Comme le souligne Mourad Yelles :

« Juillet 1830 consacre de manière spectaculaire l'avènement du Signe occidental et la faillite des codes sémiologiques traditionnels [...] Avec les premières relations et autres chroniques militaires, l'écriture étrangère est déjà dans la place. Métaphoriquement, elle entame sa carrière prodigieuse sur les pas de la troupe, dans le sillon du soldat-défricheur, et la poursuit plus tard dans le tracé de craie sur le tableau noir de l'instituteur-éducateur - *tabula rasa* de la culture autochtone... Cette trajectoire fulgurante va précipiter des générations d'"indigènes" dans le malheur et les transes de "l'amour bilingue". »²⁴⁷

C'est cette guerre dont son autobiographie est devenue le lieu qu'Assia Djébar va porter au présent en convoquant l'Histoire et son écriture par les Français et en la revisitant à la lumière de sa propre lecture des événements. La lecture de ces extraits et leur analyse sur le plan littéraire sont intéressantes à plus d'un titre, car pour un lecteur averti le plus important n'est pas seulement d'interroger l'Histoire pour en vérifier la vraisemblance mais surtout d'interroger les mécanismes textuels eux-mêmes. Il s'agit donc pour l'analyste de voir comment l'introduction de l'Histoire dans la littérature entraîne de profondes modifications des éléments romanesques et permet de façon paradoxale à mieux saisir la réalité. Car comme l'affirme Pierre Barbéris : « Dans toute situation historique, il existe de l'historique non encore dominé, qui est justement l'objet, la matière de la littérature. »²⁴⁸

Et si de fait l'important, pour l'historien, réside dans un « réel objectif » ; pour l'écrivain comme la réalité est fragmentée, multiforme, floue et le plus souvent décevante, l'important, réside dans la transmission des perceptions et des sensations. Ainsi Djébar, en s'appuyant sur des documents historiques de première main s'attache non à les reproduire mais à les transformer et à les doter d'une forte charge émotionnelle. Dans la sélection des matériaux et dans leur ré-agencement par l'écriture, dans quelle part la volonté consciente du romancier intervient-elle et dans quelle part s'efface-t-elle pour laisser place à ce qui peut s'appeler « l'inconscient du texte » ? En dehors de la beauté du style, la qualité de l'œuvre romanesque et plus généralement de l'œuvre d'art, doit-elle résider dans son message délibéré, maîtrisé autant dans sa formulation que dans sa portée ou dans ce que l'auteur nous transmet sur lui-même, à son propre insu ?

²⁴⁷ M. Yelles, *Les Miroirs de Janus, Littérature orales et écritures postcoloniales (Maghreb-Caraïbes)*, Alger, OPU, 2004, p. 30.

²⁴⁸ P. Barbéris, *Le Prince et le marchand*, Paris, Fayard, 1986, p. 142.

4. Géographie, Histoire et Intertextualité

La mise en regard de ces textes nous permet de voir comment l'événement est relaté par les protagonistes du drame, comment il est traité par deux écrivains, l'un français colonial et l'autre autochtone, à près d'un siècle de distance. Il nous permet de constater aussi combien la géographie est intimement mêlée à l'histoire de la conquête. Le Dahra, cet espace géographique que la population autochtone considérait comme inexpugnable, est devenu la scène de théâtre d'un drame collectif tragique. Il a marqué de manière indélébile la mémoire collective et symbolise le haut lieu de la résistance des tribus berbères à la conquête coloniale. Aussi son évocation dans les différents supports textuels que nous avons choisi de faire figurer dans notre anthologie, par les principaux protagonistes de la conquête et deux écrivains nous permet d'établir le lien entre espace géohistorique et espace textuel.

L'évocation de ces lieux, sur le plan narratif, par deux écrivains historiens de formation, sont complètement divergentes. Il faut souligner chez Masqueray, que la lecture ou réécriture des faits révèle le parti pris de l'auteur. La stratégie d'évitement adoptée au plan de la narration quant à l'évocation des « enfumades » du Dahra, désignées par cette expression métaphorique « c'est dans le flamboiement des collines du Dahra, au-delà d'Orléansville, que Saint-Arnaud livrait bataille à des derviches... », cet événement particulièrement tragique parmi ceux qui ont jalonné la conquête coloniale, ainsi que l'absence de références précises de la part d'un historien, font de son ouvrage une apologie de l'œuvre coloniale soumise au désir de l'auteur de minimiser la face sombre de la conquête dans des *Souvenirs et visions*²⁴⁹ qui autorisent l'expression d'une subjectivité.

Or si dans l'extrait de Masqueray, la métaphore de la profondeur désigne la résistance dans la fiction du champ de bataille comme l'affirme Catherine Milkovitch-Rioux : « dès lors qu'elle exprime une résistance, la fiction du champ de bataille contemporain empruntera désormais sans cesse la métaphore de la profondeur »²⁵⁰, on peut en avoir encore confirmation dans les œuvres contemporaines sur la guerre d'Algérie. Jean Pélégri dans *Ma mère l'Algérie*²⁵¹, qui évoque la guerre d'indépendance, guerre de

²⁴⁹ Pour rappel le titre du livre d'E. Masqueray est : *Souvenirs et visions d'Afrique*, *op.cit.*

²⁵⁰ Catherine Milkovitch-Rioux, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », *op. cit.*, p. 71.

²⁵¹ Jean Pélégri, *Ma Mère l'Algérie*, Actes Sud, 1990, p. 15.

« libération » du territoire, souligne dans ses souvenirs d'enfance, les deux géographies qui s'affrontent depuis la colonisation, celle de la surface et de l'occupation d'une part, celle de la profondeur et de la résistance de l'autre, reprenant en un réseau parallèle, les distinctions topiques entre le jour et la nuit, la lumière et la clandestinité. Il est à souligner cependant que les grottes dans le cadre du récit de Djébar sont bien réelles. Elles sont de fait, depuis toujours pour les tribus du Dahra, l'espace de repli face à l'agresseur.

La citation en texte de Saint-Arnaud, de sa relation épistolaire avec son frère au sujet de « l'enfumade » des Sbéhas, par Assia Djébar, permet de voir comment l'écrivaine se réapproprie l'événement. Elle précise que Saint-Arnaud n'en parle pas : « Il s'est simplement entouré du mutisme du triomphe implacable. La vraie mort. Les enterrés jamais déterrés des grottes de Saint-Arnaud ». L'historienne lui sait gré d'avoir laissé comme Pélissier un témoignage par écrit qui donne une indication sur l'emplacement des sépultures ; la romancière apprécie le legs de ces mots qui font revivre et partager le calvaire des victimes :

« Saint-Arnaud lui-même, quand il rompt pour son frère un silence concerté, me délimite le lieu des grottes-tombes... Ces mots, couleur rouge cinabre, s'enfoncent en moi comme un coutre de charrue funéraire. »²⁵²

Le moraliste n'arrêtera ni les guerres, ni le génie inventif de la destruction. Prendre sa voix pour condamner le bourreau et pleurer la victime est une façon de refermer le charnier sur une émotion et l'abandonner à sa barbarie muette. La romancière ne s'y résout pas. Elle propose une lecture différente des enfumades du Dahra. Elle jettera une lumière neuve sur tous les affrontements qui ont opposé Algériens et Français. La formation d'historienne interfère aussi sur le plan de l'écriture chez Assia Djébar et les emprunts sont parfois flagrants. Ainsi dans ce passage du capitaine de Montagnac que rapporte Camille Rousset la phrase soulignée a été empruntée presque mot à mot :

« Encore et sincèrement ému de la mort héroïque du colonel de Maussion, le capitaine de Montagnac esquissait d'une plume allègre, en dilettante, le combat du lendemain : " Il faisait un temps superbe, le soleil était brillant ; le terrain pas trop accidenté, laissait apercevoir tous les deux mouvements des deux partis. Ces nuées de cavaliers, légers comme des oiseaux, se croisant, voltigeant sur tous les points, ces hourras, ces coups de

²⁵² A. Djébar, *L'amour, la fantasia*, op. cit., p. 113.

fusil dominés, de temps à autre, par la voix majestueuse du canon, tout cela présentait un panorama délicieux et une scène enivrante". »²⁵³

Pour conclure sur ces relations d'épisodes tragiques qui ont égrené l'histoire de la pacification des plaines du Chélif, il convient de rappeler que la guerre de conquête fut longue et meurtrière. Il est évident que jamais, aucun peuple n'a assisté sans combattre à l'envahissement de son territoire. Devant l'opposition farouche de l'Algérien à se laisser déposséder, le conquérant n'hésitera devant aucun moyen de le réduire. On soulignera à la suite d'Ahmed Lanasri :

« Que plus les forces en présence sont inégales, plus le refus de se soumettre du peuple agressé est tenace, plus la conquête tourne à l'extermination de celui-ci. Le corps expéditionnaire français gagna chaque pouce de terrain aux prix d'atrocités sans nom qui n'épargnèrent ni civils, ni femmes, ni enfants. »²⁵⁴

Une autre insurrection qui traduit la résistance du peuple colonisé face à la barbarie coloniale est reprise de manière indirecte dans la littérature coloniale. Il s'agit du « Soulèvement de Margueritte en avril 1901 » évoqué de manière implicite dans la nouvelle d'Isabelle Eberhardt pour expliquer la spoliation des fellahs et leur révolte.

III. SPOLIATION COLONIALE OU LA RÉVOLTE DE MARGUERITTE

Le soulèvement de Margueritte, un bourg situé au sud de Ténès non loin de Miliana, a marqué durablement la mémoire aussi bien autochtone que coloniale. Il s'explique par la spoliation des paysans algériens, privés de leurs terres par la politique coloniale. Le séjour d'Isabelle Eberhardt à Ténès lui permet de comprendre et de partager le désarroi des fellahs confrontés à l'installation des colons sur leurs terres. Ce thème lui a inspiré des nouvelles²⁵⁵ qui éclairent d'une lumière plus crue les origines de nombreux soulèvements dans la région notamment la révolte de Margueritte. Nous avons choisi d'abord de situer ce lieu et les circonstances qui ont poussé à la révolte la population autochtone pour tenter de

²⁵³ C. Rousset, *L'Algérie de 1830 à 1840*, tome second, Paris, Plon-Nourrit et Cie Imprimeurs –Editeurs, 3^{ème} édition 1900, p. 488.

²⁵⁴ Ahmed Lanasri, *La Littérature algérienne de l'entre-deux guerres, Genèse et fonctionnement*, Paris, Publisud, 1995, p. 20.

²⁵⁵ La nouvelle *Fellah* est exemplaire mais en raison de sa longueur nous avons opté pour les *enjôlés* dont la thématique est différente mais parce que la source des maux qui acculent le fellah à abandonner sa terre est la même.

comprendre les événements car le procès qui s'ensuivit partagea l'opinion en France métropolitaine.

Margueritte²⁵⁶, ce village cloué au pied du Zaccar dans des zones arides, dépendait administrativement de la commune mixte de Hammam Righa jusqu'en 1956, lorsqu'il fut promu au rang de commune. Sa population en 1954, à la veille du déclenchement de la révolution du 1er novembre était de 5237 habitants, soit 5030 musulmans et 207 européens. Au lendemain de l'indépendance, il fut rattaché à la commune de Hammam Righa, puis en 1984, il acquit le statut de commune à part entière²⁵⁷.

1. Les causes majeures d'une révolte

Les insurgés impliqués dans l'affaire dite de « Margueritte » avaient été durement frappés par la colonisation, après l'application du Sénatus-consulte d'avril 1863. Dès 1868, suite à l'application de ce texte inique, 1463 hectares leur avaient été enlevés. Au moment de la délimitation effectuée sur le douar d'Adélia, il ne restait encore que 9323 hectares de terre melk pour les 2194 habitants. Des expropriations successives effectuées, en 1877 et 1881, leur enlevèrent une superficie évaluée à 1799 hectares de terres fertiles. Puis vint le temps des licitations, c'est-à-dire le temps où pas moins de 3329 hectares furent cédés par enchères à quelques gros colons européens.

Avant le déclenchement de l'insurrection du 26 avril 1901, il ne restait plus que 4066 hectares en tout et pour tout, pour les 3206 habitants de la contrée. Monsieur Jenoudet, un colon, disposait à lui seul de plus de 1000 hectares de bonnes terres qui lui revenaient généralement de 22 à 27 francs l'hectare. Ce dernier, ainsi que quelques autres colons, fut assassiné suite à un mouvement insurrectionnel animé par un adepte de la confrérie religieuse Rahmania, Yacoub. Cet événement est rapporté ainsi par Camille Brunel dans son ouvrage consacré à cette affaire :

²⁵⁶ Aujourd'hui Aïn Turki cf. étude toponymique.

²⁵⁷ Source <<http://cheliff.org/portail/?q=node/368>> consulté le 9/04/07.

« [...] Il est constant que ce foyer de fanatisme qui venait de s'allumer au pied du Zaccar échauffait les esprits dans un rayon encore restreint. Les habitants européens de Margueritte et de sa banlieue constataient sans trop y prendre garde, l'attitude arrogante affichée par les indigènes avec qui leurs relations étaient jusque-là cordiales. On surprenait parfois des propos dont le ton ironique déguisait mal la menace comme celui-ci : « Chouïa, roumi macache commander » (sous peu les Français ne commanderont plus).

Au moment où éclate la rébellion, les accusés Couchih Mohammed Belhabib et Boudjemaâ Abdelkader Ben Aïssa annoncent l'arrivée du *Maître de l'heure*. Dans la ferme Jenoudet, tout au début de l'action, l'accusé Youcef ben Salem expliquera que la guerre sainte est proclamée, et que toute l'Algérie deviendra musulmane. Sans aucun doute les indigènes du voisinage ont reçu depuis plusieurs semaines l'impression vague qu'un mouvement islamique se prépare. Il éclate sans les surprendre, et le premier acte de la journée tragique du 26 avril est à peine accompli à la maison forestière de Tizi-Ouchir, que tous les gourbis de la montagne déversent leurs contingents dans la brousse, où, tapis des deux côtés de la route, les fellahs observent la tournure des événements avant de se joindre aux rebelles.

Si ce pressentiment instinctif d'un soulèvement a gagné les indigènes non initiés, c'est bien que le projet d'agir avait été concerté dans le cercle pieux de Yacoub et Taalbi. »²⁵⁸

L'avocat de la défense explique au contraire que « la responsabilité morale de cette révolte doit être imputée à notre système de gouvernement algérien et à l'œuvre de la colonisation »²⁵⁹. Lorsque le principal accusé dans l'affaire, Yacoub ibn El Hadj prié par le président de la cour d'assises de Montpellier, le 22 janvier 1903, de faire une déclaration aux jurés, il déclara en substance :

« Maintenant, laissez-moi vous dire que nous avons été dépouillés de nos terres : les unes prises par M. Jenoudet, les autres par différents colons et que nous avons été obligés de travailler pour vivre. Quand un de nos mulets s'égarait sur la propriété d'un colon, nous étions obligés de verser 15 à 20 francs pour rentrer en possession de la bête; quand notre troupeau pacageait dans les broussailles, on n'hésitait pas à nous faire des procès-verbaux (Les procès-verbaux forestiers étaient très nombreux dans le douar Adélia : 132 en 1899, 219 en 1900, sur les 15.000 ha du douar, 4912 ha de terres domaniales relevaient du régime forestier). Nos terres, autrefois, nous permettaient de vivre ; aujourd'hui, nous sommes obligés de vivre avec un franc ou un franc cinquante de salaire. Que peut faire un homme avec un pareil salaire, quand il a une nombreuse famille à nourrir, à vêtir, à subvenir à tous les autres besoins ? Quand nous avons besoin d'argent, la caisse de prévoyance ne prêtait pas à de simples journaliers comme nous, il fallait être aisé pour emprunter. Alors nous étions obligés de nous adresser à M. Subreville, qui nous vendait le sac de grains 25 à 30 francs. »²⁶⁰

²⁵⁸ Camille Brunel, *La Question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault*, Paris, Augustin Challamel, 1906, p. 8.

²⁵⁹ C. Brunel, *La question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault*, *op. cit.*, p. 5.

²⁶⁰ Source <<http://cheliff.org/portail/?q=node/368>> consulté le 9/04/07, il s'agit de la quarante-troisième journée du procès-audience de l'après-midi.

La relation de cette révolte de Margueritte nous permet de comprendre le contexte d'écriture de la nouvelle intitulée *Les Enjôlés*²⁶¹ d'Isabelle Eberhardt, dont le titre annonce déjà la duperie, le leurre auxquels succomberont les fellahs dépossédés pour s'enrôler dans l'armée coloniale.

2. *Les enjôlés*, nouvelle d'Isabelle Eberhardt

Cette nouvelle d'Isabelle Eberhardt, ne traite pas explicitement de cette révolte mais décrit la condition du fellah à cette époque et explique les raisons qui le contraignent à abandonner ses terres et le poussent à la révolte.

La nouvelle est par définition un genre littéraire basé sur un récit de fiction court en prose. Ce récit est, contrairement au roman, centré sur un seul événement. Les personnages sont peu nombreux et ils sont doués de réalité psychologique bien que celle-ci soit moins développée que dans le roman. Ce court récit d'Isabelle Eberhardt est construit selon le schéma type de la nouvelle classique comme nous allons le voir.

Le premier moment sert à la mise en place de la situation, des personnages. C'est en automne à Ténès sur la place du Rocher, « la plus belle de la croulante Ténès », que le personnage principal Ziani Djillali Ben Kaddour assiste à une parade des tirailleurs. Il est bûcheron de la tribu des Chârir. Il est aussi l'aîné d'une famille nombreuse et son père se faisant vieux, « ce serait bientôt sur lui que retomberait tout le labeur de la *mechta*, et l'entretien de la famille, et l'impôt, et le paiement des sommes empruntées au riche usurier Faguet et aux Zouaoua... ».

Lors de cette rencontre, les tirailleurs indigènes lui font « miroiter » les avantages de la vie militaire. Le détail qui l'a le plus impressionné dans les discours des mercenaires était le fait qu'ils ne payaient pas d'impôts. Un détail qui va changer le cours de sa vie et qui constitue l'élément perturbateur : « D'abord, il avait été incrédule : de tous temps, les arabes avaient payé l'impôt au *beylik*... Mais Mustapha le cafetier lui avait certifié que les *askar* avaient dit vrai... Et Djillali réfléchissait. »²⁶²

Une série d'actions est engendrée par cette information. Séduit par la perspective de vivre sans s'inquiéter de rien il s'engagea comme bien d'autres jeunes gens crédules « avides d'inconnu et d'apparat ». Son vieux père en haillons l'accompagna à la caserne le

²⁶¹ Correspond à T. 35 de l'anthologie.

²⁶² I. Eberhardt, *Les Enjôlés*, cf. T. 35.

cœur brisé de chagrin. Pour le jeune homme, la désillusion fut rapide mais pris par la vie de routine « dure et facile du soldat où la responsabilité matérielle de la vie réelle est remplacée par une autre, factice » : il oublia sa famille et cessa de penser à « sa *mechta* natale ». Trois années se sont écoulées lorsqu'il passe avec sa compagnie du côté de son douar natal. Son père est mort et ses frères sont devenus ouvriers chez des colons. Le *gourbi* a été vendu et Djillali observe, de manière singulière, « un fellah qui coupe des épines sur le champ qui était à lui, jadis, sur l'ancien champ des « Ziani ». « Dans ce regard, il y a le désespoir affreux de la bête prise au piège, et la haine instinctive du paysan à qui on a pris sa terre et la tristesse de l'exilé. »

La fin du récit est dramatique. Chez Djillali, le fellah reprend le dessus sur le soldat, il réalise qu'il a conclu un marché de dupes. Il comprend que « sa place n'est pas sous ce costume de mascarade mais bien sur la terre nourricière, sous les haillons du laboureur, dans la vie pauvre, mais libre de ses ancêtres ! » Mais il est trop tard et avec rage il essuie les larmes de ses yeux.

Cette nouvelle s'apparente aux nouvelles de Guy de Maupassant qui dépeignent le monde et les mœurs paysannes, mais dans le contexte de l'Algérie coloniale la situation est plus dramatique pour ces fellahs expropriés réduits à travailler comme ouvriers agricoles chez le colon ou à s'enrôler dans l'armée. Ce qui explique les nombreuses insurrections qui ont jalonné la conquête coloniale et son corollaire la dépossession territoriale. Le chef charismatique de la résistance populaire, l'émir Abd El Kader, est exilé, d'autres chefs prennent la tête de ce mouvement suite aux exactions et spoliations coloniales.

Ainsi Yacoub, le principal accusé dans l'affaire de Margueritte est-il considéré comme un fanatique par Camille Brunel qui cite les différents chefs religieux « rebelles » qui figurent à la tête des différents mouvements insurrectionnels tout au long de la domination :

« Le Moul-es-Sâa, on le voit, joue dans la société musulmane un rôle immense dont il serait dangereux de nier la gravité au point de vue de notre domination.

Partout, en effet, et à toutes les époques, le Moul-es-Sâa s'est révélé soudainement ; et il en est résulté chaque fois une explosion de fanatisme qui a failli compromettre notre conquête.

En 1845, dans le Dahra – pour ne pas remonter plus haut dans l'histoire – le Moul-es-Sâa s'appela *Bou-Maza* (l'homme à la chèvre) ;

en 1864, dans le Sud algérien, il s'appela *Sliman ben Hamza* ;

en 1871, en Kabylie, il s'appela *Mokrani*, ou plus exactement *Cheikh-el-Haddad*²⁶³ ;
en 1881, dans le sud oranais, il s'appela *Bou Amama* (l'homme au turban). »²⁶⁴

Peut-être faut-il rappeler ce qui peut paraître comme une évidence, c'est bien l'islam qui a pu fédérer une société où les clans et les tribus se livraient des guerres intestines. Ce qui explique aussi que le mouvement de résistance se reconstituait, animé par les confréries religieuses ou un *mahdi*²⁶⁵ providentiel était désigné comme « le Maître de l'Heure ». Il reste encore à préciser que les Marabouts que l'on vénérât à l'époque et qui jouissaient d'un grand prestige dans l'imaginaire populaire, sont des hommes qui se sont distingués par leur piété mais aussi par leur résistance et leurs faits d'armes. Pour Jean-François Guillaume :

« La description négative de l'islam a donc pour effet de signifier aux colonisateurs un tiers auquel ils s'opposent. On peut, en ce sens, dire que l'islam est la *marque* de l'*autre*. Or, cela permet aux Européens de fonder en partie leur appartenance commune sur une rupture par rapport à un *autre* décrit en termes négatifs, [...] La catégorisation des populations autochtones par les colonisateurs repose donc sur une série de stéréotypes qui ont pour effet de renforcer leur sentiment d'appartenance collective. »²⁶⁶

IV. Guerre et Mémoire collective à l'épreuve de l'Oralité

Comme partout ailleurs dans la situation coloniale, la culture populaire a constitué le refuge le plus sûr contre l'aliénation car la langue française devient la langue dominante utilisée par les pouvoirs politiques et économiques, par les médias et surtout par l'école. La poésie populaire essentiellement orale joue alors le rôle d'éveilleuse de conscience et par la même occasion de résistance. Il faut rappeler que le colonialisme fit la guerre à la langue arabe, car cette langue, indissociable à ses yeux de la religion musulmane, avait une écriture, et représentait la culture, la science et l'Histoire. De fait, l'arabe et le berbère étaient considérés comme langues étrangères, et l'arabe fut plus déprécié par rapport au

²⁶³ C. Brunel, *La question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault*, *op. cit.*, p. 29 cite ceci en note (3) « Mokrani, qui était le vrai type du grand seigneur arabe, et non un chef religieux, eût échoué dans sa tentative de soulèvement du monde musulman algérien, sans le concours du vieux *Cheikh-el-Haddad*, grand maître de l'ordre des *Rahmania*, qui, après bien des hésitations, consentit à jouer le rôle de Moul-es-Sâa en se donnant une mission providentielle. » Cette version est confirmée par Marcel Emerit dans son article « La conversion des musulmans d'Algérie » in *Revue Historique*, Paris, PUF, 1960, tome CCXXIII, p. 83.

²⁶⁴ C. Brunel, *La question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault*, *op. cit.*, p. 28-29.

²⁶⁵ Chef de guerre sainte, s'autorisant du millénarisme populaire, définition de Jacques Berque donné en note suite à son article, « À propos de *l'Amour, la fantasia* », *Le Nouvel Observateur*, semaine du 30 août au 5 septembre 1985.

²⁶⁶ Jean-François Guillaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, *loc. cit.*, p. 96-97.

berbère. Il est laissé au secteur religieux et s'arrête souvent à l'école coranique. Mostefa Lacheraf précise : « A la conquête de l'Algérie, les écoles furent fermées par les autorités coloniales. Ce fut l'interrègne de l'intolérance délibérée ».²⁶⁷ Aussi est-il important de souligner que la poésie populaire a été un ferment de la prise de conscience et de révolte contre l'occupant. Elle peut être considérée comme une poésie historique non parce qu'elle a été faite dans le but de servir de source d'histoire mais parce qu'elle prend son origine dans une historicité certaine ; elle est née d'événements historiques vécus. Nous en donnons quelques illustrations à travers deux poèmes cités dans notre anthologie, œuvres de déportés à Cayenne et en Nouvelle Calédonie après la révolte d'El Mokrani en 1870 et celle de Margueritte en 1901.

Le premier poème évoque les adieux à la ville d'El Asnam, lieu de départ des prisonniers, il s'intitule *Ebkay, ebkay beslem ha Lesnaab*²⁶⁸, Le second est une supplique adressée à Dieu et a pour titre **Faradj yarab âla men dhaket bih**²⁶⁹. Nous en donnons la traduction littérale et l'analyse après un bref rappel historique de cette littérature populaire orale et en souligner les caractéristiques. Comme il nous semble essentiel aussi d'en présenter deux figures marquantes de la région de Chlef.

1. Tradition culturelle et littéraire populaire orale

Bref historique et rôle de la littérature populaire orale : la figure du meddah

Constituant un pan essentiel de la culture Algérienne, depuis des siècles, la tradition populaire orale se doit d'être évoquée pour rendre compte, plus ou moins de façon appropriée de la question du patrimoine littéraire oral, artistique et spirituel local. A l'époque de ce qu'on a appelé " les siècles , obscurs " , et notamment au XVII^e siècles , ce sont surtout les Meddah (poètes louangeurs), les gouwalin (porteurs de mots fins) , les bardes , conteurs , et diseuses d'aventures , commentateurs des *Ghazaouet*, des *Bouqalat* etc. qui pallièrent au vide d'une littérature écrite, en conservant la mémoire du pays,

²⁶⁷ M. Lacheraf, « L'avenir de la culture algérienne », *Les Temps modernes*, in J. Dejeux, *La culture algérienne dans les textes*, Paris, Publisud, 1995, p. 21.

²⁶⁸ *Demeure en paix* est la traduction de cette formule d'adieu.

²⁶⁹ Dont la traduction est : *Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse*

perpétuant et réinventant histoires et récits, contes légendes et paraboles etc. lors des banquets , des fêtes et des combats.

C'est qu'on ne peut parler de littérature populaire sans évoquer, avec nostalgie, celui dont la mémoire, en l'absence de tout écrit, en était la gardienne fidèle : le meddah. Il incarnait la mémoire collective, c'était un livre vivant, un journal où se consignaient tous les faits et événements, joies et peines etc. des membres de sa communauté. Témoin de son temps, gardien vigilant des traditions, des valeurs morales, défenseur de l'Islam, pourfendeur de toutes les déviations, le meddah se considérait imbu d'une mission sacrée. La ghazoua²⁷⁰, tel un credo, en est la véritable expression. En exaltant l'amour de la terre, le culte des ancêtres, la haine des envahisseurs, elle est déjà l'expression d'une forme de nationalisme, alors que la glorification des exploits des ancêtres, les élégies sur le passé glorieux de l'Islam, les satires contre les oppresseurs et leurs alliés en font les prémices du patriotisme. La ghazoua apparaît donc comme une œuvre militante qui, en glorifiant le passé, cherche à rassurer sur l'avenir, en redonnant la confiance, la fierté nationale, à ceux qui les ont perdus. Le journaliste Mohammed Ghriss explique dans un de ses articles que :

« Déjà au XIV^{ème} siècle, fleurissent les "Maghazi" des Arabes, poèmes glorifiant le passé à une époque où s'annonçait le recul de l'Islam, puis la chute de Grenade et les invasions des armées chrétiennes.

De ce fait les savants qui se distinguaient par leur piété s'attachaient à améliorer les mœurs et à combattre les ennemis ainsi que les mauvais princes, les " ribâts" se multipliaient dans le pays et se transformaient en forteresse .Ahmed IBN Sahnoune , l'auteur de "*Al-Thagh Al- Djûmani fi Ibtisâm Al-Thahr Al-Wahrani*" composa un poème dans lequel il décrit le " Ribat " qui fut reconstruit par le bey Mohammad IBN Uthman qui chassa les Espagnols d'Oran en 1206 de l'hégire , et dans lequel il disait :

"Il mit en Place,
Sur le Ribat de la montagne
Une garnison composée d'hommes
Choisis parmi ceux qui se distinguaient par leur science,
Leur piété et leur bravoure" »²⁷¹

La ghazoua, dont le but est clair, est sermonneuse, moralisatrice, donneuse de leçons, et le meddah ne le cachait pas à ses auditeurs: "suis l'avis de celui qui te fait pleurer,

²⁷⁰ A l'origine le mot ghazoua désignait une expédition guerrière conduite par le Prophète, elle était appelée "Saria". L'histoire a retenu le nom de ghazouat célèbres telles que "Badr" - "Ouhoud"- etc. puis la ghazoua désigna dans la littérature populaire, pratiquement tout récit guerrier, quel qu'il soit, et était devenue un genre littéraire proche par certains caractères de l'épopée.

²⁷¹ Mohammed Ghriss, Extrait de son ouvrage, *Mosaïque des cultures et littératures plurielles de l'algérianité en devenir*, en voie de publication, extrait et publié dans le quotidien national, *Le Courrier d'Algérie*, du 1^{er} au 18 septembre (consultable sur internet <[http:// lecourrierdalgerie.fr](http://lecourrierdalgerie.fr)>.

non de celui qui te fait rire" avertissait-il. Parmi les ghazouat les plus populaires, citons entre autres la ghazoua des Bani Makhzoum, des Banou Sansal, de Ras el Ghoul, Foutouh Tlemcen, cette dernière relatant notamment la conquête de l'Ifriqiya et le combat qui opposera le géant Demdam auquel était promise Chouaa Ech-chems, la fille du roi Draouch.

Parmi les autres monuments anciens de la littérature orale algérienne ancienne, en vers comme en prose, (répandus dans nombre des régions du Maghreb), on compte également nombre de poètes, meddahs, conteurs illustres de cette période, s'inscrivant dans la lignée des grands tels Ben Khlouf, Sidi Boumedienne, ou Sidi Benyoucef, les grands saints et chorfa de Kabylie, du M'Zab, du Constantinois, etc.

Ce qui est remarquable dans la littérature de cette époque, à côté de l'abus de la prose rimée, c'est l'abondance des poèmes, qui expriment l'exhortation à la pratique de la vertu, au djihad, au courage et à la bravoure, ainsi que les plaintes et l'imploration du divin face à l'étendue des calamités qui s'abattaient sur les populations en ces temps là, notamment les souffrances que leur faisaient subir les Espagnols qui tentaient d'envahir le pays. Et c'est répondant à l'appel à la rescousse que les Ottomans, guidés par les frères Barberousse, accourent pour aider « leurs frères en religion » contre l'envahisseur étranger. Ce qui n'empêcha pas, par la suite, les Ottomans d'imposer des lois d'airain sur la population algérienne offusquée par les traitements spéciaux de ces « frères de religion », et le comportement des chefs féodaux alliés aux Ottomans, ainsi que l'étendue du désordre qui rongait le pays, le menaçant de dislocation. Ce qui incita des notables, et des kouloughlis notamment, à réclamer plus de justice et plus de pouvoir de décision indépendamment de la tutelle de la Porte Sublime. Comme le note Habib Tengour :

« Ce qui apparaît avec certitude, c'est que la tradition orale a retenu des événements ou plutôt le climat, de cette période, pour le transcender dans le mythe. Le maître de l'heure (*mâl-es sâea*), a failli paraître dans la personne de Sid Ahmed Ben Yüsef er Râšidi el Milyani. Celui-ci exerça une influence réelle sur tout l'ouest du Maghreb Central grâce au réseau de disciples qu'il forma et dirigea vers chaque tribu de sa région.

On parle de son entrevue avec Kheireddine Barberousse sur la côte oranaise ; et l'appui dont jouirent les Turcs auprès de plusieurs tribus arabes et berbères, les beni-Zeroual notamment, est un effet de sa vision politique attachée à la sauvegarde des valeurs islamiques quel qu'en soit le prix à payer.»²⁷²

²⁷² Habib Tengour, « Espaces Hagiographiques des Beni-Zeroual de la plaine du Chélif » in F. Djaouti, M. Virolle, N. Marouf, (éds.), *Espaces maghrébins : pratiques et enjeux*, actes du colloque de Taghit 23-26

C'est pourquoi nous avons particulièrement insisté sur cette figure incontournable de la culture et de la tradition orale dans la troisième partie de notre anthologie. C'est ainsi que grâce à son action une relative autonomie de la Régence d'Alger commença à s'établir, étendant la domination de la flotte Algérienne de l'époque sur tout le pourtour méditerranéen. Parallèlement, cette phase n'est pas restée stérile en matière d'apports culturels et spirituels, malgré sa courte durée, ainsi le témoignage de ces ouvrages, entre autres, du remarquable historien ABU RAS AN-NASRI²⁷³ de Mascara dont les traités d'histoire en vers nous fournissent de précieux renseignements sur les relations inamicales entre les beys d'Oran et les Espagnols et les guerres qui les divisent, de même que ses traités sur la religion, la vie sociale, et sur l'état d'esprit et mentalité de ses coreligionnaires de l'époque. Etape illustrative d'un continuum de longues années de luttes et d'incursions, ou confessions et ambitions se disputèrent la suprématie, les Ottomans continuant à étendre leur domination de la Tunisie, jusqu'en Algérie, alors que le Maroc s'efforçait de limiter les prétentions Espagnoles.

Caractéristiques de la littérature populaire orale

La littérature orale traditionnelle, caractérisée essentiellement par ses contes, légendes, récits, textures éloquentes de ses poésies clamées, chantées à l'occasion de liesses populaires de « djamaat » (regroupements) dans les souks, cérémonies de mariages ou religieuses, de « ouada » (repas communautaire en l'honneur d'un saint marabout, baptêmes, naissances, chants funèbres, communion de femmes, etc.), témoigne ainsi, de l'âme spirituelle et culturelle de toute une nation. Elle a incontestablement servi de véritable rempart contre la désagrégation totale durant les diverses phases d'envahissement historique, et tout particulièrement durant celle de la colonisation française pendant plus d'un siècle et demi. Ce fut pendant cette sombre période l'occasion encore, pour la littérature orale algérienne de se régénérer et de s'exprimer de plus belle, par la voix de ses divers idiomes populaires, de l'arabe dialectal, du kabyle, chaoui, mozabite, targui, zenète, bref de l'ensemble de son algérianité multilingue. Pratiquement, de la résistance de l'émir

novembre 1987 / organisé par l'atelier "sémiologie spatiale" du Laboratoire sur les Etablissements humains et les Modes d'Organisation de l'Espace, Oran, URASC/ENAG éd., 1989, p. 170.

²⁷³ ABU RAS AN-NASRI, « Voyages extraordinaires et nouvelles agréables », (Trad. Arnaud), *Revue Africaine*, Alger, 1883.

Abdelkader, à la proclamation de novembre 1954, en passant par les insurrections d'El Mokrani, et autres de Boumaaza, Bouaamama des Ouled Sid Chikh, Lalla Fatma N'Soummer etc., tous ces évènements marquants de l'histoire contemporaine de l'Algérie combattante ont été glorifiés et portés à la postérité par la tradition orale (poésies de cheikh Abdelkader, Mohamed Belkheir, Abdellaziz Belhachemi, etc.). Hadj Miliani la définit dans son ouvrage et souligne sa « conscience critique populaire » ainsi:

« Aux chants du meddah des souks et des maousses qui mêle qassidas, poèmes hagiographiques et improvisations personnelles dans un dialogue intense avec son auditoire s'oppose le chant enregistré sur disque ou diffusé à la radio qui élargit son audience, stimule l'écoute au second degré, impose par sa diffusion répétée des refrains, des formulations souvent mémorisées et récitées en plusieurs circonstances. Plus que la manifestation d'un irrédentisme permanent et de résistance structurelle d'une forme d'émanation expressive des "gens d'en bas", chants satiriques ou hymnes séditieux renseignent sur la créativité différenciée des amateurs et des professionnels de la parole déclamée ou chantée, de leurs positionnements au sein de leurs corporations et de leur insertion dans les espaces sociaux de la campagne et des villes algériennes.

Chanson réaliste et chanson satirique s'épaulent en quelque sorte et s'interpénètrent. Critique de mœurs ou parodie ironique des comportements et préjugés des uns et des autres se distinguent par leur efficace illocutoire. Chacun y peut entendre en fait ce qui en la circonstance formule l'horizon d'attente de groupes sociaux : critique implicite de la colonisation pour une part, critique explicite de la société coloniale déstabilisée par les nouvelles attitudes et les nouveaux comportements induits par l'urbanisation et les modes de vivre et d'habiter. »²⁷⁴

Nous citerons pour exemple la vie des deux poètes, Abdelkader Bouras et Omar Mokrani qui ont marqué la région chélifienne car le premier incarnait « le souffle des opprimés » et le second « le révolté du mot » pour plagier les titres évocateurs des chapitres qui leur sont consacré par Bouziane Ben Achour dans son livre intitulé *Figures du terroir*²⁷⁵.

2. Deux figures du patrimoine populaire oral chélifien

Abdelkader BOURAS est né en 1912, à El Aouana, petit douar des environs de l'actuelle commune de Sobha, dans la daïra de Boukader, distante d'une vingtaine de kilomètres de Chlef. C'était au temps de la conscription obligatoire pour les jeunes Algériens, ce qui a obligé de nombreuses familles plus ou moins aisées à émigrer vers la Syrie et la Palestine. Dès son jeune âge, Bouras s'intéressa au chant bédouin oranais qui

²⁷⁴ Hadj Miliani, *Sociétaires de l'émotion, études sur les musiques et les chants d'Algérie d'hier et d'aujourd'hui*, Oran, éditions Dar El Gharb, p. 71-72.

²⁷⁵ Bouziane Ben Achour, *Figures du terroir*, Oran, Dar El Gharb, 2003, p. 106-111.

avait pour racine le “Medh”, poésie chantée qui mettait en valeur la sagesse et les vertus de l’Homme. Le genre très prisé perpétuait une culture bédouine et rurale admirablement peintes par la poésie de Mostefa Ben-Brahim et le chant splendide de Hammada et El-Khaldi.

Bouras a travaillé au port d’Alger. Il a côtoyé la classe ouvrière, partagé ses peines et ses souffrances, mais aussi ses luttes et ses espoirs. Il s’est alors exprimé et a fait passer son message aux masses, à ses admirateurs et aux jeunes gens de son époque, à travers six chansons qu’il enregistra chez Pathé Marconi. La première fut un chef-d’œuvre. Elle raconte l’histoire somme toute banale d’un jeune-homme épris d’une femme et s’intitule « *Ya megwani men dja ala haloum* ».

Bouras chantait très souvent à Alger, Blida, Thenia et Chlef. Il excellait dans un genre simple et attractif, aidé par sa voix chaude dont il se servait admirablement pour prolonger le verbe ou le varier en fonction de l’orchestration. Celle-ci se composait essentiellement d’une derbouka et de deux flûtes, ces instruments très caractéristiques de l’Oranie. C’est lui-même qui tient le « Gallal »²⁷⁶, et sa voix est soutenue par un premier flûtiste, le « R’kiza », les modulations et les nuances sont relayées par un second flûtiste appelé le « R’diff ». C’est en quelque sorte l’accompagnateur qui peut prolonger ou arrêter net la chanson et qui combine son jeu avec le premier flûtiste pour que le chanteur puisse reprendre son souffle. Et c’est aussi grâce à ses appels que le chanteur peut suivre le rythme du « gallal » et aboutir au « *Chéhati* », un genre très en vogue dans les années quarante si l’on se réfère aux enregistrements d’alors chez Pathé Marconi.

Abdelkader Bouras était le représentant d’un genre qui a su replonger dans les racines du terroir et exhumer les trésors de la culture populaire de l’oubli. Le chanteur vivait sa « mahna » (son spleen auraient dit d’autres) solitaire ce qui ne l’empêchait pas de se produire devant ses admirateurs. Il a su donner un cachet original aux paroles de Belmokrani, un autre chanteur qui compte parmi cette génération de chanteurs et de poètes qui ont marqué de leur empreinte les générations d’avant la guerre de libération nationale. Ces poètes étaient les chantres de la douleur mais aussi de l’espoir de toute une jeunesse. Ils étaient les précurseurs des nouveaux genres chantés de nos jours par une poignée de chanteurs et artistes authentiquement algériens. Il meurt en 1953 dans un accident ferroviaire. Mais son succès « *Bia dhaq el mor* » (l’amertume a envahi mon cœur) est une

²⁷⁶ Instrument à percussion comme la derbouka mais de forme différente.

des chansons qui feront date. Elle sera reprise en version musicale moderne par Blauoui Houari en 1955 puis Ahmed Saber. Le texte de cette chanson, parmi les plus célèbres du Bédouin, évoquant la plainte d'une femme pleurant la mort de son bien aimé et compatissant au sort réservé aux réfractaires et insurgés contre l'ordre colonial, dont nombre des révoltés de 1871 condamnés au lointain exil, à Cayenne est resté impérissable. Bouziane ben Achour écrit à ce sujet :

« *“Bia dhaq el mor”* secoue l'oubli du temps, invoque le racisme ordinaire et les misères morales et matérielles de ceux ou celles qui “offrent” par la force leurs enfants. “Cayenne” est coin maudit, bourreau des rêves d'adolescent et cauchemar de cette jeunesse qu'on veut à tout prix incorporer au nom de la mère patrie. Mais en fait de quelle patrie s'agit-il ? »²⁷⁷

La seconde figure marquante de cette poésie populaire orale est Omar MOKRANI dit Benmokrani. Il est né à El Asnam le 16 novembre 1906, dans une famille de religieux. Son grand-père, Abdelkader Ben Omar Ben Mohamed Ben Mokrane fut cadi à l'époque de l'émir Abdelkader. Son père fut imam et son oncle Omar poète fut probablement son père spirituel. Il fut également influencé par M'hamed Medjadji « Etouil » et son ami Ahmed Boutbel. Très jeune il embrassa le métier de pâtissier qu'il continua à exercer jusqu'après l'indépendance. Son temps libre était consacré à la lecture du Coran, à la poésie et à une vie de jouissances. Fait inconcevable par les temps qui courent, c'est qu'Omar Mokrani a su concilier une extrême religiosité avec des moments hautement épicuriens. Il connut en somme une plénitude toute rurale : les rencontres paillardes, le cycle des wa'dates. Celles de Sidi M'hamed et Sidi Abed qui duraient une semaine.

Il a composé la plupart des textes de chanteurs de « melhoun » notamment à Amri, son ami intime, Mamachi, Attafi, Merdaci, Metidji, Bouras, Mazouni etc. Il a connu également Khaldi, Hamada et surtout Madani dont il était un fervent admirateur. Il avait en sainte horreur les poètes qui s'impliquèrent avec le pouvoir et il évitait lui-même toutes les rencontres officielles et les mondanités. Sa poésie avait cette particularité d'être à la fois limpide, pleine de souffle et acerbement voire tranchante et agressive. Aucune allusion mais uniquement le mot assassin. Durant la colonisation, il n'épargna ni les caïds de la région ni les harkis ni même le roi du Maroc lors de la guerre des frontières. Après l'indépendance, son fondamentalisme religieux acquis de naissance lui fit rejeter le changement des mœurs.

²⁷⁷ B. Ben Achour, *Figures du terroir*, *Op. cit.*, p.108.

Il railla dans des termes impitoyables les changements qui intervenaient au sein de la couche naissante des bureaucrates, des parvenus. Il vécut et traduisit son temps comme un chaos social. Nous citerons à ce propos le célèbre texte « El Ouaktia » admirablement chanté par Ahmed Saber. Bouziane Ben Achour décrit ainsi ce poète :

« Doté d'un tempérament puissant et original, Mokrani était subversif de naissance, un exalté au verbe tranchant et à la verve exubérante. Il était, en quelque sorte, le pionnier de la poésie contestataire en Algérie, un parfait frondeur. Il ne ménagera dans ses œuvres écrites ni les traîtres de la révolution d'hier ni les parvenus de "L'istiklal". [...] Il était incontestablement, le pamphlétaire désigné des poètes de sa génération. Il était inéligible à la compromission et ne se laissera séduire à aucun moment par la culture officielle entretenue par la nomenklatura. »²⁷⁸

De ce point de vue, la poésie de Mokrani peut être considérée comme un prisme révélateur des profondeurs de notre société contemporaine. Il est mort à l'âge de 84 ans, quarante jours avant le séisme de 1980.

Pour conclure et mettre en exergue l'envergure de ces deux poètes nous emprunterons à Bouziane Ben Achour cette citation qui s'applique aussi bien à Abdelkader Bouras qu'à Omar Mokrani dit Benmokrani : « Le patrimoine littéraire populaire n'est plus une vocation contemplative. Il est la forteresse contre les assauts de la vie portés sur des textes qui exaltent l'épopée de son peuple. »²⁷⁹

Traduction littérale des deux poèmes cités plus haut :

Ebkay, ebkay beslem ha Lesnaab

« Demeure en paix ô Lesnaab,
C'est l'heure de la séparation, tu es notre lieu de départ,
Ils nous ont enchaînés deux par deux, le genou flageolant
Sous les brocards de l'engeance impie, ennemie de notre prophète
Demeure en paix ô Lesnaab,
C'est l'heure de la séparation, tu es notre lieu de départ. »

Faradj yarab âla men dhaket bih²⁸⁰

« Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse,
Il est en ton pouvoir de rendre à sa patrie tout homme en exil.
Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse,

²⁷⁸ B. Ben Achour, *Figures du terroir*, Op. cit., p. 110.

²⁷⁹ B. Ben Achour, *Figures du terroir*, Op. cit., p.107.

²⁸⁰ Dont la traduction est : Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse

Il est en ton pouvoir d'ôter vie au vivant et de rendre vie au mort.
Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse,
 Tu peux calmer les vents et la montagne aplanir.
Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse,
 Ta volonté s'accomplit, dans l'intervalle des deux lettres qui composent le mot « sois ! »²⁸¹,
Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse,
 Épargne la geôle du mécréant à quiconque est croyant.
Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse,
 Il est en ton pouvoir de rendre à sa patrie tout homme en exil,
 Accepte l'intercession de tes créatures de la terre et celles de l'océan,
 L'intercession de la Vierge, du Livre Sacré et de son²⁸² trône.
Dieu, suscite une issue à qui est dans l'impasse,
 Il est en ton pouvoir d'ôter vie au vivant et de rendre vie au mort. »

Cette pièce a été très probablement écrite par un exilé en terre fortement influencée par le christianisme. Il s'agit plus vraisemblablement de la Nouvelle-Calédonie, évangélisée dès l'origine par des missionnaires de France et devenue lieu des déportations pour les exilés politiques algériens entre 1864 (création du pénitencier) et 1945. 1864 est également la date de la première insurrection des Ouled-Sidi Cheikh qui récidiveront en 1880.

Analyse

La qualité de la prosodie est nulle. La rime uniforme faite sur un démonstratif indéfini est une rime de *facilité*. Les attributs divins sont des poncifs. Celui de « Dieu ressuscitant les morts » est partagé par les deux croyances, mais il est moins prégnant dans la religion islamique. En fait la forme a été sacrifiée à l'idée : un Musulman invoquant à son secours des représentations chrétiennes. La vision chrétienne des trois représentations (Vierge, Livre, son Trône) est adoptée implicitement par le suppliant comme œuvre de Dieu unique et donc comme argument de recours ou d'intercession (*le djah*). Cette adoption de concepts chrétiens par un Musulman, s'accompagne d'une auto-censure décelable :

- d'abord à la dématérialisation des créatures croyantes (*les créatures de la terre*) et leur élargissement à la communauté également croyante mais non discernable, (spiritualisée) de la mer (*celles de l'océan*). La dématérialisation et l'élargissement concourent à une première élévation au *batoul*. Il faut préciser que les créatures (*ibbad* en arabe algérien ne signifie pas *adorateurs* mais *créatures*) ne sont pas définies par une confession ;

²⁸¹ Les lettres *Kaf* et *noun* composent le commandement coranique *koun*, le « sois » biblique.

²⁸² Dans la confusion volontaire sur le possessif lié au mot *Trône* : s'agit-il du trône du Dieu islamique ou celui du Christ fait Dieu ?

- ensuite dans la confusion volontaire sur le possessif lié au mot *Trône* : s'agit-il du trône du Dieu islamique ou celui du Christ fait Dieu ?
- enfin le texte donne à penser que l'anonyme commet un faux sens sur le mot *batoul*. De fait ce terme prend une cohérence différente si *batoul* est compris comme *Christ* ; dans ce cas *koursi* doit être compris dans son autre acception : *un aréopage de sages* autrement dit les *Apôtres*.

Les questions religieuses et la foi islamique n'ont jamais préoccupé les déportés algériens de Cayenne, à la différence de la Nouvelle – Calédonie où par opposition au christianisme fortement enraciné, il existe encore des pratiquants de l'Islam.

CHAPITRE TROIS

FONDATION DE LIEUX ET NAISSANCE EN ÉCRITURE : UNE ÉCRITURE TESTIMONIALE

La production dans un contexte donné, les débuts de la colonisation par exemple, a un objectif de témoignage immédiat ou de simple communication avec des contemporains ; Mais lorsque nous les lisons avec le recul du temps, le passage à l'indépendance et une perspective nationale, leur valeur testimoniale doit être appréciée différemment.

Le territoire, une fois conquis, va être complètement remodelé. La fondation de villes et villages modifie l'espace fraîchement investi par l'armée coloniale et génère le clivage entre espace colonial et espace indigène. La ville d'Orléansville, simple camp militaire se développe et prend forme et à sa suite surgissent des villages créés par les militaires pour les colons. Miliana et Ténès, villes séculaires, vont être aussi complètement modifiées. Des villages sont fondés par ailleurs, pour les musulmans convertis, par l'archevêque d'Alger. En règle générale, le thème majeur de cette écriture de la première période, est l'histoire de la fondation des lieux et du développement d'Orléansville.

I. LES ÉCRITS DES MILITAIRES.

Les écrits des militaires constituent évidemment la première partie de cette littérature à fonction testimoniale comme l'attestent les courriers adressés par Saint Arnaud à ses proches de 1832 à 1854, où, le futur maréchal décrit la pacification de l'Algérie. Des lettres, souvent cyniques, rarement sincères, car rédigées pour son autopromotion. Les lettres encore inédites à l'époque, de Bugeaud ou encore *Mes souvenirs* (1820-1879) du général du Barail, 3 tomes parus en 1895, sont aussi des documents certains sur le plan

historique. Les écrits du médecin-major Robert Pontier (T. 6 et T. 7)²⁸³, de l'aide major Camille Ricque (T. 10), du capitaine Bourin (T. 19), de Paul Bourde, un militaire également, (T. 16 et T. 17), sont tous dictés par la volonté de témoigner sur un épisode de la conquête. Dans le chapitre consacré aux « petits romanciers ultracolono-centristes » qui dépeignent les scènes de la vie militaire, Alain Calmes note :

« Au temps de la conquête, divers ouvrages l'ont glorifiée, diffusant l'image attendrissante du soldat laboureur, insistant sur le rôle social de l'officier. La littérature conçue par les militaires eux-mêmes – mémoires techniques, monographies spécialisées d'officiers ou de soldats lettrés – met en évidence une curiosité intellectuelle louable et n'est pas dénuée d'intérêt. Ces écrits examinent les modes de vie des populations autochtones, traitent de questions relevant de la géographie humaine et constituent souvent les seules enquêtes sociologiques dont nous pouvons disposer pour la période sur tel ou tel point particulier. Cette production est fonction d'une phase, celle de la conquête, dans laquelle l'armée joue un rôle prépondérant. Lorsque le régime militaire cède la place au régime civil, la situation d'observateurs privilégiés dont jouissent les militaires tend à disparaître. »²⁸⁴

Nous citerons pour exemple l'article rédigé par la rédaction de la *Revue Africaine* à partir des notes du Lieutenant-colonel Lapasset²⁸⁵, alors chef du bureau arabe de Ténès. Ce dernier, en mission de reconnaissance, part de Miliana en septembre 1849, se rend à Cherchell puis descend dans la vallée du Chélif en passant par Orléansville, pour rejoindre Ténès et le littoral. Cet article donne une vue d'ensemble de la vallée du Chélif et témoigne de l'intérêt fasciné que l'armée française porte dans les années 1840, aux traces locales de l'occupation romaine.

1. Une description géographique fidèle de la vallée du chélif : Lapasset.

En Algérie, officiers et architectes s'intéressent au tracé des routes, à l'emplacement des ponts, à tous les vestiges qui donnent à voir la façon dont les Romains ont occupé l'espace, organisé les communications, contrôlé le territoire de leur empire. Ainsi dans le texte intitulé « Antiquités du cercle de Ténès » (T. 8), l'application du colonel Lapasset à relever tous les sites romains lors de cette mission de reconnaissance en est une illustration. Les lieux sont fidèlement notés. De nombreux vestiges romains sont signalés le long de son

²⁸³ Pour rappel, T. 6, T. 7 etc. correspondent à l'ordre des textes dans l'anthologie, cet indicatif sert à les référencer pour éviter la répétition des notes de bas de page.

²⁸⁴ Alain Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, op. cit., p. 135-136.

²⁸⁵ Lapasset, « Antiquités du cercle de Ténès », cf. T. 8.

parcours. Il ne manque pas de souligner l'excellente position militaire de certains sites, « que les Romains ne durent pas négliger ». L'énumération des toponymes comme la description géographique des lieux traversés est relativement fidèle : *El Khadra*, *Zeddin*, *Oued Rouina* etc. Il est intéressant, qu'à cette époque déjà, Beni Rached soit signalée comme « une contrée abondante en eaux, bien boisée et où se trouvent de beaux jardins ». Cette région forme selon l'auteur un contraste dans cette « vallée du Chélif dont l'aridité dépasse toute croyance » et hormis « les jardins de Medjadja, [...] le sol ne présente aucune trace de végétation ».

Les colonies agricoles sont désignées par le guide par leur toponyme originel. Pontéba, première colonie agricole, est désignée par « La prairie », le premier toponyme qui lui a été attribué pour sa fonction par les militaires²⁸⁶. L'auteur précise que ce village est « appelé *Medrour* » par les indigènes. L'embryon de ville que constituait la subdivision d'Orléansville « *El Isnam el Djedid* » est opposé à « *El Isnam el Kedim* (le nouveau et le vieil orléansville) ». Dès le début de l'occupation française dans cette plaine du Chélif, le clivage de l'espace transparait dans la toponymie. Un élément caractérisant la région est souligné encore par cet auteur, « la chaleur intolérable ».

Cette mission de reconnaissance est une des caractéristiques des expéditions militaires qui se doublent le plus souvent de missions scientifiques. Il y a plusieurs motifs à cela. En effet, comme l'explique Bernard Lepetit, les expéditions s'inscrivent d'une part, « au terme provisoire d'un mouvement de territorialisation de la connaissance entamé dans les années 1760, qui voit dans l'enquête localisée le moyen d'une description pertinente du monde ». D'autre part, elles associent des acteurs qui disposent tous d'une pratique particulière de l'espace, « de protocoles de description des territoires et d'une formation professionnelle à l'espace acquise dans des lieux de formation spécialisée différents »²⁸⁷.

Cet auteur précise au sujet de l'Algérie que, dès 1833, le ministre de la Guerre suggère à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une enquête « qui intéresserait tout à la fois la science et l'État »²⁸⁸. Il s'agirait, en donnant une géographie de la Maurétanie antique et une histoire de la colonisation romaine, de contribuer à la conquête française. L'enquête apporterait des données sur les conditions naturelles, sur le « caractère des peuples » et, par l'étude du tracé des voies antiques, sur les possibilités de la mise en valeur

²⁸⁶ Cf. étude des toponymes.

²⁸⁷ B. Lepetit, « Missions scientifiques et expéditions militaires », in M.-N. Bourguet, B. Lepetit, D. Nordman, M. Sinarellis, *L'invention Scientifique de la Méditerranée. Egypte, Morée, Algérie*, Paris, Éd. de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 1998, p.98.

²⁸⁸ J. Frémeaux, « souvenirs de Rome et présence française au Maghreb : essai d'investigations », in J. C. Vatin (éd.), *Connaissances du Maghreb, Sciences sociales et colonisation*, Paris, Éd. du CNRS, 1984, p. 29-46. Les citations entre guillemets sont données par B. Lepetit et proviennent de cet article.

de terres devenues incultes. Il rappelle qu'en 1837, le ministre de la Guerre confie à nouveau un travail sur un programme qui se résume ainsi : « Étudier le système de colonisation adopté par les Romains en Afrique. Quels furent les résultats économiques de la domination sur cette contrée, quelle en fut l'influence sur la population indigène, pour quelles causes elle prit fin. » L'identité dans le but à atteindre suggère l'homologie des moyens à employer : ce que les autorités françaises cherchent dans le recours à l'Antiquité, c'est à assurer l'efficacité des prises sur le territoire. Comme le souligne encore Bernard Lepetit :

« Entre les images contraires d'un milieu présenté par certains comme hostile et désolé et par d'autres comme riant et potentiellement fertile, et face à une méconnaissance du climat et du terrain telle qu'elle put parfois nuire aux opérations militaires, il convenait de " réunir complètement, et dans les le moins de temps possible, ce qui peut contribuer à bien faire connaître une contrée²⁸⁹". Dans l'élaboration d'un savoir pertinent, ce n'est plus ici un passé qu'on rappelle et se réapproprie mais bien plutôt un avenir qu'on s'efforce d'engager. »²⁹⁰

Ce qui explique en somme, l'intérêt du Colonel Lapasset pour les vestiges romains. Cela va se traduire, au plan de l'écriture, par une abondance de références à l'occupation romaine pour justifier la colonisation française en Algérie.

2. Occupation territoriale, mythe et légitimation coloniale : Saint-Arnaud, Bourin

La dépossession territoriale était donc justifiée dans la mythologie coloniale par l'apport du labeur créateur de l'homme civilisé venu dans ces régions laissées à l'abandon pour les faire fructifier. C'est ainsi que Saint-Arnaud dans sa lettre à laquelle nous avons donné le titre « une ville qui prend forme » (T. 5) écrit :

« Il y a à peine un mois que je suis ici et j'ai fait labourer et semer d'orge par mon régiment seul cinquante hectares de terre. Mille bras travaillent à faire une route. [...] J'ai dans ma tête le projet de deux routes nouvelles et l'établissement de trois villages. »²⁹¹

Après avoir tenté de légaliser son usurpation par son intervention créatrice sur l'espace, soucieux de faire valoir son entreprise, il va avaliser sa mainmise sur le sol conquis par la durée historique en créant de toute pièce le mythe latin qui justifiera la création coloniale. La découverte de ruines romaines sur le site d'El-Asnam le conforte dans sa conviction qu'il est le légataire de cet héritage latin et chrétien par-delà les siècles :

²⁸⁹ J. B. Bory de Saint-Vincent, *Note sur la commission exploratrice et scientifique de l'Algérie, présentée à son Excellence le ministre de la Guerre*, Paris, impr. De Cosson, 1838, p. 1.

²⁹⁰ B. Lepetit, « Missions scientifiques et expéditions militaires », *op. cit.*, p. 99.

²⁹¹ Cf. T. 5.

« Nous vivons sur une ville romaine, et nos tuniques mesquines flottent au même vent qui agitait ces amples toges romaines si nobles. [...] Il y a une mosaïque admirable qui servait d'enseigne au tombeau de saint Réparatus. Je veux faire bâtir l'église chrétienne au-dessus. Une voûte bien faite la conservera visible dans toute sa beauté, et le temple de Dieu s'élèvera là où il était il y a quatorze siècles. »²⁹²

Ce mythe est repris également par le capitaine Bourin : « Orléansville allait s'élever sur les ruines d'El-Asnam et du Castellum Tingitii des Romains, Ténès devait sortir des cendres de la vieille Cartennae »²⁹³. Il faut préciser que ce mythe contemporain de la conquête, abonde dans « la littérature d'escale » écrite par les écrivains français en voyage en Algérie mais aussi par les historiens comme chez Masqueray qui décrit ainsi la plaine du Chélif:

« C'est la plaine du Chélif, spectacle étrange de dévastations antiques, de cultures modernes et de barbarie et de civilisations entremêlées. [...] Elle couvre de ses plis des villes romaines, des maisons de plaisance et des temples pavés de mosaïques. »²⁹⁴

En fait, les modalités d'activation du modèle romain au moment de la conquête en Algérie permettent de soutenir une entreprise de contrôle territorial et « à restaurer les origines de la civilisation occidentale ». Bernard Lepetit explique ainsi les raisons des expéditions militaires et scientifiques entreprises en Méditerranée au XIX^e siècle : « Il s'agissait de fonder sur des bases précises la connaissance du passé de grandeur de ces

territoires et contribuer ainsi, par-delà l'obscurantisme de la domination islamique, à restaurer les origines de la civilisation occidentale. »²⁹⁵ Il précise cependant, citant Numan Broc, qu'« aucune grandeur passée ne vient au contraire justifier l'observation en Algérie : il s'agit moins de restituer des savoirs antiques que de réduire une ignorance présente »²⁹⁶.

Cette précision nous permet de confirmer que dans le cas de l'Algérie, le recours au mythe romain sert bien à justifier la conquête et l'occupation françaises du territoire.

3. Fondation d'Orléansville : Pontier.

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ Cf. T. 19.

²⁹⁴ Cf. T. 21.

²⁹⁵ B. Lepetit, *op. cit.*, p. 99.

²⁹⁶ N. Broc, « Les grandes missions scientifiques françaises au XIX^e siècle (Morée, Algérie, Mexique) et leurs travaux géographiques », *Revue d'Histoire des Sciences*, 34 (3-4), 1981, p. 319-358, cité par B. Lepetit in *L'invention scientifique de la Méditerranée Egypte, Morée, Algérie, op. cit.*, p. 99.

Robert Pontier, peut être considéré comme un témoin privilégié de la conquête en sa qualité de médecin-major des armées à Orléansville, lors de sa création. Il a écrit en 1854, une notice sur Orléansville où se mêlent éléments géo historiques et souvenirs personnels. Il rappelle d'abord l'historique et les motivations de la conquête et l'établissement d'un camp militaire à Snab ou El-Asnam ainsi :

« Le 23 avril de l'année 1843, deux fortes colonnes expéditionnaires, venant de directions opposées, faisaient la jonction à *Snab* ou *El Esnam*.²⁹⁷ [...]. L'intention du maréchal était de dominer, pour toujours, la riche vallée du Chélif, et de créer, au centre de cette vallée, un établissement important qui put communiquer avec un port voisin, afin de pouvoir ravitailler ses colonnes et être toujours prêt à s'opposer aux entreprises, si hardies et si pleines d'audace, de l'émir Abd-el-kader, le plus redoutable et le plus constant ennemi de la domination française. En choisissant la position d'*El Esnam*, point intermédiaire et à peu près à égale distance de Milianah et de Mostaganem, nos troupes pouvaient à volonté se porter dans les montagnes difficiles et escarpées de l'*Ouarensénis*, par la vallée du Tygraout, et communiquer avec le pont de Ténès, par la vallée de l'*Oued Rhean* (Ruisseau des Lauriers-roses).

Ce fut donc au milieu de vastes ruines romaines, cachées en partie par de grandes herbes et des broussailles formées de ronces, de lentisques et de jujubiers sauvages, que le camp fut établi. »²⁹⁸

Cet extrait donne un éclairage plus explicatif aux lettres de Bugeaud et de Saint-Arnaud. Le champ de bataille se transforme en territoire conquis, il est d'abord « camp », puis « subdivision » puis donne « naissance à une ville » ; il devient enfin champ de la conquête. Nous adoptons cette expression parce que le territoire conquis n'est pas à l'abri de nouveaux assauts des troupes de l'émir Abd-el-Kader, il peut se métamorphoser à tout moment encore en champ de bataille. Pour preuve le « fossé de trois mètres de profondeur creusé au sud et à l'est du camp » caractéristique de tout espace défensif qui rappelle « les tranchées » creusées lors de toute guerre et dont les plus célèbres sont liées à la première guerre mondiale.

Le champ lexical utilisé appartient au champ sémantique de la guerre : « colonnes expéditionnaires »²⁹⁹, « troupes », « hôpital militaire », tout comme les différents grades

²⁹⁷ Le mot arabe *El Esnam* signifie *Le Spectre*. Les nombreuses et grandes pierres qui s'élevaient au-dessus des broussailles, vues au clair de la lune, donnaient à tout cet espace triste et couvert de ruines, l'aspect lugubre de morts revêtus de suaires fantastiques. Explication fantaisiste de l'auteur, cf. étude toponymique.

²⁹⁸ R. Pontier, *Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville et Ténès, op. cit.*, cf. T. 6.

²⁹⁹ Appélées aussi « colonnes infernales » elles sont tristement célèbres, « Bugeaud employa de nouvelles méthodes de guerre. Les troupes furent divisées en colonnes mobiles. Ces colonnes ; pourchassèrent l'ennemi

militaires évoqués, « général, maréchal, colonel, commandant » etc. Nous soulignons au passage que Bugeaud a, dans ce texte, le grade de maréchal³⁰⁰. Ce qui nous permet de situer l'énonciation comme postérieure aux événements et de confirmer le genre mixte, à la fois géographique et autobiographique, auquel appartient ce texte, genre affiché dans le titre ; « *Souvenirs de l'Algérie ou Notice sur Orléansville* ». Le *Je* qui prend en charge la narration se confond avec l'auteur et donne au récit une valeur de témoignage sur le lieu géographique évoqué. Or si tout témoignage est sujet à caution, le récit autobiographique, plus que toute autre forme de relation, reste très subjectif et son analyse rigoureuse permet la mise à jour des non-dits de l'auteur et par extension des non-dits de la conquête.

La relation de la fondation d'Orléansville, par Robert Pontier, peut être découpée en trois moments respectant l'ordre chronologique des faits : il rappelle d'abord la stratégie de Bugeaud pour conquérir cet espace, puis il relate l'occupation d'El-Asnam pour décrire enfin le nouvel aménagement de l'espace qui se confond avec la fondation d'Orléansville :

« Le commandant du génie, M. Tripier [...] s'empressa de faire fortifier la presqu'île de Tygraout où fut établi le parc aux bœufs et les magasins de l'administration. Sur le point culminant du plateau, furent posés les fondements d'un vaste hôpital militaire muni de tous ces accessoires. [...] Pendant l'époque des débordements du Chélif, toutes les communications avec le port de Tenez étaient interrompues, et tous les objets nécessaires pour la ville naissante y étaient retenus. Il devint donc indispensable de jeter un pont sur le fleuve. »³⁰¹

La stratégie du texte reproduit la stratégie militaire de façon mimétique : bataille, occupation, réaménagement du territoire. C'est par cette stratégie discursive que l'on peut établir le lien intertextuel de la bataille avec les extraits épistolaires de Bugeaud et de Saint Arnaud.

Le territoire est représenté comme un lieu stratégique, ce qui justifie l'établissement du « camp » puis la fondation de la « subdivision d'El Asnam » qui signifie une extension du champ de la conquête : El Asnam devient une circonscription militaire (ce qui correspond en principe à un département) puis une « ville naissante » émerge. Cette ville on en changera le toponyme en « Orléansville » : « El Esnam reçut bientôt officiellement le

par une incessante offensive et, pour l'affamer, firent le vide devant lui, incendiant les villages, raflant les troupeaux » in Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Bordas, 1978, p.809.

³⁰⁰ Bugeaud obtint ce titre à la suite de sa victoire sur les Marocains en 1844 sur les bords de l'Isly, une rivière située à l'ouest d'Oujda dans le Maroc oriental.

³⁰¹ Cf. T. 6.

nom d'Orléansville, en mémoire du jeune prince qui venait d'être ravi à la France et à l'armée. »³⁰²

Comme nous l'avons vu dans notre étude toponymique de la région, on remarque combien la toponymie est parlante pour peu qu'on s'y intéresse et que l'on sache démêler son discours. Donner un nouveau nom au lieu que l'on vient d'investir ou « le droit de nommer » que s'arroge le colonisateur, relève du mépris de l'autre qui « se manifeste dès les premiers contacts pré-coloniaux dans l'entreprise taxinomique » et relève aussi du découpage du territoire, comme l'explique Louis-Jean Calvet :

« Ce mépris des appellations autochtones relève d'un mépris plus vaste pour les peuples ; les territoires et les habitants n'existaient pas avant l'arrivée du colonisateur (puisque'ils n'avaient pas de nom ou du moins puisqu'on se comporte comme s'ils n'avaient pas de nom), et l'on nomme lieux et peuples comme bon nous semble. »³⁰³

Ainsi la fondation d'« Orléansville » est issue du champ de la conquête et donc de la mainmise d'un territoire et le nouveau toponyme en témoigne. Car cette mainmise sur le territoire participe du même phénomène « glottophage »³⁰⁴ ; en effet, selon Louis-Jean Calvet, « taxinomie et découpage vont de pair, comme on sait en linguistique, mais c'est ici de découpage de territoire qu'il s'agit, d'exaction, d'appropriation. On se partage le monde, géographiquement, économiquement, mais la taxinomie en témoigne. »³⁰⁵

La construction de la ville prépare et détermine l'occupation à long terme du territoire, sa réorganisation sous l'autorité administrative et politique du pouvoir militaire. L'espace géographique qui émerge sous forme d'anamnèse, dans cet espace textuel, est la transformation du champ de bataille en champ de la conquête et traduit la reconfiguration du territoire.

4. lieux et villes séculaires : Miliana et Ténès

³⁰² Il s'agit du duc d'Orléans.

³⁰³ L.-J. Calvet, *Linguistique et colonialisme, Petit traité de glottophagie, op. cit.*, p. 56-57.

³⁰⁴ Phénomène expliqué dans l'étude de la toponymie.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 57.

Miliana et Ténès sont deux villes très anciennes. Elles sont tout de même, dans une certaine mesure, des créations coloniales comme il a été signalé plus haut, dans la partie intitulée « colonisation et aménagement de l'espace ». Cet intitulé peut être justifié à la suite de l'analyse d'extraits de plusieurs textes de notre anthologie.

• *Reconstruction et aménagement de Miliana par Saint-Arnaud*

C'est à travers la lettre de Saint-Arnaud³⁰⁶ adressée à son frère, le texte de l'Aide Major Camille Ricque³⁰⁷ et celui de Paul Bourde³⁰⁸ que l'histoire de la fondation de Miliana ou plutôt de son réaménagement sous l'occupation coloniale est étudiée.

Saint Arnaud, dans la lettre à son frère, datée du 1^{er} juillet 1842, tente de situer Miliana où il vient d'être nommé :

« Rien ne ressemble à Milianah³⁰⁹. Quand on est dans la plaine du Chélif, et qu'on regarde au nord-ouest, on aperçoit par une percée les montagnes, au pied d'une montagne plus haute encore, le Zaccar, un plateau élevé au-dessus des ravins. On distingue à peine des minarets, une enceinte irrégulière, quelques masures sombres recouvertes de tuiles, quelques redoutes à droite et à gauche : c'est Milianah. »³¹⁰

Miliana est une ville dont l'accès difficile et la position stratégique, explique qu'elle fut le premier objectif de la conquête dans cette plaine du Chélif. Il semble utile de rappeler que la prise de Miliana se justifiait aux yeux de l'armée coloniale par le fait aussi qu'elle était l'une des places fortes de l'émir Abdelkader. La ville était fortifiée et deux portes permettaient d'y accéder. Saint-Arnaud note : « on arrive enfin dans Milianah par la porte du Zaccar ou celle du Chélif au choix ». Mais le spectacle qui s'offre à ses yeux est celui d'une ville en ruines où « l'œil ne se repose nulle part ». Il écrit :

« Ruines et toujours ruines qui s'augmentent chaque jour, car les maisons à moitié tombées achèvent de s'affaisser, et quand la nuit, je suis réveillé par un bruit sourd et

³⁰⁶ *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud, op. cit.*, cf. T. 3.

³⁰⁷ C. Ricque, *Milianah*, Paris, Ed. Vve Benjamin Duprat, 1865, cf. T. 10.

³⁰⁸ Paul Bourde, *A travers l'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre-octobre 1879)*, Paris, G. Charpentier, 1880, cf. T. 14.

³⁰⁹ L'orthographe de Milianah adoptée par les auteurs étudiés est en fait la plus proche au plan phonétique du terme tel qu'il est prononcé par les autochtones. Mais l'orthographe adoptée par l'autorité administrative est Miliana sans /h/.

³¹⁰ cf. T. 3.

sinistre mon pauvre cœur répond par un battement bien triste : c'est une de mes maisons qui s'écroule. C'est une difficulté de plus qui s'élève. Voici où je suis pour être colonel quelques mois plus tôt qui peuvent peser beaucoup sur ma carrière. »³¹¹

Le lieu, les repères temporels nous permettent de contextualiser cet énoncé et déterminer ainsi la situation d'énonciation. En effet, la prise de Miliana eut lieu le 8 Juin 1840, par le général Valée et à l'arrivée de l'armée française, sur l'ordre de l'émir Abd El Kader, la ville fut incendiée et vidée de sa population. La bataille fut terrible et le blocus aidant, la famine et les maladies provoquées par la pollution de l'eau firent des ravages dans les troupes françaises³¹². Deux années après, Saint-Arnaud est désigné pour reconstruire la ville. La tâche est énorme mais l'ambition du militaire est plus grande encore. Il va mener de main de maître le nouvel aménagement de Miliana ainsi que l'illustre ce passage : « Dans une ville où huit cents hommes et vingt officiers se logeaient avec peine, j'ai placé deux mille quatre cents hommes et cent cinquante chevaux, de l'artillerie. » Il précise encore, avec vantardise, qu'il « n'a employé ni une tente ni un gourbi en feuillage. »³¹³

Mais ce qui le remplit d'aise c'est le fait que « les Arabes rentrent en masse à Miliana ». C'est le triomphe du militaire face à la reddition des vaincus. Il ajoute avec satisfaction qu'il leur a nommé « un Hackem, un muphti, un cadi, des chaouchs ». Il a également « rendu une mosquée à leur culte ». C'est la preuve de la victoire, de la conquête effective du territoire. Ce qui lui permet de conclure avec satisfaction : « Il y a quelques jours, Miliana ne retentissait que de coups de fusil : aujourd'hui, du haut du minaret la voix du Muezzin annonce l'heure de la prière. C'est un songe. »³¹⁴

C'est bien le réaménagement du territoire de Miliana qui lui vaut quelques semaines plus tard le grade de colonel³¹⁵.

• *Histoire de Miliana par Camille Ricque*

³¹¹ *Ibid.*

³¹² Cf. le titre éloquent du livre d'André Bloch, *Une épopée dramatique : la prise de Miliana, 1840*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003.

³¹³ *Ibid.*, cf. T.3.

³¹⁴ *Ibid.*, cf. T. 3.

³¹⁵ Cf. anthologie, note de bas de page n° 10, p. 8.

L'ancienneté de cette ville, sa position stratégique est également évoquée par Camille Ricque³¹⁶, Aide Major dans l'armée, qui lui a consacré une monographie, vingt cinq ans après la conquête. Il précise que l'origine de son toponyme se perd dans la nuit des temps. Il cite le géographe grec Strabon³¹⁷ et l'itinéraire d'Antonin qui la désignent par *Maliana*, nom qui dérive selon lui « d'un terme hébreu et en toute probabilité d'un terme punique *Mauliana* qui signifiait « lieu d'habitation », « camp » ou « passer la nuit ». Bref, elle a toujours constitué une sorte de station ou gîte d'étape sur les routes qui menaient d'Alger, de Cherchell ou de Ténès vers l'intérieur de l'Afrique. L'auteur ajoute qu'elle « fut longtemps la capitale des rois de Numidie³¹⁸, Bocchus³¹⁹ s'y retira lors de la dernière guerre contre Jugurtha ». Il précise que lors de la conquête de l'Afrique par les Musulmans, qu'elle tint en échec pendant un an, elle fut rasée et livrée aux flammes. Réédifiée par les Arabes, elle devint résidence d'un pacha ou d'un bey.

En fait l'intérêt de ce texte, qui se veut érudit et dont il faut relever les confusions et les approximations, réside dans sa volonté de témoignage et de justification de l'appropriation de cet espace. Nous relevons d'une part, la confusion avec Khemis Miliana, *Manliana* ou *Malliana* de l'époque latine située au pied du Zaccar et Miliana actuelle qui elle, est située sur le Zaccar et correspond à *Zuccabar* attestée par l'épigraphie comme colonie romaine dès 33 (annexions d'Octave). D'autre part, le rappel approximatif de quelques jalons historiques par l'auteur qui précise que la ville fut déjà « rasée et livrée aux flammes » par le passé puis « réédifiée sur ses ruines » n'est pas innocent. En somme la guerre de conquête se justifie puisque l'histoire ne fait que se répéter.

Au niveau énonciatif, il est intéressant de montrer comment les écrivains militaires saisissent souvent le prétexte des événements historiques pour insister non pas sur leur qualité d'historien, mais sur celle de témoin de l'histoire. Dans cet extrait l'absence du

³¹⁶ Cf. T. 10.

³¹⁷ Strabon, géographe grec [v. 58 av. J.-C. – entre 21 et 25 apr. J.-C.], auteur de *Mémoires historiques* et d'une précieuse *Géographie*, in *Petit Larousse*, 1972, p. 1580.

³¹⁸ Numidie, contrée de l'ancienne Afrique, entre le pays de Carthage et la Maurétanie. Il faut préciser que la Maurétanie, contrée de l'Afrique du Nord, divisée par les Romains en Maurétanies *Tingitane*, *Césarienne* et *sitifienne* est auj. partagée entre le Maroc, L'Algérie et la Tunisie. Les Numides, peuple berbère nomade fut sédentarisé par le roi Massinissa qui s'allia aux Romains, qui, après la révolte de Jugurtha, placèrent la Numidie sous leur protectorat avant d'en faire une colonie.

³¹⁹ (II^e siècle av. J.-C.), roi des Gétules, en Maurétanie.

« Je » montre une certaine distanciation de l'instance énonciative qui se pose en quelque sorte comme un « médiateur culturel » objectif entre le lecteur et le texte. Ce rôle de représentation dont elle s'investit, elle le justifie justement par la conviction que ses références historiques sont la preuve suprême de sa bonne foi et légitiment la guerre de conquête.

• *Miliana par Paul Bourde.*

En 1880, paraît le livre de Paul Bourde qui relate son excursion parlementaire à travers l'Algérie. Quarante années sont passées depuis la prise de Miliana. Dans l'extrait intitulé « Milianah »³²⁰, deux aspects contradictoires concernant le développement de la ville semblent intéressants à souligner.

La description de Miliana quant à sa position est fort laudative. Sa position élevée et défensive a nécessité la réalisation de circuits routiers sur une pente de six cents mètres de hauteur. Et « par un hasard curieux, ces circuits, vue de la terrasse de la ville, dessinent exactement la figure d'un chapeau de gendarme ». Elle est comparée à la Touraine, pour ses vergers qui prouvent que c'est une riche région agricole où la douceur du climat favorise les cultures des arbres fruitiers. Mais malgré sa position et cette richesse « Milianah est une ville en décadence ». Cela est dû, en fait, à la concurrence d'Affreville, qui a bénéficié du tracé ferroviaire entre l'Algérois et l'Oranie. Ce tracé qui a pour conséquence le déplacement de tout le commerce et de l'industrie vers ce « gros bourg » qu'est Affreville en 1879 et « qui annonce le triste paysage qui ne change plus jusqu'à Oran ».

Cet extrait, est en ce sens, intéressant car il explique déjà que la principale raison de l'enclavement dont souffre Miliana jusqu'à nos jours, trouve là aussi son origine. Miliana, malgré ses atouts, n'a pu se développer et retrouver son rayonnement de ville phare de la plaine du Chélif. Elle a raté son entrée dans la modernité du fait de sa position géographique qui était son atout majeur dans le passé. Au plan énonciatif, le point de vue d'un narrateur externe qui est certes un militaire mais qui n'a pas participé à la guerre de

³²⁰ Paul Bourde, *À travers l'Algérie. Souvenirs de l'excursion parlementaire (sept.-oct. 1879)*, op. cit., cf. T. 14.

conquête, donne au « nous » fort discret par ailleurs, une valeur de témoignage malgré tout impartial.

• ***Évocation de Ténès par Rober Pontier***

Dans *Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville et Ténès*, Robert Pontier relate l'histoire détaillée de la création d'Orléansville qui est étroitement associée à celle de Ténès. La riche plaine du Chéelif ne pouvait être dominée durablement qu'en établissant un centre de colonisation qui ne soit pas trop distant de la mer. Il écrit :

« Une route de *Ténès*, passant par *Orléansville* et *Thiaret*, mettrait en communication et les besoins mutuels des populations du sud et du nord. Ce nouvel itinéraire, qui traverserait les hauts plateaux du Sersou et du Gebel-Amour, pourrait un jour être suivi de préférence par les caravanes qui font le commerce de l'intérieur de l'Afrique. »³²¹

Il précise que l'intention de Bugeaud « était de dominer, pour toujours, la riche vallée du Chéelif, et de créer, au centre de cette vallée, un établissement important qui put communiquer avec le port voisin, afin de pouvoir ravitailler ses colonnes. » Aussi la construction d'un pont était-elle nécessaire pour assurer les communications entre les deux villes car « pendant l'époque des débordements du Chéelif, toutes les communications avec le port de Ténès étaient interrompues, et tous les objets nécessaires à la ville naissante y étaient retenus. »³²² Ténès va connaître une nouvelle fortune avec la création d'Orléansville.

• ***Histoire de Ténès par E. Bourin***

Pour le capitaine Bourin, l'aménagement de ces points stratégiques n'est « qu'une restauration » et « Ténès devait sortir des cendres de la vieille *Cartennae* », tout comme Orléansville allait s'élever sur les ruines d'El-Asnam et du *Castellum Tingitii* des romains. » Il rappelle, avec dates à l'appui, la création de ces deux villes. Le 27 avril, « Bugeaud marque l'emplacement de la future capitale du Chéelif et investit le colonel Cavaignac du commandement de la nouvelle subdivision. Le lendemain commence la fameuse marche compliquée de la création d'une route entre El-Asnam et Ténès ».

³²¹ Cf. T. 6.

³²² Cf. T. 7.

Le 29 avril, après quelques combats avec les troupes de « l'agha du Dahra pour Abd-El-kader », le général en chef arrive à Ténès :

« Il reçoit la soumission de la ville et de la banlieue. Dès le lendemain, il arrête le tracé définitif de la route qui doit relier Ténès et Orléansville, choisit l'emplacement du poste à construire et met ses troupes à l'ouvrage. »³²³

Le 8 mai, « après des travaux prodigieux exécutés par l'armée », la route de Ténès à El-Asnam fut livrée à la circulation des voitures. Cet auteur rappelle le changement toponymique d'El Asnam en Orléansville par décision du ministre de la guerre, le 16 mai 1843. A la même date précise-t-il :

« Un groupe de 243 commerçants et industriels sollicitaient du gouverneur des concessions pour s'établir à Ténès où le général Bugeaud avait laissé une garnison suffisante et des ouvriers militaires chargés de fonder le nouvel établissement. »³²⁴

Cette relation de la fondation de Ténès et d'Orléansville par des militaires est encore reprise en 1890 par un conducteur des ponts et chaussées, dans une notice consacrée au port de Ténès.

• *Le port de Ténès : Michel Branlière*

Michel Branlière souligne également l'importance du port de Ténès « puisque c'était le seul point par où l'on pût ravitailler Orléansville et lancer sur le Dahra et la vallée du Chélif un corps de troupes. »³²⁵ Il rappelle que ce port a rendu des services appréciables lors de la guerre de Crimée et aussi celle d'Italie. Cependant, avec « la création du chemin de fer d'Alger à Oran, parallèle à la mer, cette raison militaire de la nécessité du port a perdu sa valeur. »³²⁶

Ainsi ces deux villes séculaires, Ténès et Miliana, constituèrent les premiers objectifs militaires de l'armée coloniale. Leur occupation, au prix de luttes acharnées et

³²³ E. Bourin, (capitaine), *Ténès (Cartennae)*, Paris, M. Barbier libraire-éditeur, 1887, coll. « Les villes d'Algérie » extrait de *La Revue de l'Afrique française*, cf. T. 19.

³²⁴ *Ibid.* Cf. T. 19.

³²⁵ M. Branlière, *Notice sur le port de Ténès*, Paris, Imprimerie Nationale, 1890, cf. T. 20.

³²⁶ *Ibid.*

combien meurtrières, ont permis de fonder la ville d'Orléansville. Cette fondation a facilité la pénétration de l'armée de conquête au centre de l'Algérie ; cette armée mène une guerre sans merci aux tribus des monts du Dahra et de l'Ouarsenis, jusque là irréductibles, mais qui vont être décimées. La pacification de ces plaines du Chélif s'est faite au prix d'exactions innombrables comme l'illustrent les sinistres « enfumades », évoquées par Assia Djebar et étudiées précédemment. En effet, cet axe majeur entre l'Est et l'Ouest, ces plaines prospères, ont de tout temps été convoitées et ont, de ce fait, un passé riche d'histoire dû à leur position géographique :

« Le caractère de bas pays encastré entre deux régions montagneuses, caractère qui nous est paru au premier contact avec les plaines du Chélif », écrit Yacono n'est pas négligeable, c'est au contraire, souligne cet auteur un : « fait géographique d'importance majeure et lourd de conséquences historiques : cet axe essentiel de communication ne pouvait pas ne pas être un grand pays de guerre. »³²⁷

En fait, le stratège Bugeaud ne s'est pas trompé quant à la position et à la création d'Orléansville. La reconstruction de Miliana comme la création de « Ténès la neuve » ont permis effectivement la pacification de la région et l'implantation coloniale. Cependant le développement de ces deux villes s'est trouvé entravé par la création du chemin de fer dont le tracé parallèle à la mer, les contourne. Ténès et Miliana connaissent un certain déclin dès la fin du XIX^e siècle pour la même raison : la position d'Orléansville située au centre des axes routier et ferroviaire leur a porté préjudice.

• *Le Vieux Ténès : Michel Branlière*

La ville ou plutôt le port de Ténès, thème de la notice de Michel Branlière est le prétexte à une description géographique et à un historique de la ville qui a une origine très ancienne :

« Au temps de Moïse dit une légende recueillie par Shaw, les gens de Ténès étaient des sorciers renommés. Le pharaon d'Égypte en aurait fait venir quelques uns parmi le plus habiles pour les opposer à un thaumaturge israélite qui battaient les magiciens du bord du Nil. »³²⁸

Le repère temporel « au temps de Moïse », fort indéterminé souligne l'ancienneté de

³²⁷ Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, op.cit, p. 62.

³²⁸ M. Branlière, *Notice sur le port de Ténès*, op. cit., cf. T. 20.

la ville. Le nom même de Ténès témoigne de la haute antiquité de son origine. « Le toponyme Cartennae qui désignait cette cité à l'époque romaine n'est que la transcription du vocable phénicien *Karth* qui signifie « ville ». L'analyse du toponyme permet à cet auteur de dresser un bref historique pour situer enfin l'origine de la ville constituant le « Vieux-Ténès ». Il cite comme référence Berbrugger³²⁹ mais sans aucune précision bibliographique. Il rappelle que Cartennae, isolée par le massif du Dahra n'a pas connu les invasions des Vandales. « Et jusqu'à la conquête arabe, elle paraît avoir formé un royaume indépendant, avec Ténès pour capitale ».

C'est à cette époque, selon cet auteur, qu'il faudrait faire remonter la fondation de la seconde ville de Ténès, devenue aujourd'hui le Vieux Ténès par opposition à la ville neuve française. Il rapporte la légende selon laquelle la fille du roi de Ténès se plaignit de la violence des vents du Nord-Est qui soufflaient sur le plateau de Cartenna où vivait le roi et sa cour. Elle demanda à son père de lui bâtir une maison à l'abri du vent sur le rocher du Vieux Ténès. Suite à « un épouvantable tremblement de terre, Cartenna fut détruite » et les survivants s'installèrent au Vieux Ténès.

En fait la référence de la légende rapportée par Berbrugger est citée également par Bourin³³⁰ dans son livre sur Ténès. Elle est plus complète chez cet auteur qui la confronte aussi à la relation de l'historien El-Bekri qui décrit Ténès au XI^e siècle en précisant : « Cette ville s'appelle *Ténès-la-Neuve*. Les habitants montrent, sur le bord de la mer, un château qu'ils disent être l'ancienne Ténès et qui, selon eux, fut habitée avant la construction de la ville actuelle. »³³¹

Certes, par définition la légende est le récit de la vie des personnages réels ou d'épisodes réels de l'histoire collective, mais amplifié en raison de leur popularité ou de

³²⁹ Adrien, Berbrugger, a jeté les bases de la connaissance scientifique de l'Algérie au lendemain de la conquête, il entreprend dès son arrivée à Alger (1835) de rassembler livres et documents concernant l'histoire du pays. Excellent arabisant, il traduit en français des relations de voyageurs indigènes. Il constitue les premiers fonds de la bibliothèque et du musée d'Alger dont il est le premier conservateur. Source : Numa Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX^e siècle. I. Afrique*, Paris, éd. C.T.H.S., 1988.

³³⁰ E. Bourin, *Ténès, (Cartennae)*, *op. cit.*, p. 7.

³³¹ Abou Obeid El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin de Slane, *op. cit.*, p. 127, cité par E. Bourin, *Ténès (Cartennae)*, *op. cit.*, p. 9.

leur caractère exceptionnel. Ce que nous tenons à souligner c'est que l'extrait intitulé *Notice sur le port de Ténès*, paru en 1890, se veut un texte technique mais aborde l'histoire de Ténès et se veut donc aussi document historique. Michel Branlière, conducteur faisant fonction d'ingénieur des Ponts et chaussées, veut aussi témoigner à sa manière et les pseudo informations historiques sont en fait des reprises du texte du capitaine Bourin qui lui est antérieur (paru en 1887) et aucune référence bibliographique ne les accompagne. La seule information qui semble intéressante au regard de notre problématique est l'évocation du tremblement de terre qui a détruit l'ancienne ville de Ténès.

En fait tous ces textes relèvent de cette « littérature » conçue par les militaires ou les acteurs de l'aménagement du territoire conquis. Les *mémoires*, les *notices techniques*, les *monographies spécialisées*, les *relations épistolaires* ou autres, les *revues journaux* etc., sont révélateurs d'un état d'esprit : il s'agit d'investir l'Autre. Après la dépossession territoriale il s'agit d'entamer la seconde phase ou ce qu'Ahmed Lanasri³³² nomme « la dépossession historique ». Cette production est fonction d'une phase, celle de la conquête, dans laquelle l'armée joue un rôle prépondérant. Ainsi l'Autre dépossédé de sa terre est condamné à l'errance, à la misère, à la perte identitaire. La création de ces villes coloniales va générer toute une interrogation de la part de certains auteurs après l'indépendance. Charles Bonn, dans le chapitre intitulé « Ville, mémoire et identité dans les romans des années 70 », écrit :

« Le récit d'un passé fondateur de la nation est une sorte de garant sacré de légitimité de la Cité nouvelle. On retient ici le terme Cité plutôt que celui d'État car il ne s'agit pas seulement d'une structure politique, mais de tout un espace public nouveau, où il faut redéfinir l'identité collective. Or cette cité se confond bien souvent dans les faits avec la ville. [...] La ville nouvelle fraîchement conquise n'était-elle pas celle du colon ? »³³³

II. LES ÉCRITS DES ACTEURS CIVILS : REPRÉSENTATIONS DE LIEUX ET LOGIQUE ARGUMENTATIVE.

³³² Ahmed Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres, genèse et fonctionnement*, op. cit., cf. « la systématisation de la dépossession » p. 90-100.

³³³ C. Bonn, *Anthologie de la littérature algérienne (1950-1987)*, Paris, Le livre de poche, p. 109.

1. Procès verbal, argumentaire, pétitions : évolution d'Orléansville

Nous avons rassemblé sous cet intitulé tous les documents qui rendent compte de l'évolution de l'aménagement du territoire et qui témoignent donc de la représentation de lieux au niveau de la population civile ou du moins de ses représentants. Nous considérons cette écriture digne d'intérêt sur le plan géo historique et sur le plan didactique. En effet, la logique argumentative adoptée par la plupart de ces textes, nous renseigne sur les enjeux politiques et les représentations associés à cette région.

En 1858, dans *le procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville en date du 9 novembre 1858*, (T. 9), les membres du conseil municipal s'interrogent sur le fait qu'Orléansville ait été oubliée dans le décret « portant nomination des membres du conseil général d'Alger », alors que Cherchell, Miliana et Ténès y figurent. Orléansville serait-elle considérée comme une « bourgade de peu d'importance » pour avoir été oubliée ? En fait, il est intéressant de noter que depuis sa création, Orléansville jouit d'une image peu avantageuse comme le souligne le scripteur du procès verbal :

« Nous savions, se disent les habitants que le pays d'Orléansville longtemps calomnié par tous, à Paris comme à Alger sur la foi de quelques touristes plus ou moins officiels qui n'avaient fait que traverser la contrée en courant, ignoré de ses chefs naturels qui n'y étaient jamais venus, était il y a quelques années encore sous le coup d'une réputation défavorable et que nous affirmons imméritée. »³³⁴

Les Orléansvillois pensaient que, suite à la visite du gouverneur général et d'autres personnalités, de nouveaux rapports plus véridiques « avaient enfin réhabilité Orléansville auprès des autorités supérieures, avaient fait justice de tous les mensonges d'autrefois ». Ils rappellent d'abord la situation géographique exceptionnelle et importante de cette ville carrefour, dont Ténès est le port et que les Montagnes boisées de l'Ouarsenis défendent. Ils citent l'importance de sa population avec des chiffres à l'appui. Ces chiffres sur la population et les terres agricoles attribuées aux colons sont intéressants au plan historique et au plan de l'aménagement du territoire. La population indigène compte en 1858 « 75000 individus », qui relèvent directement d'Orléansville et « alimentent son commerce ». « Le district d'Orléansville comporte 4400ha » dont 1332 ha sont répartis entre 92 fermes. Ce

³³⁴ Archives de Chlef. Cf. T. 9.

district comporte « deux villages, peuplés l'un de 49 familles, l'autre de 51 ». Nous précisons qu'il s'agit de La Ferme (aujourd'hui Hay el Houria) et de Pontéba (Moudrour). Ces membres du conseil municipal déplorent que la ville soit située « sur un territoire relativement restreint ». Autour d'elle, 202 familles agricoles font prospérer « 2892 ha qui leur ont été concédés ». Elle compte 1500 habitants Européens et 400 Israélites et Musulmans. Malgré cela, elle est considérée comme insignifiante par les Autorités. La raison évoquée en fait au détour de cet état des lieux semble la disproportion entre le nombre de la population indigène et européenne ce qui leur fait dire :

« Et si la population européenne n'est pas plus importante, la faute n'en serait-elle pas à cet oubli dont elle a le chagrin de signaler aujourd'hui une nouvelle preuve au territoire exigu qui a été fait à l'administration civile ? »³³⁵

En fait la mécontente pour ne pas dire l'animosité des civils envers l'administration militaire se comprend mieux en référence au partage territorial et a toujours porté préjudice à la représentation de Chlef. Dans les deux premières colonies agricoles, « La Ferme » et la « Prairie » dénommée par la suite Pontéba³³⁶, les soldats menaient d'une main de fer la population aussi bien indigène qu'européenne. Nous illustrerons ce dire par l'exemple de la création de la colonie de Pontéba et de son mode de fonctionnement.

Elle fut créée officiellement en 1848 et pour la peupler le 23 septembre 1848, un avis public affiché en France indiquait que « les citoyens de toutes professions qui désiraient faire partie des 12 000 colons qui doivent être installés dans les colonies agricoles en 1848 sont invités à se faire inscrire dans leurs mairies respectives où des listes seront, ouvertes en conséquence »³³⁷. C'est la ruée et le 8 octobre 36 000 volontaires sont déjà inscrits. Fin octobre, plus de 100 000 personnes se sont portées volontaires, et une commission doit statuer sur chaque candidat, au vu des papiers et certificats établissant sa position.

³³⁵ *Ibid.*, cf. T. 9.

³³⁶ Initialement appelée « La Prairie » parce que les terres avaient été mises en valeur par les soldats pour produire le fourrage nécessaire aux montures et bêtes de somme de l'armée.

³³⁷ Source <<http://www.cheliff.org>> consulté le 12/ 03/ 2007.

L'Algérie représente, pour ces ouvriers souvent sans emploi, la promesse d'un avenir prospère et radieux : se voir octroyer une parcelle de terrain de 2 à 10 hectares, une maison, des outils, des semences et des bestiaux, recevoir des rations de vivres jusqu'à ce que les cultures produisent, voilà une bien belle affaire ! Le plus curieux, c'est que bon nombre de traditions familiales en feront plus tard des déportés politiques alors que seules la misère et l'aspiration à une vie meilleure les poussent à partir.

Mais l'accueil des colons à Ténès n'est pas ce qu'ils prévoyaient, non que la réception soit sans chaleur, bien au contraire, mais il leur est brossé un tel tableau de Pontéba et de La Ferme que tous veulent s'installer à Montenotte. Les militaires, chargés d'organiser la création de ces colonies ne l'entendent cependant pas ainsi, et la répartition par villages s'opère. Les colons arrivent à Pontéba, située à 6 kilomètres à l'Est d'Orléansville. Trois grandes baraques, de 80 mètres de long sur 6 mètres de large, construites par le Génie Militaire, une route défoncée, une rivière boueuse, le Chéelif, des collines nues et seuls quelques champs cultivés par les militaires, tel est le paysage qu'offre alors cette colonie. Le mythe de l'Eldorado déjà passablement éprouvé, s'écroule totalement et les beaux discours du départ ont maintenant un goût amer.

Le capitaine Michel Besse, du 16^{ème} de Ligne, un vieux routier de l'Afrique, est chargé de les encadrer. Dans un discours ferme, il leur explique sa méthode de travail : réveil au tambour, à 5 heures du matin (l'été, à 3 heures !), départ en escouades aux champs pour le travail obligatoire. Récalcitrants et paresseux sont prévenus que leur mauvaise volonté les privera de nourriture. Un ton dur, brutal, mais efficace. Dès la fin de janvier 1849, le capitaine Besse peut noter dans son rapport :

« Je n'ai qu'à me louer actuellement des bons procédés des colons. Dans le commencement, ils semblaient ne pas vouloir se soumettre au commandement du chef. Quelques remontrances ont suffi pour les ramener à de meilleurs sentiments. Je pense qu'animés du vrai désir de bien faire, les colons de Pontéba pourront être signalés comme étant bien soumis, et s'être occupés de la prospérité de la colonie. »³³⁸

Une exception, ce ton autoritaire ? Il semble bien, au contraire, être largement répandu. L'administration demandait à de vieux briscards sortis du rang ou à de jeunes lieutenants d'encadrer des civils venus défricher, cultiver et fonder des villages, une mission

³³⁸ Toutes ces informations relèvent de la source citée ci-dessus.

pour laquelle ces officiers n'étaient nullement préparés, et qu'ils n'appréciaient pas toujours. Le mépris des militaires pour ces civils considérés, à tort, comme des « enragés des barricades », n'arrangeait rien à l'affaire. Il y aura certes des philanthropes comme le capitaine Lapasset, adulé par les colons de Montenotte. Entre les deux extrêmes, beaucoup d'officiers furent soucieux de remplir leur mission du mieux possible, malgré leur méconnaissance du travail de la terre et les faibles moyens alloués par une administration tatillonne. Sur les 1000 hectares fixés à l'origine comme devant être mis en valeur, 958 sont effectivement travaillés, plantés de vignes ou d'arbres ; 268 hectares sont plantés de blé dur, 134 d'orge et 235 de fourrage ; le cheptel se multiplie. Le village compte une cinquantaine de maisons en mars 1851.

Une fois que le village est plus solidement implanté, les Arabes y viennent volontiers et l'officier-directeur peut noter « qu'ils sont bien traités par les colons ; quelques-uns les emploient et leur accordent une confiance illimitée, et peu de plaintes parviennent à l'autorité ». Cependant dans le rapport de l'officier du mois de juillet 1851 on lit : « au printemps les indigènes pillent nos récoltes, ils coupent les blés, lorsqu'ils ne trouvent pas de gerbes toutes faites que le propriétaire n'a pas enlevées dans la journée. Malgré les patrouilles et les gardes particulières, il est impossible d'empêcher les Arabes, voleurs de naissance, de se livrer à cette industrie qui les fait vivre aux dépens des cultivateurs ». On peut noter dans cette source documentaire les clichés utilisés pour désigner les autochtones « les Arabes, voleurs de naissance » mais la spoliation territoriale qu'ils ont subie n'est guère évoquée.

Fin 1852, l'armée se retire, confiant l'administration du village à l'autorité civile. En 1874, dans son *Argumentaire pour le choix d'Orléansville comme chef-lieu de département*³³⁹, Eugène Lamairesse, ingénieur des Ponts et chaussées, estime que la création du département du Chélif avec Orléansville pour chef-lieu serait un résultat politique et administratif important. Il avance deux arguments : « le fractionnement de l'Algérie en départements naturels, ayant chacun des intérêts bien distincts contribuera puissamment à l'assimilation, à la *fusion* avec la France » d'une part. D'autre part, « aucune partie du chemin de fer d'Alger à Oran ne traverse une contrée susceptible

³³⁹ Cf. T. 12.

d'acquérir une aussi grande richesse » et d'assurer au chemin de fer un rendement largement supérieur aux frais engagés par l'état. La création d'un département à l'image des départements français, fera dire des années plus tard au lexicographe Paul Robert :

« Vers 1919, avec ses 5000 habitants, en majorité français (on disait « européens », par opposition aux « indigènes ») à l'intérieur des remparts de Bugeaud, ce chef-lieu d'arrondissement donnait vraiment l'apparence d'une petite ville de province française, comparable à Foix en Ariège, par exemple. »³⁴⁰

En 1880, deux pétitions ayant à peu près le même intitulé émanent de la population d'Orléansville, la première rédigée par le conseiller général Henri Fourier³⁴¹ concerne l'étude de la création d'un département dans la région du Chélif. En fait, le texte est révélateur des enjeux politiques que représente le choix d'Orléansville comme chef-lieu de préfecture. Il était prévu par les autorités d'accoupler l'arrondissement de Mostaganem à celui d'Orléansville ce qui aurait fait attribuer la préfecture à Mostaganem. Or, « Les habitants d'Orléansville ne sauraient accepter cette union », lors même qu'on attribuerait la préfecture à Orléansville. Pour le développement de la ville, ce qui importe « c'est le prolongement vers le sud de la voie ferrée de pénétration », et pour ce faire il est essentiel que Miliana et Orléansville fassent partie du même département.

La seconde pétition³⁴² qui est à lire comme amplification de la première vante le développement de l'arrondissement. Plusieurs centres de colonisation viennent d'être créés ce qui nécessite le développement de l'irrigation au moyen de barrages sur les divers affluents du Chélif. L'irrigation devant faire d'Orléansville « une nouvelle Valence ». Les arguments avancés sont la salubrité du climat sec et si « la résidence est pénible en été pour les personnes *non acclimatées* » en l'occurrence des fonctionnaires pour la plupart, il existe un remède à cela puisque Ténès n'est pas très éloigné. De plus, sur les pentes de l'Ouarsenis, « une source thermale et minérale des plus belles et des plus abondantes » pourrait être aménagée en « un établissement balnéaire de premier ordre et une station sanitaire ».

³⁴⁰ P. Robert *Au fil des ans et des mots, 1. Les semailles*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 55, cf. T. 29.

³⁴¹ Anthologie, cf. T. 13.

³⁴² Anthologie, cf. T. 14.

Ces habitants ajoutent que l'inconvénient de la chaleur d'Orléansville est moindre que celle qui sévit sur le littoral. Celle-ci, plus humide, engendre beaucoup plus de maladies. En définitive, « Orléansville, pour la santé, vaut mieux que Mostaganem ». On relèvera que le facteur climatique joue un rôle non négligeable au niveau de la représentation de cette région.

2. Littérature « d'escale » et description itinérante: Bourde, Clamageran.

Nous avons inclus ces deux auteurs dans la même partie car ce sont deux hommes politiques qui relatent leurs voyages en Algérie. Voyages de courte durée comme en témoignent les titres. Paul Bourde est un militaire de formation, il a écrit de nombreux ouvrages d'histoire. Il voyage en Algérie de septembre à octobre 1880 comme membre du parlement français. Il raconte ce voyage dans un livre dont le titre est *A travers l'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre –octobre 1879)*³⁴³.

Jean-Jules Clamageran est sénateur puis ministre des finances. Il fait deux voyages en Algérie, du 17 mars au 4 juin 1873 et du 14 au 29 avril 1881. Il raconte cette expérience ou plutôt ce contact avec l'Algérie dans un livre intitulé *L'Algérie Impressions de voyage (17 mars-4 juin 1873) ; (14-29 avril 1881)*, et dont le chapitre V est consacré à la plaine du Chélif³⁴⁴. Dans ces *souvenirs et impressions de voyage* une caractéristique commune se dégage : la représentation de la plaine du Chélif se fait à partir du train. Il s'agit donc de deux descriptions itinérantes.

Paul Bourde (T. 16) souligne l'apparente sécheresse de l'oued Chélif « quelques flaques ... reliées les unes aux autres par un filet d'eau si mince qu'il semblait s'égrener comme les perles d'un chapelet ». Il précise qu'il ne faut pas se laisser prendre à cette impression. Comme le sol est fertile, la construction de barrages sur le Chélif fera de la plaine « une des grandes terres à blé de l'Algérie. Il en donne pour preuve « l'importance croissante d'Orléansville » et les divers centres établis qui « apparaissent de loin en loin

³⁴³ Anthologie, cf. T. 15 et T. 16.

³⁴⁴ Anthologie, cf. T. 17.

comme d'aimables oasis » d'où la nécessité de créer de nouveaux barrages. Il cite les doléances des colons et la nécessité de créer une voie ferrée qui relierait Orléansville à Ténès. Malgré les dépenses élevées qu'elle engendre, la colonisation qui permettra la « métamorphose de la plaine » trouve en Paul Bourde un ardent défenseur.

Jean-Jules Clamageran, qui traverse la plaine du Chélif au printemps, souligne l'aspect monotone et « l'aridité apparente de cette contrée ». Il ajoute : « l'impression qui reste de la plaine du Chélif, même au printemps, est une impression austère » car selon lui ce qui manque à cette région « c'est la main et l'esprit de l'homme civilisé, le travail opiniâtre et intelligent ». Il cite pour exemple le centre militaire d'Orléansville dont la population est de 1700 habitants et où plantations, barrages, constructions, « tout ou presque tout est l'œuvre de l'armée ».

Dans la description fort laudative de ce centre de colonisation il est intéressant de relever l'existence d'un pénitencier arabe dont dépendent de vastes terrains qui sont cultivés par les condamnés indigènes sous la direction d'officiers et sous-officiers français. Ce qui fait dire à l'instance narrative : « Les résultats obtenus font le plus grand honneur à ceux qui sont chargés de ces travaux et qui suppléent par leur zèle à leur incompetence ».

Les indigènes prisonniers, sont ainsi soumis à des travaux forcés. Non seulement spoliés de leurs terres, ils sont souvent acculés par de nombreuses mesures discriminatoires à commettre des délits et jetés en prison le plus souvent pour des vétilles. En effet, les abus de l'administration militaire et coloniale se doublaient de ceux des « *Tribunaux répressifs* ». Il faut préciser qu'à partir de 1845, il y a en Algérie trois sortes de territoires : les territoires arabes, les territoires mixtes et les territoires civils. Jean-François Guillaume note à ce propos :

« Il apparaît donc que selon la logique coloniale, l'Algérie se réduit aux territoires conquis par l'épée et la charrue³⁴⁵. En d'autres termes, l'Algérie des colonisateurs est assimilée à l'œuvre coloniale. Le reste, c'est-à-dire les territoires où sont refoulés les indigènes, représente un lieu indéfinissable et sans importance. On peut dès lors

³⁴⁵ « C'est le titre d'un ouvrage écrit par le général Bugeaud, en précisant cependant qu'aux yeux des colonisateurs le rôle de la charrue est tout aussi essentiel que celui de l'épée. Autrement dit, les termes de la conjonction sont mis rigoureusement sur le même plan » note donnée par J.-F. Guillaume in, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française, op. cit.*, p. 233.

comprendre que si le discours sur l'*œuvre coloniale* n'a pas à faire état de la condition misérable des Musulmans, c'est parce que ce discours les situe hors de l'Algérie. »³⁴⁶

Ce qui est certain c'est que la devise de Bugeaud : « *Ense et Arato* », par l'épée et la charrue, n'a pas fait d'émules. Or, pour Jean-Jules Clamageran :

« Le soldat-laboureur serait un type admirable s'il cultivait son champ, non le champ d'une communauté, et comme la propriété individuelle est inconcevable avec un service militaire permanent, il faut créer le colon milicien. »³⁴⁷

C'est pourquoi d'après ce parlementaire, la colonisation ne sera véritablement productive que si la terre est mise entre les mains de « véritables agriculteurs propriétaires en vertu d'un titre définitif. » En fait, le désir des colons d'acquérir de nouveaux espaces était freiné par les militaires, qui avertissaient l'opinion du danger de livrer entièrement l'Algérie à la colonisation. Aussi la mise en contexte de cet énoncé par le repère temporel « Au printemps » qui indique qu'il s'agit du second voyage de Clamageran en Algérie en avril 1881, permet de voir que l'aménagement territorial d'Orléansville relève encore de l'autorité de l'armée³⁴⁸ et la colonie de peuplement est encore peu nombreuse.

Ainsi cette « littérature » sur la région du Chélif, par des acteurs de la conquête aussi bien militaires, politiques que civils n'est-elle intéressante que du point de vue de la construction d'un imaginaire austère qui reste fortement tributaire de la géographie mais aussi de l'histoire coloniale.

3. Lieux et écritures hybrides, Saint-Cyprien des Attafs et Sainte Monique : du Barail, Granger, Aït Ouyahia.

Le terme hybride que nous avons choisi pour désigner la création des villages de Saint-Cyprien des Attafs et de Sainte Monique dans la plaine du Chélif se justifie par le fait que ce sont deux villages chrétiens créés pour les indigènes convertis. En fait, la création de ces lieux hybrides fut largement contestée par l'autorité coloniale militaire et administrative d'une part, et d'autre part par la population même. Ainsi, cette population convertie eut à

³⁴⁶ Jean-François Guillaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, préface de Bruno Etienne, Paris, L'Harmattan, 1992, coll. « Minorités & Sociétés », p. 216.

³⁴⁷ Cf. T. 17.

³⁴⁸ L'Algérie est dirigée par un Gouverneur général qui dépend du Ministère de la Guerre.

souffrir d'une double stigmatisation de la part de leurs anciens coreligionnaires pour qui ils étaient des « M'tournis »³⁴⁹ et de la part des Européens qui les désignaient du sobriquet « Melons catholiques ». Trois textes font référence à ces convertis, celui d'un militaire, le général du Barail³⁵⁰, celui d'un écrivain français d'Algérie, Guy Granger³⁵¹ et celui d'un écrivain algérien, Belgacem Aït Ouyahia³⁵². Il convient cependant de rappeler le contexte socio historique de la création de ces villages ainsi que les grandes lignes de la politique d'évangélisation en Kabylie. Ce rappel s'avère nécessaire car nous proposons de mettre en regard ces textes pour tenter de comprendre les raisons de cette stigmatisation dont eut à souffrir cette communauté de convertis et, par là aussi, voir son impact sur la représentation des lieux.

La création de ces villages, à la fin du second empire, est liée à la terrible famine qui sévit en Algérie à partir de 1867. Le pays fut dévasté par les sauterelles et par trois années de sécheresse sans précédent. Des épizooties détruisirent son bétail. Cette situation fut aggravée en 1868 par le choléra et le typhus. La mortalité fut effrayante : « Combien de victimes disparurent, c'est ce qu'il serait difficile de dire, car l'état-civil n'existe pas pour les indigènes du territoire militaire » écrit un ancien capitaine de Zouaves³⁵³. Il avance quand même le chiffre de cinq cent mille victimes³⁵⁴. D'innombrables affamés venaient s'abattre dans la banlieue des villes, pour y mourir. Marcel Émerit explique :

« Poussés par le désespoir, les Arabes de l'intérieur se dirigèrent en foule vers la zone colonisée avec l'espoir de recevoir des secours des Européens, moins touchés par les maux qui désolaient le pays. Ils laissaient le long de la route une multitude de cadavres qui pourrissaient sur place. Les hôpitaux furent vite pleins et leur personnel, décimé par

³⁴⁹ Terme formé à partir du verbe français « tourner » et /m/ de l'arabe dialectal « qui a » qui signifie « celui qui a tourné » désigne ceux qui ont tourné leur veste c'est-à-dire ceux qui ont changé de camp. La conversion associée par la suite à la naturalisation suppose un double reniement : celui de la religion d'origine et celui de son appartenance nationale même si ce dernier terme utilisé en situation de domination coloniale n'est pas vraiment pertinent. On l'entend comme l'attachement à l'identité et l'histoire d'un territoire.

³⁵⁰ François Charles Du Barail, (général), *Mes souvenirs*, tome 3, Paris, Plon, 1898, p. 49-50, cf. T. 23.

³⁵¹ Guy Granger, *Yasmina la rebelle du Chélif*, Alger/Paris, Marsa Éditions, 2004, cf. T. 48.

³⁵² Belgacem Aït Ouyahia, *L'Afrasiennne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura*, Alger, Casbah éditions, 2006, p. 21-22, cf. T. 46.

³⁵³ E. Perret, ancien capitaine de Zouaves, *Récits Algériens 1848-1886*, Paris, Bloud et Barral Libraires éditeurs, 1898, p. 269-270.

³⁵⁴ D'après M. Émerit, la crise de 1867-68 fut la plus grande qu'ait connue l'Algérie : 100 000 victimes dans la région d'Oran. Il évalue au total 500 000 le nombre de personnes condamnées à mourir de faim in J.-F. Guillaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, préface de Bruno Etienne Paris, L'Harmattan, 1992, p. 115.

le typhus, était épuisé par l'immensité de sa tâche. Les pouvoirs publics étant débordés, il fallut faire appel à la charité privée. »³⁵⁵

L'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie aidé par la population européenne, recueillit une multitude d'enfants orphelins ou abandonnés qui restèrent à la charge des populations et de l'archevêché. La majeure partie fut placée dans un vaste orphelinat pour la fondation duquel il obtint des subsides conséquents. Pour Lavigerie, c'était la situation idéale pour réaliser son rêve d'évangéliser les musulmans. Ce fut aussi le début d'une grande polémique entre le gouverneur général Mac Mahon et l'homme d'église. Marcel Émerit écrit :

« À cette occasion, l'archevêque ne perdit pas de vue le grand dessein de sa vie : la conversion de l'Afrique. On entendit sortir de sa bouche, au lieu des paroles de pitié qu'on attendait, des diatribes contre l'Islam, considéré comme responsable de la misère morale du peuple algérien. "Il faut cesser de le parquer dans son Coran, comme on l'a fait trop longtemps, comme on veut le faire encore, avec un royaume arabe prétendu ; il faut lui inspirer, dans ses enfants du moins d'autres sentiments d'autres principes. Il faut que la France lui donne, je me trompe, lui laisse donner, ceux de l'évangile, en le mêlant enfin à notre vie, ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé. »³⁵⁶

On apprit que Lavigerie baptisait les orphelins arabes et affichait l'intention de les garder près de lui, même s'ils étaient réclamés par leurs proches. Mac-Mahon lui faisait observer que « la charité devait être désintéressée et qu'il serait odieux d'abuser de la détresse des musulmans en les obligeant à renoncer à leurs croyances. »³⁵⁷

Pour l'archevêque il est hors de question de rendre les orphelins à leurs tribus. Il écrit à Mac Mahon :

« Je suis le père, le protecteur, de tous ceux de ces enfants dont les pères, dont les mères, dont les tuteurs n'existent plus. Ils m'appartiennent parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est donc la force seule qui les arrachera de leurs asiles... »³⁵⁸

³⁵⁵ Marcel Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie » in *Revue Historique*, Paris, PUF, 1960, tome CCXXIII, p. 74.

³⁵⁶ Extrait de la lettre adressée au directeur des écoles d'Orient et publiée aussitôt par les journaux, in *Œuvres choisies de S. E. le cardinal Lavigerie*, Paris, 1884, t. 1, p. 165-166, cité par Emerit, p. 75.

³⁵⁷ M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique*, *op. cit.*, p. 75.

³⁵⁸ Extrait de *Œuvres choisies de S. E. le cardinal Lavigerie*, *op. cit.*, p. 184-185, cité par Emerit, p. 76.

Il termine par une violente diatribe contre la politique des bureaux arabes, responsables selon lui de la misère et du maintien des mœurs barbares :

« Mieux valent, cent fois, des efforts, des sacrifices même, pendant quelques années, que de condamner la France à rouler éternellement, dans le vide, ce rocher de Sisyphe, qui finira par l'écraser, si elle ne lui donnait une base ; cette base c'est celle sur laquelle elle repose elle-même, c'est la civilisation chrétienne. »³⁵⁹

Mac Mahon exaspéré envoie copie de ces documents au Conseil d'Etat et demande au gouvernement impérial d'intervenir. Il craint que la propagande chrétienne dans les tribus n'engendre des révoltes sanglantes. Il ajoute :

« Les Arabes ne veulent plus confier leurs enfants à nos écoles et à nos établissements charitables ; l'œuvre de civilisation va être compromise par les déclarations malencontreuses d'un prélat qui veut ignorer les intérêts de la France. »³⁶⁰

Ces tentatives de conversion opérées par l'archevêque ont semé, en effet, un climat d'inquiétude dans les milieux musulmans. Marcel Emerit cite Si Ben Ali Cherif, un grand marabout qui relève avec indignation les paroles imprudentes de Lavigerie :

« Nous préférons voir mourir tous nos enfants que de les voir devenir chrétiens. Avec nous, donc, pas de transaction possible sur cette question. Vous nous avez solennellement promis la liberté de notre conscience. Si vous y attendez, vous manquez à vos serments et vous vous dégagez des nôtres. »³⁶¹

De son côté, Lavigerie écrit à l'empereur une lettre où il déclare que l'administration militaire cherche seulement à diminuer sa responsabilité dans les malheurs publics. L'empereur répond en donnant raison au gouverneur :

« Vous avez, Monsieur l'Archevêque, une grande tâche à accomplir, celle de moraliser les 200 000 colons catholiques qui sont en Algérie. Quant aux Arabes, laissez au gouverneur général le soin de les discipliner et de les habituer à notre domination. »³⁶²

Mais l'archevêque n'en fit qu'à sa tête. Ces enfants furent baptisés et convertis au christianisme. L'archevêque les maria et les établit entre Orléansville (Chlef) et Affreville (Khemis-Miliana) dans deux agglomérations de la commune d'El Attaf. Il s'agit des

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique*, *op. cit.*, p. 77.

³⁶¹ *Ibid.*, Note 1 A. G. G., IEE 33, donnée par M. Émerit, p. 84.

³⁶² *Ibid.*, A.G.G., I EE 41, 12 mai 1868 et lettre de l'archevêque du 14 mai dans I EE 32, référence donnée par M. Émerit, p. 85.

villages de Sainte-Monique et de Saint-Cyprien des Attafs³⁶³. Marcel Emerit résume ainsi son action :

« En ce qui concernait les orphelins arrivés à l'âge adulte, il refusait de les laisser embaucher comme ouvriers agricoles dans les centres européens. Le but des colons, écrivait-il " est de les pervertir et de les amener, par leur exemple, à devenir de libres penseurs."³⁶⁴ Il décida donc de les préserver de tout contact spirituel extérieur, de marier les orphelins baptisés à des orphelines chrétiennes et de fonder les villages où ces couples s'occuperaient d'agriculture, en se gardant de fréquenter les marchés arabes de la région, et resteraient sous la surveillance spirituelle des curés et des congréganistes. Il acheta 100 hectares de terre dans la haute vallée du Chélif et fonda les villages de Saint-Cyprien et Sainte Monique, qui existent encore aujourd'hui. »³⁶⁵

Cela explique en partie la raison pour laquelle, ils ne furent pas intégrés dans la communauté chrétienne coloniale. Ces colons, qui ne fréquentent pas les églises, trouvent donc assez naturel que l'archevêque baptise les orphelins arabes. En fait, comme l'empereur pratiquait une politique favorable aux agriculteurs indigènes, les colons « arabophobes » virent d'un bon œil l'offensive de Lavigerie. Désireux d'assimiler progressivement les musulmans, ils voulaient interdire l'enseignement du Coran tel qu'il était donné dans les zaouias. Mais l'alliance entre le clergé et les colons n'était guère solide. Ces derniers, en grande majorité incroyants, sont méfiants et s'ils ont soutenu Lavigerie c'est surtout par intérêt. Ils pensaient que l'archevêque leur confierait les orphelins arabes baptisés, dès que ceux-ci auraient atteint l'âge de travailler. Ce serait, dans les centres de colonisation, une main d'œuvre à bon marché, très docile, parce que les curés continueraient à leur prêcher la résignation. Lavigerie l'avait laissé croire. Mais son programme était très différent. Les colons déçus, protestèrent de manière virulente et retrouvèrent l'arsenal de leur anticléricalisme : « Dans un pays civilisé, allait-on classer les gens suivant la religion ? On risquait, disaient-ils, de provoquer un antagonisme furieux entre des races qui devraient peu à peu s'amalgamer. »³⁶⁶

En réalité, explique Marcel Emerit, « Les colons déploraient la hausse du prix des terres, provoquée par les achats massifs de l'Archevêque, et regrettaient surtout la main d'œuvre docile qu'on leur avait promise. »³⁶⁷ Selon cet historien cela explique qu'après la

³⁶³ Noms actuels : pour le premier Cheikh Benyahia et Sidi-Bouabida pour le second.

³⁶⁴ Référence donnée par M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique*, *op. cit.*, p. 82.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 83.

³⁶⁶ Cf. les débats dans le *Journal Officiel* du 23 juillet 1874 référence donnée par M. Émerit, *op. cit.*, p. 83.

³⁶⁷ M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique*, *op. cit.*, p. 83.

chute du régime impérial, des députés de colons, « Warnier, le saint-simonien, et Alexis Lambert, l'ancien déporté, n'obtiendront pas de faire donner des concessions aux Arabes chrétiens dans les villages européens, mais feront rogner les subventions accordées aux orphelins de l'archevêché. »³⁶⁸

Mostefa Lacheraf dans son intervention lors du colloque « Mémoire et enseignement de la Guerre d'Algérie » organisé en mars 1992 par l'Institut du Monde Arabe et la Ligue de l'enseignement rappelle que :

« L'exemple le plus flagrant de ces exclusions est celui de ces centaines de très jeunes orphelins dont les parents avaient été victimes de la meurtrière famine de l'hiver 1867-1868 dans le Chélif, et qui furent baptisés autoritairement par le tout-puissant cardinal Lavigerie. Devenus adultes — et donc chrétiens — ils devaient être dotés de terres dans de nouveaux villages aux noms significatifs (Sainte-Monique, Saint-Cyprien, etc.). Or, ni l'Etat colonial, ni les colons européens, ne voulurent gratifier ces convertis malgré eux d'un pouce de terrain, refusant d'assimiler leur nouvelle religion chrétienne à une source officielle de droits. »³⁶⁹

En Kabylie, à la même époque, les tentatives d'évangélisation n'avaient eu encore aucun succès. D'après Marcel Emerit, « Lavigerie crut que les Kabyles, musulmans apparemment assez tièdes, seraient très heureux de recevoir l'Évangile. Il prétendit avoir reçu des lettres de *djemmâas* (conseils municipaux kabyles) qui lui demandaient d'établir des écoles religieuses dans leurs villages. »³⁷⁰ Ce qui était complètement faux. Cet auteur précise que les Kabyles demandaient des écoles à l'Administration et offraient d'en faire les frais, mais il s'agissait évidemment d'écoles françaises laïques. Lavigerie offrit aux Ouadhias une école de Jésuites dont il assurerait les frais.

En 1868, le colonel Hanoteau (le meilleur connaisseur qui fût jamais du milieu kabyle souligne Emerit) « déclarait que : en cinq ans, les jésuites n'avaient pas obtenu une conversion. Il ajoutait qu'il est insensé d'affirmer que les kabyles ne sont pas de vrais musulmans : les plus fameuses zaouias se trouvaient autrefois dans leur pays ». Il ajoute que ces tentatives d'évangélisation « ridicules » engendreraient dans ces montagnes une dangereuse agitation. D'ailleurs peu après l'ouverture des écoles chrétiennes, l'inquiétude est grande dans la population indigène si bien que Si Ben Ali Chérif, ce Marabout qui « a habité la France et connaît bien notre civilisation » précise Emerit, se plaint au général Durieu en ces termes :

³⁶⁸ *Ibid.*, l'auteur renvoie aux débats cités dans le *Journal officiel* du 23 juillet 1874.

³⁶⁹ M. Lacheraf, « Mémoire et enseignement de la Guerre d'Algérie » titre de l'intervention au colloque organisé en mars 1992 par l'Institut du Monde arabe et la Ligue de l'enseignement.

³⁷⁰ M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique, op. cit.*, p. 85.

« Vos écoles, vos collèges, votre armée vous attirent plus de monde que jamais les prédications ne vous en donneraient. Nos enfants vont vers vous malgré nous. Et comparant vos institutions avec les nôtres, qui sont inscrites dans un seul livre, le Coran, ils reconnaissent la supériorité des vôtres en matière civile et sont amenés par suite à douter du Coran. S'ils doutent, ils ne sont plus musulmans. C'est votre grande tolérance, j'en ai la conviction, qui vous a valu ce rapprochement de gens qui seraient restés sans cela vos irréconciliables ennemis. C'est vers vous que tous les intérêts matériels appellent la population d'Algérie... Gardez-vous de toute pression ; elle tournerait certainement contre vous. »³⁷¹

Et Marcel Emerit précise que les sanglants événements de 1871 vont justifier cette mise en garde. Il écrit :

« On est en droit de soupçonner que la grande révolte de Kabylie dirigée par la confrérie musulmane des Rahmania, révolte qui ne s'est pas produite dans les régions touchées par la famine, tire en partie ses origines des maladroites tentatives d'évangélisation menées dans ces montagnes sur l'ordre de Lavignerie. »³⁷²

Ce bref rappel historique explique le climat sociopolitique qui a présidé à la création de ces villages chrétiens et aide à mieux comprendre la relation du général du Barail. Il permet un angle d'approche plus rigoureux des extraits qui évoquent ces lieux « hybrides ».

• *La relation du général du Barail*

La relation de du Barail est celle d'un militaire ayant participé à la guerre de conquête qui écrit ses souvenirs en 1898, c'est-à-dire vingt ans après la création de ces villages. Elle nous éclaire sur sa position vis-à-vis de ces conversions qu'il estime très contestables. Ce général rappelle que :

« L'archevêque exploita la terrible famine de 1867, pour obtenir de la misère ce qu'il n'avait pu obtenir de la persuasion. On enregistrait avec grand tapage les conversions de quelques orphelins, recueillis par la charité publique, ou celles de pauvres filles perdues, tristes brebis dont la rentrée au bercail ne devait guère réjouir l'âme du pasteur. »³⁷³

On peut affirmer que cette relation, faite à partir d'un point de vue externe, reflète certes l'idéologie coloniale de l'époque mais révèle les tensions et enjeux politiques que suscite l'aménagement du territoire entre civils et militaires, entre religieux et laïcs. Le conflit ouvert entre l'archevêché et l'administration militaire couvre d'autres enjeux inavoués.

³⁷¹ A. N. F. 80/1746, Mac Mahon au ministre des cultes, Alger, 18 mai 1868, référence donnée par M. Emerit dans son article, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique*, *op. cit.*, p. 74.

³⁷² *Ibid.*

³⁷³ F. Ch. du Barail, (général), *Mes souvenirs*, tome 3, *op. cit.*, p. 49, cf. T. 23.

Les autorités coloniales, militaires et administratives ont souvent, par pragmatisme politique, adopté une position de réserve vis-à-vis de la conversion des Musulmans au catholicisme. Les congrégations religieuses, sous la direction de Lavigerie comme nous venons de le voir, ont intégré pourtant le principe d'une évangélisation à grande échelle comme en témoigne la création de ces villages chrétiens dans la plaine du Chélif. Cependant pour Du Barail, les « fameux Pères Blancs, moitié guerriers, moitié missionnaires » s'ils sont admirables pour leur dévouement, malgré tous leurs efforts pour inspirer la foi, n'ont pas à leur actif « une seule conversion sérieuse. » Car ajoute-t-il de façon péremptoire : « on ne convertit pas le Musulman. »

L'analyse de cet extrait permet de souligner que l'Autre, désigné par l'Arabe ou le Musulman, s'il est évoqué pour illustrer l'inimitié entre le gouverneur de l'Algérie, MacMahon « pourtant un très grand chrétien »³⁷⁴ et l'archevêque d'Alger Lavigerie, c'est parce que du Barail comme de nombreux militaires, connaît bien la sensibilité des musulmans en présence des moindres tentatives de prosélytisme chrétien, leur tendance à entrer en rébellion dès que l'on touche à la religion. Dans cette relation des faits dont il a eu écho, le parti pris de l'auteur narrateur est évident. C'est la prise de position solidaire d'un militaire pour un membre de sa corporation. L'autre n'est ici évoqué que par son appartenance ethnique ou n'existe que comme entité religieuse irréductible que l'on doit ignorer et les convertis sont de « pauvres brebis égarées ».

• *Évocation des villages chrétiens de la plaine du Chélif : Granger, Aït Ouyahia*

Dans *Yasmina la rebelle du Chélif*, le roman de Guy Granger paru en 2004, ces villages chrétiens sont également évoqués. L'héroïne éponyme du roman, dont la toile de fond est la guerre d'Algérie, est une jeune musulmane éprise d'un Français. Cette jeune fille instruite, choisit la lutte armée et prend le maquis pour combattre l'occupant. Au cours

³⁷⁴ Souligné par l'auteur.

d'une embuscade qui tourne à la déroute, elle est faite prisonnière. En prison, elle décide de tenir un journal et évoque son amour pour François au fil de l'écriture. La supposée narratrice, sait intimement que son amour pour François n'est qu'une « folle passion » ou qu'un « défi illusoire » car il est réprouvé par les deux communautés. Elle évoque, pour s'en convaincre, l'exemple des communautés de « couples mixtes franco-arabes » de la plaine du Chélif :

« Il existe bien du côté de Saint-Cyprien, dans la plaine du Chélif, une petite communauté de couples mixtes franco-arabes. Mais, ils vivent sous l'opprobre de la société qui les appelle « les M'tournis » Ils s'efforcent, en vain, de bâtir une Algérie nouvelle mais la xénophobie reste la plus forte. Ces haines qui divisent l'Humanité sont à la fois absurdes, car nul ne peut choisir le lieu de sa naissance, et mauvaises car la vanité a engendré de tous temps des querelles sanglantes qui ont jeté la terre dans la désolation. Ne sommes-nous pas les citoyens d'un même monde ? »³⁷⁵

Yasmina comprend que son amour pour François est condamné d'avance par les communautés en présence, car il symbolise le choix d'une altérité inacceptable en période de rupture et de guerre sous couvert d'appartenance à une autre communauté politique, socio-culturelle et religieuse. Cette communauté mixte est couverte d'opprobre et le même sobriquet « M'tournis » désigne « les couples mixtes franco-arabes ». On relève ici que le facteur religieux n'est guère évoqué pour expliquer cette épithète péjorative.

Dans *L'Afrasiennne ou la dérive des continents*, roman de Belgacem Aït Ouyahia paru en 2006, les personnages du roman, Maxime Boumadi et son fils Marius, sont « des chrétiens convertis, les *imtourniyen* »³⁷⁶ de Kabylie. Ils sont tous deux officiers français, mais malgré tout, ils « restent des melons convertis, selon la riche terminologie dont Norbert Munoz [...] usait le plus naturellement [...] pour désigner les Aborigènes évangélisés d'Algérie. »³⁷⁷ L'évocation des villages de Saint-Cyprien et de Sainte Monique se fait au détour d'une conversion au sujet des Arabes convertis :

« Qu'est-ce que tu crois ? Il y en a, tu sais, éparpillés un peu partout en Algérie. En allant du côté de chez toi, sur la route d'Oran, Tu n'as pas vu, à trente ou quarante kilomètres d'Orléansville, Sainte Monique, Saint Cyprien, avec l'hôpital des religieuses, juste avant les Attafs ? Il y a un gros noyau de ces melons catholiques comme toi et moi, et même peut-être plus que nous autres encore... Mais c'est toujours des melons... »³⁷⁸

³⁷⁵ G. Granger, *Yasmina la rebelle du Chélif*, op. cit., p. 61, cf. T. 48.

³⁷⁶ Cf. « M'tourni » ici le terme est formulé dans le parler kabyle.

³⁷⁷ B. Aït Ouyahia, *L'Afrasiennne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura*, op. cit., p. 21, cf. T. 46.

³⁷⁸ *Ibid.*

Le colonisé n'est désigné ici, par le colonisateur, que sur le mode du sobriquet. En effet, ce mode de nomination n'est qu'un des aspects de la dépossession identitaire qui relève d'une dépossession plus vaste selon Ahmed Lanasri qui explique :

« Le vaincu est l'indigène, celui qui est né dans le pays avant l'arrivée du conquérant et se trouve donc en marge de la nouvelle société créée par le colonisateur puisque c'est en dépit et contre lui que s'est effectué le projet colonial. Ne sachant quoi en faire, sauf à l'utiliser en tant qu'instrument mécanique de mise en valeur de la colonie, on tente alors, d'estomper sa présence en le fondant dans la géographie physique du pays comme simple objet de décor en le vidant de son être : le colonisé a une multitude de sobriquets mais pas de noms, ou alors, il est l'adepte d'une religion : un musulman. »³⁷⁹

Et même converti il reste l'indigène, l'autre méprisable. La mise en relation de cet espace mixte avec les espaces, aussi bien colonial qu'indigène est saisie dans une représentation stéréotypée. Aussi l'analyse et la comparaison de ces différents points de vue, dans le cadre d'une approche imagologique semble intéressante car Bertrand Westphal précise :

« L'imagologie consacre un espace de coexistence entre deux ou plusieurs entités, mais en aucun cas un espace de con-fusion. L'espace regardé, en l'occurrence, correspond à une impression du regardant ou d'une classe homogène (identifiable) de regardants, qui, sans coup férir, se prêterait au clichage. Il aura pour fonction essentielle de révéler le *je* regardant à lui-même, et davantage au destinataire de son récit. L'imagologie ne pose pas dans son principe l'interaction active des regards. Elle les isole pour mieux les analyser. »³⁸⁰

Dans le roman de Guy Granger, comme dans celui de Aït Belgacem, l'évocation de ces villages et de cette communauté convertie est faite d'un point de vue interne : celui d'un auteur français natif d'Algérie et celui d'un auteur algérien kabyle qui connaît la réalité des villages chrétiens du dedans. Mais pour le premier en fait, si les « haines qui divisent l'Humanité sont à la fois absurdes et mauvaises », le contexte colonial et surtout religieux qui a présidé à la création de ces villages est complètement évacué.

Ces couples « franco arabes s'efforcent, en vain, de bâtir une Algérie nouvelle mais la xénophobie reste la plus forte » écrit Yasmina dans son journal. La narratrice ne précise pas l'origine de cette xénophobie et révèle la posture ambiguë de l'écrivain narrateur qui se

³⁷⁹ A. Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres, genèse et fonctionnement*, op. cit., p. 97-98.

³⁸⁰ B. Westphal, « Pour une approche géocritique des textes, esquisse », in B. Westphal, *La géocritique mode d'emploi*, loc. cit., p. 12.

dévoile à travers l'écriture du journal. En fait l'usage de ce subterfuge qui consiste à faire parler une femme de l'autre communauté dans ce roman écrit par un Français manifeste une volonté de mise à distance du regard, d'un recul vis-à-vis de ses propres préjugés. Ce procédé révèle malgré tout certain *a priori* de l'auteur. Ce point de vue d'un Français de gauche bien intentionné, révèle en fait une méconnaissance de l'histoire de cette région ou peut-être préfère-t-il l'ignorer ? Pour un auteur, représentant une minorité de la population coloniale favorable à la fusion, l'exemple du village de « Saint-Cyprien » est mal venu. L'abstraction du contexte socio-historique de la création de ces villages dans la mise en écriture de cet espace, affaiblit son argument.

L'humanisme de l'auteur et pseudo narratrice qui affleure dans cette question : « Ne sommes-nous pas les citoyens d'un même monde ? » est plutôt une affirmation dénonçant que ces « haines qui divisent l'humanité sont absurdes et mauvaises ». Elle traduit une réflexion et un désir d'agir pour surmonter les clivages sociaux. Cette action aboutirait sur la preuve d'une identité commune qui aurait récusé les différences ethniques et religieuses dressées par les politiques et les intolérants. Elle aurait levé l'interdit sur des tabous et des discriminations devenus depuis la prise d'Alger jusqu'à nos jours, l'obstacle majeur à relation harmonieuse entre de milliers de Français et d'Algériens, d'Algériennes surtout, honnies et parfois immolées pour des amours taxés d'anathèmes.

Les tentatives de bâtir une Algérie où toutes les communautés vivraient en harmonie relèvent de l'utopie comme l'illustrent ces villages chrétiens de la plaine du Chélif car la narratrice n'évoque à aucun moment la raison de ce clivage de l'espace dans le contexte colonial de l'époque. De plus, l'Autre, désigné par son entité raciale « franco-arabe » sans plus, révèle à l'insu de l'auteur son appartenance à la communauté coloniale et une certaine nostalgie des lieux, un certain regret caractéristique des romans postcoloniaux des auteurs pieds-noirs.

Pour le second auteur, les conditions socio historiques de l'évangélisation en Kabylie et dans cette plaine du Chélif ne sont pas non plus évoquées. Cependant, l'évocation de ces villages chrétiens sert au contraire à souligner plutôt les différents comportements que cette évangélisation a induit chez le colonisé et chez le colonisateur.

Cette relation dénote une plus grande tolérance de la part de la communauté musulmane de l'époque vis à vis de ces convertis que de la part de la communauté chrétienne. La guerre d'Algérie provoquera une scission irrémédiable et ces « Imtourniens » prendront position en tant qu'Algériens. L'appartenance religieuse n'est pas remise en cause mais le comportement de l'armée coloniale fera que certains abjureront le christianisme, d'autres continueront à pratiquer cette religion quand ils ne seront pas carrément agnostiques à l'image de Amokrane Maxime Boumadi. Ce point de vue interne, sur une communauté jugée transfuge par les siens, méprisée par les colons européens propose une autre lecture de l'histoire d'Algérie. Il donne surtout un bel exemple de tolérance et dénonce implicitement les intégrismes de tout bord qui menacent le pays.

En conclusion l'analyse de ces trois extraits permet de montrer que l'histoire de la création de ces villages chrétiens que nous avons appelés hybrides, reflète la perpétuation d'un imaginaire fortement péjoré sur ces lieux et sa population et ce à partir de trois points de vue et à plusieurs années d'écart. On peut affirmer que les tensions, les stigmatisations, les non-dits qui ont accompagné la conversion des Musulmans dans le contexte colonial sont peut être en partie responsables de cette représentation négative des lieux. Cependant, le facteur essentiel est lié à la violence de la conquête.

Après la guerre *totale* menée par Bugeaud, les autochtones, ruinés, connurent des périodes où s'aggravèrent leurs conditions d'existence. En bref, les mesures d'expropriation des autochtones, privant ceux-ci de leurs meilleures terres au profit de l'implantation de villages de colonisation, les mesures d'exactions européennes, s'ajoutant aux aléas naturels, amènent les indigènes au désespoir. Dans les années 1850, les militaires citent de nombreux cas de famine. Celle de 1867-1868 fut la plus grande. Il faut également rappeler que suite à l'appropriation des terres par la colonisation, les autochtones sont cantonnés dans des réserves trop petites pour la communauté qui y vit. Et cette politique de cantonnement est l'une des constantes de la politique coloniale. Comme on a pu le constater la perception de ces villages hybrides, à cent huit ans d'écart, reste fortement péjorée car quelle que soit la stratégie adoptée, en fonction des données du moment, le monde colonial reste un monde compartimenté où l'espace physique et sémantique est rigoureusement délimité. Il faut toujours séparer en milieu colonial et cette dichotomie entre espace chrétien européen et espace chrétien indigène, en est l'illustration.

En conclusion on peut affirmer que ces écrits de la première période forment l'embryon d'une littérature étroitement liée à la guerre de conquête et à l'implantation coloniale. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit presque exclusivement le fait des militaires et que sa thématique soit la création des lieux et l'aménagement du territoire. Il est vrai que depuis 1830, l'autorité militaire a régné sans partage en Algérie et commis de nombreux abus de pouvoir en imposant ses vues. Aussi il n'est pas étonnant qu'elle rencontre de farouches détracteurs et qu'elle n'ait pas suscité d'œuvre majeure. Alain Calmes souligne :

« En raison de cette passable image de marque, l'armée n'a donc inspiré aucune œuvre importante, car un tel ouvrage eût nécessité, pour voir le jour, une forte subvention du ministère de la Guerre »³⁸¹

Il précise entre autre que Louis Bertrand s'est aventuré dans *Le roman de la conquête*³⁸² mais selon son avis, que nous partageons, « Les pages les plus vivantes – selon nous – sont dues à Isabelle Eberhardt, que Lyautey qualifia avec une sympathie non feinte de « réfractaire ». Car Isabelle Eberhardt est l'un des rares auteurs à mettre en scène les autochtones sans parti-pris.

³⁸¹ Alain Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, l'Harmattan, 1984, p. 137.

³⁸² Louis Bertrand, *Le roman de la conquête*, Paris, Fayard, 1929.

TROISIÈME PARTIE
LA PLAINE DU CHÉLIF ET SES ENTRÉES EN
LITTÉRATURE

Littérature, oralité et para-littérature

Nous avons déjà souligné dans notre introduction et nos parties précédentes que notre appui anthologique faisait appel à des textes différents. Or dans cette troisième partie, nous souhaiterions entrer plus avant en littérature. Il nous faut donc préciser la nature de nos textes. L'écueil essentiel rencontré et qui justifiait notre démarche mémorielle était l'absence ou la rareté de textes littéraires sur la région marquant profondément l'imaginaire des lecteurs. Ainsi, si l'on pense « Grande Kabylie » se bousculent dans notre esprit, des pages de Mouloud Mammeri, si l'on songe Constantine des pages de Malek Haddad, de Kateb Yacine et bien d'autres écrivains. Lorsqu'on dit Le Chélif, il n'y a pas immédiatement de grandes pages littéraires qui s'imposent mais deux grands noms de la littérature populaire orale sont systématiquement liés à cette région : Cheikh El Mokrani et Cheikh Mohammed Bouras. Or si nous ne nous ne pouvons prétendre étendre notre travail à l'étude de l'oralité qui nécessite une maîtrise parfaite de la langue arabe et plus encore de l'arabe dialectal nous ne pouvons faire l'impasse sur ces deux bardes incontournables. Nous avons tenu à les citer car ils ont marqué durablement la mémoire collective locale.

Notre objectif étant à la fois didactique et mémoriel aussi avons-nous été à la recherche de tout texte, qui évoquait notre région. Mais il nous a bien fallu faire un choix quand le texte en question n'avait qu'une valeur idéologique et pas vraiment de poids documentaire (Bugeaud, Saint Arnaud, Bourde etc.) ou de poids esthétique. Nous donnerons deux exemples de ces mises à l'écart auxquelles nous avons procédé : Le poème d'Autran et celui de Lucienne Vincent tout comme les extraits de littérature populaire orale car n'étant pas des spécialistes dans ce domaine il s'agit pour nous de montrer son existence et la valeur documentaire de l'oralité. Le poème d'Yvette Martorell a été exploité malgré son insuffisance tant référentielle qu'esthétique pour illustrer cette écriture de la « nostalgie » qui a fait son apparition dans les années quatre vingts. Il est certain que des textes pauvres peuvent participer à une reconstitution d'ambiance, de mémoire individuelle mais ne peuvent être exploités sur le plan didactique comme « poésie scolaire ».

Cette analyse se divisera en deux points. Le premier point est consacré aux écrivains voyageurs et à la description des lieux.

Le second point est consacré à la littérature post-coloniale de 1962-2006.

CHAPITRE PREMIER

EVOCATION DE LA PLAINE DU CHELIF DANS LA LITTERATURE COLONIALE

Dans son acception la plus large, l'expression littérature coloniale englobe des œuvres qui traitent d'un sujet en relation avec les colonies, sans autre précision géographique ni thématique. Le genre de littérature coloniale est de fait un genre flou. Proliférant sous diverses étiquettes, il désigne aussi bien des productions médiocres destinées à nourrir des rêveries de bazars que des écrits consacrées à l'exaltation de l'empire et à la connaissance de l'Ailleurs.

Pour préciser le champ couvert par cette notion de *littérature coloniale* il importe de définir ses liens avec l'idée coloniale. En fait, le rapport à l'idéologie, à l'exotisme, et au réel constituent trois déterminations de la littérature coloniale et fournissent un cadre interprétatif à qui veut aujourd'hui lire tel roman colonial, telle relation de voyage, tel essai dans un contexte qui les éclaire. Aussi dans le cadre de notre problématique, nous classons sous cette étiquette tous les écrits parus dans la période coloniale mais en établissant encore la distinction entre écriture à fonction testimoniale et écriture poétique. Ces écrits constituent un ensemble discursif intéressant au plan de l'histoire de l'émergence littéraire d'un lieu et par là dans le cadre de l'approche géocritique que nous avons adoptée. Car en fait la littérature coloniale peut être considérée comme un ensemble de documents qui permettent « une relecture distanciée de textes précisément datés, qui s'avèrent pertinents pour qui s'intéresse au contact de culture »³⁸³.

³⁸³ Comme l'écrit Martine Mathieu dans sa présentation du volume d'actes du colloque sur *Le Roman colonial*, Paris, L'Harmattan, 1987.

I. ÉCRIVAINS VOYAGEURS ET DESCRIPTION DE LIEUX

• 1872. Alphonse Daudet, *Tartarin de Tarascon*

Dans *Tartarin de Tarascon*³⁸⁴ Alphonse Daudet dépeint la plaine du Chélif en plein chantier colonial. S'il faut le situer historiquement, disons qu'il correspond à la phase finale de l'ère des Bureaux arabes³⁸⁵ en Algérie et à la fin de l'Empire en France. En effet de décembre 1861 à février 1862, Daudet fait un voyage de neuf semaines en Algérie qui le mènera à Alger, Blida, Miliana, où il séjournera assez longtemps, et à Orléansville. Ce voyage va donner lieu aux *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon* et à certaines nouvelles des *Contes du lundi* et de *Lettres de mon moulin*. Il est important de rappeler le contexte socio historique de cette période pour mieux saisir la portée satirique de *Tartarin de Tarascon*.

Depuis le début de la colonisation algérienne une controverse complexe opposait les partisans du régime d'administration militaire, héritier et continuateur de la conquête, à ceux d'un régime d'administration civile qui aurait assimilé l'Algérie à la France métropolitaine comme le voudraient les colons. Les hésitations de Napoléon III qui favorisa tantôt l'un tantôt l'autre contribuèrent à aviver les oppositions et à durcir les positions. En effet l'armée par l'intermédiaire des Bureaux arabes, avait autorité totale sur les habitants du pays aussi bien au point de vue administratif que juridique. Cette toute puissance conduisit à des abus que les adversaires de ce mode d'administration eurent beau jeu de dénoncer. De fait, les pratiques scandaleuses auxquelles se livraient les militaires sur la population locale, exécutions sommaires, extorsions de fonds, sévices, étaient des procédés habituels de cette administration. Mais en réalité, les raisons de cette opposition des colons n'avaient rien d'humanitaire. Les officiers des Bureaux arabes, s'ils maltraitèrent souvent leurs administrés, furent aussi une protection contre les appétits territoriaux des colons dont

³⁸⁴ A. Daudet, *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*, Paris, [1^{ère} éd.1872], réédité par l'école des loisirs, Paris, 1981, (notre édition de référence), p.120-122, cf. anthologie T. 11.

³⁸⁵ Il faut préciser que la conquête du pays s'est doublée d'un effort de colonisation agricole avec la création des bureaux des affaires arabes en 1844 par Bugeaud. C'est en fait un système de gouvernement indirect exercé par des chefs indigènes reliés au commandement français par ces bureaux des affaires arabes. L'Algérie des « tribus », soumise au régime du sabre, est mise à sac par les militaires et les chefs arabes nommés par la France.

la première revendication était « le droit d'exproprier les Algériens »³⁸⁶ et si l'officier du bureau arabe devint « la bête noire qu'ils accusèrent des pires méfaits, entre autres d'entretenir la guerre, pour les empêcher de progresser »³⁸⁷ c'est surtout parce que selon les paroles de l'un d'eux « il estimait injuste de dépouiller le peuple arabe des biens dont il jouissait depuis un temps immémorial pour en doter des déclassés faméliques, incapables de les faire fructifier. »³⁸⁸. Aussi lorsqu'en 1860 Napoléon III fit succéder à une expérience d'administration civile un retour à la suprématie militaire, c'est, en partie, parce qu'au cours d'un voyage en Algérie, il avait été frappé par la nécessité de préserver les Arabes contre l'exploitation systématique qui naissait de la collusion entre l'administration civile et les intérêts européens. Martine Astier Loutfi explique de cette manière le contexte socio-historique de parution de *Tartarin de Tarascon* :

« En 1858, Clément Duvernois, ancien rédacteur en chef du journal d'Alger *La colonisation*, défendait dans un livre intitulé *L'Algérie ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, les nécessités du cantonnement, cette institution qui visait apparemment à transformer les terres tribales en propriétés individuelles et les Arabes nomades en paysans sédentaires, en fait colons et spéculateurs pouvaient ensuite acquérir ces terres à bon compte³⁸⁹. Au livre de Duvernois répondait celui d'Ismaël Urbain *L'Algérie pour les Algériens*, bientôt suivi de *Indigènes et immigrants* qui, par l'influence qu'ils eurent sur la politique de l'empereur valurent à leur auteur de devenir l'objet des attaques du parti de la colonisation. En 1867, Mgr Lavignerie, archevêque d'Alger, raviva la polémique : son prosélytisme catholique était apparu comme une menace aux officiers soucieux de ne pas irriter la susceptibilité religieuse des Musulmans, l'Archevêque lia sa cause à celle de la colonisation et mena contre le régime militaire une campagne qui, soutenue par la presse catholique métropolitaine, Veuillot et Montalembert en tête, répandit largement ces accusations contre le régime militaire. Seule la chute du Second Empire mit temporairement, un terme au débat entre militaires « arabophiles » et colons « arabophobes » (que leurs adversaires qualifiaient « d'arabophages »)³⁹⁰. Il est vraisemblable que Daudet eut des échos de ces polémiques : il collaborait au *Figaro* dont Alexandre Duvernois, frère de Clément, et lui aussi propagandiste colonialiste, était le rédacteur en chef. »³⁹¹

³⁸⁶ Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, op. cit., p. 340.

³⁸⁷ Paltingeas, officier du bureau arabe de blida, cité par Ch.-A. Julien, op. cit., p. 336.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 405.

³⁸⁹ Ch.-A. Julien, op. cit., p. 404.

³⁹⁰ Cette opposition semble s'être perpétuée, après le régime du sabre. Dans son livre, si révélateur de l'état d'esprit colonisateur de certains Français à la fin du siècle, *Je deviens colon, mœurs algériennes*, Paris, Calman Lévy, 1895, Hugues Le Roux, évoquant son installation en Algérie, en 1894, écrit : « le plus résistant obstacle que l'on trouve devant soi, au moment où les pioches se lèvent, ce n'est pas le granit des Hauts-Plateaux, c'est un état d'esprit, particulier aux colons algériens, et qui s'appelle l'arabophobie. Il a déterminé une violence contraire aussi déraisonnable, presque aussi dangereuse : l'arabophilie. Celle-ci serait le fait des personnes parlementaires en tournée de caravane, et, généralement de tous les touristes qui visitent la colonie avec un billet circulaire. », p. 110-111.

³⁹¹ Martine Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française 1871-1914*, Paris/La Haye, Mouton, 1971, p. 7-8.

C'est dans ce contexte politique, que l'Algérie nous est montrée envahie par des militaires dans *Tartarin de Tarascon*, « où les parfums de l'orient se compliquent d'une forte odeur d'absinthe et de caserne ». Dans ce récit satirique, le narrateur raconte comment Tartarin en voyage en Algérie, part à la chasse au lion. L'aventure qui tourne au fiasco est prétexte à une satire féroce des visées colonialistes et surtout des rêves de société idéale qui se sont multipliés au XIX^e siècle.

L'extrait que nous avons choisi est composé de deux tableaux dissonants qui décrivent « la formidable et cocasse Algérie française » dans ses deux réalités : l'Algérie des tribus, et l'Algérie des villes. Tableau réaliste de la mauvaise administration de l'Algérie sous le régime du sabre. Le réquisitoire est « violent », et déconsidère littérairement aussi bien le régime militaire que son annexe littéraire, l'exotisme « héroïque et guerrier ». Or, comme le rappelle si bien Martino en 1931 : « La conquête de la France est contemporaine de l'expansion du romantisme en France ». Désormais, « chaque voyageur emporta de France avec lui son Algérie toute faite : comme ils passèrent très vite, presque tous, ils n'eurent que très peu à la retoucher ». « Les poncifs appelaient la satire. Ce fut *Tartarin*. »³⁹²

La période à laquelle Daudet publie son roman, 1872, correspond sur le plan littéraire, à la grande période du courant réaliste (réaction contre l'idéalisme romantique, pour lequel l'art doit transcrire le réel) et du mouvement naturaliste. Or si la littérature coloniale et l'exotisme ont pour vocation commune de traiter d'un ailleurs, hors d'Europe, l'exotisme conventionnel devient la tare à éviter, le vestige d'un passé révolu, démoli et néfaste. Avec *Tartarin*, Daudet met fin à l'édulcoration des hommes et des paysages qui caractérisait le romantisme. « La vogue de l'exotisme et de l'orientalisme cachait les effets néfastes de la politique des Bureaux arabes. *Tartarin* vient ridiculiser en fait l'orientalisme, renverser son décor de carton pâte et montrer la réalité. »³⁹³

³⁹² Martino, Doyen de la Faculté des lettres d'Alger cité par Jean Gourdon, Jean-Robert Henry et François Henry-Lorcerie, *Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques*, Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI, p. 183.

³⁹³ J. Gourdon, J.-R. Henry et F. Henry-Lorcerie, « Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie », in *Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques*, Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI, p. 179.

Pour Martine Astier Loutfi, « il est évident que l’auteur n’évoque pas seulement des impressions de voyage mais qu’il illustre ironiquement les plaintes antimilitaristes »³⁹⁴. Elle souligne qu’il ne traite guère mieux les colons, victimes d’une administration parasitaire qui leur « mange... jusqu’aux tiges de [leurs] bottes » que nous voyons « dans les cafés en train de boire de l’absinthe en discutant des projets de réforme et de constitution. »³⁹⁵ Les Arabes y sont encore plus maltraités comme l’illustre ce passage :

« L’autorité féroce et sans contrôle de bachagas fantastiques, qui se mouchent gravement dans leurs grands cordons de la Légion d’honneur, et pour un oui ou pour un non font bâtonner les gens sur la plante des pieds. La justice sans conscience de cadis à grosses lunettes, tartuffes du Coran et de la loi, qui rêvent de 15 août et de promotion sous les palmes et vendent leurs arrêts, comme Esaü son droit d’aînesse, pour un plat de lentilles ou de Kouskous au sucre. Des caïds libertins et ivrognes, anciens brosseurs d’un général Youssuf quelconque, qui se soûlent de champagne avec des blanchisseuses mahonnaises, et font des ripailles de mouton rôti, pendant que, devant leurs tentes, toute la tribu crève de faim, et dispute aux lévriers les rogatons de la ribote seigneurale. »³⁹⁶

Cette diatribe virulente mérite d’être citée intégralement parce qu’étant présentée comme une partie de cette Algérie réelle que « Tartarin aurait pu voir, s’il s’en était donné la peine », « elle pouvait être interprétée comme un document sur la société indigène en 1862, date du voyage de Daudet en Algérie » explique Martine Astier Loutfi. Mais surtout, « le choix des détails révèle l’influence que les thèses colonialistes avaient eu sur la vision de Daudet »³⁹⁷. Les qualités civilisatrices de la colonisation étaient un des thèmes sur lequel les propagandistes d’Alger revenaient constamment. « Le thème de la mission civilisatrice des colonisateurs allait devenir par la suite une des bases de l’idéologie impérialiste. (cf. la deuxième partie). Dans la remarque amère de Daudet il est difficile de discerner s’il déplore les prétentions des colonisateurs ou les résultats obtenus. »³⁹⁸

Car contrairement aux militaires qui pensaient que les Arabes n’étaient pas « civilisables », les colons considéraient, avec plus ou moins de bonne foi, qu’il était de leur devoir de civiliser cette population. Au sujet de ces chefs arabes sans foi ni loi, Alexandre Duvernois écrit : « ils ont été créés par nous seuls »³⁹⁹, « nous » c’est-à-dire cette administration militaire française irresponsable qui d’un « cireur de bottes » veut faire un administrateur, comme on le voit dans *Tartarin*. Daudet complète le bilan de l’administration militaire par cette description du pays fort dépréciative :

« des plaines en friche, de l’herbe brûlée, des buissons chauves, des maquis de lentilles, le grenier de la France... grenier vide de grains », hélas, et riche seulement en chacals et en punaises. Des douars abandonnés, des tribus effarées qui s’en vont s’en savoir où, fuyant la faim, et semant des cadavres le long de la route. De loin en loin un village français, avec des maisons en ruines, des champs sans culture, des sauterelles enrégées... »⁴⁰⁰

³⁹⁴ M. Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme*, op. cit., p. 9.

³⁹⁵ Cf. T. 11.

³⁹⁶ *Ibid.*

³⁹⁷ M. Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme*, op. cit., p. 9.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁹⁹ Alexandre Duvernois, *Le Régime civil en Algérie*, Paris, J. Rouvier, 1865, p. 137.

⁴⁰⁰ Cf. T. 11.

En fait, les résultats économiques expriment de manière éloquente la faillite du régime d'administration militaire. Pour Martine Astier Loutfi : « Daudet, dans *Tartarin de Tarascon*, publié en 1872, confirmait non seulement les « vices » du régime militaire mais l'échec d'une politique coloniale dont le souverain déchu avait été responsable. »⁴⁰¹

Aussi pour cette auteure, que certains critiques littéraires aient pu « croire que Daudet donnait dans cette œuvre, une image exacte de la société indigène démontre que les préjugés racistes peuvent obscurcir le jugement littéraire. Sur plusieurs points : l'anti-militarisme, l'anti-arabisme, la position de Daudet rejoint celle des colons, mais ceci ne semble pas impliquer une prise de position politique »⁴⁰². Pour elle, l'essentiel dans l'écriture de Daudet est à but littéraire :

« La description algérienne de Daudet est guidée par des intentions littéraires plus que documentaires ou polémiques. Daudet se sert de la réalité coloniale pour démystifier le rêve oriental que de « nombreuses lectures » avaient forgé dans l'esprit du Tarasconnais et de ses contemporains. Pour mieux faire ressortir la folie de son héros, l'auteur a accentué le contraste entre la vision exotique de son héros de Tartarin et la réalité. Il était dès lors, parfaitement justifiable qu'il empruntât à ses observations, à ses lectures, et aux polémiques contemporaines les traits les plus excessifs, les plus choquants de la colonie, car ils étaient ceux qui pouvaient le mieux mettre en évidence l'aveuglement de son héros. »⁴⁰³

Il n'en demeure pas moins que cet écrit satirique qui dénonce « l'exotisme colonial et guerrier » est étroitement articulé au contexte socio-culturel de l'époque et contribue à le reproduire. Nous pouvons affirmer que cet extrait nous brosse la réalité coloniale, même si certains détails sont grossis plus que d'autres dans un but autre que celui de dénoncer cette situation coloniale. Aussi cet extrait offre-t-il un intérêt historique autant que littéraire car « le texte est indissociable du tissu social où il a été produit. »⁴⁰⁴

• 1884. Guy de Maupassant, « La vallée du Chélif »

En 1881 il parcourt l'Algérie comme envoyé spécial du journal *Le Gaulois* car des soulèvements agitent le pays. Il envoie des chroniques sur son exploration du pays et sur le soulèvement de Bou Amama dans le sud oranais. Le texte auquel nous avons donné le titre « la vallée du Chélif »⁴⁰⁵ est extrait du livre *Au Soleil*⁴⁰⁶. La particularité de ce livre, qui rassemble ses différents écrits sur l'Algérie envoyés à divers organes de presse, c'est qu'il reconstitue un itinéraire qui répond aux lois du genre du récit de voyage. Les villes traversées sont autant d'étapes du voyage réel et servent de maillons à la chaîne littéraire du récit, les chapitres portant pour titre des circonstants de lieux. En fait le texte que nous avons choisi est extrait du chapitre intitulé ultérieurement (cf. note) « La province d'Oran ».

⁴⁰¹ M. Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme*, op. cit., p. 11.

⁴⁰² *Ibid.*

⁴⁰³ *Ibid.*

⁴⁰⁴ Marc Angenot, *Un état du discours social*, « L'univers des discours », Longueuil (Montréal), Le Préambule, 1989, p. 34.

⁴⁰⁵ Cf. T. 18.

⁴⁰⁶ Guy de Maupassant, *Au soleil*, Œuvres complètes illustrées, Paris, librairie Ollendorf, [1884 1^{ère} éd.], 1902 (2^{ème} éd., notre éd. de référence), p. 27-30. Nous signalons que le même extrait figure dans le chapitre intitulé « La province d'Oran », in *Lettres d'Afrique* (Algérie, Tunisie), présentation de Michèle de Salinas, Paris, La boîte à documents, 1990, p. 304-305-306.

Dans cet extrait qui se présente donc explicitement comme un épisode du voyage : « Pour aller d'Alger à Oran, il faut un jour de chemin de fer », le narrateur traverse « l'immense vallée du Chélif » et en présente une description apparemment réaliste.

Le voyage en train, en plein été est pénible et toute la description tend à faire saisir la sensation de solitude liée à l'immensité du paysage et l'atmosphère d'écrasement perçue par le narrateur. En suivant la vallée du Chélif « un horizon stérile et brûlant » s'offre au regard. Cette plaine qui constitue « un espace démesuré tout plat », est « enfermée en des montagnes désolées, grises et brûlées, sans arbre, sans une herbe. »

Le récit au présent donne l'illusion de l'immédiateté mais le déroulement linéaire du voyage particulier est perturbé quelquefois par des échappées dans l'intemporel qui confine au guide de voyage. « Quelquefois » on aperçoit un bouquet d'arbres, des Européens hâlés des soldats barbus. C'est un hameau d'agriculteurs protégé par un détachement de ligne », « De temps en temps des campements d'indigènes », « et c'est ainsi toujours. Aux haltes du train, d'heure en heure, un village européen se montre, quelques maisons pareilles à celles de Nanterre ou de Rueil ». On note ainsi que la colonisation est bien établie, la ligne ferroviaire sert de point de jonction entre les villages européens mais les hameaux sont encore protégés par les soldats.

Bien que le réel laisse ses empreintes au travers des noms de lieux, Orléansville, Oran, ou la désignation des personnages : « des Européens », « des campements d'indigènes », « des troupes de nomades », les touches réalistes associés au décor servent de faire-valoir à l'insolite, mis en lumière par un effet de contraste. En effet, si l'itinéraire esquissé se présente d'emblée comme un compte rendu ou un récit de voyage, il emprunte aux procédés de la fiction en se dégageant du principe de transparence auquel semble le réduire son statut référentiel : il se donne une dimension tragique lorsqu'il évoque la tyrannie exercée par le soleil contre la terre.

Le Soleil et la terre sont deux leitmotivs de ce récit de voyage comme l'illustrent ces expressions : « La terre devient nue et rouge, la vraie terre d'Afrique », « l'immense vallée...sans arbre, sans une herbe », « l'affreuse misère du sol dévoré par le soleil »,

« l'étendue de terre stérile et poudreuse », « la poussière fine et brûlante » « la couleur monotone de la terre » et en conclusion : « la chaleur est intolérable » « l'eau brûle la bouche, et l'air qui s'engouffre ... semble soufflé par la gueule d'un four. » Ainsi de cette traversée de la plaine du Chélif, ce sont l'immensité de la plaine où s'égrènent les nouvelles colonies et l'élément climatique qui sont retenus.

En fait, dans cet extrait qui place les étapes du voyage au premier plan, reconstituant un itinéraire, le narrateur, tente de maîtriser l'altérité et de restituer son objet de conquête au lecteur. Il se pose comme un passant voyeur qui regarde sans chercher à pénétrer la conscience de l'autre. Il désire simplement voir ce qu'il y a à voir sans abandonner ses repères culturels. Le récit de voyage qui mime un échange de conversation entre le voyageur-narrateur, investi d'un savoir à faire passer, et le lecteur potentiel, se charge d'une valeur essentiellement didactique. La source énonciative se caractérise par une voix unitaire et impersonnelle qui, en se révélant par l'utilisation des comparatifs « pareilles à celles de Nanterre ou de Rueil », apparaît comme la porte parole d'une conscience française. En fait, Maupassant, s'il aborde le système colonial dans sa réalité quotidienne, s'il note le dénuement du peuple arabe, garde sa sympathie aux militaires. Mostefa Lacheraf note dans *Littératures de combat* :

« Guy de Maupassant, ne s'embarrasse, alors, d'aucun scrupule dans un récit de voyage triomphaliste intitulé : « Au soleil » et au cours duquel il emploie un vocabulaire invariablement méprisant et contraire à la vérité. [...] L'auteur de cette héroïque randonnée traite nos compatriotes de tous les noms, et les représente sous les traits les plus abjects inspirés, en droite ligne, des pires préjugés chers aux militaires français des sinistres « bureaux arabes » dont il était l'hôte complaisant. Il l'avoue en quelque sorte et nous laisse deviner la source d'information dont ce reporter et cet écrivain fait la découverte auprès des représentants officiels de l'idéologie coloniale, et cela, sans aucun effort de sa part, ni sens critique, ni probité intellectuelle. [...] La terminologie et les clichés *indigénophobes*⁴⁰⁷, si caractéristiques de cette ère d'apogée de la domination coloniale et dont témoigne le récit de voyage de Guy de Maupassant, laissent supposer que l'auteur ne fut pas non plus insensible aux théories de certains théoriciens et activistes haut placés tels que Warnier, Masqueray, Lavigerie, etc. [...] Maupassant cesse d'être un journaliste motivé ou simplement désigné pour exécuter une tâche déterminée ; il cesse d'être, du même coup un écrivain réaliste, un témoin faisant l'effort serein et crédible d'objectiver sa propre vision du monde – ou d'un monde jamais connu auparavant. Pour lui il n'y a en face, qu'une totalité brute qu'il ne daigne pas connaître par l'application à ce champ nouveau d'une curiosité investigatrice d'ordre social. »⁴⁰⁸

Martine Astier Loutfi abonde dans ce sens en faisant remarquer que « les chroniques algériennes de Maupassant font une large place à l'exotisme le plus douteux ». Selon elle, si cet auteur a réagi, comme ses contemporains, « aux méthodes de colonisation qui lui paraissaient immorales, incohérentes, corrompues et dangereuses », il convient de préciser que : « Les manifestations du colonialisme qu'il dénonça et exploita furent des symptômes superficiels qui ne l'empêchèrent pas de donner une adhésion quasi spontanée aux forces expansionnistes. »⁴⁰⁹

⁴⁰⁷ Mostefa Lacheraf, *Littératures de combat essais d'introduction : étude et préfaces*, Alger, éditions Bouchène, 1991, p. 78, note de l'auteur : « Plus exactement « arabophobes », pour se conformer à l'un des termes de la classification adoptée par les tenants de l'idéologie coloniale de la fin du XIX^e siècle à travers leur vision assimilationniste du peuple algérien qui divisait ce dernier *a contrario* entre des partisans et des critères négatifs ou positifs, et sur des bases anthropologiques et pseudo-raciale. »

⁴⁰⁸ M. Lacheraf, *Littératures de combat essais d'introduction : étude et préfaces*, op. cit., p. 77-78-80.

⁴⁰⁹ M. Astier Loutfi, *Littérature et colonialisme*, op. cit., p. 20.

• 1902. Isabelle Eberhardt, *Aïn Djaaboub*

Cette nouvelle raconte l'histoire d'amour entre deux jeunes gens que la destinée sépare. Elle est intéressante car l'espace mis en scène est celui de Ténès. Les noms de lieux, « L'oued Allala », « le mont de Sidi Merouane », « les côteaux de Chârir » ancrent le récit dans le réel mais Aïn Djaaboub, qui signifie la fontaine ou source, est à la fois un lieu symbolique et métaphorique puisqu'il est aussi source de légende et de la fiction.

L'intrigue se résume à l'histoire d'amour contrariée par les aléas de la vie. La nouvelle répond au schéma classique du conte : une situation initiale où le héros Si Abderrahman, un jeune taleb lettré venu de Tlemcen, arrive à Ténès, un lieu qui l'enchant. Les événements s'enclenchent, il rencontre Lalia une jeune ténésiennne au bord d'une fontaine. Les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre, une folle passion les unit. Mais la maladie du père oblige le héros à quitter son amante. La jeune fille est désespérée par la séparation et ne se résout à laisser partir son amant qu'après lui avoir fait boire l'eau de Aïn Djaaboub, une « eau miraculeuse qui a pour vertu d'obliger au retour celui qui en a goûté ». Il part, habité par la nostalgie du lieu et de Lalia : « Si Abderrahmane sentit que depuis qu'il avait quitté Ténès, tout lui semblait morne et décoloré ». Il est contraint de rester à Tlemcen et succède à son père dans sa fonction de grand *Mouderrès*⁴¹⁰. Cinq années ont passé lorsqu'il peut enfin se dégager de ses responsabilités et revenir à Ténès. Mais « il ne trouva de Lalia qu'une petite tombe grise. [...] Lalia était morte, après avoir attendu le *taleb* dans les larmes pendant deux années ». Sidi Abderrahman se retire du monde et se consacre à une vie de prière.

L'espace joue un rôle important dans cette fiction. Deux espaces sont mis en scène celui de la fontaine Aïn Djaaboub, le lieu de la rencontre et de la séparation des amants, qui s'insère dans celui plus vaste de Ténès. En effet, toute la nouvelle est organisée autour de la description de Ténès. Le texte se présente comme un diptyque, une sorte de tableau en deux volets. Le premier volet nous présente un paysage ténéisien euphorique à partir de deux points de vue. L'arrivée du héros à Ténès « un jour, à l'aube » est le prétexte d'une description détaillée du site. Les localisateurs et les noms de lieux structurent cette description. Le tableau représente un paysage très coloré dont les différents éléments qui le

⁴¹⁰ Professeur versé dans les sciences théologiques en particulier.

composent sont évoqués par des taches de couleur rappelant les paysages impressionnistes :

« Au pied de la montagne, la Ténès des Musulmans apparaissait en amphithéâtre, toute blanche dans le brun chaud des terres et le vert puissant des figuiers.[...] une légère brume violette enveloppait la montagne et la vallée, tandis que les lueurs orangées et rouges embrasaient lentement l'horizon, derrière le *djebel* Sidi Meraouane. Et tout fut rose, dans la vallée et sur la montagne. Ténès apparut à Si Abderrahman, à la plus gracieuse des heures, sous des couleurs virginales. »⁴¹¹

Toutes ces couleurs traduisent l'état de réceptivité du narrateur son accord parfait avec la nature. L'étonnante polychromie du panorama s'oppose à la présentation de la ville du « Vieux Ténès ». Le « Ténès des Musulmans » est ainsi décrite : « près des vieux remparts noircis et minés par le temps, entre les maisons caduques, délabrées sous leur suaire de chaux immaculée, s'ouvre une petite place qu'anime seul un café maure fruste et enfumé. » Le registre assez sombre et triste auxquels appartiennent ces termes « vieux, noircis, minés, caduques, délabrées, suaire, fruste, enfumé » est atténué par la luminosité de la « chaux immaculée ». Cette description révèle l'origine fort ancienne de la ville et son extrême pauvreté. Elle n'est pas du tout péjorative mais empreinte de réalisme car cette place de « Vieux Ténès existe toujours » même si les habitations qui l'entourent sont plus neuves. Elle est aussi prétexte à une autre forme paysagère.

En effet c'est à partir du « café maure »⁴¹² qu'une seconde vue d'ensemble de Ténès nous est présentée : « de là, on voit l'entrée des gorges, les forêts de pins [...] les ruines de la vieille citadelle qu'on appelle smala. Tout en bas, parmi les roches éboulées et les lauriers roses, l'*oued* Allala roule ses eaux claires. ». Ces différentes descriptions, loin d'être un simple décor, un cadre dans lequel l'action évolue traduisent la réceptivité de l'auteure, sa sensibilité au paysage qui l'entourne. Les couleurs changeantes, les formes géométriques variées s'imposent dans l'écriture d'Isabelle Eberhardt au point d'imprégner toute son œuvre. De fait, dans certaines nouvelles de cette auteure, la rêverie face à un paysage semble prendre plus de place que l'intrigue. La dimension spatiale prend le pas sur la dimension temporelle. Les paysages y tiennent une place de choix et la description ne forme pas une catalyse mais un élément essentiel du récit.

Souvent envisagée comme un arrêt dans la narration, comme un reflet de l'état

⁴¹¹ Cf. T. 36, de façon générale, l'écriture d'Isabelle Eberhardt est très soucieuse des couleurs.

⁴¹² Lieu réservé aux hommes et privilégié par l'écrivaine qui s'y mêlait aux autochtones, habillée en homme.

d'âme du personnage, ou encore comme un dispositif rhétorique, la description dans les récits d'Eberhardt prend une toute autre dimension. Elle nécessite d'interroger le lien entre l'expérience vécue et la description littéraire, entre la contemplation et le paysage écrit. Ainsi que l'explique Rachel Bouvet : « Il semble bien que le récit cherche sans cesse à remettre en scène l'acte de paysage à l'origine de l'écriture. »⁴¹³

« L'acte de paysage », selon cette auteure, renvoie effectivement au « paysage comme expérience vécue ». Le paysage se construit de manière intime, lors d'une expérience visuelle, olfactive, auditive, tactile qui peut donner lieu à la contemplation ou susciter d'autres réactions personnelles. Comme l'explique très justement Alain Corbin :

« [L]e paysage est manière de lire et d'analyser l'espace, de se le représenter, au besoin en dehors de la saisie sensorielle, de le schématiser afin de l'offrir à l'appréciation esthétique, de le charger de significations et d'émotions. En bref, le paysage est une lecture, indissociable de la personne qui contemple l'espace considéré. »⁴¹⁴

C'est lors de l'interaction entre un sujet et une réalité physique que le paysage s'élabore, que ses contours se précisent que ses formes et ses couleurs se fixent. Cet acte de perception où entrent en jeu de nombreux filtres, joue un rôle déterminant dans tout récit, particulièrement les récits de voyage, pour la simple raison que le récit s'élabore à partir de la traversée réelle, physique, de l'espace, et que les descriptions littéraires reposent sur des actes de paysage préalables. « La littérature se nourrit de l'expérience vécue, elle s'offre comme un prolongement de cette rêverie spatiale qui affecte bien des voyageurs. »⁴¹⁵ Autrement dit, un paysage n'existe pas à l'état naturel, il suppose un choix effectué par un sujet, une création esthétique, où interviennent la sensibilité et l'émotion, une interaction entre un sujet et un site particulier. Eric Dardel écrit dans son ouvrage sur *L'Homme et la terre* :

[L]e paysage n'est pas un cercle fermé, mais un déploiement. Il n'est vraiment géographique que par ses prolongements, que par l'arrière-plan réel ou imaginaire que l'espace ouvre au-delà du regard. [...] Le paysage est une échappée vers toute la Terre, une fenêtre sur des possibilités illimitées : un horizon. Non une ligne fixe, mais un mouvement, un élan. »⁴¹⁶

⁴¹³ Rachel Bouvet, *Pages de sable Essais sur l'imaginaire du désert*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2006, p. 60.

⁴¹⁴ Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001, p. 11.

⁴¹⁵ R. Bouvet, *Pages de sable, op. cit.*, p. 43.

⁴¹⁶ Eric Dardel, *L'Homme et la terre*, Paris, PUF, 1952, p. 42.

Le lieu de l'intrigue, Aïn Djaaboub, lieu de la première rencontre des amants, est avons-nous dit, un lieu symbolique. Le terme *Aïn* désigne la fontaine et renvoie à l'eau, source de toute vie, lieu où l'amour s'éveille. Il est à relever que dans la nouvelle *Aïn Djaaboub* si les lieux évoqués sont bien réels, l'espace fictionnel annoncé par le titre fonctionne comme dans le conte. Le motif de la fontaine ou de la source est largement exploité dans les contes et les légendes. Dans le dictionnaire des symboles on peut lire :

« La sacralisation des sources est universelle, du fait qu'elles constituent la bouche de *l'eau vive* ou de *l'eau vierge*. Par elles, se fait la première manifestation, sur le plan des réalités humaines, de la matière cosmique fondamentale, sans laquelle ne pourraient être assurées la fécondation et la croissance des espèces. L'eau vive, qu'elles répandent est comme la pluie, le *sang divin*, la *semence du ciel*. »⁴¹⁷

Il est évident que dans les cultures traditionnelles, la source symbolise l'origine de la vie, et, d'une façon plus générale, toute origine, celle du génie, de la puissance, celle de tout bonheur. La fin tragique de l'héroïne qui a attendu vainement le retour de l'amant n'est pas dû à la rupture du serment lié aux vertus de la source. Le pouvoir de la source n'est pas remis en cause puisque le taleb est revenu à Ténès « comme en une patrie, le cœur bondissant de joie ». Mais il est trop tard car si la vie est un éternel recommencement, elle est aussi source de déception et l'homme oublie qu'il « ne jouit jamais deux fois du même bonheur ».

La source dont il s'agit ici, peut être considérée aussi comme « la source de la connaissance qui conduit à la perfection et qui dérive de la Mémoire, lieu sacré du Savoir ». Car peut-être faut-il rappeler « que la mémoire était adorée comme le réceptacle de toute science [...] et « c'est ce même symbolisme de la source archétypale que traduit Jung comme une image de l'âme, en tant qu'origine de la vie intérieure et de l'énergie spirituelle. »⁴¹⁸

Si Abderrahmane se condamne à la vie ascétique et devient anachorète car « Il comprit l'inanité de notre vouloir et la folie funeste de notre cœur avide qui nous fait

⁴¹⁷ Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, [1^{ère} éd. 1973] nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, Robert Laffont, 1982, p. 903.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 904.

chercher la plus impossible des choses : le recommencement des heures mortes ». L'intrusion du narrateur par l'emploi du pronom « nous » donne une dimension universelle à cette affirmation. Et ce lieu, Aïn Djaaboub, espace fictionnel et espace de vie, source de l'écriture, donne une dimension parabolique au récit. Les lieux ne prennent sens qu'à partir d'un vécu. Plus qu'un simple reflet fidèle de la nature, le paysage serait le résultat très subjectif d'une perception culturellement orientée.

Il est à souligner la place particulière qu'occupe Isabelle Eberhardt dans la littérature coloniale de l'époque. Nous précisons dans ce contexte que sous « littérature coloniale » nous entendons la littérature liée au « fait colonial ». C'est dire que coloniale signifie « de la colonie » et non « d'idéologie colonialiste ». Elle est l'un des premiers auteurs à mettre en scène dans ses nouvelles les autochtones et à dépeindre les mœurs indigènes sans parti-pris et plutôt avec sympathie. Expérimentant l'altérité à travers la rencontre des indigènes, Isabelle Eberhardt a fait de cette découverte de l'autre la base de ses récits. Elle fait partie de ce que l'on appelait communément le courant indigénophile.

Alain Calmes écrit à ce sujet :

« Le groupe des écrivains indigénophiles ne représenta jamais un parti homogène en raison de la disparité de ses composantes et de l'absence d'une structure de rencontre entre les écrivains, à la différence du groupe colonocentriste qui disposait d'anthologies, de manifestes et de l'appui massif des moyens d'information de masse de l'idéologie dominante.[...] Cette intelligentsia sans attaches fut amenée à jouer un rôle modérateur.[...] Son existence a servi de frein aux excès et aux injustices envers les colonisés en maintes occasions. Quelques courants indigénophiles se regroupent autour d'organes de presse comme l'*Akhbar* de Victor Barrucan. Il s'agit toutefois d'une opinion très minoritaire, violemment et constamment attaquée par l'idéologie dominante. »⁴¹⁹

Il n'en reste pas moins évident que le groupe restreint des écrivains indigénophiles reflète indirectement, dans ses œuvres, l'idéologie du parti anticolonial. Aussi il n'est pas étonnant selon cet auteur que les critiques de ces contestataires soient très ponctuelles et ne semblent pas remettre en question le système colonial dans son ensemble car « l'indice du monde occidental est alors colonialiste et les défenseurs d'un autre idéal doivent amener à petits pas leurs contemporains vers la lumière. »⁴²⁰

• 1958. Henri Kréa, *Le Séisme Tragédie*

⁴¹⁹ Alain Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 187-188.

⁴²⁰ A. Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, op. cit., p. 187-188.

L'intitulé de la pièce théâtrale d'Henri Kréa par sa thématique suffit à traduire le genre tragique auquel elle appartient. La tragédie est par définition un poème dramatique dont le sujet est le plus souvent emprunté à la légende ou à l'histoire, mettant en scène des personnages illustres et représentant une action destinée à provoquer la terreur ou la pitié par le spectacle des passions humaines et des catastrophes qui en sont les conséquences. Le séisme ou tremblement de terre, qui se traduit par une secousse plus ou moins violente imprimée au sol et qui se produit toujours à une certaine profondeur à partir d'un épicentre est le signe d'une activité géologique intense. Cette activité se traduit sous forme de catastrophe naturelle dont les conséquences tragiques sont des bouleversements sur le plan humain et géographique. Aussi, le sous-titre *tragédie* semble-t-il redondant même s'il sert à caractériser le genre de cette pièce de théâtre.

La pièce se compose de quatre parties intitulées dans l'ordre : « Prologue », « Episode I » « Episode II » et « Exode ». Dans le prologue constitué de sept scènes, une voix rappelle les tremblements de terre du XX^e siècle ; le coryphée intervient ensuite pour justifier les sauts dans le temps : c'est la période de l'Afrique romaine et la lutte contre Jugurtha. Après ce prologue, l'Episode I, composé de quatre scènes, se rapporte à l'Algérie coloniale qui n'est pas nommée en texte. L'Episode II composé également de quatre scènes, mêle soldats romains et peuple colonisé en lutte. L'exode joue sur les symboles de lutte d'hier et d'aujourd'hui en projetant le masque de Jugurtha. C'est cette dernière partie et plus précisément la scène où apparaît le masque de Jugurtha que nous avons choisie d'analyser, scène où le dramaturge renoue avec la définition première de la tragédie en tant que catharsis.

Dans le prologue, l'évocation des tremblements de terre qui ont secoué la planète au cours du siècle dernier, entre autres celui d'Orléansville, le 9 septembre 1954, séismes qui ont fait de milliers de morts, est le prétexte pour une mise en scène des violences qui secouent une contrée sous l'occupation romaine. Mais cet argument n'est qu'un prétexte, l'essentiel du texte est ailleurs. Le pays n'est pas cité en texte mais la figure de Jugurtha qui lutte contre les Romains au prix de sa vie, ancre la scène en Afrique du Nord. Or, Jugurtha est présenté non comme une entité autonome mais comme masque, comme support d'un discours. La notion de masque illustre la portée subversive et parodique de la pièce. Le « récitant » est incarné par le coryphée qui rappelle le rôle de cette figure symbolique :

« Le coryphée : - Surgissant du fond des âges, ressuscitant au plus profond du désespoir, à l'appel du peuple dont il est l'âme indivise, Jugurtha, éternel justicier, met un terme malheureux à cette iniquité dont on croyait presque qu'elle était une nécessité immuable, une calamité dont les destins nous avaient fait l'offrande, telle une de ces épidémies dévorant périodiquement les cités et les champs d'un pays maudit. »

Le recours à cette figure historique et symbolique de la résistance du peuple numide (c'est-à-dire des ancêtres berbères) à la colonisation romaine, ne peut se comprendre qu'en référence à l'histoire du Maghreb en général et de l'Algérie en particulier. Ce que nous tenterons de montrer après une mise en contexte littéraire de cette pièce et un rappel historique du rôle de Jugurtha.

Henri Kréa se sert de la figure de Jugurtha à l'époque romaine et du symbolisme du tremblement de terre pour évoquer la guerre d'Algérie. Cette pièce de théâtre fait écho à l'œuvre de Jean Amrouche (1906-1962), l'un des premiers écrivains algériens, célèbre à la fois comme poète, essayiste, critique et journaliste de radio. Poète du déracinement, du drame du colonisé aux prises de l'acculturation, il partira en quête des sources du « génie africain » auquel il donnera la figure emblématique de Jugurtha, roi des Numides, lequel dans la littérature maghrébine, deviendra l'une des grandes figures de la résistance des peuples indigènes aux multiples envahisseurs qui ont sévi en Afrique du Nord. La figure de Jugurtha est symbolique des sentiments patriotiques que célèbre l'Histoire.

La référence au court essai *l'Éternel Jugurtha*⁴²¹ de Jean Amrouche est nécessaire pour mieux comprendre la pièce de Henri Kréa. Le portrait psychologique qu'il dresse de ce guerrier indépendant mais prêt aux échanges « personnifie les Maghrébins dont Salluste disait déjà qu'ils *"ne pouvaient être enchaînés ni par la crainte ni par les bienfaits"* »⁴²². C'est un homme d'action mais il ne peut s'engager dans quelque chose de durable ce qui explique pourquoi « le Maghreb est un pays semé d'anciennes et de jeunes ruines ». Christiane Achour résume ainsi ce portrait de Jugurtha par Jean Amrouche :

« Ce caractère se manifeste par le passage, brusque et inattendu, de l'activité la plus intense à l'apathie la plus profonde. Il est désir toujours insatisfait, tension vers autre chose, se contentant de peu dans le réel. Dans cette voie dangereuse qui reprend les

⁴²¹ Jean El Mouhoub Amrouche, *l'Éternel Jugurtha*, paru dans la revue *L'Arche*, N°13, février 1946, repris dans *Études méditerranéennes*, N° 11, 1963.

⁴²² Pierre Grenaud, *La littérature au soleil du Maghreb, de l'antiquité à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 223.

préjugés colonialistes, Amrouche redresse la barre, en quelque sorte, en donnant un sens positif à ce qui pouvait être perçu négativement : cette inactivité n'est pas paresse, mais tension mystique où se mêlent insensibilité et sensualité jusqu'à ce que retombe l'enthousiasme : « Jugurtha ou l'inconstance, Jugurtha génie de l'alternance. Il ne peut s'imposer la discipline, condition de toute action féconde. » « Cette personnalité exaltée et instable a un trait majeur, la passion de l'indépendance, qui s'allie à un très vif sentiment de la dignité personnelle. » Ce qui explique qu'il soit fantasque, versatile, coléreux, généreux, indiscipliné : « il ne se soumet pas au destin sans se révolter contre lui. » Mais il faut que la mesure soit comble pour qu'il se révolte. »⁴²³

Cette auteure explique que l'essai de Jean Amrouche, quelles que soient les réserves qu'on puisse formuler à son sujet, donne une image de l'intellectuel acculturé tel qu'il se perçoit et « à ce titre il prend place dans les essais-plaidoyers »⁴²⁴. Il faut signaler en fait, qu'à la même période, paraissent, un essai en arabe de Abderrahman Madoui intitulé *Yugurta* et un autre en français de Mohamed Chérif Sahli dont le titre est *Le Message de Yougourtha*⁴²⁵. Ces deux productions s'inscrivent aussi dans le courant des essais-résistance. Pour ces essayistes de la période coloniale, la figure de ce rebelle héroïque et téméraire, orgueilleux et sûr d'une puissance dont il use avec la passion de l'homme persuadé qu'il triomphera jusqu'au bout avec sa volonté de refus et le besoin de dépassement qui l'habitent, est emblématique. Jugurtha est le modèle en qui les Maghrébins se reconnaissent, il est le symbole de leur esprit d'indépendance. « *Son épopée ne fut pas vaine* », écrit Mohammed-Chérif Sahli qui explique ainsi *Le Message de Jugurtha* : « *Tombé en pleine lutte, il reste pour nous l'émouvant messenger de cette grande espérance du cœur humain, qui se nomme liberté.* »

Un propos d'Assia Djebar, l'historienne, qui « résume tout ce que la littérature algérienne, de Jean Amrouche à Tahar Djaout en passant par Mohammed Dib, Mouloud Mammeri, Nabile Farès, Rachid Boudjedra, conteste de l'histoire écrite par les vainqueurs » est rapporté ainsi par Beida Chikhi :

« Certes les Berbères de l'histoire écrite, écrite en particulier en latin par Salluste, politicien corrompu et historien redoutable, auteur du classique « La guerre de Jugurtha », un siècle avant l'ère chrétienne... Ces berbères donc de l'histoire occidentale furent souvent présentés comme de perfides ennemis. Mais il a suffi qu'un *Jughurta*, non domestiqué, soit allé jusqu'au bout de son défi contre Rome encore invincible - cela 50 ans avant Jules César – pour qu'en Afrique du Nord, chaque résistance contre les,

⁴²³ C. Achour, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Alger/ Paris, ENAP-BORDAS, 1990, p. 47.

⁴²⁴ C. Achour, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, op. cit., p. 48.

⁴²⁵ M.C. Sahli, *Le Message de Yougourtha*, Alger, En-Nahda, 1947, rééd. A Paris par *L'Algérien en Europe*, 1968.

invasions ultérieures (contre les Arabes, les Espagnols, les Turcs puis les Français) invoquât le fantôme de cet ancêtre héroïque. »⁴²⁶

Mostefa Lacheraf évoque également ce « Visage d'un revenant à la vie dure, ressuscitant sans cesse »⁴²⁷ à travers ces vers d'Henri Kréa :

*La multitude renaissait
Malgré le feu et le poison*

Un rappel historique sur ce personnage emblématique apporterait un plus grand éclairage à la lecture de la pièce de Henri Kréa.

Jugurtha est le petit-fils de Massinissa, le « grand roi », qui contribua à la victoire de Scipion sur les Carthaginois à Zama⁴²⁸, en l'an 202, et qui, à 88 ans, conduisait encore ses troupes à la victoire. L'objectif de Massinissa, guerrier autant que lettré et économiste, était de regrouper tous les hommes du Maghreb, de l'Atlantique au golfe des Syrtes. Jugurtha poursuit la même voie, il s'attellera à cette tâche avec passion jusqu'à sa chute et sa mort dans une geôle romaine. Au service de sa foi patriotique, « il avait contracté des alliances, adopté une conduite qui pourrait paraître illogique si elle ne reflétait les ambivalences d'un esprit sincère dans son inconstance, tantôt rassembleur, tantôt diviseur, toujours disponible et cependant passionnément attaché à son idéal »⁴²⁹. Pour atteindre son objectif, il s'accommoda des contraires, des controverses qui lui paraissaient un jeu naturel et excitant de l'esprit, le complément du jeu de la guerre où il excellait. Pour ce jeune Numide, intelligent et ambitieux, pourquoi la politique du pire n'aurait-elle pas été payante quand les hommes sont des jouets pour qui mènent l'action ? Combattant en Espagne du côté des Romains, il apprit à les connaître et, s'il bénéficia de l'amitié de Scipion l'Africain, il découvrit que de nombreux consuls étaient à vendre. Pourquoi aurait-il accepté la proposition des Romains de partager la Numidie avec son cousin Adherbal dont il avait fait assassiner son frère ? Désireux de succéder à son oncle Micipsa, fils de Massinissa, et de reconstituer le royaume de ce dernier, il se rend à Rome, corrompt les magistrats, supprime le rival, Massiva, que lui opposaient les Romains. Sommé par le Sénat de partir, il insulte Rome, qui se croit éternelle, alors qu'elle n'est dit-il qu'une « ville à vendre, qui ne tardera

⁴²⁶ Assia Djebar, « Discours de Francfort, 2000 », document intégralement reproduit dans l'ouvrage de Beida Chikhi, *Assia Djebar Histoires et fantaisies*, Paris, PUPS, 2007, coll. « Lettres Francophones », p. 116-117.

⁴²⁷ M. Lacheraf, *Littératures de combat, op. cit.*, p. 40.

⁴²⁸ Zama est une localité en Numidie où Scipion l'Africain vainquit Hannibal (202 av. J.-C.).

⁴²⁹ P. Grenaud, *La littérature au soleil du Maghreb, de l'antiquité à nos jours, op. cit.*, p. 223.

pas à périr si elle trouve acquéreur ».

C'est la guerre ouverte avec les Romains. Poursuivant sa provocation, Jugurtha fait égorger dans la petite ville de Vaga les centurions au cours d'une fête où ils avaient été invités par les Berbères. Pareil crime méritait une expédition punitive confiée alors au consul Metellus. Mais celui-ci trop timoré est remplacé par un homme issu du peuple, Marius (Caïus), général et homme politique romain (157-86 av. J.-C). Celui-ci, élu consul, est chargé de diriger l'armée d'Afrique en guerre contre Jugurtha. Jugurtha si habile à manœuvrer et à corrompre, se laissera duper à son tour et sera victime de la trahison à son tour. Trop confiant en Bocchus, son beau-père, roi de la Maurétanie, dont il a accepté l'alliance, il sera livré aux Romains par ce dernier. Traîné enchaîné derrière le char de son vainqueur, emprisonné à Rome, laissé sans nourriture, le patriote berbère y meurt sans avoir pu réaliser son rêve d'une Afrique aux Africains.

Dans la pièce d'Henri Kréa, écrite en 1956-57 en pleine guerre d'Algérie, la similitude des événements et la symétrie guerrière, permettent de donner plus de relief à cette figure emblématique de la résistance. En effet, même si l'entreprise du prince berbère fut vouée à l'échec, elle est admirable car c'est l'épreuve qui lui a donné sa stature patriotique.

Cela explique en partie pourquoi cet auteur se sert de la figure de Jugurtha à l'époque romaine et au symbolisme du tremblement de terre pour évoquer la guerre d'Algérie. De fait, si L'exode joue sur les symboles de lutte d'hier et d'aujourd'hui, c'est la projection du masque de Jugurtha qui confère à cette scène une valeur illustrative d'une vérité à savoir la force de la résistance du peuple malgré les aléas de l'histoire et de la géologie comme l'illustre ce passage :

« Mais malgré les coupes sombres faites dans le peuple, celui-ci demeurait immortel, renaissant des cendres de ses villages, des tribus calcinée dont la superbe lumineuse brillait toujours les yeux prolétaires. Les nomades déguenillés campaient furtivement sur les rives des fleuves saumâtres. Les forêts se pétrifièrent et le pays entier devint la proie des rocailles. Même la vermine agonisa, à la merci de la canicule et du gel, la nuit.»⁴³⁰

1954 est une date symbolique, l'année du séisme d'Orléansville est aussi celle du déclenchement de la guerre d'indépendance en Algérie (le 1^{er} novembre 1954). Si le texte fait référence à une période éloignée de l'histoire, son écriture est contemporaine à la

⁴³⁰ Cf. T. 38.

période qui agite tout le Maghreb et particulièrement l'Algérie. Rappelons qu'à la date de l'écriture de la pièce (1956-1957) la Tunisie et le Maroc accèdent à l'indépendance, 1955 pour le Maroc et en 1956 pour la Tunisie, mais l'Algérie est plongée dans l'horreur de la guerre. Une autre strate du *séisme* concerne en fait la critique politique, sociale qui vise tous les pouvoirs de l'occupant romain, en particulier dans les parties dialoguées. Les attaques visant le pouvoir romain et par extension la France coloniale sont d'une violence lyrique qui rappelle le théâtre de Kateb Yacine. Comme le souligne Mostefa Lacheraf :

« Ailleurs encore, dans la perspective de la liberté et du progrès social que seuls les opprimés et les exploités savent arracher et défendre, deux voix s'élèvent qui se complètent et à
L'armée inespérée
Des paysans sans terre... de K. Yacine,
Répond le :
Prolétaire innombrable
Ultime barrière
A la sauvagerie... de H. Kréa. »⁴³¹

Ces vers empruntés à deux poètes contemporains, l'un algérien révolutionnaire et l'autre français communiste, sont cités dans un jeu de correspondances et de complémentarité pour illustrer les arguments de l'essayiste. Car pour Mostefa Lacheraf :

« Ils indiquent [...] qu'une poésie de cette nature, parce qu'elle échappe aux impulsions individualistes, pour devenir, à un moment exceptionnel de l'Histoire, œuvre de tous, expression d'une réalité nationale multiple, reflet d'une conscience commune trouve et ordonne ses thèmes complémentaires dans une harmonie qui est le propre de la parole humaine inventant le monde au sein du désastre, le disputant à la panique et à l'oubli. »⁴³²

Dans le théâtre contemporain, comme dans le théâtre antique, l'articulation entre représentation, narration et catharsis permet d'interroger le théâtre dans son rapport et son apport à la réalité. La guerre qui secoue le pays est à chercher dans les strates de l'histoire tout comme les secousses telluriques qui secouent fréquemment le globe terrestre ne se comprennent qu'en référence aux failles géologiques.

Le Séisme, est un drame polyphonique où viennent se confondre poème et théâtre. Les parties dialoguées et les passages lyriques en vers libres composent, avec les passages en prose, un mélange de genres dont la juxtaposition donne l'impression à la fois d'un

⁴³¹ M. Lacheraf, *Littératures de combat*, op. cit., p. 41.

⁴³² *Ibid.*

désordre et d'une énergie en éruption. Pour ce poète la sauvagerie humaine et la brutalité géographique se partagent équitablement le monde car aucun Dieu ne se cache derrière ces manifestations colossales. Ce qui explique le genre affiché de la pièce : « tragédie ». Inspirée par la tragédie antique, la tragédie moderne présente des personnages en conflit avec le monde mais aussi avec leur destin contre lequel ils se révoltent. Or pour Henri Kréa, l'espèce humaine est seule pour affronter la menace extérieure où se reflète l'illimité de sa propre violence, ce qui confère le caractère tragique de sa condition.

Nous aborderons plus en détail l'extrait que nous avons choisi dans l'étude consacrée à l'interaction des séismes et de l'imaginaire dans le chapitre intitulé « écriture et tremblement de terre ».

II. LITTÉRATURE POST-COLONIALE 1962-2006

1. Lieu natal et écriture autobiographique : Orléansville, Paul Robert

Paul Robert, le lexicographe de renom, est né à Orléansville en 1910. Il évoque dans ses Mémoires⁴³³ sa ville natale non sans tendresse. C'est dans le premier tome surtout où il raconte son enfance que nous avons choisi deux extraits⁴³⁴ qui nous ont semblé fort intéressants sur le plan socio historique et didactique.

En effet, le premier texte auquel nous avons conservé l'intitulé du chapitre dont il est extrait « Orléansville et ma maison natale », offre une description minutieuse de la maison et des détails sur l'essor de la ville vers 1919. 5000 habitants en majorité français y vivent, il ajoute en parenthèses (on disait « européens », par opposition aux « indigènes »). La ville est encore fortifiée et « à l'intérieur des remparts de Bugeaud » elle a vraiment « l'apparence d'une ville de province française » avec ses rues tracées à angle droit, ses larges trottoirs et ses maisons semblables à celles de la métropole ». Elle possède aussi un théâtre, *l'Aiglon*. Le père est un industriel à la fois maire de la ville et délégué financier.

⁴³³ Paul Robert, *Au fil des ans et des mots. Les semailles*, Tome 1, *Au fil des ans et des mots. Les moissons*, Tome 2, Paris, éditions Robert Laffont, 1979.

⁴³⁴ Cf. T. 28 et T. 29.

Le second texte offre une description ambulatoire très fidèle de la ville. Les localisateurs de lieux structurent le texte : le premier paragraphe débute par « à l'intérieur et hors des remparts », il offre une vision d'ensemble de la ville où se promener est agréable. Le second paragraphe indique que « vers l'ouest » se trouve un beau jardin public, la sous-préfecture et un hôtel. « A l'opposé » se trouve la « pépinière », « cette forêt plantée par le génie militaire de Bugeaud faisait l'orgueil des Orléansvillois ». « Au-delà, vers la route de l'Ouarsenis » les innombrables gourbis des indigènes étaient protégés par les buissons.

Quand la colonisation s'installe et s'institutionnalise, elle engendre de fait, un clivage entre l'espace urbanisé, d'un côté, et l'espace rural, de l'autre. Au sein de l'espace colonial, la périphérie correspond à l'altérité dans ce qu'elle a de plus irréductible. L'urbanisme colonial présente une structure réticulaire mais l'ensemble des quartiers qui le composent constitue un ensemble articulé mais aussi figé : toute dynamique semble paralysée par la structure politique et les identités restent soigneusement séparées.

L'auteur narrateur raconte qu'après la guerre, le conseil municipal, présidé alors par son père, décide de faire construire une cité indigène moderne. Cependant les architectes ont bâti à l'europpéenne et n'ont pas tenu compte des coutumes traditionnelles quant à l'aménagement spatial domestique autochtone à savoir, une demeure sans ouverture sur l'extérieur, composée de chambres avec des fenêtres qui donnent sur une cour centrale baignée par la lumière du jour. Aussi les indigènes qui occupèrent cette cité moderne « eurent tôt fait d'en murer les fenêtres et d'ouvrir une bouche d'aération dans le toit ».

Ainsi d'un point de vue allogène, le centre, la ville correspondent au progrès occidental emblématisé par exemple par la gare, le « beau jardin public » tandis que la périphérie représente un état de chaos originel, à l'image des gourbis indigènes.

2. Lieu légendaire et évocation littéraire : Béni-Hawa, Vénus Khoury Ghata et Maïssa Bey.

Depuis 1802, contre vents et marées de l'histoire, une population du littoral algérien vénère Ma Binette, chrétienne devenue marabout à Béni Haoua⁴³⁵. La légende commence avec le naufrage du *Banel*, bateau de la flotte napoléonienne, parti de Toulon vers Saint

⁴³⁵ Ex Francis Garnier, situé entre Cherchell et Ténès.

Domingue et qui fit naufrage au large de Béni Haoua, plus précisément dans la baie de Goussine. Plusieurs femmes, religieuses hollandaises dit-on, furent sauvées et mariées à des caïds locaux. L'une d'elles, Imma B'nêt, fit tant de bien qu'après sa mort elle fut vénérée comme sainte. Aujourd'hui encore, son mausolée domine la baie des Souahlia à l'est de Ténès.

Les archives officielles de la marine française, l'histoire des « descendants » ou sympathisants de la sainte constituent la trame de la version romancée de cette légende reprise par Vénus Khoury Ghata dans son livre *Les mariées du cap Ténès*⁴³⁶.

En fait, le lieu et donc la légende qui s'y attache, suscite de multiples lectures tant littéraires que cinématographiques comme en témoigne le livre disque intitulé *Déliés une descendance algérienne*⁴³⁷. Ce livre, qu'a préfacé Maïssa Bey, a été réalisé avec le concours de cinq auteurs de formation et d'horizons différents.

Laurence Huet est une auteure française de théâtre et de fictions radiophoniques, elle réalise aussi des documentaires de création pour France culture « en s'attachant à la part de fiction qu'il y a dans toute réalité » ; Hachemi Mokrane est un plasticien-calligraphe algérien natif de Beni Haoua, il est vraisemblablement un descendant du chef de la tribu des Béni Haoua. Il expose régulièrement ses œuvres en Algérie et en Europe ; Yves Jeanmougin est né au Maroc et réside en France, il est photographe de reportage ; Mariela Damian est née à Buenos Aires, anthropologue de formation, elle se tourne vers le documentaire de création radiophonique, elle a publié notamment, *Espagnols d'Orient*, (2002-2003), un ouvrage en cinq volets consacré aux juifs expulsés d'Espagne en 1492 ; Titus Oppmann est né en Allemagne, c'est un bassiste-contre bassiste au parcours éclectique, il intervient au sein d'orchestres de renom (philharmonique de Radio-France, Ensemble intercontemporain).

L'analyse de la préface nous permettra de mettre en exergue les motivations qui ont animé les auteurs de ce livre, leur intérêt pour ce lieu de légende. Il importe d'abord de

⁴³⁶ Vénus Khoury-Ghata, *Les fiancées du cap Ténès*, Paris, J.C. Lattès, 1995, cf. T. 44.

⁴³⁷ Maïssa Bey, « Préface » du livre disque de Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne*, Musique de Titus Oppmann, Paris, Métamorphoses, 2005, cf. T. 52.

reconstituer les faits et le contexte socio historique pour essayer de comprendre la naissance de la légende.

En janvier 1802, un navire français, le *Banel*, fit naufrage sur la côte ténésiennne, au cours d'une tempête qui dura plusieurs jours. Ce navire transportait des troupes à Saint-Domingue, où le frère du Premier Consul se trouvait en difficulté. En 1802, Bonaparte gouverne la France et une bonne partie de l'Europe. A Saint-Domingue (partagée entre la France et l'Espagne depuis 1697), suite à l'anarchie provoquée par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, les planteurs blancs appellent les troupes anglaises et espagnoles à la rescousse. Celles-ci sont chassées par Toussaint Louverture, ancien esclave émancipé, qui proclame l'indépendance de l'île en 1800. Bonaparte souhaite y rétablir au plus tôt l'autorité de la métropole. D'autant plus qu'une expédition est préparée pour occuper la Louisiane, toute proche de Saint-Domingue, restituée à la France par l'Espagne le 1^{er} octobre 1800.

La campagne de Saint-Domingue débute en décembre 1801. Trente cinq mille hommes y sont envoyés de divers ports français. Mais le *Banel*, l'un des neuf navires de la division Ganteaume, parti de Toulon le 9 janvier 1802, s'échoue le 15 janvier dans la baie de Souahlia, tout près de Beni-Haoua. Une partie des hommes fut sauvée par le Bey d'Oran, Mohammed Mekallech (fils du Bey Mohammed Al Kebir qui avait repris définitivement Oran aux Espagnols). Mais il manquait du monde, spécialement plusieurs femmes⁴³⁸.

Un courrier diplomatique intense, est échangé entre les autorités françaises et le dey de la régence d'Alger, pour récupérer les rescapés du naufrage. Bonaparte menaçait le Dey Mustapha de venir lui-même récupérer son monde s'il ne faisait rien pour retrouver les naufragés. Il faut ajouter à cela que les archives de Toulon, port de départ du *Banel*, furent transportées à Brest où elles ont disparu au cours des bombardements aériens de la seconde

⁴³⁸ Le *Banel*, commandé par le capitaine Callamand, transportait des troupes de Toulon à Saint-Domingue, et il avait échoué sur la côte du cap de Tenez. Les naufragés avaient été dépouillés et maltraités par les hordes insoumises de ces parages, et le Bey d'Oran (Mohammed Mekallech [1799-1805]), fils du Bey Mohammed al Kabir qui reprit Oran (1798), et père de Mekallech que les Français nommeront bey de Tlemcen en 1842, avait gardé en esclavage les hommes de l'équipage qui avaient pu se soustraire au massacre de leurs compagnons. Source <<http://cheliff.org/portail/?q=glossary/5>> 02/05/2007.

guerre mondiale⁴³⁹. C'est la raison, pour laquelle nous estimons utile de joindre à cette recherche sur la naissance d'une légende, l'une des rares archives sur l'événement dans son intégralité. Il s'agit de la lettre de Dubois-Thainville :

« Note⁴⁴⁰ du citoyen Dubois-Thainville, chargé d'affaires de France et Commissaire générale des relations commerciales à Alger, à Mustapha, Dey d'Alger.

Alger, ventôse an X (avril 1802)

Le vaisseau français Le Banel portant 200 marins, 529 militaires et 9 femmes, ayant à bord des munitions de guerre et de bouche, s'est perdu le 25 nivôse⁴⁴¹ dernier (15 janvier) sur les côtes de Barbarie. Les rapports qui me sont parvenus sur cet événement font frémir. Les habitants des contrées où le naufrage a eu lieu se sont portés aux attentats les plus inouïs ; ils ont employé les moyens les plus barbares pour s'opposer au salut des Français, ils ont brisé les embarcations, détruit les radeaux, coupé les cordes qu'on était parvenu à attacher à terre, ils ont pillé, dispersé l'argent et une partie des effets qui se trouvaient sur le bâtiment. Les Français qui ont échappé à la fureur de la mer ont été dépouillés, mis nus par le froid le plus rigoureux, assassinés ou traînés impitoyablement dans les montagnes. Plus de 200 ont péri de la main des barbares, et leurs cadavres sont encore étendus sur le rivage et sur la route d'Oran. Plusieurs naufragés du nombre desquels se trouvent être trois femmes, le Comte Noyer, officier, et plusieurs mousses sont encore au pouvoir des Cabaïls.

Les traités de la République avec la Régence et particulièrement celui de 1689, qui vient d'être renouvelé par son Excellence le Dey⁴⁴², portent que tout bâtiment français échouant sur les côtes d'Afrique recevra secours, protection et sûreté ; que les hommes, les effets et les marchandises seront respectés. Les naufragés étaient donc sous la sauvegarde des conventions les plus sacrées. Dans cette circonstance tout est devenu la proie des assassins, et les Français ont trouvé sur une terre amie la mort et l'esclavage les plus affreux.

Un d'eux a, dit-on, embrassé la religion musulmane. L'article 19 du traité de 1689 s'exprime ainsi : « Si un français veut se faire Turc, il n'y pourra être reçu qu'au préalable il n'ait persisté trois fois vingt-quatre heures dans cette résolution, pendant lequel temps il sera mis en dépôt entre les mains du Consul. »

Toutes les mesures protectrices ont sans doute été ordonnées par la régence d'Alger dans cette circonstance malheureuse, et je prie son excellence Dey et tout les Grands d'agréer les témoignages de ma plus vive reconnaissance, mais ils jugeront sans doute que de nouvelles dispositions et réparations proportionnées à la gravité des attentats sont indispensables.

Je réclame, au nom et d'après les ordres de Bonaparte, Premier Consul de la République française :

- 1° - la punition exemplaire des assassins,
- 2° - la restitution de tous les effets saisis par eux,
- 3° - la délivrance immédiate des Français qui sont encore en leur pouvoir,
- 4° - Je demande que les Français reçoivent la sépulture,
- 5° - Que, conformément à l'article 19 du traité de 1689, le Français qui a témoigné le désir d'embrasser la religion musulmane soit envoyé ici, ou déposé à Oran dans la maison du Vice-Consul d'Espagne. Il sera rendu à l'expiration des trois jours, s'il persiste dans sa résolution.

⁴³⁹ Voir enquêtes et travaux de Mme Alberte Sadouillet-Perrin, qui est remontée aux sources : - la mémoire des anciens des Beni Haoua, avec l'aide de Si Al Hossine Ben Henni Moqrane, - les résultats de son enquête, Mme S- P les a consignés dans divers articles, puis dans un roman, *Les captives du Banel*, Paris, Centurion, 1954.

⁴⁴⁰ « Correspondances consulaires et commerciales, Alger » (1802), Ministère des Affaires étrangères, Paris.

⁴⁴¹ 15 janvier 1802.

⁴⁴² L'original de ce traité est aux archives des Affaires étrangères, Salle des Traités. Il a été publié dans les recueils de MM. Martens, Tétot et de Clercq. Il stipulait la liberté de commerce comme avant la rupture, la suppression de l'esclavage des Français à Alger, la restitution des Concessions d'Afrique, l'exemption d'une année de redevances, et le remboursement des sommes respectivement dues par la France aux Bacri et par la Régence à la Compagnie d'Afrique dépossédée de ses comptoirs.

Alger, le 24 ventôse an de la République française.
Dubois- Thainville »⁴⁴³

Les tribus de Ténès comme celles de la plupart des plaines du Chélif dépendent de l'aghalik d'Oran. Dans l'alliance turque, les Beni Haoua et les Beni Hidja formaient une sorte de micro-confédération de tribus : une partie des Beni Derdjine, au sud, et au douar Maïn, à l'ouest, se rattachaient à eux. A l'est, la limite était l'oued Damous ; au-delà commençait la confédération des Zatima. Pour l'administration turque, c'était des tribus semi indépendantes dont elle reconnaissait les chefs pour ne pas les avoir contre elle. Cet Aghalik des Beni Haoua et des Beni Hidja dépendait en théorie du Bey d'Oran. Il était commandé, en ce début du XIX^e siècle, par l'Agha Si Al Hadj Abd-al- Qader Ben Henni, surnommé " Al Moqrane" (Al Kébir, l'aîné), qui était également Caïd de sa tribu. Le Caïd des Beni Hidja, dépendait de l'Agha, mais nommait lui-même les chefs de "ferqa" (fractions) des tribus. Là, s'achève l'histoire du *Banel* et commence celle d'Imma B'nêt.

La littérature orale a, quelque peu, transformé l'histoire ; la littérature écrite également. Ces femmes, religieuses hollandaises dit-on, furent sauvées et mariées à des caïds locaux. Dans son roman, les *fiancées du cap Ténès*, Vénus khoury Ghata, restitue les circonstances du naufrage et imagine le destin de ces femmes rescapées du naufrage. Elles vont être soumises aux enchères et offertes au plus offrant. Ce sont donc ces parcours de femmes qui constituent la trame du roman. Elle utilise les documents officiels pour camper sa fiction mais l'espace et les lieux ne sont guère conformes à la réalité. L'histoire se passe essentiellement à Ténès dont la description est très péjorative, tout comme elle brosse de la population, des tableaux peu avantageux. La description de la région se veut surtout ethnologique et n'échappe pas à certains clichés ; l'évocation du Sud, où la plus jeune des femmes va être emmenée pour épouser le fils d'un chef de tribu, n'échappe pas non plus aux stéréotypes convenus. La population musulmane est inculte, superstitieuse et très arriérée. Ténès de l'époque n'est qu'une bourgade triste et insalubre.

Dans l'extrait que nous avons choisi, le nom de « *yemma b'nette* » qui va être attribué à la religieuse sœur Mère Jeanne de l'enfant Jésus, est ainsi expliqué :

⁴⁴³ 15 mars 1802.

« Elle est la seule à parler l'arabe, qu'elle apprit lorsqu'elle suivit les troupes françaises à Saint-Jean-d'acre en tant qu'infirmière. Les Bani Haoua sont convaincus qu'elle est la mère des trois filles, d'où ce nom de *yemma b'nette* qui circule de bouche en bouche. Elle essaie de les rassurer en déclarant qu'elle est infirmière. »⁴⁴⁴

De plus, comme elle est la plus âgée, personne ne veut la prendre pour épouse. Et c'est Mouloud, un chevrier « si misérable dans ses vêtements loqueteux » qui accepte de la prendre sous sa protection. Or, dans la légende locale, cette religieuse épousa l'Agha Si Al Hadj Abd-al- Qader Ben Henni, surnommé « Al Moqrane ». Hachemi Mokrane, l'un des co-auteurs, de *Déliés, une descendance algérienne*, affirme être l'un de ses descendants. « Dans son village, Beni-Haoua, Hachemi Mokrane a toujours entendu dire que cette femme blonde aux yeux clairs était son ancêtre. Certains Fils d'Eve (traduction de Beni-Haoua) ont les yeux très bleus, oui, comme lui-même... »⁴⁴⁵

Cet ouvrage collectif, peu commun, est né de souvenirs d'enfance à Béni-Haoua, des visites au mausolée du jeune Hachemi, des Archives officielles de la Marine française, de la correspondance entre Laurence Huet et Hachemi Mokrane, de la fiction de Laurence Huet qui compose une correspondance entre Imma B'nêt, et son frère. Ces auteurs demandent alors « un regard et une écoute terrestres à Yves Jeanmougin et à Mariela Damian. En septembre 2003, les quatre auteurs séjournent à Béni Haoua. Le photographe dévoile les lieux d'Imma B'nêt et de ses descendants. Ses images ancrent la légende dans l'ici et maintenant »⁴⁴⁶. Mariela Damian rencontre les « descendants » ou les sympathisants de la naufragée, cette femme qui fit tant de bien qu'après sa mort elle fut vénérée comme une sainte. Ces extraits de témoignages qui parsèment le livre *Déliés* sont autant de petites pierres sur le chemin d'une connaissance sensible d'imma B'nêt qu'accompagne la musique de Titus Oppmann.

Ainsi l'oralité, la multifocalisation, la déterritorialisation et l'intertextualité sont les principales caractéristiques cet ouvrage. Ce sont tous ces éléments qui ont servi de canevas à l'écriture, à la composition de ce beau livre sur un lieu de la côte du Dahra dont le toponyme traduit à lui seul la légende : Béni Haoua, les enfants d' Ève.

⁴⁴⁴ Vénus Khoury-Ghata, *Les fiancées du cap Ténès*, op. cit., p. 16, cf. T. 44.

⁴⁴⁵ L. Huet, « lecture », présentation du livre au Salon international du livre d'Alger, le 29 09 2005, Espace animation, SILA, Alger.

⁴⁴⁶ *Ibid.*

C'est aussi cette filiation que revendique Maïssa Bey dans son poème cité en exergue à la préface, qu'elle a rédigée pour ce livre particulier. Cette légende qui s'intéresse aux liens entre le voyage et l'écriture est mise ainsi en mots de manière très poétique :

*« Aux fils de Hawa
Je suis la première femme échouée au bord de ce qui fut le premier rivage
Sur mon corps tatoué
S'écrivent en signes mystérieux
Les contours de vos vaines chimères
Je rôde aux abords obscurs d'une ville ceinte de remparts de poussières
Je suis l'ancêtre vive
Echarde à jamais fichée à la pointe de vos mémoires. »*

L'auteure sait combien la quête mémorielle est ardue. La part faite aux mythes, à la légende, les silences forcés ou délibérés les tabous, les trous de l'histoire, les passions, sont les nombreux obstacles à une connaissance sereine de nos lieux :

« Comment franchir les seuils des légendes et des silences accumulés en strates par tant de générations ? Comment faire pour que l'histoire se lise enfin débarrassée de la démesure des mythes, des passions et des rejets ? Simplement en se dépouillant de toutes les certitudes du savoir. »⁴⁴⁷

« Il faut attendre, dit-elle, « parfois longuement que surviennent les mots », se mettre en état de réceptivité, alors seulement on est en condition d'entendre monter depuis les profondeurs de son être, le langage des signes, de l'histoire. Le passé livre son sens et les signes recèlent les secrets du passé et de l'avenir. Ce pourrait être une voix, dit-elle, ou une image. « A force d'humilité, d'effacement et de patience, voici maintenant que s'esquisse en traits indécis un visage, au cœur de l'évocation, [...] des cendres soufflées par la nostalgie des légendes ». Mais ces signes qui *esquissent* le passé, le font pressentir, ils ne le dévoilent pas. « La terre mais aussi la mer n'ont pas fini de livrer leurs trésors enfouis sous des couches d'oubli. Non, la terre, là-bas, n'a pas fini de parler, de raconter son histoire, notre histoire. Seulement elle se tait maintenant puisque plus personne ne veut l'interroger. »

⁴⁴⁷ M. Bey, « Préface » du livre disque de Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne*, *op. cit.*, cf. T. 52.

C'est la même réflexion qui sous-tend une autre préface, celle que Mostefa Lacheraf a écrite pour le livre *Pierres et lumières*, de Belgacem Aït Ouyahia, réflexion qui est au cœur de son ouvrage, *Des noms de lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*⁴⁴⁸ :

« Vieilles pierres, paysages familiers d'une Algérie que l'on découvre avec émotion et, paradoxalement, une double sensation de fraîcheur et de jeunesse [...] c'est que l'oubli ingrat a trop duré, et la confusion des concepts sur un fonds d'ignorance de soi qui font de l'Algérie, aujourd'hui agressée de l'intérieur, un pays qui affabule son histoire et tourne le dos à sa géographie faute de savoir se situer de façon adéquate dans l'espace et dans le temps ».⁴⁴⁹

Mais pour Maïssa Bey, « peu importent les précisions historiques [...] le nom du bateau, le nombre de victimes, les échanges très protocolaires de courrier entre les plus hautes autorités de part et d'autre de la mer blanche du milieu » ce qui est essentiel aux yeux de l'écrivaine c'est que cette femme « désormais élevée au rang de sainte, de marabout » soit : « Elle, Imma B'nêt. Maintenant, en écriture, ombre retrouvée, reconnue, nommée. »⁴⁵⁰

Or, la géocritique qui se définit comme une « poétique dont l'objet serait non pas l'examen des représentations de l'espace en littérature, mais plutôt celui des *interactions* entre espaces humains et littérature » prend tout son sens dans le contexte de ces extraits proposés. Ce lieu existe désormais en littérature, induisant des écritures et des lectures multiples grâce à l'action et l'influence d'une femme hors du commun. Femme devenue marabout, terme dont l'étymologie arabe *rabata* signifie lié ou engagé : c'est-à-dire qu'il a pris avec Dieu l'engagement de n'agir que pour le bien-être de l'humanité. Cette approche nous permet d'affirmer que le toponyme Béni Haoua attribué à ce lieu, explique à lui seul, l'influence d'une femme dans l'émergence d'un espace auréolé de légende dans l'imaginaire populaire. Peu importe l'appartenance religieuse, on ne retient que le nom de la mère des origines « comme pour nous expliquer l'évidence première : seuls ceux qui savent aimer peuvent prétendre à l'éternité ».

3. L'oued Chélif dans la littérature : Tami Medjebeur et Guy Granger

⁴⁴⁸ M. Lacheraf, *Des noms et des lieux mémoire d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah éditions, [1998 1^{ère} éd.], 2003.

⁴⁴⁹ M. Lacheraf, préface à B. Aït Ouyahia, *Pierres et lumières*, *op. cit.*, p. 5-6.

⁴⁵⁰ M. Bey, « Préface » du livre disque de L. Huet, H. Mokrane, Y. Jeanmougin, M. Damian, *Déliés une descendance algérienne*, *op. cit.*, cf. T. 52.

Le Chélif est évoqué dans l'œuvre de ces auteurs dès le titre. Le roman de Tami Medjebeur s'intitule *Passion sur les berges du Chélif*, celui de Guy Granger : *Yasmina le rebelle du Chélif*. Il est à signaler qu'il apparaît aussi dans le titre du second roman de Belgacem Aït Ouyahia *Les blés d'or du Chélif* et qu'il est le thème central du dernier roman de Mohammed Magani intitulé *Scènes de pêche en Algérie*. C'est qu'il est un élément géographique essentiel dans la configuration du pays. Aussi est-il utile de rappeler ses caractéristiques et quelques dates où les crues du Chélif ont été particulièrement violentes.

• *Le Régime du Chélif dans la Plaine d'Orléansville*

Le Chélif est le plus important fleuve d'Algérie. Il prend sa source dans l'Atlas Saharien, plus précisément dans le *Djebel Amour* (ou Djebel Gourou) qui culmine à 1937 mètres, près d'Aflou. Il commence par couler du Sud vers le Nord, comme pour rejoindre au plus court la Méditerranée. A sa naissance, il se nomme *Oued Chelal*. Puis il devient l'*Oued Touil* (long). Sur les Hauts Plateaux, il se nomme *Oued Ouerk*. à Chahbounia, après avoir reçu les eaux du Nahr Ouassel (ou Naar Ouassel) qui arrive du Sersou, il devient enfin le *Chélif* et arrose Boghari. Il est un moment alangué dans une sebha. Revigoré par un barrage, il traverse les gorges profondes de l'Atlas Tellien, où le barrage du Ghrib le retient un moment. Il musarde alors et frôle Oued Chorfa de ses méandres après avoir rallié l'Oued El Harbit. Là, se ravisant dans sa course, il se dirige vers l'Ouest. Il débouche ensuite dans la riche plaine d'El-Asnam qui s'étend de Miliana à Mostaganem entre les monts du Dahra au Nord et ceux de l'Ouarsenis au Sud.

Certes, il n'est pas navigable car il est trop capricieux mais les eaux boueuses de ce fleuve-roi sont un bienfait du ciel, une richesse indispensable à toute vie. C'est un peu le Nil de cette région d'Algérie. D'aval en amont, les nombreux barrages érigés par les premiers colons le freinent pour lui emprunter cette manne vitale. Ils la distribuent ensuite dans les terres ingrates à des lieues à la ronde, faisant surgir la vie de la plaine aride.

Certains disent que le Chélif a mauvais caractère. Tel un pur-sang arabe, apparemment docile et dompté, morne et alangué, il peut soudainement, lorsque l'orage d'automne gronde sur la Montagne Rouge, se cabrer, se déchaîner en de violentes

explosions de colère aveugle. Xavier Yacono alors professeur à l'école primaire supérieure d'Orléansville, présente en 1936 une communication sur « le régime du Chélif dans la plaine d'Orléansville » dans laquelle il tente d'expliquer les causes de son irrégularité. Il écrit :

« C'est un fait d'observation courante que le Chélif, bien que le plus long des oueds algériens, possède également un régime très irrégulier. Notre but est de mesurer tout d'abord l'ampleur de cette irrégularité dans une région donnée - (cette région est la plaine du Cheliff, entre le barrage de Pontéba⁴⁵¹ à l'Est et celui de Charon⁴⁵² à l'Ouest) - et ensuite d'en déterminer si possible les causes avec quelque précision. Avant toute chose il paraît utile de donner certains chiffres moyens qui serviront de base pour apprécier et ensuite expliquer les irrégularités. Son débit total annuel moyen est de 743.994.084 m³. L'abondance moyenne d'un cours d'eau s'exprime par son module, c'est-à-dire " la moyenne à la seconde de tous les débits de l'année". Au barrage de Pontéba pour la courte période envisagée, ce module atteint 21 m³, ce qui correspond à plus de 23 m³ à la seconde à Charon. Mais sur l'ensemble de la période 1923-1935 au barrage de Charon, le module tombe à 18 m³, soit un débit très faible pour un cours d'eau de 700 kilomètres. Au cours de la période 1923-1935, au barrage de Charon, le Chélif a charrié une moyenne de 550 millions de m³ d'eau, ce qui ne représente qu'une faible partie de l'eau tombée dans son bassin comme le prouve le calcul de son coefficient d'écoulement. »⁴⁵³

Ces explications techniques ne sont pas très claires pour le profane, il s'agit cependant de retenir que son régime est extrêmement irrégulier. Malgré son apparence paisible, à certains endroits, il n'est plus qu'un mince filet d'eau, il peut être très violent.

• *La crue du Chélif, une évocation réaliste : Tami Medjebeur*

Le roman de Tami Medjebeur est une chronique de la société rurale dans la plaine du Chélif pendant la période coloniale. Le douar Houaoura et celui de ouled Meziane sont situés non loin de l'oued Chélif, de part et d'autre de ses berges, à l'ouest d'El Asnam. La relation de la crue de cet oued qui est complètement asséché par endroits permet de constater qu'il peut se transformer en rivière impétueuse dévastant tout sur son passage. Les crues du Chélif sont terrifiantes, elles le font monter de dix mètres en quelques instants, débordant rapidement de ses berges, emportant hommes, mechtas, bêtes, arbres dans une formidable et titanique cavalcade boueuse. Dans l'extrait de Tami Medjebeur la description de la crue du Chélif débute ainsi :

⁴⁵¹ Nom actuel Moudrouir.

⁴⁵² Nom actuel Bou-Kadir

⁴⁵³ X. Yacono, « Le Régime du Chélif dans la Plaine d'Orléansville » 1^{ère} Partie, in *Revue Africaine* n° 79, Alger [1^{ère} éd. 1936], rééd. OPU, 1985, p. 253-266.

« A mesure que la pluie tombe, le Chélif grossit et son niveau monte. [...] La largeur de la rivière a triplé et à divers endroits les eaux tourbillonnent en bruissant. [...] Parfois un peu de terre appartenant à la falaise se détache... l'énorme bloc se précipite et s'engouffre dans la rivière avec un fracas de tonnerre provoquant un remous, dont les vagues vont se briser jusqu'à la rive opposée. [...] Le lendemain, tout ce que Ouled Meziane compte comme population mâle se trouve rassemblée sur les bords du Chélif. De ce côté-ci, la rivière n'est plus qu'à un mètre du bord, tandis que du côté opposé elle a recouvert tout le versant en pente inclinée et s'étend à perte de vue jusqu'au ras des maisons de Houaoura. Le fleuve tranquille qu'on se permettait de traverser à gué s'est enflé démesurément. Avec ses trois cents mètres de large, il mérite son surnom de "ghoul el ouidène", l'ogre des rivières. »⁴⁵⁴

Il arrive parfois que le Chélif quitte son lit et dévaste tout sur son passage. L'auteur cite une autre crue du Chélif où « il n'y avait plus une herbe, plus un arbre debout... Le Chélif en se retirant avait tondu la campagne. Elle était lisse comme un caillou. » Nous citerons quelques crues particulièrement importantes pour avoir été inscrites dans les archives d'Orléansville. Cela nous permettra de mieux comprendre l'évocation de ces crues dans le roman de Tami Medjebeur et leur rôle dans la construction d'un imaginaire des lieux assez austère et empreint de fatalité.

Les Crues du Chélif : quelques dates

Mardi 10 janvier 1860, la circulation est interdite sur le pont en bois du Chélif, en raison de la grande crue de la rivière et la vétusté de l'ouvrage. En janvier 1861, la circulation sur le pont en bois est interdite en raison de la crue de la rivière. Elle ne sera rétablie que le 25 janvier.

Décembre 1877, les pluies torrentielles enregistrées dans la région Chélifienne ont causé une importante crue de l'oued Chélif qui avait atteint un débit de 1448 mètres cubes⁴⁵⁵.

10 janvier 1904, de graves inondations ont provoqué une grande crue du Chélif qui a endommagé sérieusement l'endiguement de la Ferme⁴⁵⁶.

21 décembre 1930, au début de la saison hivernale une importante et extraordinaire crue suivie d'une formidable inondation, sont signalées dans l'Orléansvillois. Au barrage de Pontéba (actuellement situé sur le territoire du douar Brihiène, commune d'Ouled Abbès), en vingt quatre heures, le lit du Chélif atteint 200 millions de m³. À Orléansville, le pont

⁴⁵⁴ T. Medjebeur, *Passion sur les berges du Chélif*, op. cit., cf. T. 43.

⁴⁵⁵ Source *Revue Africaine* N° 79, op. cit., p. 263.

⁴⁵⁶ Nom actuel Hay-El-Houria

du Chélif cède sous la poussée de l'eau. Les pluies torrentielles vont continuer à s'abattre sur la région durant 12 jours⁴⁵⁷.

23 janvier 1931, la crue du Chélif est particulièrement dévastatrice. Les habitants du hameau la Ferme qui sont peu éloignés de la berge adressent une pétition dont on a retrouvé les traces dans les archives de la commune. On relève ceci :

« A la suite des graves inondations qui ont frappé plus particulièrement la Ferme, une pétition est adressée au maire d'Orléansville par les habitants de cette bourgade représentant 115 immeubles touchés sérieusement par la crue, dans laquelle ils demandent une intervention rapide des pouvoirs publics pour stopper les érosions du Chélif qui deviennent une menace sérieuse. Il est noté par ailleurs dans la pétition : " que les crues de novembre 1927, décembre 1930 et janvier 1931 ont gravement effondré les berges de la presqu'île sur laquelle le village est construit. Qu'en certains endroits, le lit du Chélif s'est déplacé de près de trente mètres en direction des habitations." »⁴⁵⁸

21 octobre 1954, des pluies torrentielles sont enregistrées dans la région d'Orléansville. Elles ont provoqué des dégâts importants. Le pont de la traversée de l'oued Tileft (à 7 km d'Orléansville, en direction de Vialar) est entièrement détruit.

9 janvier 1961, de graves inondations sont survenues à travers la commune d'Orléansville faisant d'importants dégâts.

11 décembre 1967, des pluies torrentielles se sont abattues sur la ville d'El Asnam et ses faubourgs qui ont provoqué de graves inondations et des dégâts considérables.

Ces crues du Chélif sont bien évidemment des catastrophes naturelles, mais dans l'imaginaire populaire elles sont considérées le plus souvent comme un châtement divin. Comme l'affirme un paysan dans le roman de Tami Medjebeur :

« Pour sûr, cette fois c'est la fin du monde. Dieu nous envoie le Chélif pour nous punir. Les gens sont devenus trop mauvais, trop méchants. Ils oublient Dieu trop souvent et ne pensent qu'aux avantages matériels de l'existence. »⁴⁵⁹

Cette interprétation des cataclysmes est récurrente dans plusieurs extraits qui les évoquent. Ce que nous tenterons de comprendre à la suite de l'analyse des textes évoquant les séismes qui ont secoué la vallée du Chélif. Il est certain que ces catastrophes naturelles ont contribué largement à la construction d'un imaginaire empreint de réprobation et de

⁴⁵⁷ Source *Revue Africaine* N°79, *op. cit.*, p. 263.

⁴⁵⁸ Archives municipales d'Orléansville.

⁴⁵⁹ Cf. T. 43.

commisération sur cette région.

• *Le Chélif ou la magie du lieu : Guy Granger*

La trame narrative du roman de Guy Granger, qui se présente comme un journal intime, a pour toile de fond et référence la guerre de libération nationale désignée communément comme guerre d'Algérie. Yasmina, une jeune algérienne instruite, a choisi la lutte armée et pris le maquis pour combattre l'occupant. Au cours d'une opération militaire qui tourne à la déroute elle est faite prisonnière. Torturée, isolée puis partageant le sort de ses sœurs emprisonnées pour leurs convictions politiques, elle écrit son journal intime. Au fil des pages de ce cahier journal - du 3 octobre au 2 novembre 1956 - l'histoire du pays croise intimement l'histoire de « Mina » qui a choisi les siens et qui, cependant, est éprise de François, un ami d'enfance. Cet amour est condamné d'avance par les communautés en présence car il symbolise le choix d'une altérité inacceptable en période de rupture et de guerre, sous couvert d'appartenance à une autre communauté politique, socio-culturelle et religieuse.

Ce roman est particulièrement intéressant parce que l'auteur-narrateur réussit plus ou moins à s'effacer derrière sa jeune héroïne algérienne, Yasmina, qui raconte son histoire sans que le récit donne l'impression du factice ou du documentaire. Ce texte, susceptible de plusieurs lectures, offre une peinture de la société algérienne de l'époque, précise, ressentie et présentée « de l'intérieur » mais du point de vue français. En effet, l'histoire dans laquelle s'ancre ce récit, la guerre d'Algérie, les rapports antagoniques mis en évidence pour la réappropriation d'un espace et les liens qui unissent la pseudo-narratrice au lieu natal situé au bord du Chélif, sont les éléments moteurs de ce roman. Ainsi, la géographie, le rapport aux lieux, est intimement imbriquée à l'histoire intime de l'écrivain-narrateur qui se dévoile à travers le journal de Yasmina.

De la géographie réelle à la géographie intime

Le texte évoquant le Chélif, est un extrait du chapitre 7 intitulé « Mon adolescence à Tiaret ». Il occupe une place centrale dans le cahier journal composé de 14 chapitres. Le roman en comprend 16. Le premier chapitre a pour titre : « Mon arrestation » et le dernier

s'intitule « François ». Arrêtée, Yasmina la narratrice, pour ne pas sombrer dans la folie décide de tenir un cahier journal. L'écriture est en fait prétexte à l'évocation de son village natal, « Voltaire »⁴⁶⁰, situé dans la plaine du Chélif : « Derrière cette porte close, j'éprouvai le désir d'aller à la rencontre du village resté cher à mon cœur, où je connus mes premiers émois amoureux, où j'appris la nature... »⁴⁶¹, écrit-elle dans le chapitre introductif où elle explique ainsi les raisons qui la poussent à écrire : « je vais tenir un journal pour graver ces souvenirs qui m'accompagnent dans mon épreuve, il adoucira ma vie ».

Ce journal commence le 3 octobre et se termine le 2 novembre 1956. Dates et lieu ancrent le récit dans la guerre d'Algérie désignée par euphémisme « les événements d'Algérie », tout comme le terme « rebelle » du titre révèle le point de vue français si nous nous référons au lexique utilisé dans les journaux de l'époque. Ce terme « rebelle » connoté positivement en langue française prend un sens péjoratif et dévaluant dans le contexte de la guerre d'Algérie. En effet dans ce même contexte, « Une Algérienne combattante », aurait été le titre attendu d'un roman écrit par un Algérien. Nous citerons pour exemple *Le Journal d'une maquisarde* publié en 1959 dans *El Moudjahid*, organe du FLN à Tunis qui paraît du numéro 44, le 22 juin 1959 au numéro 49, le 31 août 1959. Dans le chapitre intitulé « Résistances images de combattantes » Christiane Chaulet-Achour le présente ainsi :

« C'est un témoignage d'une jeune maquisarde, suscité par « ses chefs », Amirouche en particulier. [...] C'est une chronique qui montre combien les villageoises et les militants des villes ont été actifs quotidiennement et ont constitué l'épine dorsale de cette guerre populaire. La jeune fille ne veut pas donner d'elle-même une image héroïque mais entend témoigner pour toutes les jeunes femmes qui ont combattu. Notons que le terme de « journal » n'est pas tout à fait exact puisqu'il n'a pas été tenu au jour le jour mais recomposé assez près des événements narrés avec un effort de reconstruction des souvenirs. Pour appuyer la véracité des ce qu'elle dit, elle multiplie dates précises, lieux et faits. [...] Ce récit semble pouvoir être considéré comme une sorte de récit-matrice organisant les image-clés de la combattante : premier jour d'activité militante, interrogatoires insupportables, courage des paysannes ; solidarité des maquisards ; réunions et abris dans les grottes ; importance de la formation reçue avant de monter au maquis. De façon parcellaire ou plus complète, il porte en lui tous les éléments de ce qui sera dit ultérieurement et certains auteurs y puiseront. »⁴⁶²

⁴⁶⁰ Aujourd'hui Aïn Lechiakh.

⁴⁶¹ Guy Granger, *Yasmina la rebelle du Chélif*, Alger- Paris, Marsa éditions, coll. *Algérie-Littérature-Action*, 2004, p.17.

⁴⁶² C. Chaulet-Achour, *Noûn Algériennes dans l'écriture*, Paris, éditions Séguier, 1999, coll. « Les colonnes d'Hercule », p. 75-77.

Ce petit détour lexicographique et historique permet de recontextualiser le parti pris pied-noir opposé à toute négociation avec les combattants algériens. Cependant à la lecture du roman de Guy Granger, le terme « rebelle » reprend sa connotation très positive en français. Il permet de souligner le point de vue de l'écrivain-narrateur à travers son personnage Yasmina.

De fait, la prise en charge du récit sous forme de journal, par Yasmina, personnage fictif, révèle une situation d'énonciation à la fois double et ambiguë. La position narrative de Guy Granger, l'auteur narrateur, qui prend la place de Yasmina, une femme appartenant à la communauté opposée, peut s'expliquer comme une tentative de comprendre les événements du point de vue de l'autre et obéit à des motivations complexes que nous tenterons de pointer à travers l'analyse du texte.

Le choix de cet extrait s'est imposé à nous car l'élément géographique joue un rôle primordial dans le travail de l'imaginaire. L'évocation du village natal situé dans la plaine du Chélif, qui abrite le site de « ses premiers émois amoureux », est d'une part, pour ainsi dire le lieu géographique « déclencheur de rêves », d'autre part, le « je » narratif induit la mise en scène d'un rapport aux lieux empreint de subjectivité. Il nous conduit à nous interroger sur le processus créateur pour déterminer comment, à sa seule évocation, un lieu s'imprègne de magie.

L'intérêt de ce texte est la thématique géographique appréhendée de manière singulière par un personnage inventé par un narrateur de l'autre communauté, « l'ennemi » dans le contexte de la guerre mais aussi l'ancien « aimé » plus ou moins. « La bibliothèque » dans laquelle la narratrice se réfugie pour laisser libre cours à ses pensées, lieu de lecture et d'écriture, est le lieu de l'imaginaire par excellence, espace de lecture et d'écriture, espace aussi de solitude propice à la rêverie ; il s'oppose « au parloir », ce « réduit grillagé », « ce lieu où les langues se délient » qu'est l'espace de la réalité amère qu'est la prison.

Dans la bibliothèque, Yasmina fait abstraction de la réalité, elle éprouve « un certain plaisir à contracter le temps ». L'évocation du village natal est marquée par le « Chélif » et par « le son diffus de la *derbouka* » qui l'ancrent ainsi dans un lieu de l'Algérie rurale. Ancrage à la fois géographique et sonore qui permet de manière métaphorique le

déroulement de l'anamnèse et d'établir un premier parallélisme. Les souvenirs se déploient « diffus », l'envahissent en « une longue reptation », à l'image de cet oued aux méandres capricieux. En fait, le son de la derbouka qui « l'enveloppe » permet d'établir un second parallélisme avec le Chéelif, le « *limes* », l'oued protecteur qui se confond avec « Voltaire », son village natal.

Ce village, où la narratrice a passé son enfance, elle « le promène sur tous les chemins comme un grain de beauté » ; image métaphorique de tout espace géographique marqué sur une carte comme le grain de beauté sur la figure. Pour tout un chacun, le pays natal est un point sur une carte. Plus encore pour Yasmina car « il a marqué » son corps « comme un tatouage indélébile ». Or, cette « *trace* » est aussi représentation spatiale et métaphore de la carte de géographie physique se confondant avec le corps. La géographie sous l'aspect de carte organise ainsi la vision, mais la mémoire, par quoi advient l'écriture, est structurante et dévoile le processus imaginaire. De fait, à cette évocation du pays sur le mode symbolique, de cette carte de géographie dont le support est le corps se superpose bientôt l'image du territoire : « le Chéelif délimite mon fief en le cernant dans sa boucle liquide, c'est mon *limes*, ma protection contre d'éventuels envahisseurs ».

Progressivement, le territoire se précise. Il devient « fief », un domaine situé au coeur du Chéelif. Cet oued le protège, il est son « *limes* ». Et cet espace géographique cerné par le Chéelif, se fait alors île, se transforme en refuge, compris aussi comme protection par l'imaginaire. Comme l'expliquent les géographes :

« A un moment donné, la représentation spatiale permet d'établir une correspondance entre un groupe et un espace en termes d'affinité élective, d'appropriation d'identification, d'affiliation, processus complexe dit de territorialisation. »⁴⁶³

Dans cette portion de « terre » délimitée par le Chéelif, la présence de la « source » et de « l'olivier » sont autant d'éléments symboliques qui renvoient à l'espace des origines, au lieu édénique de l'enfance également et à la relation charnelle qui lie la narratrice à cet espace car « territorialiser revient à investir un espace en y multipliant les lieux et les réseaux sur un mode à la fois concret et symbolique. »⁴⁶⁴

⁴⁶³ Annette Ciattoni et Yvette Veyret (dir.), *Les Fondamentaux de la géographie*, op. cit., p. 22-23.

⁴⁶⁴ *Ibid.*

De fait, l'évocation du fleuve se fait alors homme paysage, érotisé sous le regard de Yasmina éprouvée par la séparation de l'être aimé et la solitude de la prison comme en témoignent les nombreux pronoms possessifs. Le paysage se charge de sensualité, il devient expression lyrique des corps : « Mon Chélif traverse la chevelure blonde de la plaine et court vers la mer ». Au spectacle de la plaine se superpose bientôt l'image d'un dos nu de femme. « En passant, le Chélif effleure les petites dunes bien rondes, lascives à souhait », « son front heurte le rivage. » Ici les mots « plaine », « plage », « rivage » évoquent les paysages mais s'appliquent à la chair féminine tandis que l'oued évoque le partenaire masculin désigné encore par le pronom possessif : « Mon Chélif dépose régulièrement un baiser sur les lèvres ourlées de la mer ». L'échange de vocabulaire prépare la confusion de l'oued et de la mer, il rapproche l'analogie phonique pour suggérer celle de la terre et de la mère.

L'image érotisée de l'oued, le ballet annonciateur des prémices de la fusion fougueuse avec la mer s'ordonne selon l'écoulement naturel et n'est que l'enclenchement d'une logique amoureuse, les appels du désir consentant. La chorégraphie se règle d'abord sur la lenteur de l'oued qui « rampe à plat ventre » puis sur sa rapide progression : il « continue fièrement sa course » « il court » vers « la mer en furie », « là il se jette à l'eau », pour finir sur la prise de possession des amants l'un par l'autre : « leurs eaux s'entremêlent à satiété ». Sa sauvagerie sera celle du désir exacerbé par une trop longue attente. Les mouvements des eaux, des « amants » s'assujettissent enfin à leurs caps réciproques : « Petit à petit, les flots s'apaisent ».

La description anthropomorphique du Chélif se jetant dans la mer Méditerranée « en furie » est ainsi métonymie de la passion qui enflamme les deux amants, Yasmina et François, symboles de deux peuples, de la relation passionnelle qui a toujours prévalu entre deux pays situés sur les rives opposées de cette mer Méditerranée. La violence de cette passion recevra toutes les interprétations mais aucune n'expliquera son ampleur.

Dans le cadre d'une approche géosymbolique nous relèverons comment le village natal s'efface à son tour dans une vision plus ample : la Méditerranée. Cet espace projeté en avant et au-delà de la terre natale, s'impose d'emblée comme le lieu autre, le lien de l'entre-

deux comme l'indique son étymologie « mer entre-deux terres ». Car si cette mer située entre trois continents a été souvent le théâtre de conflits sanglants dûs aux chocs provoqués par les trois religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam, elle est un espace où se superposent des lieux, des civilisations diverses, comme l'atteste l'évocation des villes à caractère mythique du pourtour méditerranéen : « Memphis, Athènes, Rome, Jérusalem », elle est aussi espace de renaissance : elle « rend(s) la pureté à toutes ces eaux qui charrient tant de douleur ».

Le titre du roman annonce une sollicitation géographique mais la genèse du projet implique sans cesse l'histoire dans la lecture du paysage. Le changement spatial accompagne et représente le changement temporel, passage d'un moment à un autre sur la ligne du temps, trajet d'un point à un autre dans l'espace, mais aussi conscience de la durée et symbole d'une mutation d'un parcours intérieur, d'une transformation mentale ou spirituelle. Ce Chélif hors du temps pénible de la guerre et du lieu mesquin de la prison se jetant dans une mer Méditerranée « miséricordieuse », régénératrice est le référent de l'imaginaire de l'auteur qui recourt aux mythes comme l'atteste le mot « écume », qui renvoie à Aphrodite (qui signifie « née de l'écume »), déesse grecque de la beauté et de l'amour. Les termes « chaste », « pureté », « généreuse », « nourricière », la redondance des « qualificatifs » signalent aussi le mythe de l'Éden, d'une terre de paix, d'un espace possible de renaissance. Gilbert Durand « affirme qu'un mythe existe par sa geste, par son *drama*, par son cortège d'épithètes et de verbes. Toute la mythologie classique nous enseigne que, bien avant le nom, c'est l'attribut qui caractérise renvoient à un espace mythique »⁴⁶⁵. Il explique encore :

« Le mythe, dissémination diachronique de séquences (mythèmes) et de symboles, système ultime, asymptotique d'intégration des antagonismes, le mythe est l'ultime discours et cet ultime discours exprime en dernier ressort « la guerre des dieux. »⁴⁶⁶

En fait, ce passage trace la figure du pays mythique du bonheur, espéré ou perdu : le retour à la « mère nourricière ». Le lieu du désir, se dessine comme la projection des contrées de l'enfance, du lieu natal. Il célèbre le bonheur originel qui fait de cet espace

⁴⁶⁵ Gilbert Durand, *Introduction à la mythologie, Mythes et sociétés*, Paris, Albin Michel, 1996, p.196.

⁴⁶⁶ Gilbert Durand, *Champs de l'imaginaire*, Textes réunis par Danièle Chauvin, Grenoble, Ellug, 1996, p. 77, cf. article « L'Univers du symbole », p. 65-80.

l'analogique du paradis de l'enfance, à savoir le paradis terrestre ou l'Éden dont l'étymologie en hébreu signifie *campagne, délices*, qui se confond avec cet espace rural qu'est « Voltaire », le pays natal.

Ce degré premier du bonheur et de paix est connoté esthétiquement en deux leitmotifs celui de la Terre et de la qualité des eaux et de leur pouvoir de régénérescence qui révèle une véritable fascination de cet élément premier de toute vie sur l'écrivain. Ainsi le traitement textuel du lieu dessine, à sa manière, le portrait de celui qui le contemple, et ce que la narratrice découvre, le pays mythique. Le schéma parental de l'espace est tout tracé. Il ne s'agit pas, pour nous, de faire une analyse psychanalytique mais au niveau historique et symbolique, cet espace est d'une importance primordiale pour la compréhension du processus de création imaginaire. Il convient, nous semble-t-il, de se référer d'une part, au contexte historique de l'événement, et d'autre part, à la situation affective de Yasmina, la pseudo narratrice.

Cette évocation de l'espace natal intervient à un moment historiquement marqué, c'est la guerre d'Algérie, sur le cahier journal l'extrait est daté au « 18 octobre 1956 ». Cette guerre qui est d'abord lutte pour le territoire, n'est pas commune, c'est en fait l'affrontement entre deux espaces géographiques : l'espace de l'occupation coloniale que sont les villes et villages et l'espace de la résistance qu'est le maquis. Commentant un passage du livre de Jean Pélégri⁴⁶⁷, Catherine Milkovitch-Rioux définit ainsi le maquis :

« Le lieu de la "connaissance intime" et de la "sédition", le maquis, enracine dans la terre algérienne, la résistance à l'Histoire conçue par l'empire européen comme projet colonial et expansion territoriale. »⁴⁶⁸

Or « Mina » la « rebelle », a opté pour l'espace de la mère qui se confond avec la terre. Elle a pris le maquis pour combattre l'espace colonial auquel appartient François. Mais cet espace de l'autre se confond aussi avec celui du père qui lui a permis l'accès au savoir d'où dilemme. Pour surmonter cet antagonisme, la narratrice ou plutôt le narrateur-écrivain a recours au mythe. Car « Le mythe est le discours ultime où se constitue la

⁴⁶⁷ Jean Pélégri, *Ma Mère l'Algérie*, Actes Sud, 1990, p.15.

⁴⁶⁸ Catherine Milkovitch-Rioux, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace » in Bertrand Westphal, *La géocritique mode d'emploi, op. cit.*, p. 73.

tension antagoniste fondamentale à tout discours, c'est-à-dire à tout « développement » du sens »⁴⁶⁹, comme le souligne Gilbert Durand.

De fait, le rapport que la jeune fille entretient avec le réel est celui qu'elle possède en elle comme rapport déjà construit. Le manque d'amour d'une mère « incapable de sentiment », la misère, la ségrégation sexiste qui prévaut dans ce milieu rural se révèle à travers le prisme de sa propre culture, celle donnée par son inscription charnelle dans le paysage sauvage et chaud de sa région du Chélif et celle nourrie par le père qui entretient une relation privilégiée avec son contremaître et sa famille (la famille de François), celle enfin nourrie par ses propres lectures. Ce rapport au réel traduit encore l'ambiguïté de l'instance narrative qui se confond avec l'homme, symbolisé par l'oued Chélif, qui prête son regard désirant à la femme qu'il aime, en l'occurrence une terre située sur le pourtour méditerranéen, l'Algérie.

L'histoire dans laquelle s'ancre ce récit, la guerre d'Algérie, les rapports antagoniques mis en évidence pour la réappropriation d'un espace et les liens qui unissent la pseudo-narratrice à ce lieu ne peut s'expliquer qu'en référence aux mythes qui structurent l'histoire de l'écrivain. Guy Granger, écrivain pied-noir, prône le dialogue des communautés et renoue les fils de la mémoire pour tenter par le biais de l'écriture née d'une séparation douloureuse, un retour pacifié au pays. L'évocation explicite de la Méditerranée ancre ce roman dans l'histoire agitée de tout le pourtour méditerranéen et dans le champ littéraire de la « patrie méditerranéenne », développée par Gabriel Audisio au début des années cinquante. Patrie qui entend favoriser sur les deux rives de la Méditerranée un renouvellement des thèmes et des lieux d'écriture. Aussi la résurgence littéraire et idéologique du mythe d'Aphrodite, du paradis terrestre dans ce lieu mythique à travers l'écriture dévoile en fait un antagonisme insurmontable. Le désir d'un peuple pour un autre, (ailleurs d'un homme ou d'une femme pour un partenaire d'une race dite différente) est la pulsion d'une mémoire historique commune refoulée dans l'inconscient. Une résection instinctive du temps et de la mémoire amoureuse. A quelle origine rattacher nos ostracismes, nos refus de nous reconnaître l'un l'autre, l'interdit dont nous frappons la fusion des peuples et celle des corps ?

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p.75.

Cette quête de la jonction entre les deux rives est le moteur même de l'écriture parce que l'exil est rapport à la terre, à la mère, à soi. L'écriture se nourrit du pays rêvé, de la symbolique qui naît de l'exil. A travers le prisme du souvenir revisité dans une douloureuse investigation, le travail d'écriture devient alors une manière de cerner la double confrontation entre mémoire du paysage et sa restitution par le langage. L'évocation de lieux réels cités dans le texte, et leur représentation sur le plan imaginaire nous incite à parler de génie des lieux. Car si par génie du lieu, « il faut entendre le singulier pouvoir qu'exerce une ville ou un site sur l'esprit de ses habitants ou de ses visiteurs »⁴⁷⁰, pour la pseudo-narratrice, le Chélif est l'élément moteur de l'imaginaire. Faisant abstraction du lieu où elle se trouve, l'évocation de « Voltaire », son village natal met en branle l'imaginaire au service du processus créateur. « La fiction, écrit Leïla Sebbar dans une correspondance avec Nancy Huston, c'est la suture qui masque la blessure, l'écart entre les deux rives. »⁴⁷¹

La passion, un langage imagé, une sensibilité visuelle exceptionnelle font de la pseudo-narratrice ou en réalité de l'auteur-narrateur, une image en miroir du paysage. L'hommage rendu aux lieux de son enfance et à cet oued qui les délimite exprime le lien fécond qui s'est tissé entre mémoire du paysage et sa restitution par l'écriture. Si l'extrait occupe une place centrale dans le roman ce n'est guère fortuit. Le personnage vit dans la perte d'un paysage familier, le lieu natal qui est assimilé ici à « la perte d'un être aimé paraissant irremplaçable ». Et quelle que soient les figures de cette perte, l'expérience est douloureuse car selon Freud « ce qui est demeuré incompris fait retour ; telle une âme en peine, il n'a pas de repos jusqu'à ce que soient trouvées résolution et délivrance »⁴⁷². Le refoulé reste comme un « corps étranger » dans le psychisme, fait retour, « frappe à la porte » et n'a de cesse qu'il n'ait été délivré. Telle est la raison profonde de la plupart des écrits français sur l'Algérie.

Au plan littéraire, l'exil ou la perte du paysage est source d'étrangeté et de mélancolie. Une part de pays parle toujours à l'âme et à la mémoire ; sur un mode désormais paradoxal, celui du plaisir-peine. La date de parution du roman et le contexte

⁴⁷⁰ Michel Butor, *Le génie du lieu*, Paris, Grasset, 1958, coll. « Les Cahiers Rouges », p. 3.

⁴⁷¹ Leïla Sebbar, Nancy Huston, *Lettres Parisiennes, Histoires d'exil*, Paris, J'ai Lu, 1997, p. 147.

⁴⁷² Sigmund Freud, *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1989.

socio-historique dans lequel il émerge, l'ancre en fait dans le champ littéraire si controversé de la « Nostalgie » que nous abordons plus en détail avec le poème d'Yvette Martorell.

4. écriture de la nostalgie ou « Nostalgie » : Yvette Martorell

L'Algérie, pays mythique, malmené par l'histoire, au passé comme au présent, continue de hanter l'imaginaire de ceux qui ne l'ont jamais tout à fait quittée. En effet, la littérature pied-noire qui s'identifiait à la littérature coloniale (thématique algérienne de la narration et appartenance des auteurs à la colonie) n'a pas cessé avec l'indépendance de l'Algérie mais s'est développée ces dernières décennies sous un mode différent et une appellation explicite : « la nostalgie ».

Ce terme de *Nostalgie* a été utilisé pour la première fois en 1940 par un poète, Marcello Fabri, un Français d'Algérie qui résidait en France à cette époque et qui avait la nostalgie du pays. Aujourd'hui la réécriture nostalgique de l'Algérie répandue dans les textes des Pied-noirs est souvent désignée par « nostalgie ». Amy L. Hubbell l'explique ainsi :

"Nostalgie": "the nostalgic rewriting of Algeria prevalent in Pied-Noir texts is often referred to as "Nostalgie". The Pied-Noir, fated to perpetually return to their referent of colonial Algeria as a means of sustaining identity, have created numerous autobiographical accounts of their homeland. These accounts began to appear during the nearly thirty years of willful silence about the Algerian war in France; consequently, Pied-Noir accounts dominate French-Algerian history today." (Hubbell, 2004: 86).

« Les Pied-noirs, voués à retourner perpétuellement à leurs référents de l'Algérie coloniale comme moyen de soutenir/sustenter l'identité, ont créé de nombreux récits autobiographiques de leurs mère patrie. Ces récits ont commencé à apparaître durant les presque trente ans de silence voulu (obstiné) sur la guerre d'Algérie en France ; par conséquent, les récits des pieds-noirs dominent l'histoire Franco-algérienne aujourd'hui »⁴⁷³.

La fin de l'Algérie coloniale a été vécue par les personnes comme fin d'un monde et mort d'une Algérie dont la disparition est devenue effective et entière dans l'exode. C'est cette histoire collective et individuelle que les mémoires ont conservé et emporté avec d'autres souvenirs, la refoulant et lui imposant silence pour s'épargner les affects pénibles qui lui sont liés, qui resurgit dans cette littérature. L'échappatoire au trauma proposée par la

⁴⁷³ Amy L. Hubbell "Looking Back : Deconstructing Postcolonial Blindness in Nostalgie" in *Algérie: guerres, mémoire, représentations*; Algeria: Wars, Memory, Representations, Vol. 3, Nos. 1-2, Automne 2004, p. 86.

production nostalgique, qui réassume sans distance critique la vision léguée par la littérature coloniale, est un retour au passé d'avant « le drame algérien » pour tenter d'oublier, d'effacer « les événements » traumatiques. Aussi comme l'explique Pierre Siblot :

« Cette production s'est-elle d'abord assigné pour mission la conservation et l'archivage du patrimoine. Engagée sous les auspices de groupements, dont le plus connu – le cercle algérieniste – a significativement repris la dénomination du principal courant de la littérature coloniale, l'entreprise a consisté en rééditions de textes du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e. Il ne s'est pas agi de préserver les œuvres de l'oubli, mais plus fondamentalement de procéder à la restauration du passé dans la fabulation romanesque ou historique. [...] plongée rétrospective, rétrograde par essence, la démarche nostalgique offre, le temps d'une lecture, l'illusion du bon temps retrouvé.»⁴⁷⁴

Or la contradiction inhérente à la production nostalgique est de reproduire l'idéologie et les positions coloniales qui conduisirent « au trauma ». Dans un article intitulé « *L'exil au présent, retours à « l'Algérie heureuse » ou les mille et un détours de la nostalgie* », le titre explicite à lui seul les caractéristiques de cette nouvelle littérature, Pierre Siblot fait la distinction entre la littérature coloniale et cette littérature post-coloniale des « Français d'Algérie ». Il précise à ce sujet :

« La littérature coloniale a pour caractéristique d'avoir tenu un discours extraverti, adressé aux instances lointaines de la métropole dispensatrices des sanctions littéraires et détentrices du pouvoir politique. Le projet avoué de tous les auteurs étant de s'en faire entendre pour les convaincre du bien fondé de leurs vues sur la colonie. [...] Et maintenant lorsqu'un destinataire est interpellé, il s'agit le plus souvent de la communauté des rapatriés [...].
D'autre part une différenciation plus décisive apparaît au niveau narratif. Alors que les romans coloniaux organisaient leur syntaxe narrative selon des « énoncés de faire », les textes actuels établissent leurs développements sur des « énoncés d'état ». [...] Le scripteur ne peut plus prétendre agir sur le destin du pays et des gens, alors que son propre destin est marqué par l'histoire. Dépossédé de toute incidence pragmatique et de toute perspective d'avenir, le discours romanesque français sur l'Algérie se déplace du Faire à celui de l'Être. Il devient interrogation sur soi, son passé et ses origines : il est en quête d'identité. »⁴⁷⁵

⁴⁷⁴ Paul Siblot, « L'exil au présent, retours à « l'Algérie heureuse » ou les mille et un détours de la nostalgie », in *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil*, Edisud, 1985, p. 156.

⁴⁷⁵ Paul Siblot, « L'exil au présent, retours à « l'Algérie heureuse » ou les mille et un détours de la nostalgie », in *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil*, Edisud, 1985, p. 152.

Dans ces récits, il ne s'agit plus d'altération mais d'une radicale privation, d'une bouleversante catastrophe qui mène en exil pour toujours et confisque la mémoire. Le personnage devenu étranger à lui-même ne peut non plus se reconnaître dans le pays qui lui fait face ou plus souvent l'environne. Survient alors la perte d'une évidence, perte du lien qui unissait l'âme, la mémoire, à une part de pays dans une émotion esthétique. Ce que nous tenterons de montrer à travers l'analyse du poème d'Yvette Martorell dont le titre *Mon pays*⁴⁷⁶ engage un contrat de lecture explicite, inscrit le récit dans une réalité historique vécue, en lui donnant l'éclairage qui devra dominer la lecture, l'amour du lieu natal contrarié par l'exode pied-noir de 1962.

Yvette Martorell, *Mon pays*

Sonnez, carillonnez, cloches du souvenir deux prières, deux défis, deux colères, des sentiments mêlés ressentis dans la chair, et dans l'âme : *Vous torturez sans fin et mon cœur et mon âme.*

La douleur connaît ses cibles : elles sont doublement désignées par le possessif *mon cœur, mon âme*. Elle est cruelle, térébrante : après le cœur, c'est l'âme, le lieu du cœur le plus sensible qu'elle atteint, et qu'elle fouille. Le souvenir convoqué est en même temps un calvaire redouté parce qu'il ravive les souvenirs du pays natal et que ces souvenirs sont chargés d'affliction :

« *Je revois nettement les étapes du drame
Quand, du pays natal, il m'a fallu partir.* »

Yvette revit les moments du départ au temps présent *je revois*, avec le même arrachement, la même intensité : *nettement les étapes, pays natal, partir* Les allitérations en /p//t/ rappellent le départ et martellent la mémoire endolorie de chacune des péripéties du grand exode, le *drame*, connu de tous :

« *Moi, je suis née là-bas, dans un endroit brûlant,
La plaine du Chéiff, dans une jolie ville,
El-Asnam aujourd'hui, jadis Orléansville,
Préfecture connue entre Alger et Oran* »

⁴⁷⁶ Texte inédit, cf. T. 50.

Mais Yvette Martorell ne se lamente pas. La souffrance la libère. La voici dégagée du temps, revendiquant son *moi*, déjà hors d'atteinte, *là-bas*, pourvue d'une existence, d'un début d'identité *je suis née* qu'elle va décliner avec les traits de son pays, différents, précis, provocateurs en juxtaposant les toponymes. Elle se livre sur elle-même à un travail d'évocation analogue à une mise au point, une focalisation de la mémoire rétrécissant son champ. Dans l'endroit brûlant se précise *une plaine*, celle du Chélif, et dans cette plaine se découpe une *jolie ville*, celle-là où elle a vu le jour. Yvette donne les détails : Orléansville *Une préfecture connue*, une ville désignée à tous par sa joliesse, attribut non partagé avec aucune autre ville entre Alger et Oran. La joliesse reste qualité commune mais pas celle d'Orléansville car sa beauté est alliée à sa chaleur : *un endroit brûlant, une jolie ville sous son soleil de feu*.

Yvette Martorell a indiqué les lieux afin que nul ne les ignore. Ses retrouvailles avec son pays et sa ville sont de l'ordre des choses intimes : elle congédie les autres. *Oh !* L'exclamation exprime son désarroi. L'exclamation s'ajoutant au vocatif, une émotion fiévreuse se crée qui anime et traverse le troisième quatrain, signe de l'amour profond, caractérisé par les possessifs, *mon pays, mes aïeux, mes parents*, l'accumulation sur le même registre de mots à champs sémantiques décroissants, *pays natal, terre de mes aïeux, maison de mes parents, foyer, asile, petit rond*, indique l'éloignement de l'instance d'énonciation. Son appréhension du lieu n'est plus qu'un rond sur la carte. Peu importe l'essentiel pour Yvette Martorell, est dans ce qu'elle y retrouve, la puissance de vie, la chaleur :

« *Bel Orléansville*
Vis-tu toujours autant sous ton soleil de feu ? »

Une question est posée par un intime qui tutoie, qui se dispense des explicitations. En fait par l'emploi du « tu » c'est « je » qui s'adresse à « je ». Ce tutoiement peut être compris en effet, comme une mise à distance du « je » à « soi ». Yvette Martorell a fait corps avec son pays dans une effusion intense. Mais la réalité ressurgit, et avec elle, la lucidité, et les obstacles :

« *Par delà les pays, les mers et les frontières,*
Je pense encore à toi, à ton beau ciel tout bleu, »

Les syllabes longues et ouvertes /de m/er et de front/ières rendent compte des grandes distances qui séparent Orléansville du « je » qui s'énonce. L'éloignement tente de se compenser par le tutoiement, par l'intériorisation : *je pense*, par la durée : *encore*, par la substitution d'une sensation à une autre : la chaleur devient *ciel bleu*, enfin par l'illusoire conversion de l'hybride *tout* en particule de temps équivalente de *toujours* qui aspire à fixer dans l'éternité, une part de ce que l'on aime, afin d'en faire l'aliment inépuisable du *souvenir*. Yvette s'ampute de ses sens pour ramasser ses énergies sur le seul qui la rattache encore à sa ville aimée, la vision intérieure :

« *Je ne te revois plus qu'en fermant les paupières
Oh mon pays perdu, terre de mes aïeux. »*

Les termes parlent de géographie, d'histoire, d'arrachement, de l'attachement au sol, et d'amour. Le découragement ne dure cependant pas. Les derniers quatrains commencent par *mais* pour introduire la restriction, l'obligation de vivre amputée d'une partie de sa vie. Ils racontent l'exil, les difficultés d'une autre vie imposée par l'aléa historique, celui de la lutte. L'installation ailleurs et les problèmes quotidiens sont rapidement évoqués :

« *Mais tout a été dit, on a tourné la page,
Il a fallu reprendre pied sous d'autres cieux
Alors on a vécu, sans entrain, sans courage,
Un poète a dit : « partir, c'est mourir un peu ! »*

Des formules toutes faites sont utilisées pour évoquer un passé irréversible. Yvette Martorell se fonde dans une vie terne, morose. Française d'Algérie, il ne saurait exister une plus grande épreuve que l'exil, une épreuve enfermant sa vie entière dans l'énoncé « *mon pays* » qui se confond avec le sentiment de perte et la conscience de l'impossible retour au lieu natal. Dans ce poème, c'est la reconstitution de l'histoire personnelle passée qui - bien que douloureuse - ouvre la voie vers l'avenir et vers une identité nouvelle. De fait, la mémoire est liée de façon inextricable à l'idée de l'identité et à une redéfinition de celle-ci. Pour la personne exilée, essayer de rassembler les fragments épars de son passé et de sa culture, faire vivre les souvenirs même les plus douloureux, permet un remembrement de l'être. Déduction faite de l'invivable, il lui reste tout un ciel de vitalité : il faut réagir. Son injonction *il faut* ne s'adresse pas à elle, mais au « on » un public qu'elle a convoqué, la

communauté pied-noire, pour l'inviter à la suivre dans sa démarche. La voilà offrant l'exemple de sa détermination :

*« De mon pays natal, je veux être un soldat
Portant haut levé, le flambeau du souvenir,
Cloches, carillonnez ! Ne sonnez pas le glas ! »*

Suivre Yvette Martorell, c'est forcer les cloches à carillonner le bonheur du souvenir, ou sa douleur, et même les deux à la fois, qu'importe car il s'agit du souvenir d'Orléansville. Yvette Martorell ne peut dire sa ville que dans la déploration de l'avoir perdue mais une autre manière de vivre, une éthique sont aussi proposées car d'autres personnes, torturées comme elle par l'exil et la dépossession ont songé à exprimer l'amour du pays natal par le désespoir, le suicide. Surmonter cette douleur par le biais de l'écriture reste la plus sûre échappatoire.

Rendre compte de ce sentiment d'exil, de nostalgie associé à celui de l'arrachement est une caractéristique de cette littérature de la « nostalgérie ». Ce sentiment est ainsi défini par un pied-noir :

« Quel meilleur nom pourrait-on donner à ce sentiment complexe qui habite toujours aujourd'hui chacun d'entre nous, comme une véritable seconde nature. Consciemment ou non, elle influence notre comportement et a même guidé chaque acte de l'existence des plus atteints. Et que ceux qui ont cru pouvoir la détruire, par dépit, opportunisme, intérêt, reniement ou honte, ne se fassent pas d'illusions, elle sera encore là au crépuscule de leur vie, pour les accompagner vers un nouveau destin. Parfois endormie, elle se réveille comme une vieille douleur, avec le temps qui passe, ou dans certaines circonstances. »⁴⁷⁷

Le temps a passé, les passions sont peut être moins violentes, mais elles n'en sont que plus profondes. Cette écriture de la nostalgie pour un pays, un lieu, révèle de manière aiguë et critique combien l'élément géographique façonne l'imaginaire et tient un rôle prépondérant dans la structuration du moi. Dans l'exil et le deuil il peut devenir l'élément moteur du processus créateur : « Survient alors la perte d'une évidence, perte du lien qui unissait l'âme, la mémoire, à une part de pays dans une émotion esthétique ». Toutefois cette écriture de la « nostalgérie », écriture le plus souvent doloriste, doit être dépassée si l'œuvre veut prétendre à l'universel.

⁴⁷⁷ <<http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Bases/DP/articleDP.html?iddp=158998>> consulté le 13/06/07.

CHAPITRE TROIS

SÉISMES ET ACTE D'ÉCRITURE

« Dans la vallée creusée de tombes
Partout où le chélif déverse sa
Colère
Percent les voix tumultueuses des
Hommes et le sourd grondement de la terre
Remontant sauvagement ses âges. »⁴⁷⁸

« Le rapport des hommes à la violence larvée de la planète est complexe. Par-delà les comportements de fuite que la narration prête aux personnages, il semble que s'établisse, dans l'univers romanesque et par le biais du langage, une complicité confuse entre le globe terrestre et ses habitants. Le texte, qui tend fréquemment à gommer les ruptures entre l'objet et le vivant, ne recule pas devant les comparaisons qui exploitent l'analogie entre le phénomène géologique et les décors de la vie civilisée. »⁴⁷⁹

Le 10 octobre 1980, à 12h 25 en temps universel, un violent tremblement de terre détruisait presque totalement la ville d'El-Asnam, faisant quelques milliers de morts. Vingt six ans auparavant, cette même ville, alors Orléansville, avait déjà vu vingt mille de ses habitations détruites et pleuré la mort de 1243 personnes. En 1934, elle avait été déjà secouée par un violent séisme qui fit également aussi de nombreux dégâts humains et matériels, modifiant complètement l'aménagement urbain. Ce séisme a laissé quelques traces dans la mémoire collective mais pas en écriture. C'est à travers quelques photos de la rue principale de la ville d'Orléansville que l'on a pu constater la modification du paysage urbain générée par ce tremblement de terre. Les deux derniers séismes, au contraire, par leur intensité et l'ampleur des dégâts qu'ils ont généré, provoquèrent une forte émotion au sein de la population et suscitèrent maints écrits.

Nous rappelons *Le Séisme*⁴⁸⁰ d'Henri Kréa qui fait allusion au tremblement de terre de 1954 et retiendrons son évocation par Belgacem Aït Ouyahia dans *Pierres et*

⁴⁷⁸ Hamid Skif, *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux*, op. cit., p. 8, cf. T. 40.

⁴⁷⁹ Isabelle Dangy, « L'obsession de la planète chez Echenoz », in Arlette Bouloumié et Isabelle Trivisani-Moreau (dirs.), *Le génie du lieu, des paysages en littérature*, Paris, Imago, 2005, p. 332.

⁴⁸⁰ Henri Kréa, *Le Séisme tragédie*, op. cit., cf. T. 38.

lumières⁴⁸¹, et par Habib Tengour dans *Enfance*⁴⁸². Le séisme de 1980, sert de toile de fond au roman *La faille du ciel*⁴⁸³ de Mohamed Magani, et il constitue le thème du roman *Saison de pierres*⁴⁸⁴ de Abdelkader Djemaï. Il est évoqué également dans *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux* de Hamid Skif et dans le poème de Lucienne Vincent intitulé *Le tremblement de terre à El Esnam*⁴⁸⁵.

I TREMBLEMENT DE TERRE : RÉALITE ET IMAGINAIRE.

1 Le séisme une réalité amère imprévisible

Le tremblement de terre est unique parmi les catastrophes qui, de tout temps, ont frappé l'humanité. Il est unique par sa soudaineté et ses conséquences : même une éruption volcanique, un autre redoutable fléau géophysique, ne survient pas sans prévenir ; le tremblement de terre si. De fait, le tremblement de terre peut être la catastrophe naturelle la plus meurtrière sur notre planète. En quelques secondes, des villes et des villages peuvent être détruits, et des dizaines de milliers de personnes tuées ou ensevelies sous leurs ruines. La vie économique d'une région peut se trouver anéantie comme la ville d'El-Asnam dont la destruction est relatée ainsi dans un journal:

« El-Asnam, si fière de son titre de ville la plus neuve d'Algérie - elle avait presque entièrement été reconstruite après 1954 et comptait avant le drame 120 000 habitants - est devenue une cité martyre, inhabitable à cent pour cent. Des immeubles entiers se sont écroulés, dans un horrible enchevêtrement de béton et de ferraille, d'autres maisons sont encore debout, mais fissurées, inutilisables. Ce sont les constructions récentes qui ont le moins bien résisté, même celles édifiées selon les normes antisismiques.

Le siège de la wilaya, le palais de justice, le nouvel hôpital, le commissariat de police se sont effondrés ainsi que l'hôtel Cheliff, ultramoderne et l'hôtel Baudoin, déjà rasé en 1954. Le marché couvert, la cité Hay Nasr où vivait 3000 habitants, le seul immeuble de cinq étages d'El-Asnam, les Galeries algériennes, le centre paramédical ne sont plus qu'un amas de ruines sous lequel sont ensevelies des centaines de victimes. »⁴⁸⁶

⁴⁸¹ B. Aït Ouyahia, *Pierres et lumières*, op. cit., cf. T. 45.

⁴⁸² H. Tengour, « enfance » in Leïla Sebbar, *Une enfance algérienne*, Paris, Folio, 2005, p. 217-218, cf. T. 51.

⁴⁸³ M. Magani, *La faille du ciel*, Alger, ENAL/Publisud, 1983, p. 152-156, cf. T. 38.

⁴⁸⁴ A. Djemaï, *Saison de pierres*, Alger, ENAL, 1986, p. 6-9, cf. T. 39.

⁴⁸⁵ L. Vincent, *...D'Algérie*, Paris, Publisud, 1986, p. 89, cf. T. 41.

⁴⁸⁶ « Le séisme de 1980 », article paru dans *Paris-Match* n°2533 du 24 10 1980, Reportage de Jean- François Chaigneau / Marie-France Saurat / Patrick Jarnoux / Michel Le Tac.

Ce séisme de très forte magnitude, 7,3 sur l'échelle de Richter, a complètement dévasté la ville d'El-Asnam et ses environs. Le bilan des dégâts est lourd : 3000 morts et plusieurs milliers de blessés, les dégâts matériels sont évalués à 10 milliards de dinars et la ville est pratiquement rasée à 80 pour cent. Dans la ville privée d'eau, d'électricité et de toutes ressources, l'armée distribue des vivres aux rescapés qui vivent maintenant sous la tente ou en plein air. Le premier choc passé, et sans attendre la décision qui sera prise par le gouvernement algérien, les habitants sont unanimes : « Jamais, disent-ils, nous ne reviendrons habiter ici. El-Asnam sera désormais une ville fantôme. » C'est là, une réaction caractéristique de l'homme face au désastre provoqué par un phénomène imprévisible et face à l'inconnu.

Depuis que l'homme réfléchissant à ce qui l'entoure, veut trouver la raison des choses et s'expliquer l'Univers, nul phénomène naturel n'a eu, plus que les tremblements de terre, le don de l'émouvoir et d'exciter sa curiosité, sans doute par suite même de la terreur qui les accompagne. Mais pourquoi y-a-t-il des séismes ? Pour quelle raison, subitement la Terre commence-t-elle à vibrer violemment, sans aucun préavis ? Ces questions posées depuis l'Antiquité, n'ont reçu des éléments de réponse qu'au début du XX^e siècle. Dominique Lecourt dans l'introduction du livre de Haroun Tazieff, explique :

« Les tremblements de terre ne sont pas seulement porteurs d'une forte charge émotive. Leur explication requiert une théorie de la structure interne de la Terre qui ouvre directement sur l'épineuse question de son histoire. Question qui, au sortir de l'Antiquité, va devenir, pendant des siècles, une question taboue parce qu'elle était supposée définitivement réglée par les textes bibliques. »⁴⁸⁷

En effet, aux yeux des hommes, les tremblements de terre ont depuis des temps immémoriaux porté la marque la plus irrécusable, mais aussi la plus accablante, celle du Destin. Il semble étonnant, devant un phénomène aussi destructeur et qui frappait tant les imaginations, qu'on ait dû attendre le milieu du XX^e siècle pour acquérir une connaissance rationnelle de ce que le siècle précédent a commencé à appeler les « séismes ». Sans doute l'épouvante ne favorise-t-elle pas la connaissance, et entretient-elle plutôt la superstition qui lui fait obstacle.

⁴⁸⁷ Haroun Tazieff, *La prévision des séismes*, Paris, Hachette, 2003, coll. « Questions de Science », p. 9.

Pour Haroun Tazieff le tremblement de terre est assimilé à la guerre : « que ce soit notre planète marâtre qui nous fasse la guerre ou que ce soient des frères humains parlant autre langue ou adorant autre dieu, peu importe, c'est la guerre. Guerre éclair certes, brève à l'extrême aussi destructrice et meurtrière »⁴⁸⁸. Il est à souligner l'analogie de cette comparaison d'un scientifique avec celle exprimée dans la pièce théâtrale de Henri Kréa⁴⁸⁹. Aussi est-il intéressant d'étudier l'imaginaire construit autour des séismes dans les extraits évoquant cette catastrophe naturelle.

2. Tremblement de terre et imaginaire

Avec Henri Kréa, Hamid Skiff, Lucienne Vincent, Abdelkader Djemaï et Mohamed Magani la mise en écriture de l'espace géographique bouleversé par le cataclysme naturel prend différentes formes. Elle se fait sur le mode théâtral tragique et symbolique chez Kréa, de manière très poétique chez Skif et Vincent, sur le mode surréaliste chez Djemaï, sur un mode plus réaliste chez Magani et sur un mode satirique chez Habib Tengour.

Le choix du genre théâtral tragique par **Henri Kréa** s'explique par rapport au contexte de l'époque. La tragédie contemporaine s'est inspirée, au XX^e siècle, principalement à la veille de la Seconde Guerre Mondiale dans une période particulièrement pessimiste, du mythe antique pour lui donner un traitement nouveau. Face aux cataclysmes qui secouent de manière cyclique la planète, face à sa propre violence, l'homme est tragiquement seul : abandonné des dieux il doit faire face à son propre destin, à l'absurdité de sa condition. La référence au tremblement de terre d'Orléansville en 1954, à l'occupation romaine de la Numidie sont prétexte pour le poète pour dénoncer le conflit qui déchire les communautés en présence :

*« Ce pays creuset d'hommes de
Toutes origines de
Toutes destinations poétiques
Se heurtant*

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 109.

⁴⁸⁹ Nous précisons que nous reprenons l'extrait d'Henri Kréa, pour le mettre en regard avec les autres textes.

*au cliquetis du feu,
Au rythme du sang
coulant à flots
comme un fleuve en crue
rompant les digues des étroites vallées »*

L'ordre colonial est ébranlé dans ses fondements et sa reconstruction reste sans perspective de retour à un ordre antérieur. Cette guerre qui ne veut pas dire son nom, le déchirement des consciences évoqué par les différentes voix dans les parties dialoguées, annoncent l'indépendance de l'Algérie « *en gésine* » et la fin inéluctable d'une époque :

*« Au son déjà perceptible
Des vagissements éternels des générations
Issues de cet alliage prolifique
Broyé par le pilon cosmique
Du malheur. »*

Pour Henri Kréa, le tremblement de terre comme la guerre relève d'une même « tragédie ». La violence qui secoue la croûte terrestre et la violence humaine engendrent les mêmes destructions, les mêmes malheurs. Les mêmes forces brutales sont à l'œuvre, la même aptitude à l'autodestruction affleure dans la matière naturelle et dans les usages humains. Ainsi que nous l'avons déjà vu pour ce poète, guerre et séisme sont des tragédies équivalentes. Les ravages engendrés par le cataclysme naturel ou par la guerre, un cataclysme dû à la bêtise humaine, sont pareils sinon plus insensés encore. Ils sont d'autant plus tragiques car la destruction de la vie est programmée par l'homme aveugle dans sa folie. Son point de vue, quoique plus axé sur l'absurdité de la guerre et par extension de la condition humaine, est plus philosophique mais rejoint en partie celui du scientifique, le vulcanologue Haroun Tazieff, pour qui le séisme est comparable à la guerre éclair au vu de sa soudaineté et de ses conséquences meurtrières.

Dans l'extrait du premier roman de **Mohamed Magani**, *La faille du ciel*, la description apocalyptique de la ville d'El-Asnam est présentée selon les règles de l'écriture réaliste. C'est du point de vue de Hamid, le personnage principal, que le paysage nous est présenté :

« Hamid leva les yeux, un spectacle apocalyptique se dressait devant lui. Un épais manteau de poussière rougeâtre couvrait El-Asnam, tandis que des nuées d'oiseaux voltigeaient dans le ciel, fuyant la terre devenue inhospitalière. Il [...] pénétra dans la ville, dévastée, comme si des pieds colossaux avaient piétiné ses quartiers, épargnant quelques endroits. Des maisons, des édifices publics, il restait des amas de décombres à peine plus haut que deux mètres. Des hommes hébétés, tournaient en rond dans les rues, d'autres couraient dans tous les sens, déchirés entre l'appel de la solidarité et la conscience tragique d'un vide imminent »⁴⁹⁰

Le terrain semble avoir été travaillé et déchiré par des forces brutales, cyclopéennes, mythiques. La mise en scène de la violence géologique culmine. La dislocation des bâtiments décapités ou éventrés suit la propagation des ondes en suggérant le mouvement de monstres telluriques aux « pieds colossaux » piétinant la Terre. Le titre du roman *la faille du ciel* joue sur une ambiguïté ou sur un double registre : le registre religieux et le registre géophysique. Le terme *ciel* étant associé à la divinité s'oppose à *la faille* qui est la caractéristique de la terre éventrée par le séisme. Le terme *ciel* a une forte charge symbolique. Il est en effet selon la définition du dictionnaire :

« Le symbole quasi universel par lequel s'exprime la croyance en *un être divin céleste* créateur de l'univers et garant de la fécondité de la terre (grâce aux pluies qu'il déverse). [...] Le ciel est une manifestation directe de la transcendance, de la puissance de la pérennité de la sacralité, ce que nul vivant de la terre ne peut atteindre. Le ciel est universellement le symbole des puissances supérieures à l'homme, bienveillantes ou redoutables. »⁴⁹¹

Aussi essayer de comprendre l'inexplicable et chercher une raison au désastre et également une réaction humaine pratiquement universelle. En effet, devant de telles catastrophes, des civilisations et des époques différentes ont apporté des solutions variées qui ont pendant longtemps fait appel à une intervention divine. Dans l'ouvrage intitulé *Quand la terre tremblait*, l'histoire des croyances diverses quant à l'origine des séismes, nous est ainsi rappelée :

« Les anciens Grecs voyaient dans le séisme un effet de la vengeance d'un Dieu, en général Poséidon, offensé par les habitants d'une cité. Pour les Romains, à l'époque de la République, le tremblement de terre était un prodige, signe d'une rupture du pacte avec les dieux, vue qui différait assez peu de celle des chinois. Les tremblements de terre de la Bible sont en général de pures manifestations de la puissance de Dieu, souvent dirigées contre les ennemis d'Israël. Mais avec les premiers

⁴⁹⁰ Cf. T. 38.

⁴⁹¹ Jean Chevrier et Alain Gherrbrant, *Dictionnaire des Symboles, mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Jupiter, [1^{ère} éd. 1969], 1982, p. 248-249.

chrétiens et la notion de péché, apparaît l'idée que Dieu envoie le tremblement de terre pour châtier les hommes. Cette conception traversa les siècles, comme en font foi prières, litanies et homélies, qu'elles soient catholiques, orthodoxes, protestantes ou musulmanes.

Enfin, au XVIII^e siècle, le grand séisme de Lisbonne raviva la querelle de l'optimisme, à laquelle prit part toute l'intelligentsia européenne : si Dieu était tout puissant et infiniment bon, comment le mal pouvait-il exister sur terre ?

Parallèlement à ces vues religieuses, philosophes et savants, pour qui les séismes étaient des événements naturels, essayent de comprendre les causes. [...]

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, que [...] sismologues et géologues établirent de concert la nature tectonique des séismes, sans pour autant comprendre clairement l'origine des efforts qui amenaient les ruptures de la croûte terrestre. Il fallut pour cela attendre la tectonique des plaques vers la fin des années 1960. »⁴⁹²

L'allusion à l'intervention divine semble être récusée par le titre de Magani et peut être comprise comme une quête d'un sens autre à donner à la vie. Face au malheur imposé par les éléments, cette tragédie ou « faille » imputable au ciel est malgré tout surmontable car la force humaine réside dans l'espoir et dans son attachement à la vie. L'extrait se termine explicitement par l'expression de cet élan vital qui pousse tout être humain vers l'avenir, cet espoir en l'humanité qui s'incarne en l'enfant, le neveu que Hamid recherchait dans les décombres et qui se dresse soudain devant lui :

« Devant lui, son neveu le regardait, le corps agité de sanglots. La surprise plongeait Hamid dans un état proche du lent réveil qui suit d'interminables nuits autistes, comme si la soudaine apparition du petit garçon l'émerveillait de découvrir l'existence d'un autre être humain sur son fief : une île déserte. Il réalisa alors la tragédie de la ville de son adolescence. »⁴⁹³

Cette quête du sens des tremblements de terre a ainsi alimenté, au long des siècles, toute une réflexion sur le plan philosophique, religieux, scientifique et littéraire et surtout des croyances souvent fantaisistes liées à des superstitions.

Dans le long poème de **Hamid Skiff**, le texte oscille à la frontière du mythe et du constat scientifique, essayant de définir une aire poétique particulière fondée sur cette hybridation. Dès les premiers vers, le bouleversement de l'espace met en scène la Terre de

⁴⁹² Emanuela Guidoboni et Jean-Paul Poirier, *Quand la terre tremblait*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 8-9.

⁴⁹³ Cf. T. 38.

manière métaphorique, comme entité planétaire « *berceau du monde* » qui porte en elle la mort et laisse entendre que le globe est loin d'être un socle apaisé par son grand âge :

*« O ma longue nuit de tremblement de terre
La mort a jailli du berceau du monde
Et la peur de terre dans les prunelles vitrifiées*

Les énoncés référant à la genèse», « *l'arche de Noé* », « *l'improbable recommencement du monde*, rappellent qu'il est, au contraire, travaillé par des forces sourdes qui peuvent à tout moment « *jaillir* ». « *L'imprévisible a frappé à la porte* » semant la mort, détruisant tout sur son passage en quelques secondes. À la colère du poète face au cataclysme :

*« Quel souffle me reste-t-il pour ne pas tomber à genoux
et cracher de toutes mes forces sur le visage craquelé
De cette saloperie sans nom »*

Succède l'abatement :

*« En d'autres temps
En d'autres lieux
Il me faudra enfouir ces visages à peine entrevus
Ces amas de corps et les regards de l'innocence mutilée »*

Puis l'espoir et le goût à la vie reprennent le dessus :

*« A force de voir la mort en face et de travers
On finit toujours
Par prendre un goût prononcé pour la vie
[...]
Nous irons de nouveau à Béni-Rached et Abadia
A karimia et Sandjas, à Béni Hawa
Perdue face à la mer
Et ailleurs
Pour tromper nos terreurs et faire rejaillir
Les volcans de bonheur de nos flancs »*

En fait face à la catastrophe, ces réactions semblent naturelles. Emanuela Guidoboni et Jean-Paul Poirier en expliquent les étapes :

« Devant de telles catastrophes, les réactions des hommes sont, pour une grande part, universelles et de tous les temps : abatement d'abord, deuil pour les survivants qui ont perdu parents ou amis, puis, la vie devant continuer, reconstruction des maisons et des édifices publics, et enfin tentatives pour comprendre l'incompréhensible et chercher une raison au désastre. »⁴⁹⁴

Ces trois étapes, abatement, deuil, reconstruction, précèdent toujours la tentative d'explication que l'être humain cherche à donner à cette catastrophe. Sur le plan de l'écriture la relation des séismes rappelle invariablement ces étapes. Nous relevons d'abord le récit des faits, l'abatement des survivants, les secours qui s'organisent puis la reconstruction, la tentative d'explication diffère bien évidemment selon l'auteur et ses représentations. Mais en règle générale, les descriptions du spectacle apocalyptique qui s'offre à la vue des survivants d'un séisme sont suivies d'une narration qui adopte ce schéma.

Un univers entier, est foudroyé en quelques secondes par cette « guerre-éclair » qu'est le séisme. Coincé entre l'hébétude totale et la parfaite vision d'un monde soudainement effondré, l'homme est quelque part dans la folie subite. Il court dans tous les sens en proie à l'épouvante puis vaincu par l'ampleur du désastre, submergé par la fatalité il se réfugie dans l'apathie. Une fois, le choc passé, la peur travaille en profondeur mais la solidarité humaine redonne des forces et la reconstruction s'impose. **Lucienne Vincent** évoque ainsi ce travail de deuil et de reconstruction qui n'est rendu possible que par cet élan de solidarité humaine qui s'identifie à l'amour :

*« A l'œuvre sans attendre ! ensemble tout le jour
Il faut tuer la peur, soulager la souffrance,
Arrêter le lourd flot de la désespérance,
Et reconstruire, vite, une cité d'amour ! »*

Le texte de Skiff révèle une sensibilité aiguë à l'ambivalence terrestre, à son alarmante vie intérieure comme à sa vocation traditionnelle et plurielle de mère, d'amante, de berceau et de tombeau. Mais la bêtise humaine reste incommensurable : « *c'est tellement dur d'écouter l'homme le plus simple dérailler* ». La terreur et le spectacle de la mort pendant un tremblement de terre fait le plus souvent penser au jugement de Dieu et suscite

⁴⁹⁴ E. Guidoboni et J.-P. Poirier, *Quand la terre tremblait*, op. cit., p. 8.

examens de conscience, repentirs et surtout réactions irrationnelles. Devant l'inexplicable, la réaction commune des hommes est d'expliquer le tremblement de terre comme un châtement divin :

« Voici les victimes expiatoires dit l'un
La vengeance divine dit l'autre
Dieu que les hommes sont bêtes
Et pourtant !
... Qu'un seul d'entre eux disparaisse et se voile le firmament. »

Cette explication du tremblement de terre comme manifestation divine est présente également dans le poème de Lucienne Vincent. Le séisme est assimilé au *démon qui nuit* et l'incantation est claire :

« Qu'intervienne, au plus tôt, la juste main de Dieu !
Que meure le Vilain ! Qu'un élan pur l'expulse »

Chez **Belgacem Aït Ouyahia** la réaction de l'auteur-narrateur trahit malgré lui une résurgence de sa croyance originelle. Lorsqu'il apprend par la radio la nouvelle du séisme qui a ébranlé la région d'Orléansville il se surprend à invoquer Dieu :

« Mon Dieu ! Mon Dieu ! et je me surpris moi qui étais si peu pratiquant – et même pas pratiquant du tout – je me surpris à réciter à haute voix la *chahada* : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est l'envoyé de Dieu. »⁴⁹⁵

La réaction des rescapés du séisme est analogue : « Tous demeuraient sidérés après le premier cri d'effroi du début, les lèvres seules remuaient comme dans une ultime prière, les yeux relevés au ciel et l'index pointé vers Dieu »⁴⁹⁶.

L'explication du tremblement de terre se fait sous le mode satirique chez **Habib Tengour** qui donne d'abord une explication qui semble aujourd'hui fantaisiste et qui réfère au mythe de la représentation terrestre chez les anciens :

⁴⁹⁵ Cf. T. 45.

⁴⁹⁶ *Ibid.*

« En ce temps-là, la terre était comme une assiette plate. Elle reposait sur la corne gauche d'un taurillon noir qui tenait en équilibre instable sur la queue d'un poisson. Quand le poisson remuait ça faisait trembler la terre. »⁴⁹⁷

Cette explication n'est pas sans rappeler la croyance japonaise. « Selon la tradition japonaise, les mouvements d'un énorme poison-chat sur lequel repose la Terre seraient à l'origine des nombreuses catastrophes qui affectent le pays »⁴⁹⁸. Ainsi dans la plupart des régions soumises à des tremblements de terre fréquents, les hommes ont imaginé des êtres fantastiques qui cherchaient à les punir.

La mention du tremblement de terre d'Orléansville en 1954 dans la nouvelle intitulée *Enfance*, est le prétexte, pour l'auteur, à rappeler les fables fabriquées de toutes pièces par la population à cette occasion. Si pour les croyants il est évident que le tremblement de terre est une manifestation de la colère divine, les explications et les interprétations qu'en donne la rumeur publique sont très fantaisistes comme le note de manière fort ironique Habib Tengour :

« A Mostagananem, tout le monde commentait abondamment la nouvelle. Dieu avait frappé la ville de Lasnâb, pour faire un exemple. On racontait que des bouteilles de vin avaient été trouvées dans le mirhab de la grande mosquée. La veille, le muphti de Lasnâb s'était rendu au bordel numéro six avec un coran dans la poche de son pardessus. On dit aussi que beaucoup de notables organisaient des orgies dans les lieux saints. Beaucoup prétendaient que Sidi Abed avait juré la perte de la ville. Ses gens étaient des mécréants plus endurcis que le peuple de Loth. Ils ne respectaient ni mosquées ni tombeaux de saints. On disait qu'ils arrosaient leur couscous d'une sauce au vin et que sous prétexte de célébrer la nuit de l'Erreur, ils s'adonnaient à la fornication avec les femmes et les jeunes hommes. »⁴⁹⁹

Toutes ces interprétations, ces superstitions témoignent de la volonté des hommes d'expliquer un phénomène qui les dépasse sans souci de rationalité. La mention de Sidi Abed, le saint tutélaire de la région qui « avait juré la perte de la ville », de l'imam tartuffe censé donné l'exemple, la comparaison de la population avec le peuple de Loth, le recensement des péchés : boissons alcoolisées, fornication, mécréance, soulignent l'origine religieuse de ces croyances et le jugement sans appel de la doxa : les habitants d'El-Asnam se sont mal conduits envers Dieu et ses saints et le tremblement de terre qui a détruit la ville et fait plus d'un millier de morts est un juste châtement divin.

⁴⁹⁷ Cf. T. 51.

⁴⁹⁸ Raoul Madariaga et Guy Perrier, *Les tremblements de terre*, préface de C.-J. Allègre, Paris, Presses du CNRS, 1991, p. 10.

⁴⁹⁹ Cf. T. 51.

La résurgence de ces croyances lors du tremblement de terre qui a encore frappé cette ville en 1980, montre combien elles sont fortement ancrées dans la mentalité populaire. La ville d'El-Asnam subira même un changement toponymique pour conjurer le sort, décident les dirigeants officiels. Elle s'appelle Chlef depuis, mais cela la met-il pour autant à l'abri d'autres séismes ? Cette conjuration du sort par le changement onomastique n'est pas nouvelle. En Grèce où les séismes sont fréquents Antioche fut détruite par un violent tremblement de terre en 526, ce n'était pas la première fois. En effet « Antioche la grande souffrit, pour la cinquième fois, de la colère divine ». « Ce fut la fin de la ville la plus noble et la plus élégante » selon les termes d'un chroniqueur. Emanuela Guidoboni se référant à la compilation de chroniques historiques, oeuvre du moine grec Georges Cedrenus, rappelle :

« Deux ans plus tard, le 26 novembre 528, un autre tremblement de terre frappa encore Antioche et détruisit les édifices reconstruits et les rares qui avaient échappé au séisme de 526. Dans l'espoir de conjurer de nouveaux désastres, Antioche changea de nom et prit celui de *Theopolis*, la cité de Dieu. Cette précaution n'empêcha pas que la ville ne soit de nouveau ravagée en octobre 588. »⁵⁰⁰

Elle précise en note : « On peut rappeler à cette occasion, que plus de mille quatre cents ans plus tard, en 1954 et en 1980, la ville algérienne d'Orléansville changea deux fois de nom, dans l'espoir, vain, d'écarter la menace de séismes futures »⁵⁰¹. Il y a lieu de préciser que le premier changement onomastique est lié à l'indépendance du pays où les toponymes français ont été remplacés par les noms originels des lieux ou par des noms proprement algériens.

Abdelkader Djemaï enfin, aborde le thème du séisme de façon très symbolique. Le titre du roman *Saison de Pierres* signale déjà l'importance accordée par l'écrivain à la référence minérale et qui précise-t-il « résume l'histoire du séisme qui a frappé par deux fois la région d'El-Asnam. »⁵⁰²

⁵⁰⁰ E. Guidoboni, J.-P. Poirier, *Quand la terre tremblait*, op. cit., p.100.

⁵⁰¹ *Ibid.*

⁵⁰² Jacques Dumont et Dominique Le boucher, « A. Djemaï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature – Action*, n° 768 Janvier- février 1997, p. 181-188.

Ce texte trouve son ossature dans la situation de cataclysme où se trouve plongée soudainement « la ville éventrée, effondrée, les jambes levées au ciel, acculée aux cordes de fer, les dents au tapis ». Ville victime du « viol du séisme », non nommée mais suggérée par la traduction du toponyme « cette cité portant le nom de Statues mutilées que les Romains occupèrent », et par le nom du narrateur personnage Sandjas, ethnonyme d'une tribu du bord du Chélif. La description anthropomorphique de la ville après le séisme est saisissante :

«Le viol après la morsure du Prédateur, le viol du séisme. [...] la terre avait bougé telle une dent ; la ville, nomadisait, dénoyauté de son volume, de ses formes, privées de ses racines dévorées par le prédateur. La ville ébouriffant ses cheveux de fer, lacérant son visage, labourant ses flancs, devenait folle. [...] La ville, chevilles brisées, claudiquait dans la plaine, retombait goutte à goutte, cuisant dans l'huile du séisme. [...] Et la ville , tête contre le trottoir, les mâchoires de travers, dégringolait les escaliers saoule de pierre en pierre, de dalle en dalle »

Quelle est la frontière entre la fiction et la réalité ? Cette ville femme au corps disloqué permet une rêverie urbaine monstrueuse à la fois surréaliste et poétique. Ville où l'élément minéral règne sans partage, ville meurtrie « qui n'est plus qu'un amas de gravats », non loin des « rives d'un oued férocement sec ». La violence, la sécheresse, le drame ont la couleur du sang qui s'allie à la pierre et au feu de la chaleur en cette image poétique d'une violence apocalyptique.

Le responsable de cette tragédie est « le prédateur ». Quelle explication donner en effet à l'imprévisible qui surgit détruisant en quelques secondes les lieux, les repères, les assises sur lesquelles l'homme a bâti sa vie, semant la mort et la désolation ? « Ces chevaux de pierres aux sabots de silex, au galop électrique qui fondirent sur la ville » quelle force mystérieuse les fait mouvoir ? Par quel phénomène extraordinaire, la ville est-elle devenue en un laps de temps, « cité maculée, piétinée, poupée hallucinée, yeux dehors, la mort dedans » ? Abdelkader Djemaï essaye d'y répondre dans l'entretien publié dans la revue *Algérie-Littérature-Action* :

« Mon premier roman, *Saison de Pierres*, était construit autour du séisme qui a frappé par deux fois la région d'Orléansville. Cette sensation d'effondrement, de dislocation, d'affaissement, est extrêmement difficile à rendre. Comment raconter un séisme sans être confronté à un côté formel ? C'est là que je me suis aperçu du règne omniprésent de

la pierre. Pour ce drame d'Orléansville, certains ont dit que les gens avaient été punis par Dieu, pour avoir adoré des statues de pierres. »⁵⁰³

Les croyances ont la vie dure, la population d'El-Asnam est accusée de paganisme. Et l'on comprend mieux le souffle de religiosité qui anime les autorités soucieuses de conjurer le sort qui imposeront un changement toponymique sans se soucier de l'avis de ses habitants qui sont restés fortement attachés au toponyme originel.

De fait, les grands séismes ont profondément marqué l'imagination de l'homme depuis la nuit des temps. Ils font partie de toutes les théophanies et sont interprétés comme une manifestation de la colère de Dieu. Il a fallu la Tectonique des plaques pour que le rôle constructif des séismes dans la constitution des reliefs terrestres soit enfin pleinement reconnu. Il n'en reste pas moins que pour le commun des mortels cette explication n'est pas toujours satisfaisante. Face au désastre, à la mort, les questions métaphysiques vont de soi, chacun tentera de se satisfaire d'une réponse qui lui permettra de s'accrocher à la vie et de se reconstruire.

II. ACTIVITÉ SISMIQUE ET PRODUCTION LITTÉRAIRE

La littérature sur la région chélifienne renouvelle sa thématique et à partir des années quatre vingt, et plus précisément à partir du séisme de 1980, pense la ville. Or, penser la ville conduit à penser les éléments qui la constituent ou entrent en contact avec elle. Pour Abdelkader Djemaï, la référence minérale a une importance extrême. Quel refuge plus proche du bouillonnement viscéral des entrailles de la terre, pourrait chercher l'être abominablement traqué par la mort ? Ces pierres avec lesquelles nous bâtissons nos maisons, que nous restera-t-il lorsqu'elles se mettront à se tordre, à se fendre puis à se disloquer pour retourner à la terre ? Dans ce lieu où la mort surgit, écrire reste la seule issue pour ne pas oublier, répond Abdelkader Djemaï dans l'entretien accordé à Jacques Dumont et Dominique Le Boucher. Il explique ainsi les motivations profondes de son écriture :

⁵⁰³ Jacques Dumont et Dominique Le Boucher, « A. Djemaï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature – Action*, n° 768 Janvier- février 1997, p. 182-183.

« On raconte les gens disparus pour combler le vide qu'ils laissent, pour faire qu'ils soient présents. On a des souvenirs pour se venger de la mort. [...] Pierres de la parole au nom de ceux qui ont été enfoncés vivants sous l'éboulement des pierres. »⁵⁰⁴

Et selon cet auteur, ce texte est sans doute émouvant par la pudeur même de ceux qui l'ont fait naître et qui ne le liront pas. Cela explique pourquoi, transposé d'un espace réel à l'espace fictionnel, le motif minéral prédomine dans la production de cet écrivain. Son second roman, intitulé *Sable rouge*, rappelle en effet, le thème prégnant du minéral dans son oeuvre. Pour cet auteur, la menace est toujours tapie dans les entrailles de la ville. Le rouge et le gris se résument en un même chant funèbre : des constructions que l'homme s'évertue à dresser il ne reste que des pierres que du sable. Les pierres dressées des anciens rites, les pierres qui couvrent les morts sont là pour rappeler le passage éphémère de l'être humain sur terre et le règne de l'élément minéral. Élément minéral plus angoissant encore dans l'espace urbain.

Pour Mohammed Magani, le séisme est devenu le moteur de son écriture. Après *La Faille du ciel*, son second roman intitulé *Esthétique de boucher* donne l'impression d'abandonner la métaphore du tremblement de terre mais il conserve une bonne part d'une identité et d'une histoire tellurique au travers de ses lieux, en l'occurrence un rayon de 30 kilomètres incluant les villes et les environs d'El Asnam, dont le nom évoque d'emblée les trois séismes majeurs qui ont ébranlé la région, en 1934, en 1954 et en 1980. La particularité de ce roman est en effet l'espace mis en scène, une grotte. Les personnages d'« *Esthétique de boucher* » cherchent refuge dans les entrailles d'une montagne, pour refaire le monde, mener une vie souterraine et libertaire, à l'aune de l'écrit et du sexe libre. « Dans cette existence *intra muros* la montagne leur procure le seul habitat véritablement antisismique, l'abri contre le brouhaha et les bouleversements du monde extérieur » précise l'auteur⁵⁰⁵.

Dans son troisième roman, « *Le Refuge des ruines* », les lieux du roman se situent une fois encore à El Asnam, la ville meurtrie par trois tremblements de terre. L'un des personnages nourrit le rêve d'écrire, un jour, un roman instable au-delà du possible, « qu'on

⁵⁰⁴ J. Dumont et D. Le Boucher, « A. Djemaï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature –Action, op. cit.*, p. 184.

⁵⁰⁵ Mohammed Magani, entretien personnel sur le web, du 30/12/2006.

aurait dit écrit par un sismographe. »⁵⁰⁶ Ce même personnage, lui l'émigré de longue date, conserve au fond de son cœur l'image d'un vieil homme que la faille sismique de 1980 a approché comme la mort et embrassé l'humble demeure en pisé et au toit de chaume, vieillard qui ne peut se résoudre à habiter loin des abords immédiats de la profonde fracture de la terre. Il refuse de se fixer ailleurs, non par bravade, mais par simple souci de léguer à son fils unique quelque chose de sa longue traversée de la vie, fut-ce un fragment de faille, souvenir impérissable à ses yeux. Mohammed Magani , au sujet de ces romans, explique ainsi le choix de cette thématique sismique :

« Ces trois romans racontent le séisme ici et là, en font référence à des degrés et niveaux divers : ils le convoquent pour historiciser faits et événement ; rappeler sa permanence dans la région ; l'associer à d'autres calamités naturelles ou désastres de main d'homme en vue de montrer la fragilité de la condition humaine ; ont en recours comme métaphore de la démolition (ou auto démolition) psychologique et matérielle. La contribution ultime et décisive du séisme entraîne un franc tremblement de la forme, déstructuration et précarité absolues d'un roman encore à voir le jour.

Le poids de la forme, celui du contenu, leur séparation tend à s'estomper. Le séisme les a jetés dans un gobelet à dés et s'amuse à les tourner dans tous les sens à une vitesse vertigineuse. Lorsque, de temps à autre, le gobelet tombe et découvre les dés, les yeux s'ouvrent sur un facteur palpable de possibilités, d'innovation et de dépassement formel qui subvertit le roman, le désorganise, envoie récits et sens à la cadence des ondes sismiques sensibles et insensibles, crée non le « frisson » cher à Nabokov, mais l'attachement, la rencontre de l'auteur et du lecteur autour d'histoires inachevées, fragmentées, en cours ou en attente. Dès lors, auteur et lecteur complices se recherchent, se hêlent, communiquent sur les lignes de contact de la faille, en dépit ou à cause d'elle. »⁵⁰⁷

C'est pourquoi son dernier livre intitulé *Scènes de pêche en Algérie*⁵⁰⁸, est une oeuvre qui se distingue par son architecture, car c'est en réalité un roman composé de nouvelles. « Exercice difficile, infiniment plus difficile que d'intégrer des nouvelles dans mes romans (déjà tenté dans d'autres romans). Hélas, cette architecture m'a été suggérée par les séismes successifs qu'a connus la plaine du Cheliff. »⁵⁰⁹ précise encore cet écrivain.

Le séisme est devenu un thème littéraire privilégié de l'écriture d'expression française en Algérie mais également dans l'espace littéraire francophone franco-algérien ces dernières décennies. Nous citerons notamment, en plus des auteurs que nous avons choisi d'étudier : *Le jour du séisme* de Nina Bouraoui, *Zenzela* de Azouz Begag, *La femme*

⁵⁰⁶ Mohammed Magani, entretien personnel sur le web, du 30/12/2006

⁵⁰⁷ *Ibid.*

⁵⁰⁸ M. Magani, *Scènes de pêche en Algérie*, Alger, 2006.

⁵⁰⁹ *Ibid.*

*sans nom*⁵¹⁰ de Boualem Sansal. Si l'on recense tous les titres parus de 1980 à nos jours dans la littérature algérienne, la liste sera bien longue. Cet engouement pour ce thème peut s'expliquer en partie par les séismes qui ont ébranlé effectivement ces dernières années diverses régions du pays: El-Asnam, Tipaza, Aïn Temouchent, Mascara, Boumerdès. Mais aussi par les symboles que le mouvement sismique peut induire : du bouleversement du moi, de la quête intime mais aussi des bouleversements collectifs comme l'illustre ce passage de *La femme sans nom* de Boualem Sansal :

« Un univers entier, a été foudroyé en quelques secondes et les gens contemplaient les bras ballants. C'était fini nous ne pouvions en douter, nous commençons nos premiers pas dans le dénuement véritable. Celui des tout premiers âges : plongés dans le noir, sans logis, épouvantés, assoifés, affamés, nous ne savions plus si nous étions des hommes ou des bêtes. C'est d'une marche hésitante que H. rejoignit les cohortes qui erraient entre les décombres à la recherche des leurs. Hommes ou bêtes nous nous devons aux nôtres. »⁵¹¹

La vogue de ce thème s'explique aussi sans doute par le climat de violence qui a caractérisé les décennies quatre vingt. Il semble en effet, que l'émergence de cette littérature soit étroitement liée à la violence qui a secoué le pays. Les émeutes des jeunes en 1988, l'interruption du processus démocratique, l'assassinat du président Boudiaf suivi de l'assassinat des représentants emblématiques de l'élite intellectuelle du pays, tous ces événements enchaînés peuvent être considérés comme un présage de la guerre fratricide qui plongea le pays dans l'horreur. Cette guerre soudaine qui sema la désolation et la terreur, plongea l'Algérien dans un état qui n'est pas sans rappeler la terreur et les dégâts que provoquent les tremblements de terre. Ces événements sont donc comparables aux signes avant-coureurs d'un cataclysme. Ils expliquent le processus qui plongea le pays dans le chaos et la terreur et constituent des éléments non négligeables pour expliquer l'intrusion de cette thématique du séisme dans le champ littéraire. La littérature traduisant souvent à son insu un état de la société dans laquelle elle se produit, elle est donc à comprendre en référence au contexte socio-historique et socio-discursif de son apparition.

⁵¹⁰ B. Sansal, *La femme sans nom*, in *Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens*, Paris, éditions de l'aube/Barzakh, 2003.

⁵¹¹ B. Sansal, *La femme sans nom*, in *Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens*, Paris, éditions de l'aube/Barzakh, 2003, p. 156, 159.

L'inscription du séisme dans le champ littéraire algérien traduit un malaise social, un mal être de la jeunesse en quête de repères identitaires face à la mondialisation effrénée et au bouleversement des valeurs dans une société éclatée. La guerre civile larvée, issue des conflits idéologiques antagoniques pour l'établissement d'un ordre social importé et imposé, a bouleversé en profondeur la société et généré angoisse et incompréhension. Et, la littérature, étroitement liée à cet ensemble social complexe et mouvant, est partie prenante de ce combat qu'elle reflète intentionnellement ou pas.

Explorer l'imaginaire du séisme ou de la région chélifienne implique de s'interroger sur le processus symbolique de la lecture, un processus intégrateur qui fait en sorte que le texte s'inscrit dans la série que le lecteur a construite et qui le relie aux savoirs, aux traditions, aux images, à l'ensemble des systèmes sémiotiques présents dans sa culture. Ainsi El Asnam, dont le nom évoque d'emblée le séisme nourrit un imaginaire spécifique. Cette ville qui « n'existe que par la volonté des hommes là où elle devait être, moins pour produire que pour régner » comme l'écrit Emile Masqueray a contribué largement à la construction d'un imaginaire des lieux ambivalent plutôt austère.

En effet, on peut déduire à la lecture de notre corpus que l'imaginaire sur cette plaine du Chélif réunit trois figures : principalement celle du séisme, celle de la chaleur accablante et celle de l'oued, aux crues imprévisibles, qui lui donne son nom. Ces trois figures associées à cet espace particulier font partie de ces éléments qui habitent aussi bien l'imaginaire individuel que l'imaginaire collectif, elles forment des réseaux sémiotiques reconnus et réactivés par la lecture des textes. Nous parlons de figure parce que le caractère éminemment géographique de cet espace a tendance à disparaître au profit d'une certaine anthropomorphisation. Masqueray compare cette ville à « une lionne à demi couchée sur cette terre fauve » et rappelle les motifs de sa création :

« Au milieu de la paix et de la somnolence universelle, elle continue de regarder, les yeux à demi clos si la route d'Alger à Oran est toujours libre. Elle observe à sa droite les collines du Dahra, fertiles en prophètes ; à sa gauche, sur le fond blanc du ciel du sud, une montagne dentelée et un dôme que les soldats de Changarnier appelaient la « cathédrale ». C'est l'Ouarensenis. »⁵¹²

Nous soulignons le caractère sauvage attribué à cet espace stratégique et le rôle de gendarme qu'a joué la création d'Orléansville dans l'écrasement de toute velléité de

⁵¹² Cf. T.22.

résistance à la conquête coloniale d'une part. D'autre part, le caractère imprévisible des crues de l'oued Chélif comparé alors à un « ogre » (« Ghoul el ouidène ») ajouté à la chaleur excessive soulignée pratiquement dans tous les textes, ont contribué largement à forger un imaginaire peu élogieux et contrasté des lieux.

Il est évident que le paysage fait intervenir des filtres culturels au même titre que les différentes figures mentionnées plus haut. On s'aperçoit dans cette étude que la confrontation du sujet avec l'espace réel enrichit l'imaginaire, que le paysage joue un rôle prépondérant dans les imaginaires spatialisés, c'est-à-dire déterminés de manière géographique. Ainsi existe-t-il un abîme entre Orléansville de Paul Robert et El-Asnam de Mohammed Magani quoique la ville ait subi de profonds changements, onomastiques et urbanistiques, entre l'époque du jeune Robert et celle du héros de *Esthétique de boucher*, c'est surtout le mode de représentation qui s'est réformé. Dans une étude intitulée « l'espace de la socialité », Michel Maffesoli commente certaines observations faites par Gilbert Durand au sujet des figures de l'imaginaire et de leur relation au lieu :

« [...] Ces figures que l'on retrouve dans les légendes, dans les contes, dans les fantômes populaires, sont toutes liées à un lieu, à une territorialisation bien précise. C'est ce qui peut faire dire que « l'espace est la forme *a priori* de la fonction fantastique ». [...] Affirmer donc que « l'espace est le lieu des figurations », c'est souligner l'inscription mondaine de nos représentations, c'est montrer que nos rêves et nos pratiques quotidiennes s'enracinent, se territorialisent dans un humus qui est facteur de socialité. »⁵¹³

Ainsi le lieu réel ou l'espace géographique joue en un rôle primordial dans la création imaginaire. Pour Mohammed Magani par exemple, outre El Asnam, l'oued Chélif joue un rôle dynamique dans la narration. Il explique ainsi le sujet de son dernier roman :

« Dans *Scène de pêche en Algérie* il s'agit en fait, en bonne part, d'une biographie de l'oued Cheliff. Je crois que là se trouve l'origine de mon affection pour le pays natal. J'ai eu ma première vision de la mer au travers des crues de l'oued, impérissable souvenir. Ma vie, et celle de beaucoup d'autres enfants, se rythmait par les allers et retours entre l'oued et l'école, alors que nous étions sous occupation française. Nous allions à l'oued, comme d'autres (les enfants français) allaient aux fêtes ou aux bals. *Scène de pêche en Algérie* emprunte formellement à l'oued son évaporation et disparition continue, d'où la brièveté des textes, leur essoufflement devant l'inéluctable. »

⁵¹³ Michel Maffesoli, « l'espace de la socialité », *Espaces et imaginaire. Ville-Montagne-Carrefours*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979, p. 18.

CONCLUSION

« L'imaginaire déchoit-il ou se renforce quand il est confronté au réel ? »⁵¹⁴

La vertu de la littérature est de donner accès à l'étrangeté. Partie d'une inquiétude littéraire référant à un événement historique puis orientée vers une quête mémorielle sur l'histoire d'une région, cette recherche aboutit à une anthologie, perfectible comme toute recension de ce type, mais assez représentative selon les objectifs circonscrits, en permettant de suivre l'émergence de lieux en littérature. Elle s'est voulue aussi socle de référence et de transmission de notions de culture littéraire.

Le point de départ de notre recueil est la fondation d'Orléansville qui a été créée pour les besoins de la guerre de conquête et donc dans un contexte de violence extrême. La création de cette ville, dans cette plaine, en état de guerre presque permanent, soumise à un climat de violence au long des siècles, a complètement modifié l'espace et par là l'imaginaire des lieux sur cette région.

En posant les jalons de cette anthologie, nous voulions appréhender l'évolution de cet imaginaire des lieux et montrer que si cette représentation est parfois négative c'est qu'elle est étroitement liée à la fois à l'histoire de la région mais également à sa géographie. Des secousses politiques et telluriques ont, en effet, altéré souvent son image. Aussi il n'est guère étonnant que le thème du séisme soit une caractéristique majeure des représentations littéraires de ces deux dernières décennies. Comment pouvait-il en être autrement étant donné les tremblements de terre qui ont secoué à intervalles réguliers la vallée du Chéelif, perçus comme « blasons » des bouleversements sociaux qu'a connus le pays ?

⁵¹⁴ Victor Segalen, *Equipée*, Paris, Gallimard, coll. « l'imaginaire », 1983, p. 265.

Toutefois, l'objectif était de montrer aussi, à travers la recension de textes, qu'il existe un corpus littéraire de langue française dont témoignent les nombreux écrits de 1843 à nos jours. Posée comme hypothèse de travail, cette « existence » littéraire de la région s'est révélée riche par la diversité des textes qui l'ont faite émerger en écriture. Nous avons souligné d'une part, que la littérature prolifique des soldats, des hommes politiques, parlementaires, voyageurs constitue déjà l'embryon d'une représentation littéraire de la plaine du Chélif malgré un certain parti pris qui ne dénie pas leur valeur de témoignage ; d'autre part, le désir de reconstruire une réalité du passé afin de comprendre le présent à partir de ces textes de valeur inégale sur le plan littéraire, nous a fait mettre en valeur combien le fait littéraire est révélateur des enjeux politiques et idéologiques qui ont présidé à la création des lieux. Chevillés aux événements, ces récits portent témoignage de l'histoire et de l'évolution d'une région, même si les œuvres sont d'inégale valeur : ils existent et nous offrent une typologie de textes intéressante qui peut être transposée sur le plan didactique.

La littérature ainsi présentée sous forme anthologique, qui se veut exercice de remémoration, devient le lieu de la transformation. Cette recherche nous a permis en effet, de montrer comment le travail de la mémoire transforme les perspectives de la réception initiale de ces textes et donc aussi de leur transmission ultérieure. Face à l'oubli, la littérature ne restitue que divers aspects des faits mémorables pour leurs auteurs ou l'époque mais par le pouvoir de reconstruction d'une réalité du passé, elle permet l'appréhension d'un imaginaire des lieux constitutif de la région. Certes, en réduisant l'ensemble de la production d'un groupe d'auteurs, l'anthologie se heurte à la question du bien-fondé de ses choix, le principe même de l'extraction renvoyant à une totalité plus vaste. Nous avons sciemment intégré l'ensemble des auteurs évoquant la plaine du Chélif ou la choisissant comme contexte sans faire de distinction entre écrivains « du dehors » et écrivains natifs d'Algérie. Nous avons intégré la littérature des Pieds-noirs nés dans la région car l'appartenance à un lieu et à une culture s'éprouve peut-être mieux lorsque l'on en est séparé, la mémoire étant l'instrument central d'une reconstruction d'origine ou d'identité. Cette quête et/ou revendication d'appartenance à un lieu peut être vécue aussi bien sur sa propre terre que dans l'exil. Ce que nous y avons vu, c'est la certitude partagée d'appartenir à une terre, à un espace commun. Il serait inexact de ne donner à cette

solidarité ressentie qu'une signification politique ou idéologique car ce qui fait l'unité et l'homogénéité d'une littérature en apparence multiple, c'est l'existence d'un caractère commun que l'on pourrait appeler avec Jacques Noiray, « le sentiment d'autochtonie, et qui ne saurait se réduire à une simple revendication nationaliste. »⁵¹⁵

Le lien fondamental que la littérature algérienne de langue française entretient avec une histoire et une civilisation spécifique empêche évidemment qu'on la confonde avec la littérature dite « coloniale » qui l'a précédée ou une littérature plus « nostalgérique » qui l'a accompagnée et suivie, mais cette anthologie est peut-être l'embryon d'un espace littéraire algérien qui assume pleinement son histoire, dans la totalité de sa complexité.

Notre recherche peut se synthétiser en trois ensembles : le premier constitué autour de la notion de texte et de littérature, le second autour de la notion d'espace et de l'interaction de l'histoire et la géographie dans l'émergence des lieux en écriture et enfin le troisième et dernier, autour des notions de transmission littéraire et d'échanges culturels. Ce dernier point me retiendra plus volontiers en conclusion car il est apte à éclairer la réflexion et le cheminement qui ont mené à ce prolongement didactique de la recherche qui se voulait, au départ, essentiellement littéraire.

Nous avons bien conscience que parler d'une région et de son évolution à travers les textes relevait d'une gageure. Il semblait présomptueux de nommer « littérature », une suite réduite de quelques textes triés pour les besoins et aléatoire de consacrer une étude à des auteurs qui ne sont pas tous écrivains et ce à seule fin de tenter de montrer l'émergence de lieux en écriture. L'approche géocritique qui tente de décrire, d'expliquer et d'interpréter l'écriture de l'espace humain nous a permis, néanmoins, de mettre en évidence la place prépondérante de l'imaginaire géographique dans ce recueil de textes et d'en affirmer la cohérence.

Au terme de cette recherche, nous pouvons souligner l'indéniable intérêt de la dimension géographique comme thématique singulière, révélatrice de questions complexes où l'historien est certainement plus à l'aise que le littéraire, dans le brassage des textes et des documents. En fait si la géographie apporte à l'étude de la littérature (il s'agit bien sûr

⁵¹⁵ Jacques Noiray, *Littératures francophones, I. Le Maghreb*, Paris, Belin, 1996, p.10.

d'histoire des littératures et non d'histoire littéraire) des précisions non négligeables, cette discipline ne saurait autoriser une quelconque instrumentalisation de la littérature qui en ferait l'illustration de sa méthodologie ou de sa problématique. La géographie n'a pas à donner *a priori*, un cadre pour vérifier si tel ou tel texte illustre bien ou moins bien une question de géographie humaine, physique, ou autre. Si nous voulons comprendre comment un espace est dit et écrit, nous le faisons avec les moyens de la poétique, des outils de telle méthode de description textuelle. L'intérêt de la géographie est qu'elle aide le littéraire à mieux comprendre comment, avec des mots et des images, un texte donne une représentation de ce que nous nommons réel, et propose, à sa manière, une investigation du dit réel. En parlant d'un imaginaire géographique, nous avons tenté de distinguer ce qui est de l'ordre de l'imaginaire poétique et ce qui peut servir à compléter une étude portant sur la création de lieux particuliers et l'histoire d'une région au sens large.

À travers les différentes analyses des textes, il ressort de notre étude que cette plaine du Chéelif, aux paysages variés et contrastés, émerge bel et bien sur le plan littéraire. L'étude d'un espace réel sur le plan imaginaire nous a permis de mettre en évidence ce mouvement de va-et-vient entre littérature et espace qui est le principe de base de l'analyse géocritique. L'étude de la représentation d'un espace à partir de plusieurs points de vue, autre principe primordial de l'approche géocritique, nous a permis ainsi d'articuler ces derniers qui, bien que distincts, peuvent dégager un imaginaire du lieu propre à cette région. De fait, la multiplicité des points de vue dresse une cartographie de la plaine du Chéelif, espace réel qui, du même coup, devient un espace largement imaginaire et fortement tributaire de la géographie.

En effet, cette vallée enserrée entre deux chaînes montagneuses, est perçue comme un endroit austère en raison de son climat rigoureux, la chaleur excessive est soulignée de manière récurrente par la plupart des auteurs ; en raison aussi de l'oued capricieux qui la traverse et qui peut se transformer en trombe dévastatrice ; en raison enfin de sa sismicité car elle est située au bord d'une faille⁵¹⁶. Le traitement de l'espace chéelifien correspondrait

⁵¹⁶ Nous rappelons que la faille de Beni-Rached a été découverte par Belgacem Aït Ouyahia, Cf. T 45 où il évoque ainsi cet épisode : « le défilé des officiels a pris fin et François Mitterand, le ministre de l'intérieur, visitant la région sinistrée, s'est rendu en hélicoptère dans "le charnier de Beni Rached, découvert par hasard par un jeune médecin kabyle..." rapportera *France soir*. ».

aux différentes figurations culturelles du lieu infernal, depuis la chaleur qui règne sans partage sur cette « vallée de flamme et de poussière » où « l'évaporation qui gerce les muqueuses, l'air émané de la crémation générale inflige aux horizons une présence inflexible, [...] vallée torréfiée que n'atteint pas la brise de la mer parce que le Dahra l'entrave »⁵¹⁷, jusqu'au désordre négatif du chaos issu « de la violence millénaire de la terre, de la matrice d'une ville gisant sur son gravat »⁵¹⁸ opposé à un site harmonieux à l'ordonnance géométrique : « des rues tracées à angle droit et bordées d'arbres, avec de larges trottoirs, des maisons presque toutes semblables à celle de la métropole »⁵¹⁹. Ainsi ce même espace est récrit, réélaboré poétiquement dans plusieurs textes mais le traitement de la matière géographique est différent. Il revient donc à la géocritique de les mettre en perspective, de procéder à des recoupements.

Un deuxième principe réside dans la relation entre temps et espace, qui débouche sur la création d'un espace intertextuel. Dans cet espace, les rapports entre les textes jouent autant que les rapports entre le texte et le réel : le texte ne s'interprète plus seulement comme mise en œuvre de faits extérieurs à lui-même, mais aussi dans ses relations aux autres textes. Le texte est abordé comme productivité et non plus comme texte clos, signifiant en lui-même et par lui-même, il est texte ouvert. De plus « l'anthologie se présente, concrètement et métaphoriquement, comme un recueil, c'est-à-dire comme une organisation ou compilation raisonnée et intentionnelles de pièces diverses qui prennent un sens nouveau dans leur rassemblement même. »⁵²⁰ Ce qui a pour corollaire que la conception même de l'interprétation littéraire change.

Les orientations didactiques ont été déterminées par le corpus mêlant littérature et paralittérature et, aussi, par mon itinéraire d'enseignante. Enseigner c'est transmettre des savoirs. Or, en matière littéraire la littérature est objet de culture plus que de connaissances et l'enseignement de la littérature se heurte à un paradoxe entre transmettre une culture et transmettre des connaissances. Aussi l'origine de ce projet est double : le désir d'un regard

⁵¹⁷ Cf. Charles Hanin, *Algérie... terre de lumière*, T 26.

⁵¹⁸ Cf. A. Djemaï, *Saison de pierres*, T 39.

⁵¹⁹ Cf. P. Robert, « Orléanville et ma maison natale », T 28.

⁵²⁰ E. Fraisse, B. Mouralis, *Questions générales de littérature*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 2001, p.128.

réflexif et distancié sur l'enseignement littéraire et le constat qu'il n'existe guère d'ouvrages ni de méthodes sur l'enseignement littéraire en Algérie⁵²¹ qui tiennent compte de la réalité linguistique et culturelle du public universitaire. Il ne faut pas perdre de vue que la transmission est également transmission de savoirs sur les textes et d'outils de lecture.

Or les recherches universitaires qui se soucient de transmission de savoir-faire ne sont pas légion et n'ont pas la faveur du milieu de la recherche. En outre, l'enseignement de la langue et son articulation à la lecture et à l'écriture posent problème aussi bien au lycée qu'à l'université. La mise en place, à l'université, d'un enseignement centré sur la lecture des textes littéraires et de leur approche critique laisse peu de place à un apprentissage raisonné de l'écriture dans toute sa diversité, de même que l'apprentissage de la langue n'est pas suffisamment pris en charge au lycée en raison du volume horaire imparti à l'enseignement de la langue française. D'où la nécessité pour les enseignants d'adopter de nouvelles stratégies d'enseignement et de renouveler le corpus de textes étudiés, en première année de licence, plus centré sur l'acquisition de notions théoriques et sur le renforcement des compétences linguistiques des étudiants.

Pour appuyer nos conclusions il est utile de rappeler la politique linguistique et les réalités scolaires algériennes. En effet le problème linguistique se pose avec acuité dans ses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles. La question des langues est d'une telle complexité qu'elle soulève un certain nombre de questionnements : comment rentabiliser l'enseignement d'une langue étrangère avec un volume horaire restreint ? Comment gérer la coexistence des langues en créant un espace culturel et éducatif équilibré où toutes les langues trouveraient leur juste place ?

Un bref rappel du système pédagogique en Algérie nous montre que celui-ci a été ponctué par une série de réformes. Dès les premières années de l'indépendance, la politique d'arabisation a fait du français la première langue étrangère, « étudiée pour elle-même et

⁵²¹ Hormis *convergences critiques*, de C. Achour et S. Rezzoug, remanié dix ans plus tard, par C. Achour et Amina Bekkat sous le titre « *Convergences critiques II* » où les notions théoriques de critique littéraire sont abordées avec une grande clarté, il n'existe pas de manuel proposant de méthode concrète d'explication de notions littéraires et d'exploitation de textes.

non utilisée pour l'apprentissage d'autres matières ». Le français n'a donc plus été considéré comme langue d'enseignement mais comme matière à enseigner. Le phénomène s'est répercuté dans le volume horaire imparti qui s'est considérablement réduit. Ces conditions dans lesquelles s'est effectué l'apprentissage du français à partir de l'école primaire jusqu'au secondaire n'ont permis qu'à une minorité d'élèves d'en user correctement, soutenus par un milieu familial plus francophone.

Près d'un demi-siècle après l'indépendance, la prise en charge pédagogique des bacheliers en licence de français, à l'université, se heurte à des difficultés d'autant plus grandes, que ces nouveaux étudiants, durant leur scolarité antérieure, n'ont pas acquis les instruments de base d'usage correct de la langue parlée et surtout écrite. Ce qui induit que, dans sa pratique, l'enseignant est confronté à des difficultés multiples : la difficulté d'enseigner une discipline, conjointement langue et littérature ; en conséquence, la difficulté liée au choix des textes et d'œuvres ; enfin la difficulté liée à la nécessité d'une transposition didactique de savoirs théorique sur les textes.

Les problèmes rencontrés dans l'enseignement de la littérature que nous tenons à souligner sont de deux ordres : la difficulté majeure semble être le déficit culturel et linguistique des étudiants, qui rend laborieuse la lecture des textes et plus particulièrement des textes « classiques » ; la seconde préoccupation des enseignants est le désintérêt quasi général des jeunes pour la lecture. Pour la grande majorité, les étudiants n'ont pas reçu la formation qui leur permettrait d'aborder sans problème l'étude d'un texte ou d'une œuvre littéraire du fait de la portion congrue qui est réservée à cet enseignement. De plus, les outils de travail sur les textes en termes d'analyse littéraire, d'anthologies ou d'études critiques sont peu nombreux voire inexistantes. Il nous semble que la recherche universitaire a un rôle à jouer en contribuant à fournir aux élèves des textes ressources pour leur permettre d'améliorer leurs compétences en compréhension de l'écrit et par là même leur montrer comment s'y prendre pour écrire.

Toutes ces considérations, trop rapidement rappelées, expliquent donc notre option pour un prolongement didactique de notre recherche sous forme anthologique, car le geste anthologique est un geste d'enseignant.

Aborder l'enseignement de la littérature par les textes est stimulant même si les avis divergent quant au statut même du texte littéraire. « Nous aurions bien du mal à écrire et à parler en nous passant du mot « texte » qui peut aujourd'hui désigner, dans la langue savante, à peu près tout écrit. Cette extension confusionnelle semble avoir trouvé son corollaire dans le mot « écriture ». L'écriture est la *praxis*, « le processus pratique, volontaire » qui produit le texte. »⁵²² De fait, tous s'essaient à le cerner sans parvenir néanmoins à une définition claire. Mais cette tension même vers la circonscription de la notion de texte permet de peser l'immense travail qui reste encore à faire pour envisager le phénomène littéraire dans un contexte plurilingue. Il rend aussi plus modeste et moins péremptoire lorsqu'on tentera de trancher, dans les champs littéraires, entre textes francophones et textes français, entre textes littéraires à haute valeur poétique et textes à valeur plus testimoniale. Aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation, la notion de littérature doit être appréhendée dans sa dimension interculturelle. En effet intégrer une littérature de langue française aux autres littératures francophones permet le dialogue des cultures indispensable à toute ouverture d'une part. D'autre part, le recours à l'analogie, à la comparaison est une démarche formatrice. La construction des savoirs explicites sur les textes aide à savoir faire.

Comment dès lors situer notre propre travail dans ce vaste champ d'investigation aux perspectives éclatées ? Comment justifier celles que nous avons suivies et dont notre travail rend compte ? C'est notre connaissance du terrain qui a fondé les orientations que nous avons prises et nous a incité à limiter notre réflexion à l'enseignement de la littérature, à proposer des pistes d'exploitation des textes, des activités pour favoriser l'acquisition des stratégies de lecture des étudiants et qui pourraient évoluer vers le stade des stratégies d'écriture. Car il s'agit de sensibiliser les étudiants aux spécificités de l'énonciation littéraire, de leur apprendre à construire les cadres de l'énonciation, d'enrichir leurs ressources lexicales, pour leur permettre de transposer ces savoirs sur le plan de l'écriture et

⁵²² François Gramusset, « *Textum aut Corpus*. La critique littéraire voit-elle un texte ou entend-elle une voix ? » in *Théories du texte & pratiques méthodologiques*. Actes du colloque de Caen (MRSN, déc. 1998). Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 170.

d'inscrire leur subjectivité dans un texte. Tel est l'horizon que peuvent se donner les enseignants qui recueillent des textes comparables à ceux analysés ici.

Ce travail a été l'occasion d'intégrer plus étroitement la géographie à la réflexion littéraire et mémorielle. On voit combien l'élément géographique nous force à reprendre l'examen du travail de l'imaginaire. Selon les enjeux politiques ou idéologiques, la représentation de la plaine du Chélif est positive ou négative mais c'est par l'écriture que cette région d'Algérie advient en littérature. C'est l'écriture qui permet de s'inscrire dans une histoire et de restaurer, par le travail de la mémoire, une identité mise à mal. L'histoire de lieux est riche en enseignements et chacun inscrit son rapport affectif à un lieu donné. Poursuivant la découverte de cet autre lui-même, si opposé et si semblable, en tout cas, indissociable de son histoire, ce descendant exemplaire de la Plantation, Faulkner, Edouard Glissant dans *Faulkner Mississippi*, exprime ce qui fut notre intuition et notre découverte assumée parce que devenue consciente, tout au long de ce « mémoire », d'un lieu partagé et apte à redéfinir autrement les frontières, les inclusions et les exclusions :

« ... Voici le lieu, notre lieu.

Approchons-le par ses lointains.

Nous l'imaginons, non point en expansion impérieuse alentour, comme le premier colonialiste ou financier venu, mais en contagion de poétique partout au monde. Il ne s'évapore pas pour autant. Il ne s'altère d'aucune déperdition. Il s'enhardit d'une relation nouvelle.

Approchons-le dans le temps. (...) La ville la plus tourmentée garde ce cimetière dans ses profonds, qu'on découvrira quelque jour. Le lieu est la couture du Temps. »⁵²³

Conjointement à notre souci de mémoire et de transmission, c'est cette appréhension renouvelée d'un autre rapport au passé, dans une reconstruction du présent, qui a été le fil souterrain puis apparent de nos recherches.

⁵²³ Edouard Glissant, *Faulkner Mississippi*, Paris, Stock, 1996, p. 318.

BIBLIOGRAPHIE

1. CORPUS

AÏT OUYAHIA, Belgacem, *Pierres et lumières : souvenirs et digressions d'un médecin algérien, fils de d'instituteur « d'origine indigène »*, Alger, Casbah Editions, 2000, 333 p.

- *L'Afrasiennne*, Alger, Casbah Editions, 2006, 285 p.

AUTRAN, Joseph, *Milianah*, Paris, 1940

BRANLIÈRE, Michel, *Notice sur le port de Ténès*, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXC (1890), s.p.

BUGEAUD, duc D'Isly: *Lettres inédites du Maréchal Bugeaud D'Isly(1808-1849)*, colligées et annotées par monsieur le capitaine Tattet et publiées par M^{elle} Feray-Bugeaud D'Isly. Paris, Emile-Paul Frères, 1923, 413 p.

BOURDE, Paul, *A travers L'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre-octobre1879)*, Paris, Edit. G. Charpentier, 1880, 389 p.

BOURIN, (E), *Ténès (Cartennae)*, Paris, M. Barbier libraire-éditeur, 1887, coll. « Les villes de l'Algérie », 451 p.

CLAMAGERAN, Jean-Jules, (sénateur), *L'ALGERIE. Impressions de voyage (17mars-4juin1873 ; 14-29 avril 1881), suivies d'une étude sur les institutions kabyles et la colonisation*, Paris, Librairie Germer Baillère et Cie, [18741^{ère} éd.], 1883 2^{ème} éd. cor. et augm. de six chapitres, 423 p.

DAUDET, Alphonse., *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*, Paris,[1^{ère} éd. E. Dentu, 1872, réédité sous le titre *Tartarin de Tarascon*, Paris, Flammarion, 1877, nouvelle réédition,Paris, Garnier frères, 1981, coll. « Classiques Garnier » 1981, 173 p.

DJEBAR, Assia, *L'amour, la fantasia*, Paris/Alger, J.C. Lattès/ENAL, 1986, 259 p.

DJEMAÏ, Abdelkader, *Saison de pierres*, Alger, ENAL, 1986, 109 p.

DU BARAIL, François Charles, (général), *Mes souvenirs*, tome premier 1820-1851. 14^e éd., Paris, Plon & Nourrit, 1897, 452 p.

- *Mes souvenirs*, tome trois, 1864-1879. 13^e éd., Paris, Plon, 1898, 612 p.

EBERHARDT, Isabelle, *Mes journaliers*. Préface de René-Louis Doyon. [1^{ère} éd. 1923]. Paris, Ed. d'Aujourd'hui, 1987, 300 p.

- *Ecrits sur le sable*, [I, récits, notes et journaliers] éd. établie, annotée et présentée par Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu ; préf. d'Edmonde Charles-Roux, Paris, Grasset, 1988, 498 p.
- *Ecrits sur le sable*, [II, Nouvelles et romans] éd. établie, annotée et présentée par Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu, Paris, Grasset, 1990, 546 p.
- *Amours nomades*, Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu (éds.), Paris, Editions Joëlle Losfeld, 2003; coll. « Arcanes », 185 p.
 - « Chevauchée en pays farouche » in *Mes journaliers*.
 - « Les enjôlés » in *Ecrits sur le sable*. 2.
 - « Aïn Djaaboub » in *Amours nomades*.

FOURRIER, Henri, *Simple étude sur le projet de création d'un département dans la région du Chélif*, Orléansville, imprimerie du Chélif Cwik&Cie, 1880, 48p.

GRANGER, Guy, *Yasmina la rebelle du Chélif*, Paris/ Alger, Marsa Editions, 2004, Revue« *Algérie Littérature/ Action* » roman paru en supplément au n°81-82, 267 p.

HADJ-HAMOU, Abdelkader, *Zohra*. Présentation de Hadj MILIANI, Oran, Editions Dar El Gharb, 2007, 265 p.

HANIN, Charles, *Algéri... terre de lumière*, Paris, Alsatia, 1950, 336 p.

HUET, Laurence, MOKRANE, Hachemi, JEANMOUGIN, Yves, DAMIAN, Mariela, *Déliés une descendance algérienne*. Préface. de Maïssa BEY. Paris, Métamorphoses, 2005, livre-disque.

KHOURY-GHATA, Vénus, *Les fiancées du cap Ténès*, Paris, J.-C. Lattès, 1995, 313 p.

KRÉA, Henri, *Le Séisme, tragédie*, Paris, Pierre Jean Oswald, 1958, coll. « L'aube dissout les monstres », 83 p.

LAMAIRESSE, Pierre Eugène, *Algérie, Mémoire sur les principales questions intéressant l'agriculture dans la subdivision d'Orléansville*, (extrait du journal « *L'Akhbar* »), Alger, imprimerie de l'Association ouvrière-Vaillaud et Cie, 1874, 24 p.

MAGANI, Mohamed, *La faille du ciel*, Alger/Paris, SNED/ Publisud, 1983, 155 p.

MASQUERAY Emile, *Souvenirs et visions d'Afrique*. [1^{ère} éd. 1894]. Alger, typographie Adolphe Jourdan imprimeur-libraire-éditeur, 1914, 408 p.

MAUPASSANT Guy de, *Au Soleil*. [1^{ère} éd. 1884]. Œuvres complètes illustrées, illustration de André Suréda. Paris, librairie Ollendorf, 1902, 305 p.
 - *Lettres d'Afrique* (Algérie Tunisie), présentation de Michèle Salinas. [1^{ère} éd. 1990]. Paris, Editions la Boîte à documents, 1997, 366 p.

MEDJEBEUR, Tami, *Passion sur les berges du Chélif*, Alger, Editions ENAL, 1989.

PONTIER, Robert, *Souvenirs d'Algérie ou notice sur Orléansville*, Cambrai, F. Deligne imprimeur-libraire de l'Archevêché, 1854.

RICQUE, Camille, *Milianah*, Paris, Ed. Vve Benjamin Duprat, 1865.

ROBERT, Paul, *Au fil des ans et des mots, Les semilles*, tome 1, Paris, Editions Robert Laffont, 1979, 363 p.

SAINT-ARNAUD, Armand Jacques dit Achille LEROY de, *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*. Publiées par Adolphe Leroy de Saint-Arnaud. Paris, Michel-Lévy frères, 1855, 2 volumes.

- Tome 1 « Guerre d'Afrique (1844-1845- 1846- 1847) », p. 400 à 404.

- Tome 2, p. 1-2, p. 4-5.

SKIF, Hamid, *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux*, Alger, ENAP, 1986, 83 p.

TENGOUR, Habib, « Enfance » in Leila SEBBAR, *Une enfance algérienne*, textes inédits recueillis par Leila Sebbar, Paris, Gallimard, 1997, 225 p.

VAST, Henri, *l'Algérie et les colonies françaises : comprenant la géographie physique, historique, agricole, industrielle et commercial d'après les documents les plus récents*, Paris, Garnier frères, 1901, 808 p.

VINCENT, Lucienne, *...D'Algérie*. Préf. de Youssef NACIB, Paris, Publisud, 1986, 199 p.

- *Le tremblement de terre à El-Asnam*, p. 89.

- *Miliana*, p.25.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

•ÉCRITS DE MILITAIRES

BUSQUET, Raoul, *L'affaire des grottes du Dahra (19-20 juin 1845), d'après les documents originaux*, par l'auteur archiviste du gouvernement général de l'Algérie. Alger, Adolphe Jourdan, 1908. Extrait de la *Revue Africaine*, n° 266-267, 3^e et 4^e trimestres 1907. Paginé 116-168.

BRUNEL, Camille, topographe principal en retraite, ancien commissaire délimitateur, *La Question indigène en Algérie. L'Affaire de Margueritte devant la cour d'Assises de l'Hérault*, Paris, Augustin Challamel éditeur, 1906, 290 p.

ESTRE, Henry d', *Les conquérants de l'Algérie (1830-1857)*, Nancy-Paris, imp. et libr. Berger-Levrault, 1930, 245 p.

HÉRISSON, (Maurice d'Irisson) comte d', *La chasse à l'homme : Guerres d'Algérie*, Paris, Paul Ollendorf, 1891, 364 p.

LEBLANC de PREBOIS, François, commandant, *Les départements algériens*, Paris, Jean Dumaine, Alger, Bastide : Dubos frères, octobre 1844, 188 p.

MILÈS, Julio, *La vallée du Chélif*, Paris, Librairie Lemerre, 1865, 323 p.
- *Chroniques algériennes. Mémorial d'un soldat. I.*

NERAT de les GUISÉ, *Suite donnée à un vœu renvoyé à la 3^e commission à la session d'avril 1879.*

PERRET, E., ancien capitaine de Zouaves, *Récits Algériens*, Paris, Bloud et Barral, libraires-éditeurs, (vers 1890), 488 p.

POURCHER, Charles, *Souvenirs et impressions recueillies au cours d'une période d'action coloniale de 55 ans (1867-1922)*, Paris, R. Chiberre, 1924, 487 p.

RANDIN, Léon, *À la légion étrangère*, Paris, Fischbacher, 1906.

RICHARD, Charles, Capitaine du génie chef du bureau arabe d'Orléansville, *Etude sur l'insurrection de la Dahra (1845-1846)*, Alger, éd. Besancenez, 1846, 203 p.

OUVRAGES CRITIQUES GÉNÉRAUX.

LANGUE ET LITTÉRATURE

ACHOUR, Christiane, *Abécédaires en Devenir. Idéologie coloniale et langue française en Algérie*, préface de Mostefa Lacheraf, Alger, E.N.A.P., 1985, 607 p.

ACHOUR, Christiane, MORSLY Dalila., *Voyager en langues et en littératures*, Alger, OPU, 1983, 268 p.

ADAM, Jean Michel, PETITJEAN, André, *Le texte descriptif*. [1^e éd. 1989]. Paris, Nathan Université, 1998, 239 p.

ADAM, Jean-Michel, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990, 265 p.

ANGENOT, Marc, BESSIERE, Jean, FOKKEMA, Douwe, KUSHNER, Eva (dirs.), *Théorie littéraire problèmes et perspectives*, Paris, PUF, coll. « fondamental », 1989, 395 p.

ANGENOT, Marc, *1889 : Un état du discours social*, Canada, Longueuil (Québec), Le Préambule, 1989, 1167 p.

ASTIER LOUTFI, Martine, *Littérature et colonialisme, l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française 1871-1914*, Paris, Mouton & co, 1971, 147 p.

BACHELARD, Gaston, *La poétique de l'espace*, 5^{ème} éd., Paris, Presses universitaires de Paris, 1992, 214 p.

BACHELARD, Gaston, *La psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard, coll. « idées », 1981, 184 p.

BAKHTIN, Mikhaïl Mikhaïlovitch, *Esthétique et théorie du roman*. Trad. du russe par Daria Olivier, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1993, 488 p.

BARTHES, Roland, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Tel Quel », 1977, 280 p.

BARTHES, Roland, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1994, 187 p.

BARTHES, Roland, *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1993, 105 p.

BELMONT, Nicole, *Poétique des contes, essai sur le conte de tradition orale*. [1^{ère} éd. 1999]. Paris, Gallimard, coll. « Le Langage des contes », 2001, 250 p.

BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1967, 356 p.

BERTY, Valérie, *Littérature et voyage, Un essai de typologie narrative des récits de voyage français au XIXe siècle*, Paris/Montréal, L'Harmattan, coll. « Langue& parole », 2001, 224 p.

BLANCHOT, Maurice, *L'espace littéraire*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1978, 382 p.

BONN, Charles, *Problématique spatiale du roman algérien*, Alger, Ed. ENAL, 1986, 114 p.

BONN, Charles, *La littérature algérienne de langue française et ses lectures : imaginaire et discours d'idées*. Préf. de J. E. Bencheikh, Canada, Sherbrooke Naaman, coll. « Etudes », 1982, 251 p.

BOULOUMIÉ, Arlette et TRIVISANI-MOREAU, Isabelle, (dirs.), *Le Génie du lieu, des paysages en littérature*, Paris, Éditions Imago, 2005, 377 p.

BOUVET, Rachel, *Pages de sable. Essai sur l'imaginaire du désert*, Montréal, XYZ, 2006, 204 p.

BRAHIMI, Denise, *Maghrébines : portraits littéraires*, Paris, L'Harmattan/Awal, 1995, 181 p.
- *Langue et littératures francophones*, Paris, Ellipses, coll. « Thèmes et études », 2001, 110p.

CALVET, Louis-Jean, *linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. 2^{ème} éd. rev., Paris, Payot, 1979, 236 p.

CHAKER, Salem, *Linguistique berbère, études de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, éditions Peeters, 1995, 273 p.

CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean, *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, BPI-centre Pompidou/Fayard, 2000, 762 p.

CHAULET ACHOUR Christiane, (dir.), *Convergences francophones*, Cergy-Pontoise, Centre de Recherches Textes et Francophonies, Université de Cergy-Pontoise, 2006, 184 p.

CHERIGUEN, Fodhil, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Alger, Epigraphe, 1993, 187 p.

CHIKHI, Beida, *Les romans d'Assia Djebar*, Alger, OPU (office des Publications universitaires), 1987, 131 p.

COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Editions du Seuil, 1992, 407 p.

DEJEUX, Jean, *Culture algérienne dans les textes*, Alger, OPU- Publisud, 1986, 164 p.

D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (dir.), *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Editions du conseil scientifique de l'université Charles -de- Gaulle, Lille 3, coll. « travaux et recherches UL3 », actes du colloque du 2-4 mai 2002, 292 p.

DUCHET, Claude (éd.), *Sociocritique*, Paris, Fernand Nathan, 1979 223 p.

DUPOUY, Auguste, *Géographie des lettres françaises*, Paris, Armand Colin, 1942, 222 p.

DURAND, Gilbert, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, [1^{ère} éd. 196]11^{ème} édition, 1995, 536 p.

- *Introduction à la mythologie : Mythes et sociétés*, Paris, Albin Michel, Le Livre de Poche coll. *biblio* essais, 1996, 253 p.

- *Champs de l'imaginaire*, textes réunis par Daniel Chauvin, Grenoble, ELLUG université Stendhal, 1996, 262 p.

EMMANUEL, Jean (ed.), *Guy de Maupassant sur les chemins de l'Algérie*. Préf. de Olivier Frébourg. Paris, Magellan&Cie, 2003, 189 p.

EZQUERRO, Milagos, (dir.), *Théories du texte & pratiques méthodologiques*, Caen, presses universitaires de Caen, 2000, actes du colloque de Caen, MRSH, décembre 1998, 188 p.

FRAISSE, Emmanuel, *Les Anthologies en France*, Paris, PUF, 1997, coll. « Ecriture », 283 p.

FRAISSE, Emmanuel, (dir.), *Les Etudiants et la lecture*. Actes des Journées nationales de la lecture étudiante, Royaumont, juillet 1992, organisées par la Mission lecture étudiante du Ministère de l'Education nationale, Paris, PUF, 1997, coll. « Politiques d'aujourd'hui », 262 p.

FRAISSE, Emmanuel, MOURALIS, Bernard, *Questions générales de littérature*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points Essais », 2001, 298 p.

FRAISSE Emmanuel, HOUDART-MEROT, Violaine (éds), *Les enseignants et la littérature : la transmission en question*, Actes du colloque de l'université de Cergy-Pontoise, Créteil, CRDP de Créteil/université de Cergy-Pontoise, 2004, 287 p.

FUENTES, Carlos, *géographie du roman*. Traduit de l'espagnol par Céline ZINS. Paris, Gallimard, « coll.Arcades », 1993, 234 p.

GALAND-PERNET, Paulette, *Littératures berbères des voix des lettres*, Paris, PUF, 1998, coll. « Islamiques », 280 p.

GAUVIN, Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997, 182 p.

GENETTE, Gérard, *Figures II*, Paris, Le Seuil, coll. « Tel Quel », 1969, 294 p.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Le Seuil, coll. « Poétique », 1972, 285 p.

GRENAUD, Pierre, *Hommes du Maghreb et images ensoleillées*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997, 315 p.

GLUCKSMANN, Karl, *Le Discours de la guerre, théorie et stratégie*. [1^{ère} éd. 1968]. Paris, Grasset, 1979, 444 p.

HENRY, Jean-Robert, MARTINI, Lucienne (éds.), *Littératures et temps colonial, Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique* Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 7-8 avril 1997, centre des Archives d'Outre-mer. Aix en Provence, Edisud, coll. « Mémoires méditerranéennes », 1999, 344 p.

JACOB, André, *Genèse de la pensée linguistique*, Paris, Armand Colin, coll. « Linguistique », 1973, 333 p.

JAUSS, Hans. Robert., *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. « TEL », (1^{ère} éd. 1975) 1990, 305 p.

JEANDILLOU, Jean-François, *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin, 1997, 192 p.

JOLLES, André, *Formes simples*, Paris, Seuil, « poétiques », 1972, 212 p.

KERBRAT, Marie-Claire, *Leçon sur la ville*, Paris, PUF., 1995, coll. « Major » 119 p.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, 4^{ème} éd., Paris, Armand Colin, coll. « U. Linguistique », 1999, 267 p.

KHADDA, Naget et SIBLOT, Paul, éds, *Alger une ville et ses discours*, Montpellier, Praxiling université Paul Valéry-Montpellier III, coll. « le fil du discours », 1996, 399 p.

LANE, Philippe, *La Périphérie du texte*, Paris, Nathan- Université, 1992, 160 p.

LANASRI, Ahmed, *La Littérature algérienne de l'entre-deux guerres. Genèse et fonctionnement*, Paris, Publisud, 1995, 565 p.

LECARME, Jacques, LECARME-TABONE, Éliane, *L'autobiographie*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1997, 313 p.

- MAINGUENEAU, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, coll. « Lettres supérieures », 1996, 196 p.
 - *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette supérieur, 1991, 268 p.
- MASSON, Pierre (dir.), *L'envers du décor : duplicité du paysage littéraire*, Nantes, Editions Pleins Feux, coll. « horizons comparatistes » 2003, 222 p.
- MILIANI, Hadj, *Une littérature en sursis ? Le champ littéraire de langue française en Algérie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Critiques littéraires », 2002, 241 p.
- MOURA, Jean-Marc, *L'image du Tiers Monde dans le roman français contemporain*, Paris, PUF., 1992, 317 p.
 - *Littératures francophones et théorie post-coloniale*, Paris, PUF, 1999, 174 p.
- NDIAYE, Christiane (dir.), *Introduction aux littératures francophones • Afrique • Caraïbe • Maghreb*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 277 p.
- NOIRAY, Jacques, *Littératures francophones I. Le Maghreb*, Paris, Belin, coll. « Lettres Sup. », 1996, 190 p.
- OZWALD, Thierry, *La nouvelle*, Paris, Hachette, coll. « contours littéraires », 1996 191 p.
- PAGEAUD, Daniel-Henri, *La Littérature générale et comparée*, Paris, Armand Colin, 1994, 191 p.
- PERROT, Jean (dir.), *Histoire, mémoire et paysage*, Paris, In Press Editions, 1999, 248 p.
- PEYLET, Gérard (éd.), *Géographie imaginaire*. Publié par le LAPRIL, [laboratoire pluridisciplinaire des recherches sur l'imaginaire appliquées à la littérature]. Talence, université Michel de Montaigne de Bordeaux 3, 1995, 200 p.
- PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte*. Traduction de Margueritte Derrida, Tzvetan Todorov et Claude Kahn. Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1995, 254 p.
- REDOUANE, Najib (ed.), *Francophonie littéraire du sud, un divers singulier Afrique, Maghreb, Antilles*, Paris, L'Harmattan, 2006, 283 p.
- SIMONSEN, Michèle, *Le conte populaire*, Paris, PUF, 1984, 222 p.
- TAHAR, Ahmed, *La poésie populaire algérienne (melhun) rythme, mètres et formes*, Alger, SNED, 1975, 419 p.
- TAILLIART, Charles, *L'Algérie dans la littérature française : Essai de bibliographie méthodique et raisonnée jusqu'à l'année 1924*, Paris, éd. Champion, 1925, 676p.
 - *L'Algérie dans la littérature française*, Genève, Slatkine reprints, 1999, 466 p.

Théorie de la littérature. Textes des formalistes russes réunis, présentés et traduits par TZVETAN TODOROV. Préface de Roman Jakobson. Ed. revue et corrigée, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Points. Essais », 2001, 322 p.

THOMAS, Joël, (dir.), *Introduction aux méthodologies de l'Imaginaire*, Paris, Ellipses, 1998, 319 p.

TURIN, Yvonne, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religions, 1830-1880*. 2^e éd., Alger, ENAL, 1983, 434 p.

VION-DURY, Juliette, GRASSIN, Jean-Marie, WESTPHAL, Bertrand, (dirs.), *Littérature & espaces*. Actes du XXX^e congrès de la Société Française de littérature générale et comparée (SFLGC), ouverture de Daniel-Henri Pageaux, 20-22 sept. 2001, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2001, 668 p.

WESTPHAL, Bertrand, (ed.), *La géocritique mode d'emploi*, Limoges, PULIM (presses universitaires de Limoges), 2000, 311 p.

YELLES, Mourad, *Les miroirs de Janus, littératures orales et écritures postcoloniales (Maghreb-Caraïbes)*, Alger, O.P.U., 2002, 327 p.

ZIMA, Pierre Václav., *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, coll. « Connaissance des Langues », 1985, 252 p.

ZUMTHOR, Paul, *La mesure du monde*, Paris, Seuil, 1993.

DIDACTIQUE

ACHOUR, Christiane, BEKKAT, Amina, *Clefs pour la lecture des récits*, Blida, Ed. du Tell, 2002, 173 p.

ACHOUR, Christiane, REZZOUG, Simone, *Convergences critiques : introduction à la lecture du littéraire*, Alger, OPU, 1990, 326 p.

ADAM, Jean-Michel, *Les textes, types et prototypes : récit, description, argumentation, explication et dialogue*. 4^e éd. revue et corrigée, Paris, Nathan-Université, 2001, coll. « Fac.linguistique », 223 p.

AMOSSY, Ruth, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004, 488 p.

ALBOU, Nathalie, RIO, Françoise, *Lectures méthodiques*, Paris, Ellipses, 1995, coll. « Thèmes et études », 120 p.

ALBERELLI, Claude, *Bande dessinée et littérature graphique*, C.R.D.P. de Grenoble.

BARTHE, Marie, CHOVELON, Bernadette, *Lectures d'auteurs, 45 textes littéraires annotés avec exercices*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Français langue étrangère et maternelle et seconde », 2005, 213 p.

BECKER, Colette, CABANÈS, Jean-Louis, *Le Roman au XIX^e siècle. L'explosion du genre*, Paris, Bréal, 2001, coll. « Amphi Lettres », 224 p.

BENAC, Henri, *Guide des idées littéraires*, Paris, Hachette, 1988, 431 p.

BERGEZ, Daniel, *L'explication du texte littéraire*, Paris, Dunod, 1989, 192 p.

BERGEZ, Daniel, GÉRAUD, Violaine, ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1994 (1^{ère} éd.), Nathan/ VUEF, 2001, 233 p.

BERTY, Valérie, *Littérature et voyage, Un essai de typologie narrative des récits de voyage au XIX^e siècle*, Paris Montréal, L'Harmattan, 2001, 224 p.

BIARD, Jacqueline, DENIS, Frédérique, *Didactique du texte littéraire, progressions et séquences*, Paris, Nathan, 1993, coll. « Perspectives didactiques », 239 p.

BOISSINOT, Alain, *Littérature et Histoire, études de textes et histoire littéraire*, Paris, Bertrand-Lacoste, 1998, coll. « Parcours didactiques », 174 p.

BOULANGER, Philippe, *La France : espace et temps, synthèses, dissertations, commentaires de documents*, Nantes, Editions du Temps, 2002, 285 p.

CHERRAD, Yasmina, DERRADJI, Yacine, MORSLY, Dalila (eds), *Des langues et des discours en question*, Constantine, Ed. Sladd, 2004, 190 p.

CUQ, Jean-Pierre, GRUCA, Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2003, coll. « Français langue étrangère et maternelle et seconde », 504 p.

DUSCHENE, Alain, LEGUAY, Thierry, *Petite fabrique de littérature*, Paris, Magnard, collection « Textes et Contextes », 1996, 319 p.

LAROUSSE, Fouad, *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Rouen, Publications de l'université de Rouen n° 233.

GERVAIS ZANINGER, Marie-Annick, *La description*, Paris, Hachette, 2001, coll. « Ancrages », 127 p.

HAMBURGER, Käte, *Logique des genres littéraires*, Préface de G. Genette, trad. De l'allemand par Pierre Cadiot, Paris, Seuil, 1986, 312 p.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995, 159 p.

HOUDART-MEROT, Violaine, *Des Méthodes pour le lycée*. Préface d'André de Peretti. Paris, Hachette, 1992, 143 p.

JORDY, Jean et MAFPEN de l'Académie de Toulouse, *Le groupement de textes au lycée... et au collège*. 2^e éd. Toulouse, Centre Régional de Documentation Pédagogique, coll. « Savoir et faire », 1992, 295 p.

LEVY, Danielle, ZARATE, Geneviève (eds), *La médiation et la didactique des langues et des cultures*, Paris, Cle International, 2003, 189 p.

MAINGUENEAU, Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives*, Paris, Hachette, 1979, 191 p

MARTINEZ, Pierre., *La didactique des langues étrangères*. 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2004, 127 p.

MORSLY, Dalila (ed.), *Langages au féminin*, Angers, Kachina (centre de recherches en sciences du langage, didactique et sémiologie) Université d'Angers, 2002, 231 p.

NARVAEZ, Michèle, *À la découverte des genres littéraires*, Paris, Ellipses, 2000, 191 p.

NATUREL, Mireille, *Pour la littérature, de l'extrait à l'œuvre*, Paris, CLE international, 1995, coll. « Didactique des langues étrangères », 175 p.

PEYTARD, Jean, *Littérature et classe de langue*, Paris, Hatier- Credif, 1983, coll. « LAL », 239 p.

PAPO, Eliane, BOURGAIN, Dominique, PEYTARD, Jean, *Littérature et communication en classe de langue : une initiation à l'analyse du discours littéraire*, Paris, Hatier-Credif, coll. « Langues et apprentissage des langues », 1997, 159 p.

REUTER, Yves, *La description, des théories à l'enseignement – apprentissage*, Paris, ESF éditeur, 2000, 230 p.

REUTER, Yves, *Introduction à l'analyse du Roman*. [1^{ère} éd. 1991]. Paris, Dunod, (éd. mise à jour), 1995, 165 p.

SEOUD, Amor, *Pour une didactique de la littérature*, Paris, Hatier/Didier, 1997, coll. « LAL », 249 p.

ZARATE, Geneviève, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, coll. CREDIF, 1993, 128 p.

• ROMANS, ESSAIS ET AUTRES OUVRAGES

AMRANE MINNE, Djamila Danièle, *La guerre d'Algérie (1954-1962) Femmes au combat*, préface d'André Mandouze, Alger, Editions Rahma, 1993, 298 p.

ACHOUR, Christiane, *Noûn Algériennes dans l'écriture*, Paris, éditions Séguier, coll. « Les Colonnes d'Hercule », 1999, 245 p.

- AUTRAN, Joseph, *Milianah, épisode des guerres d'Afrique*, Paris, Michel Lévy, 1857.
- BENAMARA, Khelifa, *Isabelle Eberhardt et l'Algérie*, Alger, Ed. Barzakh, 2005, 247 p.
- BERQUE, Jacques, *Mémoires des deux rives*, Paris, Ed. du Seuil, 1999, 295 p.
- *Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb*, Paris, Sindbad, coll. « la Bibliothèque arabe », 1998, 297 p.
- BERQUE, Augustin, *Écrits sur l'Algérie*. Réunis et présentés par Jacques Berque. Postface de Jean-Claude Vatin. Aix en Provence, Edisud, 1986, 300 p.
- BERTRAND, Louis, *Le roman de la conquête*, Paris, Fayard, 1930, 324 p.
- BLOCH, André, *Une épopée coloniale dramatique : la prise de Miliana*, 1840, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, 118 p.
- BOURDIEU, Pierre, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, 1460 p.
- *Images d'Algérie, une affinité élective*. Ouvrage conçu par Schultheis, Franz et Frisinghelli, Christine (eds), Arles/Paris, Actes Sud/IMA, 2003, 220 p.
- *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 244 p.
- BOURGUET Marie-Noëlle, LEPETIT, Bernard, NORDMAN, Daniel, SINARELLIS, Maroula, *L'Invention scientifique de la Méditerranée Egypte Morée Algérie*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1998, 328 p.
- BOUZAR, Wadi, *Lectures maghrébines*, Alger, OPU, Paris, Publisud, 1984, 218 p.
- BRICOUT, Bernadette, *La clé des contes*, Paris, Seuil, 2005, 297 p.
- BRICOUT, Bernadette, *Le savoir et la saveur Henri Pourrat et le trésor des contes*, Paris, Gallimard, 1992, 436 p.
- BUTOR, Michel, *Le génie du lieu*, Paris, Grasset, 1^e.édit.1958, 1994, coll. « Les cahiers rouges », 209 p.
- CHIKHI, Beida, (dir.), *Destinées voyageuses, la Patrie, la France, le Monde*, Paris, PUPS (Presses de l'Université Paris- Sorbonne), 2006, 262 p.
- CHIKHI, Beida, *Assia Djebar Histoires et fantaisies*, Paris, PUPS, 2007, coll. « Lettres Francophones », 197 p.
- COPIN, Henri, *L'Indochine dans la Littérature Française des années vingt à 1954, Exotisme et altérité*, Paris Montréal, L'Harmattan, 1996, 319 p.
- DEJEUX, Jean, *Assia Djebar, romancière algérienne, cinéaste arabe*, Québec, Sherbrooke : Naaman, 1984, 117 p.
- *La culture algérienne dans les textes*. [1ère éd. 1983]. Paris, Publisud, 1995, 166 p.
- DELARUE, Paul, *Contes du Nivernais et du Morvan*, Paris, Erasme, « Contes merveilleux des provinces de France », 1953, 298 p.

- DUVERNOIS, Alexandre, *Le régime civil en Algérie*, Paris, Jean Rouvier, 1865, 166 p.
- DUON, Jean-Marc, *L'exploitation du Sahara*, Paris, Actes Sud, 1993.
- FREUD, Sigmund, *Cinq psychanalyses*, traduit par Marie Bonaparte et Rudolph M. Lowenstein, Paris, PUF, 1989, 422 p.
- GRACQ, Julien, *La Forme d'une ville*. [1^{ère} éd. 1985]. Paris, Corti, 1988, 213 p.
- HADJ-HAMOU, Abdelkader, *Zohra*. Présentation de Hadj MILIANI. Oran, éditions Dar El Gharb, 2007, 265 p.
- HANIN, Charles, *Occident noir*, Paris, Éditions Alsatia, 1946, 270 p.
- HENRY, Jean-Robert et al, « *Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil*, Aix-en-Provence, Edisud, coll. « Maghreb contemporain », 1986, 223 p.
- KERBRAT, Marie-Claire, *Leçon littéraire sur la ville*, Paris, P.U.F., Coll. « Major », 1995, 119 p.
- LACHERAF, Mostefa, *Des noms et des lieux, Mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah Edition, 1998, 349 p.
- *L'Algérie : nation et société*, Paris, Maspéro, 1965, 346 p.
 - *Littératures de combat. Essais d'introduction : étude et préfaces*, Alger, éditions Bouchène, 1991, 144 p.
- LALAGIANNI, Vassiliki (éd.), *Femmes écrivains en Méditerranée*, Paris, Publisud, 1999, 200 p.
- LAMAIRESSE, M., *Notice sur le barrage du Chélif*, Paris, Dunod éditeur libraire du corps des ponts et Chaussées et des Mines, n°49, 187456 p. (Extrait des Annales des Ponts et Chaussées, tome VII).
- *Division de l'Algérie en six départements*, Alger, impr. V. Aillaud, 1879, 60 p.
- LE ROUX, Hugues (Robert-C.-Henri, dit Hugues), *Je deviens colon, mœurs algériennes*, Paris, Calman Lévy, 1895, 332 p.
- Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens*, Paris, éditions de l'Aube/ éditions Barzakh, 2003, 185 p.
- Littérature orale, actes de la table ronde*, C.R.A.P.E., Alger, OPU, 1975, 167 p.
- MAFFESOLI, Michel, FREUND, Julien, BOZONNET, Jean-Paul, *Espaces et imaginaire. Ville-Montagne-Carrefours*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Bibliothèque de l'imaginaire », 1979, 106 p.
- MANDAJEET SINGH, (dir.), *Le Soleil mythologies et représentations*, Paris, Bordas/ UNESCO, 1993, 398 p.
- MASPERO, François, *L'Honneur de Saint-Arnaud*, Alger, Casbah Editions, 2004, 383 p.

- MILIANI, Hadj, *Sociétaires de l'émotion*, Oran, éditions Dar El Gharb, 2004,
- RENARD, Pierrette et PONCHARRA, Nicole de, (eds) *L'imaginaire méditerranéen*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2000, 383 p.
- ROZET, Georges., *Alger, Blida et la vallée du Chélif*, 1929, publications du centenaire de l'Algérie, Paris, Horizons de France, 1929, 63 p.
- *Centenaire de l'Algérie*, Paris, éditions des Horizons de France, 1929, 160 p.
- SADOUILLET PERRIN, Alberte, *Les captives du Banel*, Paris, Centurion, 1954.
- SAHLI, Mohammed Chérif, *Le message de Yougourtha*, Alger, Impr.générale, 1947, 127 p.
- SANSAL, Boualem, *La Femme sans nom*, in *Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens*, Paris, éditions de l'Aube/ éditions Barzakh, 2003, p. 155-163.
- SANSOT, Pierre, *Poétique de la ville*. Préface de Mikel Dufrenne. [1^{ère}éd. 1973]. Paris, Klincksieck, 1988, 422 p.
- TENGOUR, Habib, *L'épreuve de l'arc : séances 1982-89*, Paris, Sindbad, 1990, 242 p.
- VATIN, Jean-Claude, LUCAS, Philippe, (éds.), *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Maspero, 1982, 292 p.
- VERDÈS-LEROUX, Jeannine, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui : Une page d'histoire déchirée*, Paris, Fayard, 2001, 492 p.
- WAHL, Maurice, *l'Algérie par Maurice Wahl*. Cinquième édition mise au jour par Augustin Bernard, Paris; Félix Alcan, 1903, 454 p.

GÉOGRAPHIE

- ABOU-OBEÏD-EL-BEKRI, *Description de l'Afrique Septentrionale*. Trad. de l'arabe par William Mac Guckin de Slane. Paris, Ed. Adrien Maisonneuve, 1965, 212 p. [reproduction de l'édition d'Alger, A. Jourdan, 1911.]
- ALLMANG, Cédric, *Petites leçons de géographie*, Paris, PUF, coll. « Major », 2001, 255p.
- ATOUI, Brahim, *Toponymie et espace en Algérie*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 351 p.
- BAILLY, Antoine, SCARIATI, Renato, *Voyage en Géographie*, Paris, Anthropos, 104 p.
- BAILLY, Antoine (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 2004.
- BERNARD, Augustin, *Les capitales de la Berbérie*, Alger, impr.Fontana, 1905, 35 p.

- BERNARD, Pascal, *Qu'est-ce-qui fait trembler la terre ? à l'origine des catastrophes sismiques*. Préface de Xavier LE PICHON. Paris, EDPSciences, 2003, 287 p.
- BERQUE, Augustin, *Ecoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2000, 271 p.
- CIATTONI, Annette, VEYREY, Yvette, (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2003, 219 p.
- CÔTE, Marc, *L'Algérie : espace et société*, Paris, Masson & Armand Colin, 1996, 253 p.
- *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion, 1988, 355 p.
- DARDEL, Eric, *L'Homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris, Presses universitaires de France, 1952, 136 p.
- DEBARBIEUX, Bernard, FOURNAND, Anne, GILLET, Alexandre [et al.], *Objectiver, visualiser, jouer : Comment penser et figurer l'Espace géographique*, Genève, Département de géographie et faculté des Sciences économiques et sociales, université de Genève, 2004, 147 p.
- DEBARBIEUX, Bernard, *l'Espace géographique*, Genève Département de géographie et faculté des Sciences économiques et sociales, université de Genève, 1995.
- DESPOIS Jean, RAYNAL René, *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Paris, Payot, 1967, 570 p.
- DI MÉO, Guy, *Géographie sociale et Territoires*, Paris, Nathan université, 2001, 317 p.
- FAGNAN, Edmond, *Extraits inédits relatifs au Maghreb : (géographie et histoire)* trad. et annotés par E. Fagnan, [1^{ère} éd. Alger, Jules Carbonel, 1924], Paris, BNF, 1993, 492 p.
- FILLIAS, Achille, *Géographie de l'Algérie*. 50^e éd., Paris, Hachette, 1886, 158 p.
- FERRO, Marc, *Chronologie universelle du monde contemporain, 1801-1992*, Paris, Nathan, 1993, 551 p. + Atlas I à XVI cartes.
- GAFAREL, Paul, *Lectures géographiques et historiques sur l'Algérie et les colonies françaises*, Paris, Garnier, 1888, 784 p.
- GSELL, Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*. [1^{ère} éd. 1911]. 2^e éd., Alger, Agence nationale d'archéologie 1997, (pagination.multiple).
- GEORGE, Pierre, *La géographie à la poursuite de l'histoire*, Paris, A.Colin, 1992, 127 p.
- GUIDOBONI, Emanuela, POIRIER, Jean-Paul, *Quand la terre tremblait*, Paris, Odile Jacob, 2004, 231 p.
- LEBLANC de PREBOIS, François, *Les départements algériens*, Paris, Jean Dumaine, Alger, Bastide-Dubos frères, octobre 1844, 188 p.

LORIN, Henri, *L'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, A. Colin, 1913, 420 p.

LEFEBVRE, Henri, *La production de l'espace*. 4^e éd., Paris, Anthropos, 2000, 485 p.

MARCONIS, Robert, *Introduction à la géographie*. [1^{ère} édit.1996]. Paris, Armand Colin, 2000, 233 p.

MAURY, Régis, PELATAR, Jean, ROGIER, Henri, *Initiation à la géographie*, Paris, Ellipses, 1996, 318 p.

MUTIN, Georges, DURAND-DASTÈS, François, *Afrique du nord, Moyen-orient, Monde indien*, Paris, Belin/Reclus, 1995, 480 p.

PERRIER, Guy et MADARIAGA, Raoul, *Les tremblements de terre*. Préface de Claude-Jean Allègre. Paris, Presses du CNRS, 1991, 210 p.

PTOLEMEE, Claude, *Claudii Ptolémai Alexandrini Geographicae enarrationis libri octo*, Pirkheimer, Willibald, traducteur, Servet Miguel, Editeur scientifique, 1535, Reproduction BNF 1995,404 p. et cartes.

TAZIEFF, Haroun, *La prévision des séismes*, Paris, Hachette, 1989, coll. « Questions de Science », 134 p.

VIRILIO, Paul, *L'Écran du désert*, Paris, Éditions Galilée, 1996, 197 p.

VIRILIO, Paul, *Un Paysage d'événements*, Paris, Éditions Galilée, 1996, 187 p.

VIRILIO, Paul, *L'espace critique*, Paris, Éditions Christian Bourgois, 1984, 187 p.

HISTOIRE

AGERON, Charles Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine, tome 1/1871-1954*, Paris, PUF, 1979, 643 p.

AMMIEN MARCELLIN, *Histoire* (latin-français), Tome VI, livres XXIX-XXXI, Index général. Texte et traduction par Guy SABBAAH. Annotations de Laurent Angliviel de LA BEAUMELLE. Paris, Les Belles Lettres, 1999, [2]-159 p.

AYALA, Roselyne de, BRAUDEL, Paule (eds.), *Les Ambitions de l'Histoire*. Préface de Maurice Aymard. Paris, éd. de Fallois, 1997, 529 p.

BERBRUGGER, Adrien, *L'Algérie Historique, pittoresque et monumentale*. 3 volumes. Paris, J. Delahaye, 1843 [45].

BERBRUGGER, Adrien, *Les époques militaires de la Grande Kabylie*, Alger, Bastide, 1857, 319 p.

BERNARD, Augustin, *Les capitales de la Berbérie*, Alger, Imprimerie Pierre Fontana, 1905, 35 p.

BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen*, tome 2. [1^{ère} éd. 1949]. Paris, Armand Colin, 1976, 629 p.

BRAUDEL, Fernand, *Grammaire des civilisations*. Préface par Maurice Aymard. [1^{ère} éd. 1967]. Paris, Flammarion, 1993, 624 p.

BRAUDEL, Fernand, *Ecrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1991, 314 p.

BLOCH, André, *Une épopée coloniale dramatique : la prise de Miliana, 1840*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, 118 p.

CARPENTIER, Jean, LEBRUN, François, *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Seuil, 1998, 619 p.

COLLOT, Claude, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris-Alger, Éd. du CNRS-OPU, 1987, 343 p.

CORBIN, Alain, *Le territoire du vide : L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1990, 407 p.

CERTEAU, Michel de, *L'Écriture de l'Histoire*, Paris, Gallimard, 1975, 358 p.

2000 ans d'Algérie I., Paris/Biarritz, Séguier/atlantica éditions, coll. « Carnets SEGUIER », 1998, 217 p.

DIRECHE SLIMANI, Karima, *Chrétiens de Kabylie 1873-1954 une action missionnaire dans l'Algérie coloniale*, Alger Editions Bouchene, 2004, 153 p.

DJENDER, Mahieddine, *Introduction à l'histoire de l'Algérie : systèmes historiques, conception générale de l'histoire nationale*, Alger, OPU, 205 p.

EMERIT, Marcel, *L'Algérie à l'époque d'Abd El Kader*. Préface de René Galissot. [1^{ère} éd. 1951]. Paris, Editions Bouchene, 2002, 261 p.

Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, publiée par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique. Sciences historiques et géographiques VI, Paris, Imprimerie Royale MDCCCXLIV (1844), 440 p.

FAUCON, Narcisse, *Le livre d'Or de l'Algérie, histoire politique, militaire, administrative, événements et faits principaux, biographie des hommes ayant marqué dans l'armée, les sciences, les lettres, etc., de 1830 à 1889*. Préface de M. le colonel Trumelet. 2^e éd., Paris, Challamel et Cie Éditeurs, 1889, 617 p.

FREMEAUX, Jacques, *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël, coll. « L'aventure coloniale », 1993, 310 p.

GAUTIER, Emile-Félix, *Le passé de l'Afrique du Nord, Les siècles obscurs*, [Nouv. éd. rev.] Paris, Payot, 1964, 432 p.

- GOLVIN, Lucien, *Le Maghreb central à l'époque ziride*, (éditeur scientifique Gouvernement général de l'Algérie. Sous-direction des Beaux-arts, Algérie), Paris, Arts et métiers graphiques, 1957, 258 p.
- GSELL, Stéphane, *L'Algérie dans l'Antiquité*, éd. revue et corrigée, Alger, A. Jourdan, 150 p.
- GSELL, Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris, Hachette, 1913-1928.
- GUILHAUME, Jean-François, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*. Préface de Bruno Etienne. Paris, L'Harmattan, coll. « Minorités & Sociétés », 1992, 331 p.
- HEURGON, Jacques, *Le trésor de Ténès*. [Éditeur scientifique : Gouvernement général de l'Algérie : Sous-Direction des Beaux-Arts, Alger, 1958], Paris, éd. Arts et Métiers Graphiques, 1958, 88 p.
- IDRIS, Hady Roger, *La Berbérie orientale sous les Zirides : Xe-XIIIe siècles*, Paris, A. Maisonneuve, 1959, 2 vol., 896 p.
- JULIEN, Charles André, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Tome 1 *conquête et débuts de la colonisation*. [1^{ère} éd. 1964]. Paris, PUF, 1986, 632 p.
- JULIEN, Charles André, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Tome 2 *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération*. [1^{ère} éd. 1964]. Paris, PUF, 1986, 643 p.
- KADDACHE, Mahfoud, *L'Algérie dans l'Antiquité* [1^{ère} éd. 1972], Alger, 3^{ème}éd. ENAL, 1992, 238 p.
- KHARCHI Djamel, *Colonisation et politique d'assimilation en Algérie 1830-1962*, Casbah éditions, Alger, 2004. 573 .p
- LACOSTE, Yves, NOUSCHI, André, PRENANT, André, *L'Algérie, passé et présent*. Préface de Jean Dresch. Paris, Ed. Sociales, 1960, 462 p.
- LECLERC, Gérard, *Anthropologie et colonialisme*, Paris, Fayard,
- MASQUERAY, Emile, *Souvenirs et visions d'Afrique*. [1^{ère} éd. 1894]. Alger, Adolphe Jourdan, 1914, 408 p.
- MARÇAIS, Georges. *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*. Paris, Aubier éd., 1946. 310 p.
- MONTAGNON, Pierre, *Histoire de l'Algérie, Des origines à nos jours*, Paris, Pygmalion, 1998, 399 p.

NOUSCHI, André, *L'Algérie amère*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, coll. « Méditerranée-Sud », 1995, 349 p.

PICARD, Charles Gilbert, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, Plon, 1959, 410 p.

ROUSSET, Camille, *L'Algérie de 1830 à 1840, tome second*. [1^{ère} éd. 1887]. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie} imprimeurs-éditeurs, 1900, 491 p.

SABBAH, Guy (ed.), *Ammien Marcellin, Histoire Tome VI, livres XXIX-XXXI, index général*. Texte et traduction par Guy Sabbah, annotations de Laurent Angliviel de La Beaumelle, Paris, Les Belles-Lettres, 1999, 367 p.

SAADALLAH, Abou El Qacim, *Tarikh El Djazair Eth –Thakafi* (Histoire culturelle de l'Algérie), 3 Tomes, Alger, SNED, 1974.

VATIN, Jean-Claude (éd.), *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, [séminaire de Princeton, New Jersey, 24-26 avril 1982], Paris, Ed. du CNRS, 1984, coll. « Recherches sur les sociétés méditerranéennes », 436 p.

VENTURE DE PARADIS, *Alger au XVIII^e siècle*. Publ. par Edmond FAGNAN. Alger, Adolphe Jourdan, 1898, 178 p.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel, *Tunis et Alger au XVIII^e siècle*. Mémoires et observations rassemblés et présentés par Joseph CUOQ. Paris, Sindbad, 1983, 292 p.

YACONO, Xavier, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois : (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, Paris, éditions Larose, 1953, 448 p.

- *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavignerie au confluent de la Mina*. Tome 1. Alger, Impr. Imbert, 1955, 445 p.

- *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavignerie au confluent de la Mina*. Tome 2. Alger, impr. Imbert, 1955, 423 p.

- *Histoire de la colonisation française*. 7^{ème} éd. corrigée, Paris, PUF, 1994, coll. « Que sais-je ? », 127 p.

ANTHOLOGIES

ACHOUR, Christiane, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Paris, ENAP-Bordas, 1990, 319 p.

ARNAUD, Jacqueline, DEJEUX, Jean, MEMMI, Albert, ROTH, Arlette, *Anthologie des écrivains français du Maghreb*, Paris, Présence africaine, 1969, 367 p.

BONN, Charles, *Anthologie la littérature algérienne (1950-1987)*, Paris, Le livre de poche coll. « Nouvelle approche », 1990, 255 p.

BONN, Charles, GARNIER, Xavier (dirs.), *Littérature francophone. 2*. Paris, Hatier/ AUF, 1999, 409 p.

CANIAUX, Denis, *Villes de papier, Anthologie de poésie urbaine*, Bordeaux, Ed. Confluences, 2004, 364 p.

COPPOLANI (René), GARDAIR (Jean-Michel), *textes français du XXe Siècle*, Paris, Hatier, 1975, 207 p.

LEBLOND, Marius-Ary, *Anthologie coloniale : morceaux choisis d'écrivains français*, Paris, J. Peyronnet, coll. « Pour faire aimer nos colonies », 1929, 315 p.

LE BRIS, Michel, *Etonnants voyageurs, Anthologie des écrivains de Gulliver*, Paris, Flammarion, 1999, 399 p.

MEMMI, Albert (dir.), *Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française*. Choix et présentation de Jacqueline Arnaud, Jean Dejeux, Abdelkébir Khatibi, Arlette Roth. 2^e éd., Paris, Présence africaine, 1965, 303 p.

LEJEUNE, Philippe, BOGAERT, Catherine, *Le journal intime, histoire et anthologie*, Paris, Les Editions Textuel, 2006, 506 p.

MARCOTTE, Gilles (Éd.), *Anthologie de la littérature québécoise*. 2 vol., Montréal, L'Hexagone, coll. « anthologies », 1994, (813 p.) (960 p.).

MEMMI, Albert et al, *Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française*, Paris, Présence africaine, 1964, 299 p.

SCHÖPFEL, Mariannick, *Les écrivains francophones du Maghreb*, Paris, Ellipses, 2000, 126 p.

- *Littératures francophones du Monde Arabe*, Paris, Nathan, 1994, 239 p.

JOUBERT, Jean-Louis (dir.), *Littératures francophones d'Europe*, Paris, Nathan International, 1997, 255 p.

BOZIER, Raymond (dir.), *L'Algérie des deux rives 1954-1962*, Paris, éditions Mille et nuits, 2003, 159 p.

WAHL, Maurice, *Cent lectures. Morceaux choisis sur l'Algérie à l'usage des lycées, collèges, écoles normales, écoles primaires etc.*, Alger, Adolphe Jourdan, Libraire-éditeur, imprimeur de l'académie, 1879, 154 p.

ARTICLES

ACHOUR, Christiane, « Enseigner les indigènes, histoire de l'enseignement » in *Le Français aujourd'hui*, Paris, Armand Colin/AFEF, sept.1983, n° 63, p. 101-109.

- « Ecole/ Société et Littérature dans l'Algérie coloniale », conférence donnée au centre culturel algérien à Paris le 27 mars 1984.

- « Littérature et apprentissage scolaire de l'écriture : influences réciproques » in *Littératures du Maghreb, Itinéraires et contacts de culture*, vol. 4 et 5, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 15-56.

- « Littératures de langue française », in *2000 ans d'Algérie I*, Paris/ Biarritz, Séguier/Atlantica éditions, 1998, coll. « Carnets Séguier », p. 81-105.
- « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" ? Quels enjeux de transmission? in *Convergences francophones*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 2006, p.9-31.
- « Belgacem Aït Ouyaha, *Pierres et lumières*, Itinéraires de mémoire », in *Algérie-Littérature-Action*, Alger-Paris, Marsa édition, n° 39-40 mars-avril 2000, p. 147-156.

ACHOUR, Christiane, REZZOUG, Simone, « Pour une approche générique de la nouvelle » in *Kalim, revue de langue et de littérature de l'université d'Alger*, octobre 1982, n°1.

ANGENOT, Marc, « Que peut la littérature ? » in NEEFS, Jacques et ROPARS, M.-C., (dir.), *La politique du texte*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992.

BENCHENEB, Saadedine, « Chansons satiriques d'Alger (1ère moitié du XIVème siècle de l'Hégire », in *Revue Africaine* n° 354- 355, 1^{er} et 2^{ème} trimestre 1933, Alger..

BERQUE, Jacques, « Á propos de *l'Amour, la fantasia* », *Le Nouvel Observateur*, semaine du 30 août au 5 septembre 1985.

BONN, Charles, « Scénographie coloniale », in D'Hulst, Lieven et Moura, Jean-Marc (dirs.), *Les études littéraires francophones : état des lieux*. Actes du colloque du 2-4 mai 2002, Lille, Editions du conseil scientifique de l'université Charles –de- Gaulle Lille 3, coll. « travaux et recherches UL3 », p. 127-139.

BOURDON, Georges, « Etude géographique sur le Dahra », in *Bulletin de la Société de géographie*, 6^e série, tome 1, 1871-1880, janvier-juin 1871.

BRAUDEL, Fernand, « Géohistoire : la société, l'espace et le temps », in *Les Ambitions de l'Histoire*, Paris, éd. de Fallois, Livre de Poche, Références, 1997, 529 p.

BROC, Numa, « Les grandes missions scientifiques françaises au XIX^e siècle (Morée, Algérie, Mexique) et leurs travaux géographiques », *Revue d'Histoire des Sciences*, t. 34, n° 3-4, 1981, p. 319-358.

BUSQUET, Raoul, « L'affaire des grottes du Dahra (19-20 juin 1845), d'après les documents originaux » in *Revue africaine*, n°266-267 (3^{ème} et 4^{ème} trimestres 1907).

DEBARBIEUX, Bernard, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique » in *L'Espace géographique*, Paris, 1995, p. 97-112.

COMPAGNON, Antoine, « critique littéraire », in *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 1997, p. 430.

DANGY, Isabelle, « L'obsession de la planète chez Echenoz », in Arlette Bouloumié et Isabelle Trivisani-Moreau (dir.), *Le génie du lieu, des paysages en littérature*, Paris, Imago, 2005, p. 330-339.

DAUPHINÉ, André, « Espace terrestre et espace géographique » in A. Bailly (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 53-

DUMONT, Jacques, LÉBOUCHER, Dominique, « A. Djemâï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature-Action*, Alger/Paris, Marsa éditions, n°7-8, janvier-février 1997, p. 181-188.

EMERIT, Marcel, « La colonisation des plaines du Chélif », C.R. ouvrage Yacono, In *Annales, économies, sociétés et civilisations*, Paris, Colin, 1957, p. 486-491.

FRAISSE, Emmanuel, « Mémoire et anthologies », in *Mémoire, mémoires*, Amiens, Encrage édition et CRTH/UCP, 1999, p. 9-22.

FRAISSE, Luc, « Un théoricien en Sorbonne de la périodisation littéraire : Saint-René Taillandier d'après ses cours inédits (1843-1877) », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, « La périodisation en histoire littéraire. Siècles, générations, groupes, écoles », Paris, PUF, septembre-octobre 2002, n°5, p. 771-788.

FREMEAUX, Jacques, « Souvenirs de Rome et présence française au Maghreb : essai d'investigation », in J.-C. Vatin, éd., *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, Paris, Ed. du CNRS, 1984, p. 29-46.

GLOWINSKI, Michal, « Les Genres littéraires » in Marc Angenot, Jean Bessière, Douwe Fokkema, Eva Kushner, (dir.), *Théorie littéraire*, Paris, PUF, « coll. Fondamental », 1989, p. 81-94.

GSELL, Stéphane, *L'histoire de l'Afrique du Nord*, leçon d'ouverture de *La chaire d'Histoire de l'Afrique du Nord, au collège de France*, Paris, Editions de la Revue politique et littéraire (Revue Bleue) et de la « Revue Scientifique », extrait de la *Revue politique et littéraire* (Revue Bleue) des 21 et 28 décembre 1912.

GOURDON, Jean, HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, François, « Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie », in *Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques*, Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI.

GRAMUSSET, François, « *Textum ant corpus*. La critique littéraire voit-elle un texte ou entend-elle une voix ? » in *Théories du texte & pratiques méthodologiques*, Caen, Presses universitaires de Caen, novembre 2000, n° 11, p. 171-178.

HARBI, Mohammed, *Le Poids de L'Histoire*, « Et la violence vint à l'Algérie » in *Le Monde Diplomatique*, archives juillet 2002.

HARBI, Mohammed, « Naissance d'une nationalité » in *2000 ans d'Algérie 1*, coll. « Carnets SEGUIER », Paris/ Biarritz, Séguier/atlantica éditions, 1998, p. 51-56.

HUBBELL, Amy L., « Looking Back: Deconstructing Postcolonial Blindness in Nostalgie » in *Algérie: guerres, mémoire, représentations; Algeria: Wars, Memory, Representations*, Vol. 3, Nos. 1-2, Automne 2004, p. 85-94.

GILLI, Yves, « Texte littéraire, réalité sociale et histoire. » Article paru dans *Texte littéraire et histoire, approche théorique et pratique à la lumière des récentes recherches européennes*,

Annales littéraires de l'université de Besançon n°312/Les Belles Lettres, Besançon/Paris, 1985, p.33-35.

LACARRIERE, Jacques, « Le soleil dans la culture populaire française », in Madanjeet Singh, (dir.), *Le Soleil mythologies et représentations*, Paris, Bordas/Unesco, 1993, p. 311-319.

LEPETIT, Bernard, « Missions scientifiques et expéditions militaires », in Marie-Noëlle Bourguet, Bernard Lepetit,, Daniel Nordman, Maroula Sinarellis, *L'invention scientifique de la Méditerranée, Egypte, Morée, Algérie* Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1998, p. 98-105.

MARCELLIN, Ammien, « Guerre de Théodose », in *Histoire (latin-français), Tome VI, livres XXIX-XXXI, Index général*. Introduction et traduction par Guy Sabbah, Paris, « Les Belles Lettres », 1999, p. 37-39.

MILKOVITCH-RIOUX, Catherine, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », in Bertrand Westphal (éd.), *La géocritique mode d'emploi*, Limoges, Pulim, 2000, p.59-73.

POLET, Jean-Claude, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France*, « La périodisation en histoire littéraire. Siècles, Générations, Groupes, Écoles. », sept.-oct. 2002, n° 5, p. 733-746.

REDOUANE, Najib, « Francophonie littéraire du sud : des littératures en mouvance », in Najib Redouane (ed.), *Francophonie littéraire du sud, un divers singulier Afrique, Maghreb, Antilles*, Paris, L'Harmattan, 2006.

ROHOU, Jean, « La périodisation : une reconstruction révélatrice et explicatrice », in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, « La périodisation en histoire littéraire. Siècles, générations, groupes, écoles », Paris, PUF, septembre-octobre 2002, n° 5, p. 707-746.

SIBLOT, Paul, « L'exil au présent, retours à "l'Algérie heureuse" ou les mille et un détours de la nostalgie » in Henry, Jean-Robert et al, « *Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil*, Aix en Provence, Edisud, 1986, coll. « Maghreb contemporain », p. 151-164.

TENGOUR, Habib, « Espaces hagiographiques des Béni Zerwal de la plaine du Chélif » in Djaouti, Fatima, Virolle, Marie, Marouf, Nadir, (éds.), *Espaces maghrébins : pratiques et enjeux*, actes du colloque de Taghit 23-26 novembre 1987 / organisé par l'atelier "sémiologie spatiale" du Laboratoire sur les Etablissements humains et les Modes d'Organisation de l'Espace, Oran, URASC/ENAG éd., 1989, p. 169-181.

YACONO, Xavier, « Le régime du Chélif dans la plaine d'Orléansville », Alger, [1^{ère} éd. Société Historique Algérienne, *Revue Africaine*, n° 368-369, 1936, p.1 à 14], Alger, rééd. *Revue Africaine* n°79, 1985, OPU, p. 253-266.

REVUES

Algérie-Littérature-Action, Paris, Marsa éditions, n° 7-8 janvier-février 1997.

Algérie-Littérature-Action, Paris, Marsa éditions, n° 39-40 mars-avril 2000, 1996.

APELA, Paris, n° 3, 1997.

« *Bulletin de la Société de géographie* », Paris, 1882, 6^e série, tome1 1871-1880.

Cahiers de langue et de littérature, « Poétiques de la ville », n° 4, Mostaganem, Université de Mostaganem, faculté des Lettres & des Arts, mai 2006, 204 p.

« *CELAAN* » *Revue du centre d'étude des littératures et des arts d'Afrique du Nord*, « Algérie : guerres, mémoires, représentations », volume 3, N^{os} 1-2, New York, Skidmore College, 2004, 168 p.

« *Contre-champ* », *La bande dessinée histoire, développement, signification*, textes réunis par Nicolas Gaillard, n° 1, 1997.

Etudes littéraires maghrébines n°15, « Algérie : nouvelles écritures » ss la dir. de Charles Bonn, Najib Redouane et Yvette Bénayous-Szmidt, [actes du colloque international de l'université de York, Glendon, et de l'Université de Toronto, 13-14-15-16 mai 1999], Paris, l'Harmattan, 2001, 267 p.

EUROPE, n°567-568, 1976.

GEO, un nouveau monde : la Terre, n°229, mars 1998, article « L'Algérie au cœur ».

HÉRODOTE, *revue de géographie et géopolitique*, « Méditerranée nations en conflits », Paris, Ed. ; La Découverte, n° 90, 3^e trimestre 1998.

HÉRODOTE, *revue de géographie et géopolitique*, « La question postcoloniale », Paris, Ed. La Découverte, n° 120, 1^{er} trimestre 2006

« Horizons Maghrébins – Le Droit à la Mémoire », *La francophonie arabe : pour une approche de la littérature arabe francophone*, N° 52/2005, OUALI ALAMI Abdallah et VIALA Colette, Toulouse, Presses universitaires du Mirail & C.I.A.M., 2005, 200 p.

Itinéraires et contacts de cultures, « Littérature comparée & didactique du texte francophone », Paris, L'Harmattan, université Paris 13, volume 26, 2^e semestre 1998.

L'Algérie romantique 1830-1860. Les officiers à la rencontre des pays de lumière, Musée du souvenir des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, revue de l'exposition juillet-septembre 1996.

L'Algérien en Europe, organe de l'émigration algérienne, Paris, N° 6–7-8, 1967-1968

« *Les Cahiers du SLADD* », Université Mentouri, Constantine, janvier 2004.

Le Français aujourd'hui, n°63, sept. 1983.

Le Français aujourd'hui, Paris, Armand Colin/AFEF, n°118.

Le Français aujourd'hui, « Enseigner l'écriture littéraire », Paris, Armand Colin/AFEF, n°153, juin 2006.

Le Français aujourd'hui, « Former au français dans le Maghreb », Paris, Armand Colin/AFEF, n°154, septembre 2006.

Le Français dans le monde, plusieurs numéros mais consulté notamment le n° 344, Mars-avril 2006.

Le Monde de l'Éducation, Paris, éd., n°306, septembre 2002, p. 25-46.

Pratiques, « Textes contextes », Metz, CRESEF, n° 129-130, Juin 2006

Pratiques, « Transposition didactique en français », Metz, CRESEF, n° 97-98, Juin 1998.

Recueil de Conférences, Paris, Centre culturel algérien, 1986.

Revue africaine, revue N°1 incluant les années 1856-57, Alger, rééd. OPU, 1985.

Revue africaine N° 5, [1^{ère} éd. année 1857], Alger, OPU, 1985.

Revue africaine, N°79 [1^{ère} éd. 1936], Alger, OPU, 1985.

Revue africaine, n°266-267 (3^{ème} et 4^{ème} trimestres 1907), Alger, OPU, 1985.

Revue africaine, n°354-355 (1^{er} et 2^{ème} trimestre 1933), Alger OPU, 1985.

Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques, Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI.

Revue de l'occident musulman et de la méditerranée Henry, Jean-Robert et al, *Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil*, Edisud, 1985, coll. « Maghreb contemporain », Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes.

Revue d'Histoire Littéraire de la France, *La périodisation en histoire littéraire. Siècles, générations, groupes, écoles*, Paris, PUF, septembre-octobre 2002, n° 5.

Kalim Revue de langue et de littérature de l'université d'Alger, octobre 1982, n°1.

Sciences Humaines, numéro spécial, 2002, article « L'œuvre de Pierre Bourdieu ».

Sciences Humaines, n°110, novembre 2000, article « Les dimensions cachées de l'espace », rencontre avec Paul Claval (géographe, fondateur du laboratoire Espace et Culture, CNRS/université Paris-IV) propos recueillis par Sylvain Allemand.

TRICOU, Luc, *Fromentin ben Tadjena ou Le Dahra à travers les âges*, Calvi, décembre 1998, (édité à compte d'auteur).

« *Développement agricole du département d'Orléansville* », P.Moati, J. Albitre, et al, Alger, imprimerie Baconnier, 1960.

DICTIONNAIRES

ACHOUR, Christiane (dir.), *Dictionnaire des œuvres algériennes en langue française (essais, romans, nouvelles, contes, récits autobiographiques, théâtre, poésie, récits pour enfants)*, Paris, L'Harmattan, 1990, 277 p.

BAILLY, Antoine, FERRAS, Robert, PUMAIN, Denise, (dirs), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, 1995, 1167 p.

BONN, Charles (ed.), *Bibliographie de la critique sur les littératures maghrébines*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1996.

BRAND, Denis, DUROUSSET, Maurice, *Dictionnaire thématique histoire géographie*, Paris, Editions Dalloz –Sirey, 6^{ème} édition, 2002, 559 p.

BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX^e siècle I. Afrique*, préface de Pierre George, avant-propos de Robert Cornevin, Paris, Éd. Du C.T.H.S., 1988, 346 p.

CHEBEL, Malek, *Dictionnaire des symboles musulmans, rites, mystique et civilisation*, Paris, Albin Michel, [1^{ère} éd.1995], 2001, 501 p.

CHEVRIER, Jean, GHEERBRANT, Alain, *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont, [1^{ère} éd. 1969], nouvelle éd. revue et augmentée, 1982, 1060p.

COLIN, Didier, *Dictionnaire des symboles, des mythes et des légendes*, Paris, Hachette, 2000, 590 p.

DEJEUX, Jean, *Dictionnaires des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, 404 p.

REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française. A - L*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1993, 1156 p.
- *Dictionnaire historique de la langue française. M -Z*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1993, pp. 1158 à 2383.

DIDIER, Béatrice (dir.), *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, PUF, 1994, (édition complète en 3 volumes), 4393 p.

Encyclopaedia Universalis, Dictionnaire des Œuvres et notions littéraires, Paris, Albin Michel 1997.

GARDES-TAMINE, Joëlle, HUBERT, Marie-Claude, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 2002, coll. « Cursus », 238 p.

LANEYRIE DAGEN, Nadeige, (dir.), *Mémoire 2000, Deux mille ans d'histoire*, Paris, Larousse, 2001 (seconde édition), 720 p.

MAINGUENEAU, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éd. du Seuil, « Coll. Mémo », 1996, 93 p.

MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Editions Universitaires Larousse Bordas, 1978 (pour le texte long).

MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Bordas, 1996

BRUNET, Roger (dir.), *Géographie universelle*, Paris, Hachette, 1990.

USUELS

Dictionnaire des genres et notions littéraires, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, Paris, 2001.

Dictionnaire de linguistique, Paris, Ed. Larousse, 1973

Dictionnaire universel francophone, Paris, Hachette-AUPELF/UREF, 1997.

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, tome 5 (fortune à indécement), Larousse, 1983, p.5477.

Le dictionnaire du littéraire, ss la dir. de Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES –Alain VIALA, Paris, PUF, 2002, 627 p.

Petit Larousse en couleurs, Paris, Librairie Larousse, 1972.

Lexique des termes littéraires, sous la direction de Michel JARRETY, paris, Librairie Générale Française, 2001, 475p.

DICTIONNAIRES EN LIGNE

Le Dictionnaire International des Termes Littéraires (DITL) <<http://www.ditl.info/index.php>>

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI) :<http://atilf.atilf.fr>

Thèses :

MILIANI, Hadj, *Le champ littéraire de langue française et la production romanesque éditée en Algérie*, 464 p. (Thèse doctorat Lettres Paris, 1997, consultée BU Droit-Lettres Paris 13).

YACONO, Xavier, *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina*, Tome 1, 445 p., Tome 2, 424 p. (Thèse doctorat Lettres Paris, 1955, consultée à la BRA).

SITES INTERNET

<<http://www.universalis-edu.com>>

Limag : <<http://www.limag.com>>

<<http://www.cheliff.org>>

<http://aj.garcia.free.fr/geo_algerie/Alger4.htm>

<<http://wikipedia.org/wiki/chlef>>

- FILLIAS, Achille, cinquième édition, 1886
<http://aj.garcia.free.fr/geo_algerie/Alger4;htm>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Ville_ou_commune_par_pays consulté le, 05/12/06.>

<<http://biu.ens-lsh.fr/index.php> ?> consulté le 10/03/2007.

<<http://www.sudoc.abes.fr/> >

Le Monde Diplomatique janvier 2005

<http://www.monediplomatique.fr/2005/01/LE_COUR_GRANDMAISON/11822>

<<http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Bases/DP/articleDP.html?iddp=158998>> consulté le 13/06/07.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS CITÉS

- Abbas Kebir Benyoucef, 59
 ABU RAS AN-NASRI, 165
 Achour, 104, 116, 118, 227
 Achour et Amina Bekkat, 283
 Achour et S. Rezzoug, 283
 Aït O, 239
 Aït Ouyahia, 197, 205
 Aït Ouyahia., 260
 Amrouche, 226
 Angenot, 217
 Astier Loutfi, 119, 214, 216, 217, 219
 B. Ben Achour, 168, 169
 Bachelard, 111, 125
 Bailly, 95, 96
 Bailly, R. Ferras et D. Pumain, 98
 Barbéris, 14, 153
 Barthes, 18, 72, 110
 Benveniste, 16
 Berbrugger, 187
 Berque, 161
 Bertrand, 208
 Biard et Frédérique Denis, 27
 Bloch, 61, 181
 Bonn, 188
 Bory de Saint-Vincent, 175
 Bouloumié et Isabelle Trivisani-Moreau, 259
 Bourde, 180, 183
 Bourdieu, 100
 Bourguet, 174
 Bourin, 65, 67, 185, 187
 Bouthoul, 130
 Bouvet, 222
 Bouziane Ben Achour, 166, 169
 Branlière, 67, 186
 Braudel, 95, 98, 135
 Broc, 176
 Brunel, 158, 161
 Bugeaud, 103
 Butor, 110, 252
 Calmes, 173, 208, 224
 Calvet, 71, 73, 92, 179
 Chaker, 88
 Chartier, 7, 118
 Chaulet Achour, 9, 116
 Chaulet-Achour, 246
 Cheriguen, 70
 Chériguen, 83
 Chevalier et Alain Gheerbrant, 223
 Chevrier et Alain Gherrbrant, 264
 Ciattoni et Yvette Veyret, 21, 97, 247
 Corbin, 222
 Coste, 8
 Côte, 101
 Damian, 238
 Dangy, 259
 Dardel, 222
 Daudet, 25, 213
 Dauphiné, 96
 Debarbieux, 126
 DESPOIS, René RAYNAL, 76
 Despoix et René Raynal, 6
 Di Méo, 126
 Djebar, 135, 143, 145, 149, 150, 155, 228
 Djemaï, 260
 Djender, 51, 54
 du Barail, 202
 Du Barail., 197
 Duchet, 18
 Ducrot, 16
 Dumont et Dominique Le boucher., 270
 Duon, 80
 Durand, 125, 249
 Duvernois, 216
 Eberhardt, 159, 221
 El-B, 65
 El-Bekri, 49, 91, 187
 Émer, 201
 Emerit, 161
 Émerit, 198, 199, 201
 Fraisse, 5, 6, 19, 23, 105
 Fraisse ,Emmanuel, 4
 Fraisse et B. Mouralis, 105, 114
 Fraisse et Violaine Houdart-Mérot, 106
 Fraisse, B. Mouralis, 282
 Frémeaux, 174
 Freud, 252
 Genette, 94
 Ghriss, Mohammed, 163
 Gilli, 17
 Glissant, 286
 Glucksmann, 131
 Gourdon, J.-R. Henry et F. Henry-Lorcerie, 215
 Gracq, 111
 Gramusset, 285
 Granger, 197
 Grassin, 108, 110, 125
 Grenaud, 226, 228
 Guidoboni et Jean-Paul Poirier, 265
 Guilhaume, 137, 161, 196
 Hamburger, 132
 Harbi, 140
 Hargreaves, 9
 Haroche-Bouzinac, 133
 Heurgon, 66
 Hubbell, 253
 Hue, 237, 238
 Jeanmougin, 238
 Jey, 106
 Julia Kristeva, 147
 Julien, 44, 46, 63, 74, 214
 Kerbrat, 101
 Kharchi, 73
 Khoury-Ghata, 233, 237
 Kliche, 17
 Kréa, 226, 259
 Kremer, 59
 Kristeva, 147
 Lacheraf, 70, 71, 201, 219, 228, 230, 239
 Lanasri, 72, 156, 188, 205
 Lapasset, 173
 Lefebvre, 100, 101
 Lejeune, 111
 Lepetit, 174, 175, 176
 Leroy de Saint-Arnaud., 20
 Lorin, 36, 40, 42

M. Lacheraf, 162
Madariaga et Guy Perrier, 269
Maffesoli, 277
Magani, 260, 273, 274
Maingeneau, 8
Maingueneau, 16, 132
Maïssa Bey, 233
Marc Angenot, 310
Martine Mathieu, 212
Maspero, 138, 141, 143
Masqueray, 134, 135, 154
Miliari Hadj., 166
Maupassant, 24, 160, 217
Medjebeur, 242
Mercier, 70
Milkovitch-Rioux, 130, 136, 154, 250
Moati, J. Albitre et al. 40
Mokrane, 238
Morand, 111
Morsly, 104
Moura, 7
Mourre, 45, 178
Mullié, 129, 137
Noiray., 280
Nordman, 174
Pageau, 127
Pélégri, 155
Pèlègri, 250
Perret, 197
Polet, 114, 115, 117
Pontier, 24, 177
Prevost, 63
Redouane, 104
Ricque, 180
Robert, 193, 231
Rousset, 156
Rozet, 26, 51
Sadouillet-Perrin, 235
Sahli, 227
Saint-Arnaud, 103
Sansal, 83
Sansot, 111
Sari, 36
Schultheis et Christine, Frisighelli, 100
Segalen, 278
Siblot, 254, 255
Sinarellis, 174
Skif, 259
Tazieff, 261
Tengour, Habib, 165, 260
Tournier, 125
Vincent, 260
Virilio, 111, 130
Westphal, 108, 109, 110
Westphal., 112, 113, 205
Yacon, 40
Yacono, 37, 38, 39, 41, 43, 52, 54, 55, 186
Yelles, 153
Zima, 17

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	Erreur ! Signet non défini.
PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE	35
CHAPITRE PREMIER ÉTUDE GÉO HISTORIQUE	36
I. ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE	36
II. HISTOIRE.....	42
CHAPITRE DEUX TOPONYMIE ENTRE GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.....	68
I. MODIFICATIONS TOPONYMIQUES.....	68
II. ETUDE DES TOPONYMES	78
DEUXIÈME PARTIE : ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET REPRÉSENTATIONS	93
CHAPITRE PREMIER TERRITOIRE ET IMAGINAIRE NOTION D'ESPACE	95
I. ESPACE GEOGRAPHIQUE ET ESPACE TEXTUEL.....	96
II. ESPACE ANTHOLOGIQUE, DIDACTIQUE ET APPROCHES CRITIQUES.....	104
III. HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ANTHOLOGIE	113
CHAPITRE DEUX CONQUÊTE DU TERRITOIRE ET STRATÉGIES DE REPRÉSENTATION	125
I. LE CHAMP DE BATAILLE EN ÉCRITURE.....	127
II. RÉSISTANCE À LA CONQUÊTE ET BARBARIE COLONIALE.....	140
III. SPOLIATION COLONIALE OU LA RÉVOLTE DE MARGUERITTE :.....	156
IV. GUERRE ET MEMOIRE COLLECTIVE A L'EPREUVE DE L'ORALITE.....	161
CHAPITRE TROIS FONDATION DE LIEUX ET NAISSANCE EN ECRITURE :.....	172
UNE ECRITURE TESTIMONIALE	172
I. LES ÉCRITS DES MILITAIRES.....	172
II. LES ÉCRITS DES ACTEURS CIVILS : REPRÉSENTATIONS DE LIEUX ET LOGIQUE ARGUMENTATIVE.....	188
TROISIÈME PARTIE LA PLAINE DU CHÉLIF ET SES ENTRÉES EN LITTÉRATURE	209
LITTÉRATURE, ORALITE, PARA-LITTÉRATURE	210
CHAPITRE PREMIER ÉVOCATION DE LA PLAINE DU CHÉLIF DANS LA LITTÉRATURE COLONIALE.....	Erreur ! Signet non défini.
I. ÉCRIVAINS VOYAGEURS ET DESCRIPTION DE LIEUX.....	213
II. LITTÉRATURE POST-COLONIALE 1962-2006	231
CHAPITRE DEUX SÉISMES ET ACTE D'ÉCRITURE.....	259
I TREMBLEMENT DE TERRE : RÉALITE ET IMAGINAIRE.....	260
II. ACTIVITÉ SISMIQUE ET PRODUCTION LITTÉRAIRE.....	272

CONCLUSION	278
BIBLIOGRAPHIE.....	288
INDEX DES NOMS D'AUTEURS CITÉS.....	316